



HISTOIRE NATURELLE,

GENERALE ET PARTICULIÈRE,

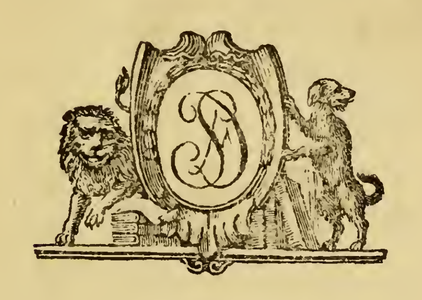
DES CRUSTACÉS ET DES INSECTES.

Ouvrage faisant suite aux Œuvres de Leclerc de Buffon, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. Sonnini, membre de plusieurs Sociétés savantes.

PAR P. A. LATREILLE,

Membre associé de l'Institut national de France, des Sociétés Linnéenne de Londres, Philomathique, Histoire naturelle de Paris, et de celle des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux.

TOME SEPTIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XII.

AVIS.

L'ÉTENDUE considérable de cet Ouvrage, l'incertitude qu'elle a fait naître sur le terme auquel il seroit achevé, ont excité les plaintes d'un grand nombre de personnes intéressées au succès de cette belle entreprise. Voulant, pour notre partie, répondre à leurs desirs, nous avons tâché de nous resserrer autant qu'il étoit possible ; mais nous l'avons fait de manière que le cadre soit toujours essentiellement le même, et que cette Histoire ne perde rien de son intérêt. La nomenclature des espèces, leur synonymie supporteront seules les retranchemens. Par là même, nous rendrons peut-être un plus grand service à la science, que si nous eussions continué de présenter minutieusement la série effrayante de cette multitude d'êtres, dont après tout il n'y a qu'un petit nombre qui soient propres à piquer la curiosité. Cependant nous ferons en sorte

que la plupart des espèces indigènes déterminées, celles des exotiques, qui frappent le plus nos regards, trouvent ici leur place. Nous aurons toujours soin de citer les auteurs iconographes qui les auront représentées, afin de suppléer à la brièveté de nos descriptions : par ce moyen, quatre ou cinq volumes nous suffiront pour achever de présenter le tableau de cette intéressante division de la zoologie.

Desirant donner une impulsion plus rapide à la confection de la partie qui m'est confiée, j'ai associé à mes travaux un jeune homme plein de lumières, sur-tout dans la connoissance des insectes, Desmarets fils, qui a rédigé un grand nombre d'articles du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. Il a bien voulu se charger de l'histoire des Insectes appelés *coléoptères*, qui commencera au huitième volume, et il aura en outre la plus grande part à la continuation de l'Ouvrage.

Que mes Lecteurs soient bien convaincus de cette vérité : que de toutes les parties de l'histoire naturelle, celle des Insectes est la plus considérable et la plus neuve. Elle doit donc être la plus difficile à bien traiter, et les surprises de l'erreur y sont d'autant moins inévitables, que le plus grand nombre des objets qu'elle embrasse sortent presque de l'empire de nos sens par leur extrême petitesse.

Si, en entreprenant cette histoire, j'avois eu comme dans les autres branches de la science de la nature une méthode générale et facile, je me serois hâté de la suivre ; mon travail m'eût coûté bien moins de peines : mais l'homme instruit, et qui s'est occupé de l'étude des Insectes, n'ignore point qu'il n'en existe pas. Linnæus ici a formé plutôt des familles que des genres, et ses caractères sont d'ailleurs trop vagues pour signaler rigoureusement les objets qu'ils doivent atteindre. Geoffroi, l'homme qui

a le plus mérité de l'Entomologie, n'a fait l'application de sa méthode qu'à un très-petit nombre d'insectes, environ quatorze cents. Le systême de Fabricius ne repose que sur l'examen des organes de la manducation, et devient impraticable. Notre collègue Olivier n'a travaillé spécialement que les coléoptères. La méthode qu'il a publiée, il y a quelques années, dans l'Encyclopédie méthodique, a besoin d'être rajeunie. Je me suis donc vu contraint de faire quelques changemens dans la méthode de Linnæus, perfectionnée par Geoffroi et Olivier, et de créer plusieurs nouvelles coupes. Il est des circonstances, telle que celle-ci, où l'on est obligé de paroître systématiser, sans être atteint de cette manie qui nous porte à brouiller la nomenclature, afin d'acquérir la réputation de créateur d'un nouveau systême, ou de réformateur.

Je dois aussi faire observer que l'on peut donner deux méthodes qui diffèrent

pour l'exposition, sans que l'auteur cesse d'être d'accord avec lui-même, ou varie dans ses principes : c'est lorsqu'on présente une méthode naturelle et une méthode artificielle. Les hommes qui ont fait quelques pas dans la carrière de l'histoire naturelle savent bien qu'il est impossible de faire marcher harmoniquement ces deux manières de classer les corps terrestres. Ainsi, j'ai pu légitimement offrir une série naturelle de genres, en développant tous leurs caractères, et une série artificielle où ces genres ne se suivroient pas dans le même ordre, et où leurs notes distinctives seroient réduites à une plus simple expression. Ceux qui ne nous jugeroient que d'après cette discordance apparente, et n'en pénétreroient pas les motifs, seroient tentés de nous taxer d'incertitude et de vacillation dans notre plan.

La vérité, cette vertu favorite de tout bon historien, me commandera toujours le sacrifice de l'amour propre ; je lui

obéirai impérieusement, quelles que soient les conséquences défavorables que certains esprits puissent en déduire. Je pourrois taire, comme tant d'autres, les inadvertances, les erreurs où je serai tombé; mais j'aime la science avant tout, et je sais d'ailleurs qu'un rayon de lumière perceroit tôt ou tard cette feinte obscurité, à ma confusion.

Je devois ces explications à mes Lecteurs, afin de me rendre digne de leur indulgence, et de prévenir le faux jugement que peuvent faire naître les imperfections inévitables de mon travail.

HISTOIRE

NATURELLE

DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

TROISIÈME GENRE.

SPHÉROME; *sphæroma.*

Nous avons vu dans les aselles deux antennes très-inégales en longueur; un corps alongé et terminé par deux appendices longues, saillantes, cylindriques, composées chacune d'une pièce servant de support à deux autres qui sont alongées et coniques. Nous avons observé que les idotées, rapprochées des aselles sous les rapports des proportions relatives de leur corps et de leurs antennes, en étoient distinguées par le défaut de ces appendices. Les sphéromes, dont le nom est pris de la ressemblance de leur corps avec une boule, une masse ronde, sont plus ramassées et plus convexes que les idotées; elles peuvent se contracter et prendre une forme globuleuse; ce sont les armadilles de cette famille; leurs antennes diffèrent moins entre elles, pour la longueur, que celles des

aselles et des idotées ; elles paroissent comme geminées, et les deux de chaque paire sont insérées l'une sur l'autre. Le dessous du dernier segment du corps, dans ces insectes, est couvert par deux lames foliacées, placées parallèlement et dans un sens longitudinal de deux pièces, dont chacune est bi-articulée. Ce dernier anneau a de chaque côté, dans les sphéromes, de même que dans les cymothoa, une appendice formée d'une petite pièce et de deux autres d'une forme ellipsoïde, étroite au bout. L'ordre naturel nous indique ainsi le rapprochement de ces deux genres; on ne confondra pas les sphéromes avec les cymothoa, si l'on fait attention que ces derniers insectes ont leurs antennes cachées sous une espèce de chaperon formé par la tête avancée et déprimée, et qu'elles sont presque de la même longueur; que le corps des cymothoa est plus ovale; qu'on lui compte cinq anneaux plus étroits et beaucoup plus courts que les autres entre le septième et celui qui termine le corps; tandis qu'il n'y en a qu'un au même endroit dans les sphéromes; enfin les cymothoa ont leurs 2, 3, 4, 5, 6 et 7e anneaux augmentés, de chaque côté, d'une pièce ou petite saillie, formée par le prolongement des bouts de

chaque lame supportant la paire de pattes qui tient à chacun de ces segmens, et ces pattes sont terminées par une griffe fort grande. Tels sont les caractères qui isolent les sphéromes des autres genres de cette famille.

L'auteur qui a fait connoître le plus exactement l'espèce la plus commune, et pour mieux dire la seule qui soit décrite, est Pallas; il l'a rangée avec les cloportes : *oniscus volutator* (Spicil. zoolog.). Fabricius me paroît en faire un cymothoa qu'il nomme *assimilis*, et il y rapporte le cloporte de Linnæus qui a la même dénomination spécifique; mais il est douteux que cet insecte de Linnæus soit un sphérome. La figure de Baster, à laquelle il renvoie, ne me paroît pas lui convenir. Fabricius cite encore pour synonymie l'insecte que Ray désigne ainsi : *asellus marinus*, *vulgari brevior et latior*; mais je vois déjà dans cette phrase, si courte qu'elle soit, un caractère pris de la largeur du corps, comparée avec celle du cloporte ordinaire, qui ne convient pas à la sphérome commune. Ray d'ailleurs dit que le corps a dix anneaux outre la queue; or les sphéromes n'en ont que huit, la queue comprise.

Bosc décrit ainsi la forme des sphéromes :

« Les sphéromes que Bosc a observées vivantes se rapprochent beaucoup plus des cloportes qu'aucun des genres dont il est question ici. Elles en ont complettement la forme et jouissent, aussi bien qu'eux, de la faculté de se mettre en boule lorsqu'elles ont lieu de craindre quelques dangers. Elles sont extrêmement communes sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, où peut-être que, par une recherche plus exacte, on en trouveroit un plus grand nombre d'espèces.

» La tête des sphéromes est parallélogramique; elle est placée dans une excision du premier anneau du corps, et porte de grands yeux réticulés et saillans sur ses angles postérieurs. Les antennes sont courtes; les premières, extérieures, plus courtes, composées de deux articles, dont le dernier est subdivisé en un grand nombre d'autres; les secondes, intérieures, plus grandes, ont trois articles, le dernier également subdivisé.

» Le corps est couvert de huit anneaux presque tous égaux en largeur, recourbés et terminés en pointe émoussée sur les bords.

» La queue est égale en largeur au corps, et en longueur à sa moitié; elle est bombée en dessus, cave en dessous et presque demi-circulaire. Son angle antérieur est excisé

pour donner attache à deux lames mobiles, oblongues, presque entièrement en recouvrement l'une sur l'autre, un peu concaves en sens contraire, et de la longueur de la queue. L'inférieure est ordinairement dentée à son bord extérieur. Sous cette queue sont des branchies extrêmement minces, transparentes, dont Bosc n'a pu compter le nombre ni apprécier la forme.

» Les pattes sont au nombre de sept de chaque côté, toutes onguiculées, toutes fort courtes; mais les premières plus que les autres.

» On a vu, à l'article des genres *aselle* et *idotée*, que les espèces qui les composent ont les branchies renfermées dans des boîtes à deux battans; ici elles sont toujours visibles : cependant il paroît que les lames latérales inférieures peuvent, par leur rapprochement, en couvrir momentanément une partie; mais, si les spheromes sont moins favorisées, sous ce rapport que les genres précites, elles peuvent mieux qu'eux garantir leurs branchies, en se mettant en boule, operation qu'elles executent, comme on l'a déjà dit, au moindre danger, et dont les suites sont telles, que l'épingle dont Bosc

les perçoit, pour les conserver, n'étoit pas capable de les engager à se developper. »

Cet habile naturaliste donne, comme on vient de le voir, le nom de *branchies* à ces feuillets membraneux qui sont situés à l'extrémité postérieure et inférieure du corps, de même que dans les aselles, les idotées et les cloportes; mais il me semble douteux que ces parties fassent les fonctions de ces organes respiratoires. On observe de semblables feuillets dans les cloportes, et ces pièces ne sont point pour eux des branchies; car ces animaux, plongés dans l'eau, y meurent dans peu de tems; leurs figures n'est pas la même non plus dans les deux sexes.

Les côtes rocailleuses sont le séjour ordinaire des sphéromes. « On ne lève guère de pierres, dit Bosc, pendant l'eté, dans les enfoncemens où la basse marée a laissé un peu d'eau, sans en rencontrer plusieurs. »

A l'exemple de ce naturaliste, je réunirai les cymothoa *assimilis* et *serrata* de Fabricius (1) en une seule espèce que je nommerai

(1) *Cymothoa serrata*. Fab. Syst. entom. system. tom. II, p. 510, n° 25. — *Cymothoa assimilis*. Tom. et pars *id.* n° 24.

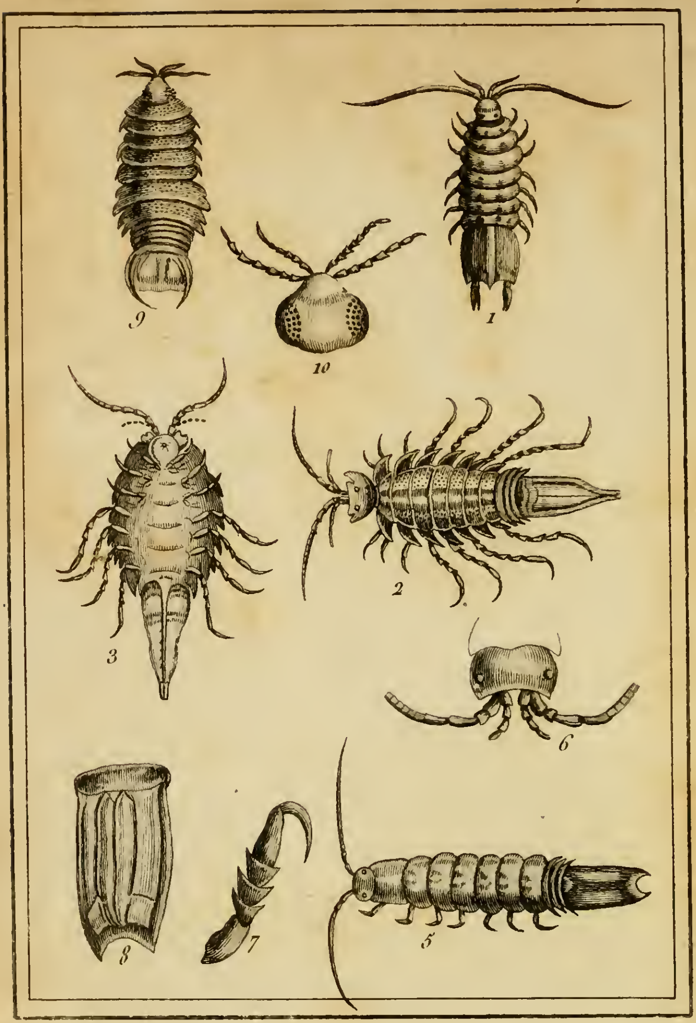
aussi

aussi cendrée, *cinerea.* Cet insecte est cendré ou plombé, quelquefois blanchâtre, et n'a guère que quatre lignes de longueur. Pallas en a donné une description étendue, accompagnée d'une figure. *Oniscus globator* (Spic. zool. fasc. 9, p. 70, tab. 4, fig. 18.). On trouve cette asellote sur les bords de la mer, dans toute l'Europe.

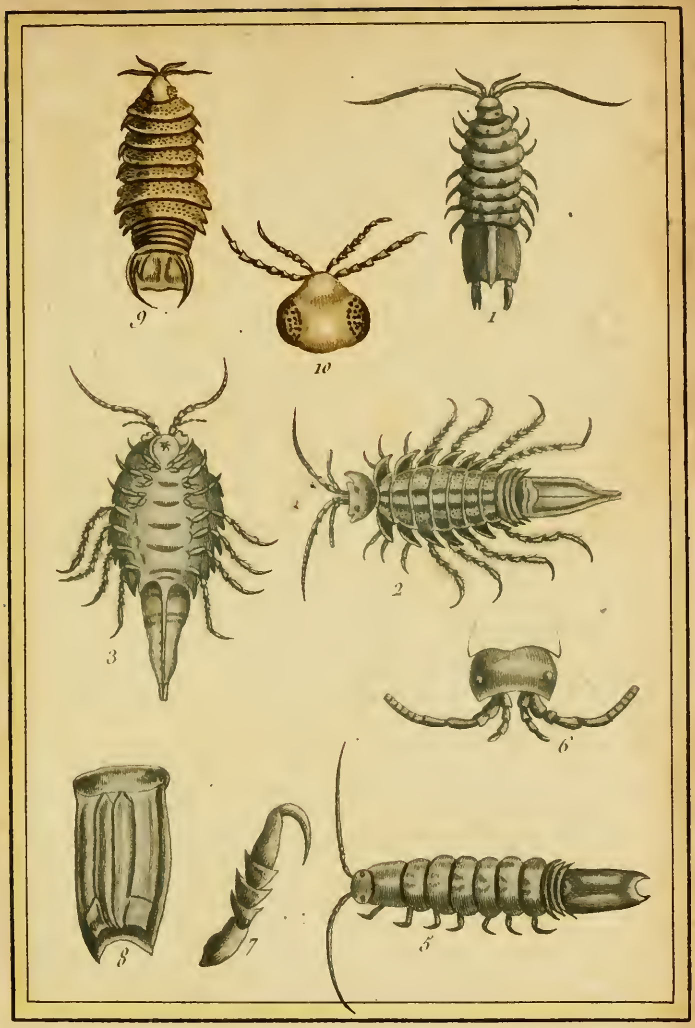
QUATRIÈME GENRE.

Cymothoa ; *cymothoa*.

Linnæus plaça les espèces de ce genre qu'il connut dans celui des cloportes, *oniscus*. Le célèbre historien des insectes des environs de Paris, en créant le genre d'aselle, nous montra le premier qu'il ne falloit pas associer aux cloportes ordinaires des insectes, voisins quant aux formes générales, mais vivant constamment dans l'eau. De Géer, Olivier suivirent cette marche. Fabricius, à leur exemple, renferma tous les cloportes aquatiques dans un genre qu'il nomma *cymothoa*, et qui n'étoit au fond que celui d'Olivier (Encyclop. méthod.), transformé sous une autre dénomination. S'apercevant que cette coupe avoit encore trop d'extension, il en a resserré les limites dans le supplément de son Entomologie systématique, en formant, à ses dépens, le genre idotée que nous venons d'exposer. L'affinité qu'ont les sphéromes avec les cymothoa nous a contraints de présenter le parallèle de leurs caractères, et de les mettre



1. ASELLE *ordinaire, grossie* - 2. IDOTÉE *entomon en dessus.*
3. *La même en dessous.* - 5. IDOTÉE *marine* - 6. *Sa tête grossie.*
7. *une de ses pattes grossie.* - 8. *Sa queue vue en dessous, grossie.*
9. CYMOTHOA *asile, grossie.* - 10. *Sa tête grossie.*



1. ASELLE *ordinaire, grossie* - 2. IDOTÉE *entomon en dessus.*
3. *La même en dessous.* - 5. IDOTÉE *marine* - 6. *Sa tête grossie.*
7. *une de ses pattes grossie.* - 8. *Sa queue vue en dessous, grossie.*
9. CYMOTHOA *asile, grossie.* - 10. *Sa tête grossie.*

en opposition avec ceux des autres genres des asellotes. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet.

Aristote a eu connoissance des cymothoa: « Les poissons sont attaqués de poux dans la mer; mais ceux-ci ne viennent pas du poisson même : c'est la bourbe qui les produit. Ils ressemblent pour la forme aux cloportes, à l'exception qu'ils ont une queue large. Les poux qui habitent la mer sont tous d'un même genre : il s'en forme partout, mais particulièrement autour des endroits creux ». (Hist. des anim. trad. de Com., tom. I, pag. 511.) Rondelet avoit remarqué ce passage d'Aristote, et en avoit fait l'application à l'espèce de cymothoa la plus commune dans nos mers, celle dont parle probablement l'historien grec : « Le pou de mer, suivant le naturaliste français, est de la grosseur d'une grosse fève, de la largeur d'un fouille-merde. Son corps est fait de tables comme la queue de la langouste ou d'une squille. Il a, devant les yeux, des cornes courtes, et de côté et d'autre plusieurs pieds courbes, pointus au bout. Il tient si fort contre les poissons qu'on ne l'en pourroit arracher; il suce comme la sang-sue, ne se retirant point qu'il n'ait

rendu le poisson maigre et tout sec ». (Hist. des poiss. liv. 18, chap. 26.)

Bosc en a observé une espèce dans les mers de l'Amérique septentrionale, et l'a décrite sur le vivant : « La tête, dit-il, est plate, presque ronde, fort large, unie, avec deux grands yeux verdâtres sur sa partie supérieure et latérale. En dessous elle a deux paires d'antennes postérieures placées avant les yeux, et une trompe rétractile, accompagnée de deux antennes au milieu. Les antennes sont de chaque côté placées l'une devant l'autre, et composées d'environ cinq articles, dont le premier est très-gros, et les autres vont en diminuant jusqu'à la pointe; ils sont d'une nature plutôt cartilagineuse que crustacée. La trompe, ainsi que les antennules, sont également cartilagineuses, et ne peuvent se bien voir que sur le vivant. Le corps est très-bombé, composé de sept anneaux, dont le premier est le plus long et le moins large, et les deux derniers les plus étroits. Ils sont presque unis, et terminés obtusément sur leurs bords. En dessous il y a quatorze pattes très-courtes, égales, et attachées de chaque côté, positivement sur le bord des anneaux; chacune est composée d'une cuisse épaisse et courbée

en *S*, d'une jambe plus mince, mais qui lui est presque égale en longueur, et qui a à sa base une ou deux articulations peu visibles; enfin d'un ongle très-crochu, très-aigu, presque aussi long que la jambe. La queue est composée de deux parties : la première, formée par cinq anneaux plus étroits, et moins larges que ceux du corps, par lesquels ils sont en partie recouverts; la dernière, formée par une écaille un peu convexe, parallélogramique, plus large que le corps, et aussi longue que la somme des anneaux de la queue : à sa base extérieure est une petite excision qui sert de support à une petite pince, composée d'une articulation et de deux doigts égaux; le tout moins long que la pièce qui lui sert de support. En dessous de la queue il y a deux rangées de branchies, que leur peu d'épaisseur et leur transparence n'ont pas permis de compter.

» La cymothoa sur laquelle cette description a été faite (l'ichtiole), étoit d'un blanc jaunâtre, de sept lignes de long sur deux de large. Elle a été trouvée attachée aux lèvres d'un poisson du genre des perches, auquel elle tenoit avec tant de force, qu'il a fallu employer un couteau pour l'obtenir

sans la briser ». (Hist. des crustac. faisant suite au Buffon de Déterville, tom. II, pag. 209.)

Nous avons examiné soigneusement plusieurs individus, sans que nous ayons pu découvrir la trompe observée par Bosc sur l'espèce qu'il a décrite. L'existence d'un tel organe, nous croyons pouvoir le dire, seroit une anomalie dans cette classe. Je présumerois que les mâchoires forment dans le moment de la succion un avancement qu'il est facile de prendre pour une trompe. Les pattes sont composées de cinq pièces et d'un fort crochet : la première articulation, ou celle qui tient lieu de hanche, est insérée dans la cavité d'une petite pièce qui borde de chaque côté chacun des anneaux pédigères, et l'extrémité par où elle s'emboîte est en forme de tête. Cette articulation est fort longue, appliquée transversalement contre le dessous de l'abdomen, et le reste de la patte se replie en majeure partie sur elle. Pallas dit que les lames inférieures de l'extrémité de l'abdomen sont destinées à porter les œufs, et que les mâles n'en ont point. Suivant lui, la queue est plus alongée dans les individus de ce sexe. On peut voir, dans cet auteur, des descriptions étendues

de deux espèces : la cymothoa asile, et la cymothoa œstre. Nicolson, dans son Histoire naturelle de Saint-Domingue, décrit, à ce qu'il me paroît, la première sous le nom de *pou de Sarde*. (pag. 345).

ESPÈCES.

* Bords latéraux des anneaux n'étant ni courbés en faulx, ni bi-épineux.

1. Cymothoa imbriquée; *cymothoa imbricata*. Fab.

Cuisses postérieures carénées. — Dans la nouvelle Zélande.

2. C. asile; *cymothoa asilus*. Fab.

Oniscus asilus. Lin. — Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, p. 71, tab. 4, fig. 12. — Planc. Conch. minus notæ append. tab. 5, A. B. C.

Corps ovale, rétréci vers la queue; queue en demi-ovale. — Dans les mers d'Europe.

Rem. Le dernier anneau de la queue est plus alongé dans les mâles, de manière qu'il se rapproche de l'ovale, tandis qu'il est presque carré dans la femelle. (Voyez la figure de Plancus.) La cymothoa ichtiole, *cymothoa ichtiola*, de Bosc, pourroit bien être un individu femelle de cette espèce; elle se rapproche aussi beaucoup de la suivante.

3. C. ŒSTRE ; *cymothoa œstrum.* Fab.

Oniscus œstrum. Lin. — Pallas, Spic. zool. fasc. 9, pag. 74, tab. 4, fig. 13.

Corps alongé; dernier anneau de la queue large. — Dans les mers d'Europe.

* * Bords latéraux des anneaux courbés en faulx ou bi-épineux.

4. C. EN FAULX; *cymothoa falcata.* Fab.

Bords latéraux des anneaux bi-épineux. — Dans les mers de la Chine.

5. C. PARADOXE ; *cymoth. paradoxa.* Fab.

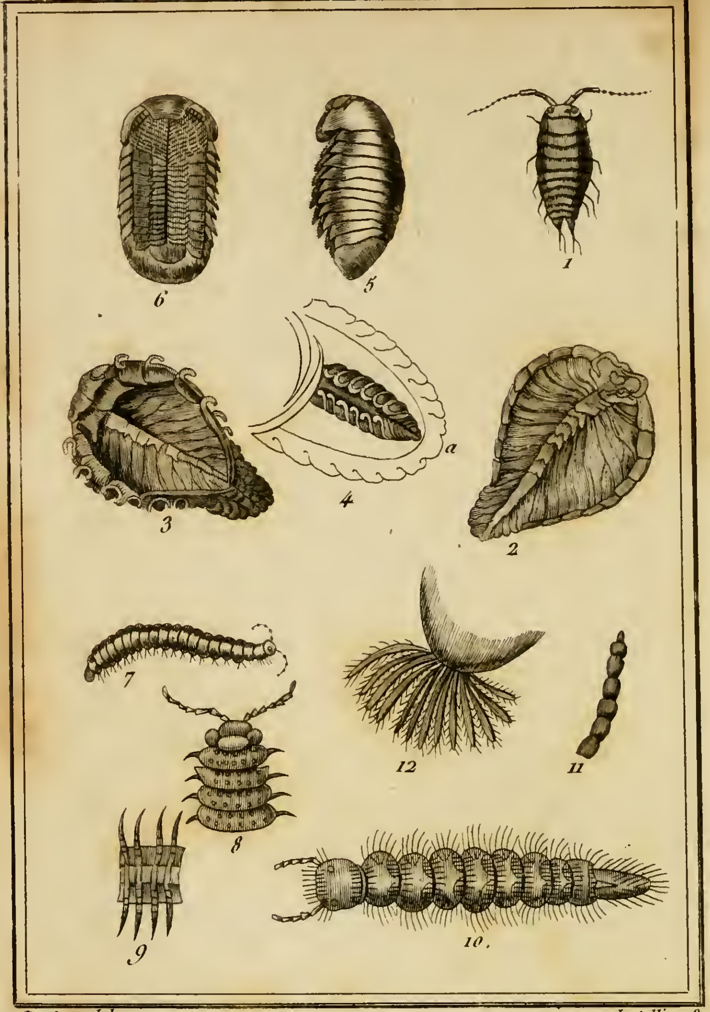
Bords latéraux des anneaux courbés en faulx et terminés en épine. — Dans la mer qui borde la Terre-de-Feu.

FAMILLE SECONDE.

CLOPORTIDES; *cloportides.*

On remarque de grandes analogies entre les insectes de cette famille et ceux de la précédente, soit pour la forme générale du corps, pour le nombre des pattes, soit pour plusieurs de leurs habitudes; mais là nous avons vu distinctement quatre antennes; le plus souvent deux palpes très-sensibles et peu différens de ceux des crevettines; là nous avons encore observé que le dernier segment de l'abdomen différoit beaucoup des autres en grandeur. Ici nous apercevrons bien encore quatre antennes; mais deux d'elles, les intermédiaires, sont si petites, si cachées, que les observateurs les plus exacts ne les avoient pas encore découvertes. Les palpes ou les organes analogues semblent perdre leur forme distinctive ou sont même presque nuls; l'anneau qui est au bout de la queue n'est pas beaucoup plus étendu en surface que le commun de ceux qui composent le corps. Toutes les

asellotes sont aquatiques et vivent en majeure partie sur les poissons. Les cloportides, à l'exception des bopyres, sont vagabondes: quelques-unes sont aquatiques, telles que ces derniers, les ligies; mais les autres passent leur jour hors de cet élément, y périssent même lorsqu'on les y met. Nous composerons cette famille de quatre genres : ligie, cloporte, armadille et bopyre.



De Seve del. Letellier S.

1. LIGIE *Océanique.* - 2. *Bopyre des chevrettes, (femelle) grossi, Vu en dessus.* - 3. *Le même, en dessous.* - 4. *queue de cet insecte Portant le mâle a.* - 5. *et* 6. *Gloméris ovale.* - 7. *Polydême aplati.* - 8. *Anneaux antérieurs du corps grossis, vus en dessus.* - 9. *Deux anneaux Du même, vus en dessous.* - 10. *Pollyxène à pinceau, grossi.* - 11. *Une De ses antennes grossie.* - 12. *Pinceau de sa queue grossi.*



De Seve del. Letellier S.

1. LIGIE Océanique. - 2. Bopyre des chevrettes (femelle) grossi, Vu en dessus. - 3. Le même, en dessous. - 4. queue de cet insecte Portant le mâle a. - 5. et 6. Gloméris ovale. - 7. Polydême aplati - 8. Anneaux antérieurs du corps grossis, vus en dessus. - 9. Deux anneaux Du même, vus en dessous. - 10. Pollyxène à pinceau, grossi. - 11. Une De ses antennes grossie. - 12. Pinceau de sa queue grossi.

CINQUIÈME GENRE.

Ligie; *ligia.*

Telle est la dénomination que Fabricius a donnée à ce genre, très-voisin de celui de cloporte, et avec lequel Linnæus a formé sa principale espèce. Peut être aurions-nous un reproche à faire au célèbre entomologiste de Kiel sur l'emploi de ce nom, puisque Daldorf s'en étoit déjà servi pour désigner un genre de crustacés.

Bosc dit avec beaucoup de raison que les ligies sont voisines des cloportes. Elles en ont en effet les caractères les plus essentiels: la forme du corps, celle de la bouche sont presque les mêmes; mais les antennes des cloportes, des porcellions, des philoscies, des armadilles, n'ont que sept ou huit articles; on en compte treize au moins à la dernière pièce de celles des ligies. Les appendices latérales, ou les pointes saillantes, qui sont à l'extrémité du corps des cloportes et des insectes des genres voisins, ne consistent chacune qu'en une seule pièce bi-articulée : celles des ligies sont formées

d'un article qui sert de tige à deux autres pièces coniques et placées à son extrémité. La forme de ces appendices des ligies est une preuve que ces insectes sont plus près des asellotes que les autres cloportides, et qu'il faut les mettre à la tête de la famille. Enfin, les ligies font leur séjour dans la mer, tandis que les cloportes passent leur vie hors de l'eau.

Le corps des ligies forme un ovale terminé postérieurement par une queue ; il est beaucoup plus large que haut, composé d'une tête ; de sept anneaux principaux occupant la majeure partie du corps, et portant chacun une paire de pattes, et de six anneaux plus petits, qui constituent la queue. Ces anneaux forment des segmens courts, transversaux, un peu arqués, et dont la convexité est en dessus, avec le bord postérieur plus ou moins concave, suivant que ces anneaux sont plus près ou plus éloignés de la queue ; leur concavité regarde cette partie. Le premier de tous a son bord antérieur concave, afin de recevoir la tête ; le dernier anneau a un peu plus de longueur que les autres, et porte à son extrémité deux pièces, avec deux filets au bout de chaque. La tête, vue en dessus, paroît être trans-

versale, et parallélogramique ou elliptique; elle est dans une situation verticale; on y distingue, de chaque côté, deux yeux très-plats, assez grands, assez ronds et à facettes; deux antennes sétacées, paroissant souvent coudées, un peu plus longues que la moitié du corps, de six pièces principales, dont les trois dernières plus longues, et dont celle du bout conique, de treize petits articles au moins; deux autres antennes extrêmement petites, coniques, de deux ou trois articles situés entre les précédentes; une bouche un peu saillante, composée : 1° d'une lèvre supérieure membraneuse, extérieure, petite, semi-circulaire; 2° de deux mandibules fortes, comprimées, dont l'extrémité est un peu creuse, pourvue de cinq dentelures écailleuses, de couleur brune, avec un petit avancement ou rameau, également écailleux, bi-denté au dessous; 3° de trois pièces transversales de chaque côté, placées l'une sur l'autre, dont la première fait un peu le crochet à l'extrémité, et ressemble assez à un palpe; dont la seconde est plus grande, dentelée à la pointe, et doit être appelée mâchoire; dont la troisième ou la plus inférieure sert évidemment d'étui à la précédente; 4° enfin d'une lèvre inférieure,

formée de deux pièces longitudinales, parallèles, membraneuses, échancrées au bord supérieur, avec l'angle latéral et extérieur prolongé triangulairement, dentelé au côté interne, articulé même, et que l'on peut juger être l'analogue d'un palpe labial.

Les pattes sont courtes et semblent partir du milieu de la longueur de l'abdomen, la pièce qui les attache au corps ou la hanche, étant fixée transversalement, et le centre du mouvement principal paroissant s'opérer à l'extrémité intérieure de cette pièce ; à partir de ce point, la patte est ordinairement rejetée sur le côté extérieur. Ces organes sont composés, sans y comprendre la hanche, de cinq articles, dont les premiers à peu près cylindriques ; les deux derniers répondent au tarse et sont plus menus ; le terminal est court, comprimé, avec un crochet écailleux au bout, et une dent au dessous. Ces organes paroissent s'alonger un peu et insensiblement, en allant de la tête à la queue ; le dessous de cette partie du corps est garni longitudinalement d'une double rangée de cinq lames foliacées et disposées graduellement ; c'est là aussi qu'il faut probablement chercher les différences des organes du sexe.

On n'a point recueilli d'observations par-

ticulières sur les mœurs de ces insectes. On sait seulement qu'ils se cachent sous les pierres, les fucus et les corps que la mer roule sur eux-mêmes et rejette. Il est à présumer qu'ils se reproduisent de la même manière que les cloportes. La conformité qui existe entre les mandibules de ces derniers et celles des ligies, nous autorise à penser qu'il y a aussi identité dans la façon de vivre.

ESPÈCES.

* Antennes et appendices caudales presque de la longueur du corps.

1. LIGIE ITALIQUE; *ligia italica.* Fab.

Sur les bords de la Méditerranée, en Italie.

** Antennes et appendices caudales beaucoup plus courtes que le corps.

2. L. OCÉANIQUE; *ligia Oceanica.* Fab.

Oniscus oceanicus. Lin. — Gronov. Zooph. n° 994, tab. 17, fig. 2.

Sur les bords de l'Océan.

Rem. Bosc met avec raison, dans ce genre, le cloporte des hypnes, décrit par le professeur Cuvier (Journ. d'hist. nat. tom. II, p. 21, pl. XXVI, fig. 1.

Oniscus hypnorum. Fab.). Je n'ai point vu cette espèce en nature ; j'ai tout lieu de croire que c'est l'insecte figuré dans le 9e cahier, fig. 24, de la Faune des insectes de Panzer, sous le nom d'*oniscus agilis ;* il en a tous les caractères. Cette ligie s'éloigne évidemment des précédentes par les filets de sa queue qui sont très-courts, et dont la branche interne est sensiblement plus courte.

Cette espèce se trouve en France. Persoon l'a observée en Allemagne, dans le bois pourri.

SIXIÈME

SIXIÈME GENRE.

CLOPORTE; *oniscus.*

En traitant des ligies, nous avons exposé les caractères qui les distinguent des cloportes, et des insectes des divisions que nous avons formées dans ce dernier genre (Voyez le Tableau méthodique des genres du cinquième volume de cette histoire.) Il ne nous reste plus qu'à comparer les cloportes avec les autres genres de la famille. On ne peut se méprendre sur les caractères des bopyres qui n'ont point d'antennes apparentes, dont le corps est très-plat, et dont les pattes ne sont pas propres pour marcher. Les armadilles n'ont pas d'appendices saillantes à l'anus, de même que les porcellions et les philoscies; leur corps se met en boule. Les porcellions n'ont que sept articles à leurs antennes. Celles des philoscies sont à la vérité de huit pièces, comme celles des cloportes proprement dits; mais leur insertion n'est pas cachée par un avancement du bord antérieur de la tête. Nous reviendrons plus bas sur la distinction de ces nouvelles coupures génériques.

Les cloportes ont le corps oblong, convexe en dessus, plat en dessous, pouvant se contracter; la tête distincte; deux yeux composés, et une suite d'anneaux ou de segmens transversaux ; les sept premiers donnent naissance aux sept paires de pattes; les autres, au nombre de six, terminent l'extrémité du corps; les deux premiers sont moins larges, et le dernier est petit, triangulaire; il a de chaque côté deux appendices coniques, bi-articulées, et deux autres rapprochées, en dessous et au milieu. Sous ces derniers anneaux sont de petits feuillets transversaux placés sur deux rangs.

Les cloportes sont, en général, d'assez petits insectes, qui se montrent rarement pendant le jour; ils se tiennent ordinairement dans les endroits humides, sous des pierres, dans les fentes des murailles, dans les caves, et s'enfoncent dans la terre. Ils semblent fuir la lumière et l'ardeur du soleil. Ils marchent lentement, mais quand ils sont poursuivis ils cherchent à se sauver; alors ils marchent assez vîte. Quelques espèces, de même que les armadilles, dès qu'on les touche, roulent leur corps en boule, en rapprochant leur tête de leur queue, de manière qu'on ne leur voit ni les pattes ni les antennes, et ils restent dans

cet état jusqu'à ce qu'ils croyent le danger passé. Ils se nourrissent de différentes matières, attaquent et rongent les fruits de toute espèce tombés sur terre, et mangent aussi les feuilles des plantes. De Géer a vu de petits cloportes en manger un gros de leur espèce, qui étoit renfermé avec eux; ce qui prouve qu'ils sont carnassiers.

Les femelles pondent des œufs qui éclosent, pour ainsi dire, dans leur corps; elles les portent dans une espèce de sac ovale, mince et flexible, placé en dessous de leur corps, et s'étendant depuis la tête jusque vers la cinquième paire de pattes. Lorsque les petits sont entièrement formés, pour leur donner une libre sortie, la mère ouvre le sac ou ovaire, auquel il se fait une fente longitudinale et trois transversales; alors les petits sortent en foule en se pressant les uns sur les autres, et après leur sortie la mère referme son ovaire. Quelques auteurs ont cru que ces insectes étoient vivipares; mais Geoffroi paroît être disposé à les croire ovipares et vivipares, c'est-à-dire, qu'il ne se forme point de petits vivans dans le corps de la mère, mais des œufs, et qu'au lieu de les répandre en dehors, elles les fait passer dans l'espèce de poche membraneuse qu'elle

a sous le corps; que là elle les couve en quelque manière jusqu'à ce que les petits, étant formés, sortent de cette poche : ces petits sont, en naissant, d'un blanc jaunâtre, et ne diffèrent de leur mère qu'en ce qu'ils ont proportionnellement la tête beaucoup plus grande et les antennes plus grosses; ils naissent ordinairement vers la fin de l'été.

Des observations ont fait voir que ces insectes, nouvellement nés, ont deux pattes et un anneau de moins, et qu'ils n'acquièrent toutes les parties qu'après plusieurs mues ; ils n'ont encore que douze pattes après la première qui a lieu au bout de quelques jours.

Ces insectes sont d'un grand usage en médecine. On les donne soit en substance, soit en infusion; on les regarde comme diurétiques et apéritifs; écrasés et appliqués en cataplasmes, ils sont quelquefois salutaires dans l'esquinancie. L'espèce qui se retire dans les fentes des murs, dans les lieux humides et nitreux, est employée de préférence aux cloportes qui vivent dans les champs ou sous l'écorce des arbres, ceux-ci n'étant pas aussi efficaces.

Tous ceux qui ont écrit depuis Linnæus, et jusqu'à l'époque où Cuvier a publié

ses observations générales sur les cloportes (Journal d'hist. naturelle, 1792.), ont laissé le genre de ces insectes à peu près dans le même état où ils l'avoient trouvé. Fabricius, éclairé par ce dernier naturaliste, a séparé des cloportes l'espèce que Linnæus avoit nommée *océanique*, et il en a formé, ainsi que de quelques autres, le genre ligie : sa réforme n'a pas été poussée plus loin. J'ai cru devoir l'étendre, et j'ai créé les genres armadille, gloméris et sphérome. Dans le premier a été compris le cloporte armadille de Linnæus, et dans le second son cloporte pustulé : celui-ci même n'appartient pas à la famille des cloportides, mais à celle des mille-pieds, ainsi que l'avoient déjà remarqué Olivier et Cuvier. J'ai placé le troisième genre, dont le type est l'*oniscus globator*, dans la famille des asellotes.

Cuvier a partagé les oniscus du Pline suédois en deux genres, ceux de cloporte et d'armadille.

Le premier est sous-divisé en trois : la première de ses coupes offre : 1° le cloporte des hypnes, ayant comme quatre antennes; et les appendices latérales de la queue terminées chacune par deux soies, dont l'interne plus longue; 2° le cloporte océanique;

il a deux antennes et les appendices latérales de la queue ont chacune deux soies égales. La seconde coupe est composée; 1° du cloporte des mousses : il est lisse; la pointe terminale de la queue est plus courte que les appendices inférieures, et la dernière pièce des antennes est bi-articulée. La troisième sous-division comprend le cloporte armadille, qui a la queue demi-ronde avec les bords du corselet simples, et le cloporte globuleux, *globator*, qui a la queue du précédent, mais dont les bords du corselet sont doubles. Le professeur Cuvier donne ici quelques détails sur la bouche des cloportes et des ïules. Son genre armadille répond à celui que j'ai nommé *glomeris*. Il en décrit deux espèces.

Le cloporte des hypnes, de cet illustre anatomiste, m'est inconnu. Je pense cependant qu'on peut le rapporter jusqu'à nouvel examen, au genre de *ligies* (voyez ce genre.). J'observerai aussi que la distinction numérique des antennes des cloportes, qu'il a donnée avec tous les naturalistes, n'est pas rigoureusement exacte, ces insectes ayant quatre antennes, dont les deux intermédiaires sont à la vérité très-petites, mais qui n'en existent pas moins, et ont une forme

conique et trois articles. La différence que le même savant a remarquée entre ces organes, dans son cloporte des murs et celui qu'il nomme *asellus*, est vraie. Elle nous paroît même suffisante pour servir de base à l'établissement d'un nouveau genre que j'appellerai *porcellion*, *porcellio*. Nous prendrons pour type de ce genre l'espèce qu'il appelle *aselle*, réservant la dénomination commune de *cloporte* à son cloporte des murs. Nous avons cru mieux reconnoître ce dernier dans l'espèce que j'ai nommée le *cloporte* ordinaire de Geoffroi, de Schæffer, de De Géer, etc.

Le cloporte des mousses du professeur Cuvier s'éloigne des précédens par quelques caractères de formes, mais sur-tout parce que ses antennes ne sont pas insérées sous un petit avancement latéral du bord antérieur de la tête qui se voit dans les autres cloportes. Voyez le genre philoscie.

Terminons cet article par quelques observations sur les organes de la manducation des cloportes, sur leurs appendices et sur leurs valvules caudales.

La lèvre supérieure ne se présente que très-peu, comme un petit rebord arrondi, à la partie antérieure de la tête. Au dessous

d'elle est une pièce membraneuse et transversale, une sorte de seconde lèvre supérieure qui paroît échancrée ou concave au milieu. Les deux mandibules sont grandes et munies au côté interne de plusieurs dents écailleuses, soit à l'extrémité, soit sur un avancement qui est au dessous; et on remarque, en outre, vers le bas du côté interne, d'abord une petite saillie conique, et sous celle-ci un autre avancement conique, plus grand, que l'on prendroit pour un palpe s'il avoit des articulations. Les mâchoires sont membraneuses, alongées, dentelées inégalement au bout, et sont doubles, ou du moins fendues jusqu'à la base, ce qui est presque la même chose; la division ou la mâchoire supérieure est plus petite. Nous avons vu que les mâchoires des ligies étoient aussi formées de deux pièces analogues, et que celle qui est la plus basse étoit reçue dans une troisième, concave et servant de gaîne; à la place de cette dernière partie, on observe, dans les cloportes, de chaque côté de la lèvre inférieure, une petite pièce étroite, linéaire, élevée, obtuse, et faisant un peu le crochet à son extrémité; la lèvre inférieure est essentiellement figurée de même que celle

ligies. Elle consiste en deux pièces plates, membraneuses, presque carrées, verticales, parallèles, et contiguës ; leur bord supérieur offre quelques petits cils en forme de dentelures, et leur angle latéral fait une saillie en forme de dent, mais moins grande que dans les ligies et sans divisions apparentes.

J'ai vu plusieurs fois une liqueur visqueuse, et que l'on pouvoit tirer à quelques lignes de distance, s'échapper de l'extrémité des appendices les plus longues de la queue ; ces appendices sont ainsi des espèces de filières ; elles sont proportionnellement plus longues dans les mâles que dans les femelles.

Il est certain aussi que les valvules qui recouvrent sur deux rangs le dessous de la queue de ces insectes offrent des différences sexuelles. Dans les mâles, celles qui sont le plus près de la naissance de la queue, ou les premières, sont beaucoup plus longues que dans les femelles, et leur extrémité se prolonge en pointe.

ESPÈCE.

1. Cloporte ordinaire; *oniscus asellus*. Lin. Fab.

Geoff. Hist. des insectes, tom. II, pl. xxii, fig. 1; var. A. — Schæff. Elem. entom. pl. xcii. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. xxxv, fig. 1 - 8.

Cette espèce est chagrinée et d'un cendré obscur en dessus, avec des rangées de petites taches jaunâtres, dont une le long du dos, et les deux autres latérales; les bords extérieurs des anneaux sont aussi jaunâtres. Les appendices inférieures et intermédiaires de la queue dépassent la pièce supérieure et terminale du corps.

On trouve, dans l'Appendix qui est à la fin des Voyages dans la Russie et l'Asie septentrionale de Pallas, les descriptions de trois espèces de cloportes. Celle qu'il nomme crénelée, *crenulatus*, est la seule que nous ayons vue. Mon collègue Olivier l'a rapportée de la Perse; elle appartient au genre porcellion.

SEPTIÈME GENRE.

Philoscie ; *philoscie*.

Les insectes de ce genre se tenant sous les mousses, les feuilles tombées dans les lieux ombragés et couverts, je leur ai donné le nom de *philoscie*, en grec, *amateur de l'ombre*. Ils doivent naturellement venir après les ligies, s'en rapprochant par les formes du corps et les habitudes. Les philoscies ont leurs antennes de huit pièces, comme les cloportes ; mais leur insertion est tout à fait découverte, et de plus leur queue est mieux formée, les anneaux qui la composent se rétrécissant brusquement. On les rencontre bien souvent et en grande quantité sur les bords des étangs, dans les lieux humides. On sait que les ligies vivent habituellement dans l'eau.

La seule espèce qui me soit connue est l'*oniscus sylvestris* de Fabricius, le cloporte des mousses de Cuvier. Le dessus du corps de cet insecte est d'un cendré brun ou rougeâtre, parsemé de petits traits et de points

gris ou jaunâtres. Le dessous du corps est blanchâtre ; les pattes ont quelques traits obscurs. Les quatre pointes de la queue sont à peu près de la même longueur.

A. Coquebert a figuré cet insecte dans la première décade de ses Illustrations iconographiques des insectes, pl. VI, n° 12.

HUITIÈME GENRE.

PORCELLION; *porcellio.*

CETTE dénomination ayant été donnée par plusieurs auteurs aux cloportes, je la fais servir à la désignation de cette coupe que j'ai formée dans le genre *oniscus*. Les porcellions ne s'éloignent des cloportes proprement dits, qu'en ce qu'ils ont un article de moins aux antennes; leurs habitudes sont d'ailleurs les mêmes.

ESPECES.

1. PORCELLION RUDE; *porcellio scaber.*

Oniscus asellus. Cuv. — Var. *C* du cloporte ordinaire. Geoff.

Le dessus de son corps est constamment chagriné ou granuleux. La pointe formée par l'extrémité du dernier anneau est presque de la longueur des appendices inférieures et intermediaires de la queue. La couleur de cette espèce varie; on en voit qui sont d'un cendré noirâtre sans taches ou avec

des taches jaunes; d'autres qui sont jaunâtres, avec le dos parsemé de taches d'un cendré noirâtre et de jaunâtres. Le dessous du corps est toujours d'un blanc jaunâtre. — Cette espèce se trouve plus particulièrement sur les murs.

2. P. LISSE; *porcellio lævis.*

Var. *B* du cloporte ordinaire. Geoff.

Le corps est lisse, d'un cendré noirâtre, avec des nuances d'un gris jaunâtre en dessus. Les appendices latérales de la queue sont proportionnellement plus longues que dans l'espèce précédente; les intermédiaires dépassent la pointe du dernier anneau. — On le trouve sous les pierres.

3. P. CRÉNELÉ; *porcellio crenulatus.*

Oniscus crenulatus. Pallas, Voyages en Russie, append. nº 245.

Les trois premiers anneaux du corps ont leur bord postérieur épais et crénelé. — Pallas l'a trouvé sur les collines arides, auprès du lac Inderskoï. Olivier l'a rapporté de la Perse.

NEUVIÈME GENRE.

ARMADILLE; *armadillo.*

CES insectes ont de grands rapports avec les cloportes, les porcellions, par la forme générale de leur corps, par leurs antennes et les organes de la manducation; mais ils en diffèrent sous quelques considérations. Ils se contractent, prennent une forme globuleuse, mettent ainsi à couvert le dessous de leur corps, ne présentent plus qu'une enveloppe assez dure, et s'échappent même en roulant avec facilité. Leurs anneaux sont à cet effet plus convexes que dans les cloportes, et leurs côtés, du moins dans les segmens pédigères, ne sont pas courbés en arrière. Les antennes sont posées dans une cavité assez grande, relevée sur ses bords. Le front consiste en une plaque triangulaire et distincte; l'extrémité postérieure du corps n'a que des appendices très-petites. Les intermédiaires ne paroissent pas. Les deux latérales sont formées chacune d'une petite pièce triangulaire, et remplissent le vuide qui est de chaque côté du dernier anneau, de manière qu'elles

servent ainsi à arrondir cette extrémité postérieure du corps. — Les armadilles se trouvent sous les pierres et ont les mœurs des cloportes.

1. Armadille commun; *armadillo vulgaris.*

Le cloporte armadille. Geoff.

Il est d'un gris de plomb foncé et luisant en dessus, avec le bord des anneaux pâle. — Il est très-commun.

Le cloporte armadille de Linnæus (*oniscus armadillo*), édit. XIIe du *Systema naturæ*, appartient à notre genre glomeris; mais l'insecte qu'il avoit ainsi désigné dans la première édition de cet ouvrage est probablement notre armadille commun, insecte répandu par-tout. Scopoli, trompé par les apparences, a cité ce cloportide, comme synonyme d'une espèce de gloméris, et lui a conservé le même nom. Linnæus ensuite, d'après cet auteur, aura dit que le cloporte armadille avoit plus de quatorze pattes. Il est aisé de voir que les genres *oniscus*, *iulus* et *scolopendra*, n'ont pas été rigoureusement examinés par le Pline suédois.

2. A. mélangé; *armadillo variegatus.*

Oniscus variegatus. Villers.

Il est plus petit que le précédent, noirâtre, mélangé

mélangé de gris roussâtre, avec le bord des anneaux blanchâtre en dessus; le dos a une rangée de taches d'un gris jaunâtre ou roussâtre. — Il se trouve dans les parties méridionales de la France.

3. A. TACHETÉ; *armadillo maculatus.*

Oniscus maculatus. Fab.

Il est une fois plus grand que l'armadille commun, de couleur plombée, avec sept rangées longitudinales de points blancs, dont la plus reculée de chaque côté est marginale. — Il se trouve en Italie, dans le midi de la France.

Le cloporte gentil, *pulchellus*, de Panzer, (Faune des insect. de l'Allem.) Fasc. 9e, fig. 21, approche beaucoup de cette espèce.

Le cloporte voûté de De Géer se roule en boule de même que les armadilles; mais ses caractères ne semblent pas s'éloigner de ceux des cloportes. Cette espèce est peut-être l'*oniscus saxatilis* de Cuvier.

DIXIÈME GENRE.

Bopyre; *bopyrus.*

Parmi les dénominations données par les anciens à des poissons qui nous seront toujours inconnus, faute de notes indicatives, se trouve celle de *bogpyre*. Nous la consacrerons, en adoucissant sa prononciation par le retranchement d'une lettre, à un genre de crustacés que nous croyons avec fondement devoir établir. Les pêcheurs des côtes de l'Océan attribuent la naissance des soles (*pleuronectes sola*, Lin.), aux chevrettes ou salicoques (*palæmon squilla*, Fab.). Fougeroux de Bondaroy, voulant rechercher les causes d'un tel préjugé, se fit apporter de ces chevrettes que l'on croyoit être sur le point de donner naissance à de prétendues jeunes soles. Cet académicien vit que ces crustacés avoient une partie d'un des côtés du têt, qui recouvre leur corselet, renflée en forme de loupe. Il aperçut bientôt, en soulevant cette tumeur, un petit animal, ayant en effet la forme d'une sole, mais bien différent de ce poisson par ses caractères. Il le

décrivit et le figura dans les Mémoires de l'académie des sciences, 1772, pag. 29, pl. 1; mais cette description est trop incomplette pour satisfaire le naturaliste. Il falloit examiner de nouveau ce crustacé parasite, afin de remplir la lacune qu'avoit laissée dans son histoire celui qui l'avoit ébauchée. Fabricius, le seul auteur qui ait parlé de ce crustacé après Fougeroux, ne l'a vu qu'imparfaitement; il en a fait un monocle (*M. crangorum*, Suppl. entomol. syst.). Comme l'on porte aux marchés de Paris une grande quantité de salicoques, j'ai pensé que j'y trouverois quelques individus propres à me fournir les mêmes observations que ceux sur lesquels Fougeroux avoit fait ses recherches. Mon attente n'a pas été trompée, et j'ai trouvé chez les marchands de comestibles du Palais-Royal, presque en tout tems, de ces crevettes ayant l'excroissance dont nous avons parlé. Il ne m'a pas été nécessaire d'avoir recours à un examen très-détaillé pour reconnoître que le petit animal parasite, caché dans cette loupe, étoit de la famille des asellotes. Il a sept paires de pattes, avec de petites lames foliacées sous l'espèce de queue qui termine son corps, caractères que l'on chercheroit en vain sur

des insectes d'une autre famille. Une espèce d'oscane vit aussi sur la chevrette, mais outre que cet animal parasite est un mollusque, il adhère simplement au corps de la chevrette, et ne se cache point sous l'enveloppe calcaire de son corselet.

Le bopyre des chevrettes a environ quatre lignes et demie de long et trois de large, mesuré dans ses plus grands diamètres. La coupe du corps est ovée, ou ovale rétréci et terminé insensiblement en pointe à son extrémité postérieure : un des côtés est plus grand et plus arqué que l'autre, de sorte que la pointe ne répond pas à la ligne du milieu du corps. L'animal est d'une consistance demi-coriace, jaunâtre pâle, fort plat, avec des plis transversaux que produisent les segmens, distingués les uns des autres, quoique foîblement, par les saillies de leurs bords. Le contour du corps présente, jusques au commencement de la pointe terminale ou de la queue, sept anneaux de chaque côté, séparés par de très-courtes incisions et un segment plus large, plus droit, qui répond à la tête. Ces segmens, ou plutôt ces crénelures, ont leur bord extérieur ou latéral droit, et sont tellement contigus que le contour du corps ne paroît pas interrompu ;

le premier segment, celui qui vient immédiatement après la tête, est plus court que les suivans.

Si on examine la surface inférieure du corps, on voit que ses segmens sont de chaque côté une petite pièce articulée, roulée sur elle-même, une véritable patte, quoique la petitesse et la position de ces organes les rendent inutiles au mouvement; on observe en outre que le contour du corps, jusqu'à la queue, est augmenté d'un rebord, formé par de petits feuillets membraneux, élevés, dirigés dans le sens de la longueur du corps, et dont les extrémités contiguës et opposées sont en recouvrement; ces feuillets sont au nombre de quatre de chaque côté; les deux derniers, ou ceux qui sont près de la queue, sont très-prolongés, et ce prolongement étroit, en forme de lanière, est cilié le long du bord inférieur. Ces appendices prennent naissance immédiatement après les pattes, et leur usage paroît être de garantir extérieurement les œufs; car le dessous du corps fait l'effet d'une corbeille relativement aux germes de la postérité de l'insecte; les bords de ces feuillets sont noirâtres.

Le segment antérieur, ou celui qui répond à la tête, a en dessous deux pièces

membraneuses, noirâtres, qui paroissent être encore deux feuillets, tenant lieu de lèvre supérieure et augmentés encore chacun, en devant, d'une autre pièce membraneuse, dont le bord est droit et a un avancement en corne à l'angle extérieur et latéral. Si nous soulevons cette espèce de lèvre supérieure, nous découvrirons sous chaque feuillet une pièce membraneuse presque carrée, et tout à fait en dessous un troisième feuillet figuré presque comme ceux du premier rang, et qui répondent à la lèvre supérieure.

Les yeux et les antennes sont presque nuls; on n'en voit que de très-foibles vestiges.

La queue, ou l'extrémité postérieure et rétrécie du corps, est courte et arrondie au bout; elle a de chaque côté cinq crénelures répondant à autant d'anneaux, outre le segment terminal qui est large, étant peu échancré au milieu.

Le dessous de cette queue est garni, de chaque côté, de cinq petites pièces ou feuillets transversaux, membraneux, jaunâtres, et qui sont les analogues des appendices que l'on voit en cette partie du corps, dans les espèces de cette famille, les cloportes principalement.

Toute la surface inférieure du corps, jusques ou par delà la hauteur des bords latéraux, est couverte d'une quantité innombrable d'œufs, extrêmement petits, noirs et semblables à de la poussière très-fine; si on enlève ces œufs, on découvre, dans presque tous les individus, un animal dont la forme essentielle est la même que celle du bopyre, mais qui est proportionnellement plus alongé, très-petit, ayant au plus une demi-ligne de long, placé vers l'origine de la queue. Il y a lieu de présumer que ce petit animal, malgré cette énorme disparité de grandeur, est l'individu mâle.

Cette espèce de bopyre sera pour moi le bopyre des chevrettes, *bopyrus squillarum*. Comme on ne le trouve pas sur les crustacés que composent le genre crangon de Fabricius, je ne crois pas devoir conserver le nom spécifique que cet auteur lui a donné, *monoculus crangorum*.

SOUS-CLASSE SECONDE.

Mille-pieds; *myriapoda.*

L'ordre naturel semble nous commander de mettre à la tête des insectes aptères ne subissant pas de métamorphoses, et n'ayant que deux antennes, ceux qui, dans les naturalistes, forment les genres ïule et scolopendre. Que l'on compare les ïules qui se mettent en boule, ou mes gloméris avec les armadilles, et l'on sera frappé de l'identité des rapports. Cette affinité est d'autant plus marquée que l'on n'aperçoit point, du moins d'une manière très-sensible, dans les ïules des auteurs, des ouvertures extérieures conduisant l'air dans les trachées, ou des stigmates, comme dans la famille des cloportides. Quelques-uns de ces insectes passent leur vie dans l'eau (*julus ovatus*); la forme générale de leur corps, celle sur-tout de leurs pattes qui sont également composées de pièces, diminuant insensiblement de grosseur, terminées par un article conique, n'offrant point, comme dans les insectes aptères des sous-classes suivantes,

une cuisse et une jambe distinctes, deux petits crochets au bout du tarse, présentent encore des traits de ressemblance. Les ïules et les scolopendres constituent donc d'une manière évidente un groupe très-rapproché de celui dont nous venons d'exposer les caractères. Les scolopendres sont certainement liées avec les ïules, par le moyen de l'insecte que Linnæus nomme *scolopendra coleoptrata*, et qui est le type du genre scutigère du professeur Lamarck. Nous avons ainsi parcouru, en suivant une marche naturelle, la série des crustacés et celle des insectes qui ont avec eux la plus grande affinité d'organisation. Les stigmates sont très-apparens dans les scolopendres. Nous touchons donc maintenant, d'une manière évidente, à un autre ordre d'animaux : les arachnides du professeur Lamarck. Si l'anatomie nous avoit éclairés sur l'organisation de plusieurs de ces animaux, notre méthode auroit une base fixe; mais elle n'a encore rien dit, et au défaut de ses lumières, nous sommes obligés de nous conduire d'après des renseignemens qui souvent peuvent être trompeurs, n'étant fondés que sur des caractères de forme.

Les mille-pieds, ainsi nommés de la grande

quantité de pattes qu'ont ces insectes, ont leur corps formé d'un grand nombre d'anneaux plus ou moins crustacés ou coriaces, portant chacun, et presque tous, une ou deux paires de pattes. Leur tête est toujours distincte, pourvue de deux yeux à facettes ou formés de petits grains rassemblés; de deux antennes fort courtes, un peu plus grosses vers l'extrémité, et de peu d'articles dans les uns, assez longues, sétacées, et d'un grand nombre de petits articles dans les autres. La bouche offre toujours deux mandibules et une lèvre inférieure; mais les mâchoires ne sont pas distinctes dans tous. Elles sont ou nulles ou soudées avec la lèvre inférieure, dans les ïules de Linnæus. On ne voit point au corps des mille-pieds ces divisions particulières appelées *corselet* et *abdomen*. Ces insectes sont formés d'une suite nombreuse d'articulations égales, et leur corps, par ce moyen, a souvent une forme serpentine. Seulement dans les ïules le premier segment, celui qui vient immédiatement après la tête, diffère un peu des autres, et est moins un anneau qu'une petite plaque; il ne porte pas de pattes. Ces organes de mouvement sont très-nombreux, puisque plusieurs de ces insectes en ont d'une à deux

centaines; mais aussi sont-ils ordinairement fort courts, de manière que l'insecte paroît glisser lentement sur les corps où il marche.

Les mille-pieds ont en naissant la forme générale qu'ils doivent avoir le reste de leur vie; à parler cependant d'une manière rigoureuse, l'on ne peut pas dire qu'ils ne subissent pas de métamorphoses; car De Géer a observé que le nombre de leurs anneaux et de leurs pattes se développoit peu à peu dans les premiers tems de leur vie; or ce changement peut être considéré comme une métamorphose réelle; celles des insectes ne sont aussi que les développemens successifs des pattes pour les uns, des ailes et des pattes pour les autres. Ces organes existent dès la naissance de l'animal et ne paroissent qu'après certaines mues; or, que ce soit des anneaux, des pattes, des ailes, qu'importe? Il n'en est pas moins vrai qu'il s'opère une mutation dans la manière d'être de l'insecte; voilà donc une métamorphose. Les orthoptères, la plupart des hémiptères naissent presque aussi tels qu'ils seront un jour; et si l'on veut être conséquent, il faut placer ces ordres d'insectes immédiatement après les arachnides, puisque sous les rapports des métamorphoses, ils sont plus près des

arachnides que les coléoptères, les hyménoptères, etc.

Les habitudes des mille-pieds sont très-rapprochées de celles des cloportides. Ces insectes paroissent en général fuir le grand jour et se tiennent cachés sous les pierres, les écorces d'arbres, et dans les matières végétales qui ont éprouvé une altération sensible. Les uns rongent ces substances végétales ramollies par un effet de leur décomposition; les autres, tels que les scolopendres, sont carnassiers, leur bouche étant armée de deux crochets qui saisissent la proie dont elles veulent faire leur pâture, et lui donnent la mort en distillant dans la plaie qu'ils font une liqueur venimeuse; les araignées ont reçu de la Nature des armes à peu près semblables. Les mille-pieds ne sauroient d'ailleurs nous inspirer de l'intérêt, si on les envisage du côté de l'industrie. Les femelles se contentent de cacher leurs œufs dans les retraites où ces germes de leur postérité peuvent être garantis des dangers qui les menacent.

Nous partageons cette sous-classe en deux ordres, les chilognathes et les syngnathes. Le premier comprend les ïules de Linnæus, et le second ses scolopendres.

ORDRE PREMIER.

CHILOGNATHES; *chilognatha.*

L'ORGANISATION de la bouche présente ici ce caractère particulier : que les mâchoires sont nulles ou soudées avec la lèvre inférieure; c'est de là que dérive le nom de cet ordre; il est composé de deux mots grecs, lèvre, mâchoires. On ne voit ainsi au dessous des mandibules qu'une pièce transversale, fermant la bouche, assez compliquée, et dont on prendra mieux connoissance par la figure que nous en avons donnée dans le second volume de cette histoire, que par une description. Les palpes n'existent pas, ou sont remplacés par de petites appendices en forme de tubercules, que l'on voit au bord supérieur de la lèvre inférieure. Les segmens du corps conservent encore ici une consistance presque calcaire; ou du moins la matière qui les compose se rapproche plus de celle du têt des crustacés que de celle de l'enveloppe des insectes des sous-classes suivantes. Ces segmens forment un tout entier sans interruption, ce qui distingue les chilognathes des insectes de l'ordre qui succède, où les anneaux sont formés de deux

plaques, l'une supérieure, l'autre inférieure, réunies de chaque côté par une membrane.

Les antennes, dans tous les chilognathes, sont fort courtes, de sept articles, et un peu renflées ou en massue à leur extrémité; leurs pattes sont toujours attachées en général par deux paires à chaque anneau; autres caractères qui peuvent, dans le plus grand nombre des circonstances, aider encore à ne pas confondre ces insectes avec ceux de l'ordre des syngnathes.

Les chilognathes nous présentent quatre divisions très-naturelles; 1° on en voit qui ressemblent, au premier coup-d'œil, aux armadilles, par leur forme peu alongée, convexe en dessus, plate ou concave en dessous, et par leur faculté de se mettre en boule : ce sont nos gloméris; 2° il y en a qui ont une forme très-alongée, cylindrique, ou l'air de petits serpens : nous les nommerons *ïule*; 3° on en trouve qui ont bien une forme alongée et étroite comme les précédens, mais dont les anneaux ont presque une forme cubique : leur anus n'a point d'appendices, voilà les polydèmes; une quatrième coupe enfin nous montrera des chilognathes alongés, déprimés, mais très-mous, et ayant des appendices en forme de pinceau à l'anus; ce sont mes pollyxènes.

PREMIER GENRE.

GLOMÉRIS; *glomeris.*

Le mot de *gloméris* signifie peloton. Les insectes auxquels je l'applique contractent en effet leur corps en rapprochant les deux extrémités l'une de l'autre en dessous, pour prendre la forme d'une boule; cette habitude tient aux mêmes causes que celle des armadilles; les gloméris garantissent par ce moyen, à l'approche du danger, les parties foibles de leur corps et deviennent propres, dans ces états de contraction, à rouler promptement sur les surfaces où ils se trouvent.

Les gloméris ressemblent aussi beaucoup aux armadilles sous les rapports de forme; mais ils s'en éloignent par l'organisation de la bouche, par leurs antennes, le nombre de leurs pattes, qui est au delà de quatorze, la présence d'une petite plaque située immédiatement après la tête, et enfin par le defaut d'une queue formée de plusieurs anneaux differens des autres.

Nous devons la formation de ce genre qu'on avoit confondu avec les iules, au

professeur Cuvier, qui l'avoit nommé *armadille* (Journ. d'hist. natur. tome II, pag. 27). Cet illustre anatomiste nous a lui-même tracé la série que nous avons suivie. « Nous sommes, dit-il, descendus par dégrés des écrevisses aux squilles, de celles-ci aux aselles, puis aux cloportes, aux armadilles et aux ïules. Tous ces genres doivent se rapporter à une seule classe naturelle ».

Le nombre des pattes varie dans les gloméris depuis trente-deux jusqu'à quarante-quatre.

Les ïules à corps ovale d'Olivier (Encyclopédie méthodique) répondent à nos gloméris. Il décrit les espèces suivantes.

ESPÈCES.

1. Gloméris ovale; *glomeris ovalis.*

Julus ovatus. Lin. Fab. — *Oniscus*, n° 995. Gron. Zooph. tab. 17, fig. 4 et 5. — Marcgrav. Brasil. lib. 4, cap. 8, p. 155.

Ses pattes sont au nombre de vingt paires. Le corps est d'un jaune obscur, de douze anneaux, et long d'environ un pouce. — Il se trouve dans l'Océan, en Europe, et peut-être en Amérique.

2.

2. G. TESTACÉ; *glomeris testaceus.*

Iule testacé. Encycl. méthod.

Les pattes sont au nombre de vingt-deux paires, verdâtres; le corps est long d'environ un pouce et demi, testacé-pâle dans l'animal mort. — Il se trouve à Madagascar, dans les lieux ombragés et humides.

3. G. PLOMBÉ; *glomeris plumbeus.*

Iule plombé. Encycl. méthod.

Ses pattes sont au nombre de dix-sept paires; tout le corps est d'une couleur plombée claire, avec le bord des anneaux et l'extrémité postérieure plus pâles. — On le trouve au midi de la France, dans les lieux couverts et humides.

4. G. PUSTULÉ; *glomeris pustulatus.*

Iule pustulé. Encycl. méth. — *Oniscus pustulatus.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fas. 9, fig. 22.

Il a seize paires de pattes, suivant Cuvier; dix-sept, suivant d'autres. Le corps est noir, avec quatre points rouges sur chaque anneau. L'individu décrit par Fabricius n'en avoit que deux sur le second et suivans. — Il habite le midi de la France, de l'Allemagne, et les contrées chaudes de l'Europe.

5. G. MARGINÉ; *glomeris marginatus.*

Iule marginé. Encycl. méthod.

Il ressemble au précédent par le nombre de pattes. Il est noir, avec le bord postérieur latéral des anneaux rouge. — Il se trouve aux environs de Fréjus, sous les pierres.

6. G. BORDÉ; *glomeris limbatus.*

Iule bordé. Encyclop. méthod. — *Oniscus zonatus.* Panz. Faun. ins. germ. fasc. 9, fig. 23.

Son corps est d'un noir plombé, avec le bord des anneaux légèrement blanchâtre. — Il se trouve aux environs de Paris, sur le bord des eaux.

7. G. MARBRÉ; *glomeris marmoratus.*

Iule marbré. Encycl. méth.

Son corps est d'un noir plombé, mélangé de jaune. — Il se trouve aux environs de Paris, sous les pierres, dans les lieux frais.

DEUXIÈME GENRE.

IULE; *julus.*

On distinguera ces insectes de ceux des autres genres de cet ordre, à leur forme longue, cylindrique, serpentiforme. Leur corps est composé d'une suite considérable d'anneaux courts, d'une substance dure, un peu calcaire et généralement unie. La quantité de ces anneaux varie suivant les espèces, ou même suivant les sexes : à l'exception de quelques-uns des extrêmes, ils sont égaux et portent chacun en dessous deux paires de pattes. La tête des ïules est de la largeur du corps, plate en dessous, convexe et arrondie en dessus postérieurement, un peu plus étroite et presque carrée ensuite, à prendre des yeux. Le bord antérieur, ou la partie qui répond à la lèvre supérieure, est échancré au milieu. Les yeux se perdent dans la surface de la tête; ils sont ovales, plans, et formés de petits grains de figure irrégulièrement hexagonale. Tout près de leur côté interne sont insérées les deux antennes, qui ne sont guère plus

longues que la tête, assez grosses, de sept articles, dont le premier très-court, les quatre suivans presque coniques ou cylindriques, et amincis insensiblement à leur base; le cinquième et sixième un peu plus gros, coniques; on aperçoit au bout de celui-ci l'extrémité pointue du septième qui est fort petit.

La bouche consiste en deux fortes mandibules et en une pièce assez grande, crustacée, couvrant transversalement le dessous de la tête, et pouvant être appelée *lèvre inférieure*.

Les mandibules ont des rapports avec celles des cloportes et une structure toute particulière, dont on ne trouve plus d'exemple dès qu'on est sorti de cette sous-classe. Elles sont composées d'une tige écailleuse à l'extrémité de laquelle est un article également écailleux, et surmonté d'une pièce où sont implantées transversalement de petites parties cornées, tranchantes, qui sont autant de dents. Le dos de chaque mandibule est en outre emboîté dans une espèce de capsule écailleuse, grande, articulée à sa base, anguleuse et comme formée de deux plans échancrés à leur extrémité.

La lèvre inférieure est divisée par plusieurs sutures ou lignes enfoncées; on voit au milieu de sa base une pièce dont les bords sont anguleux, et au dessus de laquelle s'élèvent parallèlement deux pièces étroites, en carré long, contiguës à leur bord interne, et dont l'extrémité est obtuse et rebordée. Ces parties peuvent être prises pour la lèvre inférieure proprement dite. De chaque côté, à partir de la base commune, s'élève, dans le sens des précédentes, une pièce écailleuse de la même figure que les dents du milieu, mais plus grande, élargie et arrondie au côté extérieur et au sommet, et ayant, vers l'angle interne de ce bout, deux petits tubercules répondant aux palpes. La lèvre inférieure ressemble à un feuillet membraneux. Telles sont les observations que m'a fourni l'examen de cette pièce considérée dans un ïule exotique. J'ai aperçu quelques légéres différences à la lèvre inférieure de l'ïule commun, le terrestre. Les deux pièces latérales et extérieures, les représentations des mâchoires sont dilatées à leur base et en dedans. Ces dilatations se touchent, et au dessus d'elles sont les deux pièces du milieu, avec une

petite partie triangulaire, dans leur entre-deux, à leur base.

Les deux premiers anneaux du corps ne forment évidemment pas le cercle entier; ils sont ouverts inférieurement; aussi les deux premières paires de pattes ont-elles un support membraneux et particulier, qui remplit l'intervalle laissé par les anneaux. La première paire de pattes, la seconde même, semblent être appliquées sous la bouche. Le premier anneau est sur-tout plus ouvert, en forme de plaque, une fois plus long que chacun des autres; c'est une sorte de corselet; le troisième anneau est encore un peu ouvert et n'a qu'une seule paire de pattes, supportée de même. La gémination des pattes ne commence qu'au cinquième segment : ainsi en supposant que le premier, ou la plaque qui remplace le corselet, n'ait pas de pattes, la première paire de ces organes du mouvement répondra au second, la troisième au quatrième, et les quatrième et cinquième paires au cinquième. Cette gémination continuera ensuite, sans interruption, dans les femelles; mais les mâles n'ont qu'une seule paire au septième segment, les organes sexuels situés en cette partie occupant la place de la seconde paire.

La détermination des espèces d'iules ayant été fondée sur la quantité numérique des pattes, il doit y avoir eu de l'erreur dans les caractères spécifiques; car tous les auteurs ont généralement cru que chaque anneau avoit deux paires de pattes. Les deux derniers en sont absolument privés; le pénultième s'avance en pointe au milieu de son bord postérieur, et reçoit en partie le dernier segment, formé de deux valves, arrondies au côté interne, appliquées l'une contre l'autre, et qui s'ouvrent pour laisser passer les excrémens et les œufs.

Les pattes sont fort petites et disposées sur deux séries, partant d'une ligne commune qui règne le long du milieu de la longueur inférieure du corps; elles sont arquées en dehors, et composées de six petits articles et d'une pointe conique et cornée.

Mais, quoique ces insectes aient une quantité considérable de pattes, ils marchent néanmoins lentement et semblent glisser sur la terre. Ils font agir leurs pattes l'une après l'autre, régulièrement et successivement; chaque rangée forme une espèce d'ondulation. En même tems ils remuent leurs antennes, comme s'ils vouloient reconnoître les corps qui sont devant eux. Dans le repos,

les ïules ont le corps roulé en cercle ou en spirale, la tête étant au milieu; on croiroit que ce sont de petits serpens.

On rencontre ces petits animaux sous les pierres, dans les trous des vieilles souches, sous les écorces des arbres. Ils aiment en général les lieux frais et couverts. J'en connois une espèce, du midi de la France, qui se tient au grand jour, et en grande quantité, dans des terrains calcaires. Ces insectes sont rongeurs; les matières végétales doivent leur fournir leur nourriture habituelle. De Géer a vu cependant un ïule ronger une larve de mouche et la manger en partie.

On aperçoit, de chaque côté du corps, une ligne de points obscurs, enfoncés et au nombre de deux par chaque anneau : ce sont les premières apparences des stigmates.

J'ai ouvert plusieurs femelles, et je leur ai trouvé les ovaires remplis d'un assez grand nombre d'œufs blancs et assez gros.

De Géer a observé que les petits n'avoient en naissant que trois paires de pattes, attachées chacune aux trois premiers anneaux; le nombre de ces anneaux n'est même alors que de sept ou de huit; leurs antennes n'ont que quatre articulations apparentes ; mais dans quatre jours de tems, il leur pousse

quatre autres paires de pattes et quelques anneaux de plus. Les antennes ont acquis deux articles de plus. De Géer n'a pas aperçu de traces de dépouilles auprès de ces insectes; mais il n'est pas probable que ces changemens puissent avoir lieu sans que ces insectes ne muent. Les ïules éprouvent donc une sorte de métamorphose, puisque le nombre de leurs organes du mouvement et de leurs anneaux croît avec l'âge. Ce genre offre peu d'espèces connues. La difficulté de bien compter le nombre de leurs pattes doit influer sur leur détermination.

ESPÈCES.

1. IULE TERRESTRE; *julus terrestris.* Geoff. Fab.

Son corps est cendré, annelé de brun clair; son anus n'a point de pointe saillante. Ce dernier caractère est celui qui fait le mieux distinguer cette espèce de la suivante; car il y a de l'incertitude sur le nombre des pattes; j'en ai compté soixante-quatre paires, dont les six antérieures simples ou point géminées, dans un individu femelle; soixante-quatorze paires et dont les six antérieures simples,

dans un individu plus âgé. Un autre individu, mais d'un sexe différent, m'a offert soixante-huit paires environ, dont quatre simples. Il paroît toujours constant que cette espèce a près d'un sixième de moins de pattes que la suivante. Elle est commune dans toute l'Europe.

2. I. DES SABLES; *julus sabulosus*. Lin. F.

Schæff. Elem. entom. tab. 73. — Geoff. Insect. tom. II, planche XXII, fig. 5. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXVI, fig. 9-10.

Cette espèce est une fois plus grande que la précédente, d'un brun cendré foncé ou noirâtre, avec le bord postérieur des anneaux plus clair, et deux lignes rapprochées au milieu du dos et dans sa longueur, roussâtres. On voit à son anus une pointe aiguë et très-saillante, formée par l'avancement du milieu du bord postérieur du segment qui précède. Plusieurs auteurs lui donnent deux cent quarante pattes : j'en ai compté environ quatre-vingt-quatre paires. La saillie de l'anus, bien exprimée par la figure de De Géer, m'a forcé de rapporter ici l'espèce qu'il avoit donnée pour la précédente. La figure de Schæffer convient fort bien à cette espèce. Les descriptions que Linnæus a

publiées de celle-ci et de la précédente, si l'on excepte les différences numériques des pattes, ne présentent pas de caractères suffisans pour les distinguer.

3. I. DES ARBRES; *julus arborum.*

Cette espèce, qui se trouve sous les écorces des arbres et qui n'a pas été décrite, est fort petite, d'un brun clair, annelé de brun foncé ou de noirâtre; son anus a une saillie arrondie à son extrémité. Je n'ai pas compté le nombre de ses pattes.

Cette espèce se trouve dans toute la France.

Le midi de la France offre deux autres espèces, semblables pour la couleur à l'iule terrestre, mais beaucoup plus grandes, dont l'une a une saillie à l'anus, et dont l'autre n'en a point. Je n'ai pas encore suffisamment étudié ces espèces pour pouvoir en donner des caractères comparatifs. C'est probablement à une des deux qu'il faut rapporter celle que Fabricius nomme *mélangée*, *varius*, et dont il désigne les traits de la manière suivante : « Soixante-dix-huit paires de pattes; anneaux du corps noirs à leur base, blancs à leur extrémité. » — Elle est de l'Italie.

4. I. BOURREAU; *julus carnifex.* Fab.

Son dernier segment a une pointe saillante; il a la tête, la queue, les pattes et une ligne le long du dos, d'un rouge de sang. Ses pattes sont au nombre de quatre-vingt-quatorze.

5. I. INDIEN; *julus indus.* Lin. Fab.

Son dernier segment a une saillie; le corps est brun, avec cent dix paires de pattes rousses. — Il se trouve aux Indes.

6. I. BRUN; *julus fuscus.* Lin.

Seba, Mus. tom. II, tab. 24, fig. 4, 5.

Cette espèce a cent vingt-quatre paires de pattes, et habite les Indes.

7. I. TRÈS-GRAND; *julus maximus.* Lin. F.

Marcgrave, Brasil. p. 255.

Cette espèce est très-grande, d'un jaune obscur, et a cent trente-quatre paires de pattes. — Elle se trouve en Amérique.

Le ïule épais, *julus crassus*, Lin. Fab. m'est inconnu. Son corps est pâle, avec une pointe au bout postérieur, et quatre-vingts paires de pattes. Il se trouve en Asie.

TROISIÈME GENRE.

POLYDÊME; *polydesmus.*

CE genre, formé d'un démembrement de celui des ïules, renferme les espèces de ce genre qui ont en même tems le corps linéaire et aplati, et qui manquent d'appendices à l'anus; les organes de la manducation et les antennes sont conformés comme dans les ïules; les anneaux du corps sont moins nombreux dans les polydêmes, d'une forme presque carrée et raboteuse, ou assez fortement striés en dessus, avec les bords latéraux aigus et leurs angles postérieurs prolongés en pointe.

Dans les individus mâles du polydème aplati, qui est l'espèce la plus commune, les mâles ont une paire de pattes de moins que les femelles; les parties de la génération en occupent la place.

Ces organes sont beaucoup apparens et situés à l'extrémité postérieure et inférieure du septième anneau; ils consistent en deux tiges membraneuses, s'élevant d'une base également membraneuse et velue; ces tiges

sont demi-cylindriques, convexes et lisses à leur face antérieure, concaves postérieurement; chaque tige est terminée par un crochet long, arqué du côté de la tête, armé de dents intérieurement et ayant un avancement obtus, dilaté à sa base. Je soupçonne que les organes des femelles sont situés sous le troisième anneau, et qu'ils répondent à la seconde paire de pattes ; mais je n'ai pu m'en assurer, attendu qu'ils ne sont apparens par aucun signe extérieur.

Ces insectes se tiennent sous les pierres, sous les débris de végétaux rassemblés en tas, dans les lieux frais, même à peu de distance du bord des eaux. Vers la fin de l'automne on rencontre souvent les deux sexes réunis; leur corps sont alors appliqués l'un contre l'autre par leur surface inférieure, et l'un d'eux dépasse l'autre à une de ses extrémités.

Le nom de *polydême* vient de deux mots grecs répondant à ceux-ci, *plusieurs nœuds.*

ESPÈCES.

1. Polydême aplati; *polydesmus complanatus.*

Julus complanatus. Linn. Fabric. — *Scolopendre à soixante pattes.* Geoff.—*Iule aplati.* De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. xxxvi, fig. 23.

Cette espèce a trente paires de pattes dans les mâles, et une de plus dans les femelles; aussi Geoffroi et De Géer, qui paroissent avoir fait leur description respective sur des individus de sexes différens, offrent-ils à cet égard une diversité dans le nombre qu'ils assignent aux organes du mouvement de ces insectes. Le corps est d'un gris rougeâtre ou brun, avec le dessus de son extrémité postérieure terminé en pointe. — C'est la seule espèce connue que nous ayons en Europe.

2. P. déprimé; *polydesmus depressus.*

Julus depressus. Fab.

Cette espèce a le nombre des pattes de la précédente; mais l'extrémité postérieure de son corps est arrondie et sans pointe. — Elle vient des Indes orientales.

3. P. A STIGMATES ; *polydesmus stigma.*

Julus stigma. Fab.

Il a aussi trente paires de pattes, et se termine en pointe comme le premier; mais son corps est noir, avec un point élevé ou calleux, blanc de chaque côté. — Il habite Tranquebar.

4. P. TRIDENTÉ ; *polydesmus tridentatus.*

Julus tridentatus. Fab. — Drury, Insect. tom. I, pl. XLIII, fig. 8.

Il a encore soixante pattes, suivant Drury; douze de plus, suivant Fabricius. Sa couleur est d'un blanc gris, avec le milieu du dos plus foncé, et un point sur le dessus de chaque anneau, au milieu, roussâtre ou livide; l'anus est tridenté. Cette espèce est proportionnellement plus large que les précédentes. — Elle se trouve dans l'Amérique du nord.

QUATRIÈME GENRE.

POLLYXÊNE; *pollyxenus.*

L'INSECTE d'après lequel j'ai formé ce genre avoit été associé avec les scolopendres par Linnæus, Geoffroi, Fabricius, et la plupart des autres naturalistes. De Géer, en en publiant une description très-détaillée, a fait observer qu'il avoit presque tous les caractères des ïules; Scopoli l'avoit aussi placé dans ce genre.

Le corps de cet insecte est ellipsoïde, aplati; la tête est grande, arrondie; elle porte de chaque côté une petite éminence en forme de pointe dirigée en avant, deux antennes semblables à celles des ïules et que l'animal remue continuellement en marchant; on remarque des bouquets de poils écailleux sur les côtés des demi-anneaux supérieurs, et d'autres sur deux rangs le long du dos; le corps est terminé par une espèce de queue composée de deux parties alongées, arrondies au bout, séparées à leur naissance, appliquées ensuite l'une sur l'autre; ces deux appendices consistent en deux faisceaux de

poils d'un beau blanc. L'anus est situé sur une pièce circulaire qui termine le corps; il y a douze paires de pattes, en tout vingt-quatre. Elles sont très-petites, coniques, et présentent quelques ressemblances avec les pattes écailleuses des chenilles.

Dans le jeune âge, l'organisation de cet insecte est moins compliquée que dans l'état d'adulte; le nombre des anneaux des pattes et des touffes écailleuses est moindre et accroît avec l'âge.

On ne sait rien des habitudes de cet insecte; il se tient sous les écorces d'arbres, sur les murs, etc., soit pour y chercher sa nourriture, soit pour s'y mettre à l'abri des dangers qui le menacent : de là vient le nom de *pollyxène* (rusé).

La seule espèce connue est le pollyxène à pinceau, *scolopendra lagura*, Lin. Fab.

Scolopendre à pinceau. Geoff. Ins. tom. II, pl. XXII, fig. 4. — *Iule à queue en pinceau*. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXVI, fig. 1, 2 et 3.

ORDRE SECOND.

SYNGNATHES ; *syngnatha.*

LES mâchoires, dans cet ordre, ont cette note vraiment caractéristique ; c'est d'être réunies à leur base, d'où est venue la dénomination de *syngnathes*. Ces insectes font partie de ce groupe appelé communément *mille-pattes* ou *mille-pieds*, *centipèdes*. Leur corps, de même que celui des ïules, est fort alongé et ressemble à celui d'un ver qui seroit muni de pattes nombreuses. Il est formé, 1° d'une tête distincte, portant toujours deux antennes sétacées et composées d'un grand nombre d'articles, ayant une bouche qui offre deux mandibules, deux mâchoires avec des palpes distincts, une lèvre inférieure accompagnée de deux pièces terminées par un crochet percé à son extrémité, comme les griffes des araignées; 2° d'une suite plus ou moins considérable d'anneaux aplatis, presque carrés, très-distincts, formés de deux plaques, de la nature de la corne, l'une en dessus et l'autre en dessous, réunies de chaque côté par une membrane ; 3° d'un très-grand nombre de pattes, à peu près com-

posées comme celles des ïules, insérées sur les côtés du corps ; chaque anneau en porte une paire, rarement deux; celle qni est à l'extrémité du corps est ordinairement plus forte ; les scutigères sont même remarquables par la longueur brusque des dernières paires; les stigmates sont très-apparens dans le grand nombre ; chaque anneau en a ordinairement deux. Le corps, dans toutes les espèces, est de couleur brune, plus ou moins claire, et plus ou moins luisante.

Tous les syngnathes fuyent la lumière et s'y soustraient en se cachant sous les pierres, sous les écorces des arbres, sous la mousse, dans les lieux couverts. Leur forme alongée et aplatie leur donne plus de facilité pour se tapir. Ils courent vîte ; leurs habitudes sont carnassières; leur proie leur échappe d'autant moins, que les deux crochets dont leur bouche est armée paroissent distiller un poison qui est mortel pour les petits insectes, dont ils se nourrissent. C'est dans leurs lieux d'habitation que les syngnathes déposent ou plutôt enfouisesnt leurs œufs, qui ne sont pas fort nombreux et dès lors même assez gros.

Cet ordre renferme deux genres ; scutigère et scolopendre.

CINQUIÈME GENRE.

SCUTIGÈRE; *scutigera.*

Nous devons l'établissement de ce genre d'insectes au professeur Lamarck; ses caractères sont : deux paires de pattes à chaque anneau; les dernières paires beaucoup plus longues. Nous allons présenter ce que nous avons dit des scutigères dans le nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. Par la plus grande partie des caractères, ce genre d'insectes se rapproche des scolopendres, avec lesquelles Linnæus a placé la scutigère qu'il a connue, *scol. coleoptrata.* Le nombre des pattes de chaque anneau, qui est de deux paires, lui donne des rapports avec les ïules, et c'est dans ce genre que Pallas a mis l'espèce ci-dessus.

Cette espèce de scutigère qu l'on trouve en France, et que nous appellerons *aranéoïde* avec Pallas, le nom spécifique de Linnæus, rentrant dans celui du genre, a la forme de la scolopendre la plus commune, *scol. forficata*; elle est seulement moins aplatie, et l'extrémité postérieure de son corps paroît formée d'environ trois

segmens plus petits et sans pattes. Sa tête est plus grande ; ses yeux sont bien plus grands, plus saillans et à facettes ; les palpes maxillaires sont longs et épineux ; le corps a, outre les petits anneaux dont je viens de parler, sept autres recouverts, chacun en dessus, d'une plaque bien terminée dans les contours, comme un petit bouclier, presque carrée, avec le bord postérieur arrondi aux angles, échancré au milieu, et ayant dans ce sinus une petite fissure, dont les bords étant un peu relevés semblent représenter une espèce de stigmate : ces plaques se recouvrent un peu, et successivement de l'une à l'autre par leur extrémité, de manière que chaque extrémité se trouve au dessus de la naissance de la plaque qui vient après, et ainsi de suite ; les trois premières plaques, à commencer par la tête, sont un peu plus courtes, et la troisième est la plus longue. Linnæus et Pallas en comptent huit ; je crois que la huitième doit être censée faire partie de l'espèce de petite queue qui résulte des segmens terminaux sans pattes. A en juger par le nombre des paires de pattes, il ne doit en effet y avoir que sept plaques, chacune d'elles couvrant un anneau qui

porte deux paires de pattes. Ce n'est pas que les derniers segmens ne soient également défendus par une pièce clypéiforme; mais ces pièces sont plus plates, plus minces, plus carrées, ont leur bord postérieur droit, et ressemblent à celles des scolopendres; les pattes sont beaucoup plus longues que dans ces insectes, et par la figure respective de leurs articles, se rapprochent de celles des faucheurs, leurs tarses n'étant pas courts et coniques comme dans ceux de scolopendres, mais filiformes, d'un grand nombre d'articles, de même que les tarses de la plupart des faucheurs; les six dernières paires, et sur-tout les terminales, sont communément plus longues que les huit premières; ces pattes sont composées d'une hanche, dont la première articulation est fort courte, mais dont la seconde est presque aussi forte que la pièce qui lui succède, et qu'on appelle *cuisse*; la jambe, ou l'articulation qui vient immédiatement après celle-ci, est plus longue qu'elle, mais plus menue; nous l'appelons la *jambe*. Toutes ces pièces ont une forme cylindrique, un peu comprimée, avec des arêtes et des piquans très-forts à leur extrémité, en dessus; ces tarses sont fort

longs, composés d'une infinité d'articles, se roulent sur eux-mêmes à leur extrémité, ou paroissent, si je peux m'exprimer ainsi, prenans comme la queue des singes ; je n'ai bien aperçu qu'un crochet au bout des pattes.

On trouve la scutigère aranéoïde dans les maisons. Un grand nombre de mouches, que je fis mordre par un de ces insectes, moururent sur le champ; ce qui me prouve que les scutigères ont un venin qui agit sur de petits animaux. Pallas dit que le ïule aranéoïde, ou cette espèce de scutigère dont il a donné la description et la figure, (Spicil. zool. fasc. 9, tab. 10, fig. 16), avoit été prise par un de ses amis en mer, sur des fucus. Cet insecte, si cela est, y étoit tombé du vaisseau, car il ne sauroit vivre dans l'eau. On connoît deux espèces de ce genre.

ESPÈCES.

1. Scutigère aranéoïde ; *scutigera araneoïdes.*

Scolopendra coleoptrata. Lin. Fab. — *Julus araneoïdes.* Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, tab. 4, fig. 16. — *Scolopendre à vingt-huit pattes.* Geoff.

Elle a quatorze paires de pattes. Son corps est d'un jaune roussâtre, avec trois lignes d'un noir bleuâtre, le long du dos, et des fascies de la même couleur sur les cuisses. — Elle se trouve en France et dans d'autres pays de l'Europe, mais rarement.

2. S. LONGICORNE ; *scutigera longicornis.*

Scolopendra longicornis. Fab.

Elle a quinze paires de pattes. Le corps est d'un brun foncé en dessus , avec une ligne dorsale roussâtre, et jaunâtre en dessous. Les pattes sont fasciées de brun pâle et de bleu. — Elle se trouve à Tranquebar.

SIXIÈME GENRE.

Scolopendre; *scolopendra.*

Les scolopendres ont le corps linéaire, long, déprimé; leurs antennes sont sétacées, composées d'un grand nombre d'articles; leur tête est plate; leurs yeux sont composés de petits grains rapprochés les uns des autres; leurs pattes sont courtes et finissent en pointe conique; les deux postérieures sont plus longues; les autres sont égales.

Ces insectes ont beaucoup de rapport avec les ïules par la forme et la longueur du corps. Ils s'en éloignent particulièrement par les deux crochets qui accompagnent leur lèvre; ils n'ont d'ailleurs qu'une paire de pattes à chaque anneau; les ïules en ont deux et point de crochets à la bouche. Les scutigères ont les antennes et la bouche des scolopendres; mais les anneaux de leur corps ont chacun deux paires de pattes. Les scolopendres varient beaucoup en grandeur; les plus grandes de celles qu'on trouve en Europe n'ont guère plus de deux pouces;

celles de l'Inde ont jusqu'à huit pouces. Elles sont connues sous le nom de *mille-pieds*, de *scolopendres terrestres*; quelques auteurs les ont aussi appelées *mal-faisantes*, parce qu'elles pincent assez fort avec leurs crochets. Elles vivent dans la terre, dans le vieux bois pourri, sous les pierres et dans d'autres lieux humides; elles se nourrissent de vers de terre et d'insectes vivans. Les scolopendres sont réputées venimeuses, parce que quand on les prend, elles écartent leurs crochets, avec lesquels elles tâchent de mordre, et que dans l'endroit qu'elles ont mordu il survient une enflure assez douloureuse. Mais, au rapport des voyageurs, la douleur que cause la morsure des grandes scolopendres des Indes, quoique beaucoup plus violente que celle que produit la piquure du scorpion, n'est cependant pas mortelle. Leeuwenhoek, qui a examiné les crochets de ces insectes, a trouvé près de leur pointe une ouverture qui communique à une cavité qui s'étend jusqu'à l'extrémité des crochets, et il croit que c'est par là que sort la liqueur âcre que la scolopendre introduit dans la plaie, où elle cause la douleur vive qu'on ressent après la morsure. J'ai vu aussi cette ouverture

c'est un rapport qu'ont ces insectes avec les araignées.

Les scolopendres sont très-vives et courent avec beaucoup d'agilité. Weiss (Dict. d'hist. nat. de Valmont de Bomare.) compare la marche de la scolopendre fourchue, ou la plus commune, à celle de l'escargot, et suppose que le mécanisme de leurs mouvemens s'exécute à peu près de même; il y a, suivant lui, cette différence que la scolopendre, au lieu de marcher, fait mouvoir successivement un grand nombre de pattes. Les unes agissent suivant le plan de position, et les autres sont relevées; celles-ci posent bientôt à terre, tandis que les dernières de chaque division se relèvent. Tous ces divers mouvemens qui suivent le corps, depuis la tête jusqu'à son extrémité postérieure, produisent des espèces d'ondulations. L'insecte varie ses mouvemens et leur force selon le besoin; chaque patte, appuyant sur le plan où il marche, transporte, ainsi que le font les muscles de l'escargot, le corps à la même distance qu'il agit. On ignore comment ces insectes se reproduisent; il m'a paru que les organes de la génération étoient situés à l'extrémité de leur corps. On sait que les scolopendres muent et quittent leur peau à

peu près de la même manière que les cloportes. Les pays étrangers en fournissent plusieurs espèces. Quelques-unes répandent une lumière phosphorique.

ESPÈCES.

1. SCOLOPENDRE FOURCHUE; *solopendra forficata.* Lin. Fab.

Scolopendre à trente pattes. Geoff. Hist. des insect. tom. II, pl. XXII, fig. 3.

Elle est rousse et a quinze paires de pattes. Cette espèce est la plus commune de toutes celles d'Europe.

2. S. GÉANT; *scolopendra gigantea.* Lin. F.

Browne, Jamaïc. tab. 42, fig. 4.

Elle a dix-sept paires de pattes et se trouve en Amérique.

3. S. MORDANTE; *scolopendra morsitans.* Lin. Fab.

Elle a vingt paires de pattes, dont les postérieures sont épineuses. (Voyez la figure de De Géer, tom. VII, pl. XLIII, nº 1.) Elle est exotique. On n'a pas encore bien examiné si les scolopendres des deux Indes, qu'on réunit sous une même dénomination spécifique, à raison de la parité de leur

nombre de pattes, ne forment réellement qu'une seule espèce.

4. S. FERRUGINEUSE; *scolopendra ferruginea*. Lin. Fab.

De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XLIII, fig. 6.

Elle est roussâtre, avec les pattes jaunes, au nombre de vingt-deux paires. — Elle se trouve en Afrique.

5. S. DORSALE; *scolopendra dorsalis*. Fab.

Elle est brune, avec une ligne dorsale roussâtre et trente paires de pattes. — Elle est de Tranquebar.

6. S. PORTE-BOUCLIER; *scolopendra clypeata*. Fab.

Le corps est brun, chagriné, avec la tête comme couverte d'une espèce de bouclier arrondi. Les pattes sont au nombre de trente paires. — Cette espèce est de Tranquebar, et appartient peut-être au genre *polydéme*.

7. S. ÉLECTRIQUE; *scolopendra electrica*. Lin. Fab.

De Géer, Insect. tom. VII, pl. XXXV, fig. 17. — *Scolopendre à cent quarante pattes*. Geoff.

Son corps est très-délié, filiforme et fauve; il a soixante-dix paires de pattes. Il est quel-

quefois lumineux dans la nuit. — Elle est commune dans toute l'Europe.

8. S. PHOSPHORIQUE ; *scolopendra phosphorea*. Lin. Fab.

Elle a soixante-seize paires de pattes et se trouve en Asie. Elle répand une lumière phosphorique semblable à celle du ver luisant.

9. S. OCCIDENTALE; *scolopendra occidentalis*. Lin. Fab.

Elle a cent vingt-trois paires de pattes, et habite l'Amérique.

10. S. DE GABRIEL ; *scolopendra Gabrielis*. Lin. Fab.

Elle a de grands rapports avec le scolopendre électrique; mais elle est quatre fois plus grande, et ses pattes sont au nombre de deux cent quatre-vingt-seize. — Elle se trouve en Italie.

Il est douteux que la scolopendre marine de Linnæus soit de ce genre; peut-être même n'est-ce pas un insecte.

SOUS-CLASSE TROISIÈME.

ACÈRES; *acera.*

On reconnoît facilement les insectes de cette sous-classe à ces deux caractères : tête confondue avec le corselet; point d'antennes: c'est cette absence d'antennes qui m'a fait désigner cette division sous le nom d'*acères*, ou *sans cornes*. Les crustacés nous ont offert un exemple du premier de ces caractères, le têt du plus grand nombre de ces animaux recouvrant, sans qu'il y ait de séparation, leur tête et la partie nommée le *corselet*, ou la poitrine. Dans les insectes, les scorpions, les araignées, les mites, et généralement tous les acères, n'ont pas non plus de tête distincte; mais cette partie est identifiée avec le corselet. La place est seulement indiquée par la situation des organes de la manducation et par les yeux.

Les acères font une partie essentielle de la classe des arachnides du professeur Lamarck. Nous avons dit ailleurs que ce célèbre naturaliste composoit cette classe de tous les insectes qui ne passent point par ces divers états

états appelés *métamorphoses* ; nous avons en même tems exposé les motifs qui nous empêchent de distinguer classiquement, si je puis m'exprimer ainsi, ces insectes de ceux qui ne naissent pas avec des formes constantes; mais, quoique je ne sois point à cet égard de l'avis de l'illustre naturaliste que je viens de citer, je n'en suis pas moins de son sentiment quant à la place qu'il assigne aux arachnides dans la série naturelle des êtres. Nos dissidences ne sont au fond que nominales : je n'admets pour base des classes zoologiques que les organes essentiels de la vitalité. Le professeur Lamarck étend plus loin ces fondemens, et dès lors il peut nommer *classe* ce que je ne considère que comme sous-classe, ou une division majeure de classe. Ainsi il est démontré que ce n'est ici qu'une dispute de mots. Les coupes sont déterminées, ainsi que leurs places naturelles : voilà le vrai point essentiel. Qu'importe au fond que ces coupes aient telle ou telle qualification (1)?

---

(1) Comme il n'est pas facile de juger, au premier coup-d'œil, si un insecte est ou n'est pas sujet à des métamorphoses, nous donnerons ici des caractères secondaires avec lesquels on pourra y suppléer. Les

Les acères ont le corps formé de deux parties, dont l'une, antérieure, porte les organes de la vue, de la manducation, du toucher et du mouvement; l'autre postérieure, renfermant les organes de la respiration et de la digestion; la première partie sera toujours le corselet, et la seconde l'abdomen; les scorpions, les araignées ont ces deux parties bien distinctes; mais, dès qu'on arrive aux acères, connus communément sous les noms de *mites*, de *tiques*, etc., les *acarus* de Linnæus, ces deux parties se confondent, et le corps n'offre plus qu'une masse sans apparence d'anneaux; la poitrine n'est indiquée que par l'insertion des pattes.

Ces cornes articulées, mobiles, appelées *antennes*, et qui caractérisent les crustacés et les insectes des autres sous-classes, man-

---

arachnides n'ont jamais d'élytres, d'ailes, ni de rudimens de ces parties; les mâchoires, la lèvre inférieure, ou les pièces qui les remplacent, n'ont pas un centre commun et musculaire d'insertion, comme dans les insectes ailés; les arachnides n'ont souvent que des yeux lisses, isolés ou groupés; les uns ont la tête confondue avec le corselet, et le plus souvent huit pattes; les autres ont une tête distincte et quatorze pattes au moins, ou six seulement, et dont chaque paire est attaché à un segment particulier.

quent ici. On remarque à la vérité, à la partie antérieure du corps des acères, deux filets articulés; mais, comme ces organes, sont insérés sur les mâchoires, on ne peut pas les nommer *antennes* ; ce sont des palpes. Jamais désignation ne fut plus juste, et si l'on ignore encore l'usage des antennes, l'on ne peut pas dire qu'il en soit de même par rapport aux palpes de la plupart des acères ; il est assez évident, à en juger sur-tout d'après les scorpions, les araignées, que ces parties sont les organes du toucher. N'est-ce même pas un phénomène vraiment curieux que de voir les organes de la génération d'un des sexes, situés dans les palpes, comme aux araignées? Ces filets mobiles, articulés, sont ordinairement filiformes, ou terminés par un renflement, de cinq pièces, et dirigés en avant; dans les uns, les scorpions, ils font l'office de bras, et se terminent, pour que tout réponde à cette idée, par une espèce de main et deux doigts; dans d'autres, ils pourroient presque servir de pieds, tant ils sont grands, comme dans les mygales.

Plusieurs acaridies se servent de ces organes comme d'une espèce de crochet, de harpon, pour se fixer aux corps ou les

attirer à soi. Les ixodes y trouvent une espèce de gaîne dont la destination est de renfermer les organes de la manducation. Le plus grand nombre des insectes à mâchoires nous présente quatre ou même six palpes ; mais ici nous n'en verrons que deux. Considérons maintenant quels sont les organes avec lesquels les acères prennent leur nourriture ; quoique la Nature ait donné deux mandibules à la plus grande partie des acères, il est cependant reconnu que ces animaux sont vraiment suceurs, ou qu'ils ne broient point leurs alimens, mais qu'ils ne font qu'en extraire les sucs nourriciers.

Ces mandibules ont ici certaines formes que l'on voudroit inutilement retrouver dans les crustacés et les insectes des autres sous-classes. Ainsi celles des scorpions, par exemple, ressemblent à l'espèce de main qui termine les bras des crabes, des écrevisses ; les mandibules des faucheurs sont outre cela bi-articulées; celles des araignées sont terminées chacune par un fort crochet mobile, et qui s'engraine souvent entre deux rangées de petites dentelures de chaque mandibule. Ces organes ont encore une position qui leur est particulière ; au lieu

d'être placés dans une direction transversale, ils avancent parallèlement dans le sens de la longueur du corps, sont contigus l'un à l'autre et occupent l'espace qui est ordinairement rempli par la lèvre supérieure. Les deux mâchoires sont souvent courtes et arrondies, mais quelquefois aussi elles se prolongent et prennent la forme de soies; la lèvre inférieure est immobile dans le grand nombre; elle est quelquefois de deux pièces; quelquefois aussi elle ressemble à un dard; immédiatement au dessus de son sommet se voit, dans les arachnides, un mamelon ou sorte de langue.

Il semble que la présence ou l'absence des mandibules soient deux bons caractères, pour couper en deux les acères. Je m'en suis en effet servi, puisque mes chélodontes ont ces organes, et que mes solénostomes en sont dépourvus. Mais en partant de cette base, l'on rompt en un point l'ordre naturel; ainsi les pycnogonons se trouvent éloignés, comme n'ayant pas de mandibules, des nymphons qui en ont, et cependant ces deux genres doivent être l'un à côté de l'autre. Je pense donc, ainsi que je l'ai fait postérieurement à la publication de mon troisième volume de cette

histoire, que l'on doit, avant tout, commencer par isoler les pycnogonides. La forme de leur bouche en donne le moyen. Les autres acères ont deux mâchoires et une lèvre inférieure, ou des parties qui en tiennent lieu, quelles que soient leurs figures. Dans les pycnogonides les mâchoires et la lèvre inférieure sont converties en un tube simple, ou qui n'a pas de divisions. Leur corps est d'ailleurs comme noueux ou articulé ; autre caractère qui les recule du grand nombre d'acères. Nous pouvons maintenant passer à la considération fondée sur la présence ou l'absence des mandibules, et tout se trouve lié; ainsi les chélodontes, placés en tête, nous présenteront d'abord les acères les plus intéressans, les scorpions, les mygales, les araignées, les faucheurs, etc. Les solénostomes, qui viennent après, nous montreront la majeure partie de ces animalcules parasites, si incommodes, les mites; les pycnogonides enfin, formeront la dernière classe. Tel est l'ordre que nous suivrons dans la suite; ici nous nous conformerons à la marche que nous avons tracée précédemment.

La peau supérieure du corselet, son espèce de têt, est ordinairement d'une consis-

tance plus ferme que l'enveloppe de l'abdomen coriace. La coupe de ce corselet est presque carrée dans les uns, en demi-cercle ou même en forme de rein dans d'autres, le plus souvent ovale ou arrondie, avec l'extrémité antérieure tronquée ou obtuse. Elle s'étend beaucoup plus en largeur qu'en hauteur.

Les yeux sont ordinairement petits, lisses; au nombre de six, de huit, dans la famille des scorpions et dans celle des arachnides; de quatre ou deux, et souvent peu visibles, dans les familles qui succèdent. Ils sont situés à la partie supérieure et antérieure du corselet, et leur position respective, dans ceux qui en ont six et huit, forme des figures qui présentent d'excellens caractères pour séparer ces insectes en divers groupes. Les yeux même diffèrent souvent alors en grosseur, et ils sont quelquefois placés sur une petite élévation, autres moyens que le méthodiste sait encore employer concurremment avec les autres caractères.

L'abdomen tient au corselet par un seul point, comme dans la famille des arachnides, les phrynes, ou s'applique à cette partie par toute sa largeur, comme dans les autres acères. Sa forme est ovale, oblongue, ou

presque cylindrique : il est très-aplati dans quelques-uns, les phrynes, les pinces, etc., mais il est le plus souvent assez épais, souvent même renflé. Sa peau est assez ferme et annelée dans les scorpionides; mais dans le grand nombre elle est assez molle, et n'offre point d'anneaux distincts. Quelques arachnides ont sur cette partie des tubercules, des épines remarquables. Les insectes de cette famille sont presque les seuls dans cette sous-classe qui récréent nos yeux par la diversité et l'agréable symétrie de leurs teintes. Les araignées filandières et tendeuses nous offrent des dessins dont la beauté et l'éclat sont propres à détruire ou à affoiblir du moins l'aversion que ce genre d'animaux nous inspire; dans les autres acères le coloris est en général assez monotone. Les trombidions, quelques hydrachnes, sont les seuls que l'on en puisse excepter.

Le corselet est le point central du mouvement; l'abdomen est le vaisseau principal qui renferme les organes de la vie; c'est là qu'est situé le vaisseau dorsal dont le mouvement est très-sensible dans quelques acères, l'araignée domestique à longues pattes de Geoffroi notamment; il semble même ici jeter quelques rameaux de part et d'autre

et dans sa longueur; c'est sous l'abdomen, à sa base, ou sur ses côtés, que sont placés les ouvertures des trachées ou les stigmates, dont le nombre varie de deux à huit; c'est là aussi que la Nature a mis les organes de la génération des femelles, et ceux de plusieurs mâles; l'intérieur de l'abdomen, outre les intestins, renferme encore dans les acères qui doivent filer, comme les arachnides, les vaisseaux sécrétoires de la soie. De petits mamelons, ou filières situées autour de l'anus, indiquent quels sont ces insectes tisserands ou fileurs.

Les pattes sont au nombre de huit, très-rarement de six. Elles se font souvent remarquer par leur longueur excessive, et sont composées d'une hanche, qui est toujours de deux pièces, d'une cuisse, d'une jambe et d'un tarse; dans les arachnides, les faucheurs, cette jambe offre deux articulations; le tarse en a trois dans les scorpions, deux dans les arachnides, un grand nombre dans les faucheurs. Des acaridies, des tiques ont ce tarse court, conique, terminé par une pièce qui paroît vésiculeuse, souvent mobile, une sorte de pelote. L'extrémité de ce tarse est ordinairement munie de deux crochets simples, ou dentelés comme

un peigne, dans la plupart des arachnides : il y en a un troisième dans plusieurs acères de cette famille.

Les galéodes, les phrynes, les thélyphones ont deux pattes qui paroissent avoir une distinction différente des autres; ce sont les pattes antérieures; leur longueur, la ténuité particulière de leurs tarses, dont l'extrémité est simple ou n'a pas de crochets, me les font considérer comme des organes tentaculaires, des pattes qui semblent être des seconds palpes.

L'abdomen est terminé dans les scorpions par une queue mobile, formée de six nœuds distincts, et dont le dernier finit en pointe aiguë, servant d'aiguillon, et percé afin de donner passage à la liqueur empoisonnée que l'animal distille dans la plaie. Les thélyphones ont aussi une queue; mais c'est un simple filet sétacé, composé d'un grand nombre de petits articles.

Nous verrons, aux articles scorpion et galéode, qu'on remarque sous les cuisses de leurs pattes postérieures des appendices particulières. Celles des scorpions ressemblent à des sortes de peignes, et sont effectivement connues sous cette dénomination.

Tous les acères connus sont carnassiers;

les uns sont vagabonds, et les autres sédentaires. Les premiers courent ou sautent après leur proie ; quelques-uns la saisissent avec d'autant plus de facilité que la Nature leur a donné des bras ou des pinces ; les seconds tendent des pièges dans lesquels ils surprennent les insectes dont ils font leur nourriture ; les autres se cramponnent à des animaux souvent beaucoup plus gros qu'eux, soit dans la classe des insectes, soit dans les classes supérieures, celle même des quadrupèdes, et les sucent continuellement ; ce sont des parasites. Les uns, et c'est le plus grand nombre, vivent hors de l'eau ; les autres habitent cet élément ; mais parmi ces derniers on ne rencontre que de petites espèces.

La manière dont se reproduisent les araignées, les faucheurs, a été observée ; mais on est, à cet égard, dans l'ignorance, par rapport aux autres acères. Ces insectes, les arachnides sur-tout, nous font voir une industrie admirable dans la manière dont elles cherchent à garantir les germes de leur postérité, et une tendresse maternelle dont on voit peu d'exemples ailleurs. Des araignées, des scorpions portent leurs petits vivans sur le dos.

Les acères doivent fixer les regards de l'observateur, non seulement à raison des considérations que nous venons d'exposer, mais encore parce que plusieurs de ces petits animaux paroissent exercer une action dans quelques maladies cutanées de l'homme et des animaux. Des savans même pensent que ces insectes peuvent jouer un rôle dans une maladie bien autrement affligeante pour l'humanité, la peste.

Je partage la sous-classe des acères en deux ordres. Le premier est composé de ceux qui ont des mandibules ; ce sont les chélodontes (dents en pince) *chelodonta*. Le second ordre comprendra les acères qui n'en ont pas, et dont la bouche forme une espèce de tuyau, les solénostomes, *solenostoma*.

ORDRE PREMIER.

Chelodontes; *chelodonta.*

Cet ordre est formé des familles suivantes: les scorpionides, arachnides, phalangiens, pycnogonides et acaridies. Les quatre premières composent une section ayant pour caractères : abdomen séparé du corselet, ou confondu avec lui, mais paroissant annelé. Ces insectes ont toujours huit pattes.

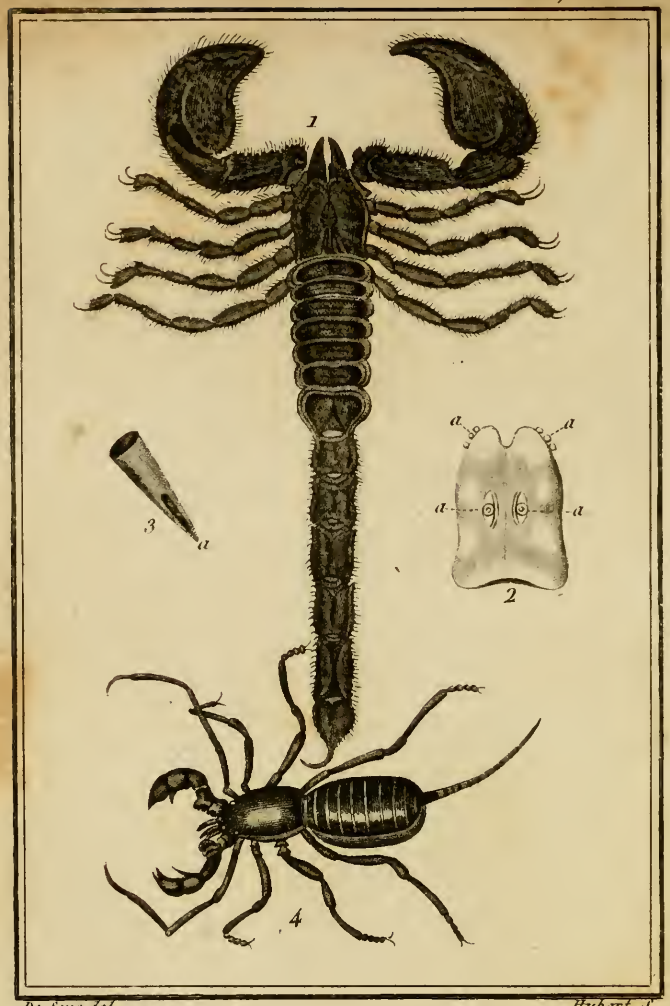
SECTION PREMIÈRE.

FAMILLE Ire.

Scorpionides; *scorpionides.*

Leurs palpes imitent des espèces de bras, et sont terminés ordinairement par un article renflé ayant deux doigts, dont l'un mobile, ou par un ou deux crochets; leurs mandibules ont aussi deux pinces dans le plus grand nombre.

Ces insectes ont souvent six à huit yeux, rarement deux. Leur corselet est ou carré ou en forme de rein; leur abdomen est annelé, terminé dans quelques-uns par une queue articulée; plusieurs ont leurs pattes antérieures tentaculaires. Ces animaux sont réputés venimeux, et plusieurs le sont réellement.



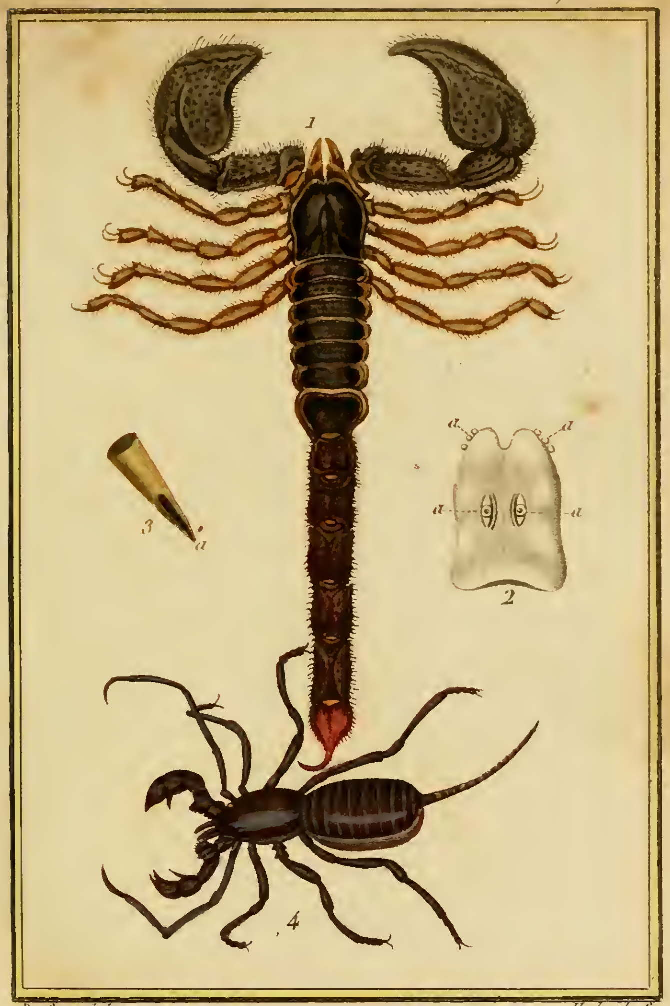
De Seve del. Hubert S.

1. SCORPION *Africain*.

2. *Son corselet grossi; a, a, a, a, ses yeux*.

3. *Extremité de l'aiguillon grossie, a, ouverture*.

4. THELYPHONE *à queue*.



De Seve del. Hubert S.

1. SCORPION *Africain*.

2. *Son corselet grossi ; a, a, a, a, ses yeux.*

3. *Extrémité de l'aiguillon grossie, a, ouverture.*

4. THELYPHONE *à queue.*

PREMIER GENRE.

SCORPION; *scorpio.*

Ces insectes ont le corps alongé, six à huit yeux, dont deux plus gros vers le milieu du corselet, et les autres en petits grains sur les côtés; le corselet joint à l'abdomen; l'abdomen à anneaux distincts, et terminé par une queue formée de six nœuds, dont le dernier prolongé en dessus en pointe, servant d'aiguillon; huit pattes, et deux lames dentelées, en forme de peignes sous le ventre. Leur bouche consiste en deux mandibules ayant deux tenailles, en deux mâchoires très-courtes et arrondies, en une lèvre inférieure de deux pièces, et qui sont elles-mêmes bifides.

Les scorpions sont propres aux pays chauds des deux mondes; on n'en trouve point dans le nord, ni même dans les climats tempérés. Ils varient beaucoup pour la grandeur; ceux d'Europe n'ont guère plus d'un pouce de long, tandis que l'Afrique en offre qui ont jusqu'à cinq pouces. On croit qu'ils sont très-venimeux, et que la piqure qu'ils

font avec leur aiguillon donne souvent la mort, en introduisant dans la plaie une liqueur empoisonnée; mais avant de parler des effets que produit cette liqueur, examinons la partie qui la contient.

L'abdomen des scorpions est terminé par une queue articulée, plus ou moins longue, souvent beaucoup plus que le corps, composée de six articles ou de six nœuds, dont les cinq premiers sont presque cylindriques, et dont le dernier, souvent ovale, finit par un aiguillon assez long, un peu arqué, très-pointu, à l'extrémité duquel sont deux petits trous par où sort la liqueur venimeuse renfermée dans cet article. Cette queue est mobile en tout sens; le scorpion la porte ordinairement relevée au dessus de son corps, et courbée en arc vers sa tête; dans cette position la pointe de l'aiguillon est toujours prête à piquer.

On auroit tort de croire que tous les scorpions soient venimeux pour nous; ceux de la Toscane ne le sont pas; les paysans de cette contrée les touchent et se laissent piquer par eux, sans en ressentir aucune incommodité; mais les essais de Rédi et de Maupertuis prouvent cependant qu'ils le sont quelquefois pour de petits animaux.

Ces

Ces auteurs, qui ont fait plusieurs expériences sur l'effet du venin des scorpions de Tunis et des environs de Montpellier, ont vu de jeunes pigeons mourir dans des convulsions et des vertiges, cinq heures après avoir été piqués, et d'autres qui n'ont donné aucun signe de douleur des blessures qu'ils avoient reçues. Rédi attribue cette différence à l'épuisement du scorpion, qui, selon lui, semble avoir besoin de reprendre des forces pour empoisonner une seconde fois; ce dont il a eu la preuve dans une nouvelle expérience qu'il a faite, après avoir laissé reposer le scorpion pendant une nuit.

Maupertuis fit piquer plusieurs chiens et des poulets par des scorpions du Languedoc; mais de tous ces animaux, il ne mourut qu'un seul chien qui avoit reçu, à la partie du ventre dépourvue de poils, trois ou quatre coups d'aiguillon d'un scorpion qu'on avoit irrité; tous les autres chiens, même les poulets, malgré la fureur et les coups multipliés des scorpions récemment pris à la campagne, n'en souffrirent aucunement. Concluons que, si leur piquure est quelquefois mortelle pour certains animaux, elle ne l'est cependant que rarement. L'auteur de cette dernière expérience dit qu'une

heure après que le chien fut piqué, il devint très-enflé et chancelant; il rendit tout ce qu'il avoit dans l'estomac et dans les intestins, et continua pendant trois heures de vomir de tems en tems une espèce de bave visqueuse; son ventre, qui étoit fort tendu, diminuoit après chaque vomissement, et ensuite s'enfloit de nouveau; les alternatives d'enflures et de vomissemens durèrent environ trois heures, au bout desquelles le chien eut des convulsions; il mordit la terre, se traîna sur les pattes de devant, et mourut enfin cinq heures après avoir été piqué.

Lorsqu'on sera blessé par ces insectes, l'on pourra dans tous les cas employer des sudorifiques, ou la plupart des remèdes qu'on a prescrits contre la morsure des serpens venimeux; l'huile d'olive, et sans qu'il soit nécessaire d'y faire mourir des scorpions, peut suffire : des cataplasmes de bouillon blanc produiront encore un effet salutaire.

On est dans l'opinion que le scorpion, étant renfermé dans un cercle de charbons allumés, se pique lui-même et se tue quand il sent la chaleur; ce conte a été réfuté par Maupertuis, qui a tenté cette expérience: mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces insectes sont très-cruels. Ils tuent et dévorent

quelquefois leurs petits en naissant, et ne s'épargnent pas entre eux; Maupertuis en ayant renfermé ensemble environ une centaine, au bout de peu de jours il n'en trouva plus que quatorze qui avoient dévoré les autres. Les mouches, les cloportes et d'autres insectes sont leur nourriture ordinaire, mais ils paroissent aimer les araignées par dessus tout; ils les attaquent, et se jettent sur elles avec fureur. On voit souvent un petit scorpion attaquer et tuer une araignée beaucoup plus grosse que lui : il commence par la saisir avec ses palpes, ensuite il la blesse avec son aiguillon qu'il recourbe par dessus sa tête et la tue; il ne la quitte point qu'il ne l'ait entièrement mangée.

Les scorpions produisent leurs petits vivans. Rédi a fixé le nombre de ces petits entre vingt-six et quarante; mais ceux dont parle Maupertuis sont plus féconds. Il a trouvé dans le corps des femelles qu'il a ouvertes, depuis vingt-sept jusqu'à soixante-cinq petits comme enfilés ou suspendus à un long fil, et renfermés chacun séparément dans une membrane très-mince. On distingue les femelles des mâles par la grosseur de leur corps, mais on ne reconnoît point encore les parties sexuelles de ces insectes, et on

ne sait pas comment se fait leur accouchement; il doit être bien singulier, et n'a sûrement pas lieu sans de grandes précautions d'après la guerre cruelle qu'ils se font entre eux. Je soupçonne que les organes sexuels sont situés dans l'entre-deux des peignes ou de ces lames pectinées, mobiles, dont on ignore l'usage, et qui sont situées, une de chaque côté, à la base inférieure du ventre. Le nombre des dents de ces peignes varie, et a servi à déterminer les espèces; les femelles portent quelquefois leurs petits sur leurs corps.

Nous avons fait tous nos efforts pour débrouiller la synonymie assez erronée de ce genre.

ESPÈCES.

1. Scorpion d'Europe; *scorpio europæus.*

L'espèce que Linnæus et de Géer ont nommée ainsi, l'un dans la 12e édition de son *Systema naturæ*, et l'autre dans ses Mémoires, n'est certainement pas le scorpion ordinaire du midi de l'Europe, celui d'Aldrovande, de Ray, le même que Scopoli (Entomol. carniolica, nº 1122.) a vu dans le

midi de la Carniole, et que Roesel a bien figuré (tom. III, tab. 66, fig. 1 et 2.); car Linnæus donne dix-huit dents à ses peignes, et notre scorpion n'en a que neuf. On pourroit croire qu'il énonce le nombre total des dents de ces appendices, ce qui feroit très-bien dix-huit; mais il dit que la queue de cet insecte a une pointe sous l'aiguillon : *cauda sub aculeo mucronata est.* Or, nous n'avons point de scorpions en Europe qui ait une pointe sous l'aiguillon, comme l'offre spécialement la queue du scorpion d'Amérique. Aussi Gronovius, Gazoph. n° 951, observe-t-il avec raison qu'il n'a pas aperçu cette pointe au scorpion d'Europe. De Géer, s'attachant aux caractères de Linnæus, a pris pour cette espèce un scorpion qui ne se trouve qu'en Amérique; son erreur est d'autant plus excusable que Linnæus l'avoit encore trompé en citant, *Museum ludovicæ ulricæ*, pag. 429, une figure de Seba qui représente un scorpion d'Amérique, et en y disant que le scorpion d'Europe se trouve dans cette partie du globe. Fabricius a presque totalement copié Linnæus, et il a rapporté au scorpion d'Europe l'espèce que de Géer a prise pour telle. La figure qu'on cite de Sulzer, à en juger par l'édition que Rœmer

a publiée de cet ouvrage et la seule que j'aie, convient au scorpion de De Géer, mais point à celui d'Europe (tab. 30, fig. 7.). Rœmer le donne, il est vrai, pour le scorpion d'Amérique; mais il se trompe, ce dont il se convaincra aisément en comparant cette figure avec celle de cette espèce, publiée par Roesel, et qui fait autorité.

Herbst, dans sa belle iconographie des scorpions, embarrassé sans doute par cette synonymie, paroît l'avoir mise à l'écart, en donnant le scorpion d'Europe sous le nom de *scorpion d'Allemagne* (*scorpio germanicus*, tab. 3, fig. 2.), et en évitant les discussions que ce sujet faisoit naître.

De Géer a cependant connu le scorpion ordinaire; il le nomme *flavicaude*.

Ces observations critiques nous ont mis à portée de rectifier la synonymie de cette espèce, qui nous intéresse d'autant plus qu'elle est indigène, et que Rédi, Maupertuis ont fait sur elle de précieuses observations.

Le scorpion d'Europe a neuf dents à chaque peigne. Sa couleur est d'un brun foncé, avec les pattes et le dernier anneau de la queue d'un brun jaunâtre clair. Les mains sont larges, presque en cœur, angu-

leuses; l'article qui les précède, ou le carpe, est fortement unidenté au côté interne; les yeux sont au nombre de six.

Cette espèce se trouve communément au midi de l'Europe, à commencer vers le 44e de latitude. Elle pénètre jusques dans les maisons.

Le scorpion carpathique de Linnæus est probablement la même espèce; le nombre des dents des peignes n'aura pas été bien compté, ou il est à présumer que l'individu examiné étoit jeune. C'est cette variété que Schæffer a représentée dans ses Elémens, pl. CXIII. La figure grossie de ses peignes ne fait voir que sept dentelures à chaque. Seroit-ce encore cette variété dont parleroit Gronovius, Gazoph. n° 948?

Seba a figuré le scorpion d'Europe, tom. I, pl. LXX, nos 9 et 10.

Le scorpion italique d'Herbst, tab. 3, fig. 1, n'est qu'une variété de cette espèce, plus grande et entièrement d'un brun noirâtre, ou peut-être une variété du maure, à raison du nombre treize des dents des peignes.

2. S. MAURE; *scorpio maurus*. Lin. Fab.

Linnæus n'a donné qu'une phrase spécifique de cet insecte, et cette phrase convien-

droit presque au scorpion ordinaire. Ce scorpion maure pourroit bien être le type primitif du nôtre, et celui-ci n'en seroit qu'une variété, modifiée par le climat. Ses peignes ont souvent une dent de moins que l'espèce d'Europe; ses mains sont moins anguleuses. Le corps est plus grand, ayant vingt-deux lignes de long, et presque entièrement d'un brun foncé; mais le caractère qui sépare davantage cette espèce de la précédente est que l'articulation, dite le *carpe*, n'a pas de dent. (Voyez la figure qu'en a donnée De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XL, fig. 1; celle d'Herbst, tab. 6, fig. 4; et celle de Seba, tom. I, pl. LXX, fig. 6.)

Rédi parle de trois sortes de scorpions; de celui d'Italie et de deux autres qu'il avoit reçus d'Afrique, l'un d'Egypte et l'autre de Tunis. Ce dernier me paroît être notre scorpion roussâtre, l'*occitanus* d'Amoreux, et le *tunetanus* d'Herbst. Son scorpion d'Egypte a des rapports avec le scorpion maure ou avec celui de l'article suivant.

3. S. AFRICAIN; *scorpio afer*. Lin. Fab.

Seba, tom. I, pl. LXX, fig. 1-4. — Roesel, tom. III, tab. 65. — Herbst, tab. 1.

De Géer appelle cette espèce *scorpion des Indes*. C'est la plus grande de toutes: elle a

de trois à quatre pouces de long. Son corps est noirâtre; les yeux sont au nombre de huit, et ses peignes ont chacun treize dents. Les mains ou serres sont grandes, presque en cœur et chagrinées; la queue est à peu près de la longueur du corps avec l'aiguillon simple.

Seba en a représenté quatre individus; il dit les deux premiers du Brésil, mais c'est à tort. Le n° 1 a une double queue: le museum national d'histoire naturelle possède en effet un scorpion remarquable par cette étonnante monstruosité.

Il varie pour la grandeur, la teinte et les aspérités. Je réunirai donc à cette espèce le scorpion de Ceilan d'Herbst, tab. 5, fig. 1 (1), celui du Cap, même planche, fig. 2 et 3. Ces deux variétés sont plus claires et tirent sur le roussâtre. Wulfen, dans ses descriptions de quelques insectes du Cap,

(1) Gronovius décrit, Gazoph. 1, n° 947, un scorpion très-semblable à l'africain, avec lequel même il le compare; mais les peignes ont chacun dix-sept dents; sa couleur est marron clair; sa longueur est de six pouces. Il y a lieu de soupçonner que ce n'est qu'une variété du scorpion africain parvenue au *maximum* de sa croissance.

avoit figuré la dernière variété. Herbst ne le cite pas.

Cette espèce se trouve en Afrique et aux grandes Indes.

4. S. LONGIMANE; *scorpio longimanus*. Herbst, tab. 2.

Cette espèce, décrite et figurée par Herbst, se trouve, suivant lui, en Afrique. Elle a de l'affinité avec la précédente; mais elle en diffère par les proportions relatives des bras qui ont leurs parties moins épaisses, mais beaucoup plus alongées, plus anguleuses et plus épineuses. Ses mandibules sont fauves; les peignes ont chacun quatorze dents; le dernier anneau de la queue est simple (1).

5. S. ROUSSATRE; *scorpio occitanus*. Amor. (Journ. de phys. juill. 1789.)

Scorpio tunetanus. Redi; Herbst, tab. 3, fig. 5. — Mouffet. Insect. theat. p. 204.

Cette espèce est le scorpion de Souvi-

---

(1) Près de cette espèce doit être placée celle que Herbst nomme *junceus*, tab. 4, fig. 2. Elle est très-petite, brune; ses bras et sa queue ont plusieurs arêtes grenues; les mains ont des lignes élevées; leurs doigts sont très-longs et n'ont pas de fortes dentelures comme dans le longimane. Chaque peigne a six dents. Cette espèce se trouve au Brésil. Voyez plus bas.

gnargues, avec un desquels Maupertuis a fait différentes expériences. Il a deux pouces de long; il est d'un brun jaunâtre; ses yeux sont au nombre de huit; ses mains sont assez petites, ovales, avec les doigts longs; les peignes ont chacun environ vingt-huit dents; la queue est un peu plus longue que le corps, a des arêtes graveleuses, et se termine par un anneau simple.

Il se trouve dans le ci-devant Languedoc, en Espagne et en Barbarie, etc. Ceux du Portugal sont plus gros que les nôtres.

Le scorpion figuré par Herbst sous le nom d'*australis*, tab. 4, fig. 1, n'est, je le soupçonne, que le scorpion roussâtre parvenu à une plus grande taille, et dont les peignes, les aspérités sont plus développés. Herbst dit que ses peignes ont chacun trente-cinq dents; il le place en Afrique, contrée où se trouve en effet principalement le scorpion roussâtre. Linnæus n'a pas donné de description de son scorpion austral. Il se borne à une phrase spécifique, d'où il résulte que cette espèce a trente-deux dents aux peignes et que les mains sont lisses. Il se trouve, dit-il, en Afrique, et peut-être en Amérique. Je pense, d'après cela, avec Herbst que cette espèce est le scorpion austral de Linnæus.

Celle que De Géer prend pour telle est, suivant lui, de l'Amérique, et le dernier anneau de sa queue a une dent sous l'aiguillon : je crois dès-lors que ce n'est pas l'espèce de Linnæus. Fabricius suit à cet égard De Géer.

Le scorpion hottentot de l'entomologiste de Kiell nous est inconnu. Il doit être placé dans le voisinage des espèces précédentes, de celle-ci sur-tout. Son corps est brun ou noirâtre, chagriné; ses mains sont lisses; la queue a des arêtes garnies d'aspérités. Les peignes ont vingt-deux dents; les pattes sont plus pâles que le corps.

Ce scorpion se trouve à Sierra Leona, en Afrique. Celui que Herbst prend pour tel est une autre espèce, qui habite l'Amérique; son scorpion austral s'en rapproche davantage.

6. S. DE L'AUSTRALASIE; *scorpio Australasiæ*. Fab.

Herbst, tab. 6, fig. 1.

Cette espèce est voisine de celle d'Europe. Elle est à peu près de la même taille, brune en dessus, aplatie. Le dernier anneau de la queue, le dessous du corps et les pattes sont plus pâles; les mains sont unies; les peignes ont six dents. Herbst ne lui donne que six

yeux; j'ai dans ma collection un scorpion rapporté aussi des îles de la mer du Sud et qui ressemble beaucoup à celui que ce naturaliste figure sous le nom de *scorpion d'Australasie*. Mais le dernier anneau de sa queue a une dent sous l'aiguillon, et les peignes ont au moins chacun douze dents.

7. S. FAUVE; *scorpio testaceus*. De Géer.

De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XLI, fig 11. — Seba, tom. I, tab. 70, fig. 5. — *Scorpio griseus*. Fab.

Son corps est d'un jaune fauve; il a huit yeux; de vingt-deux à vingt-huit dents à chaque peigne; les serres sont oblongues, avec les doigts filiformes; la queue est plus longue que le corps, et son dernier anneau est simple.

Cette espèce a de grands rapports avec la roussâtre; mais elle est beaucoup plus grêle, et moins chagrinée; sa queue est proportionnellement plus alongée; sa longueur étant double de celle du corps; les nœuds, l'avant-dernier sur-tout, n'offrent que de foibles arêtes, tandis que la queue du scorpion roussâtre en a de très-fortes et de très-dentées; les doigts des serres sont plus courts que ceux de celui-ci; ils ne sont que de la longueur du corps et des

mains : enfin cette espèce est particulière à l'Amérique méridionale, et le scorpion roussâtre est de l'ancien continent.

8. S. FLEXIBLE ; *scorpio junceus*. Herbst. tab. 2, fig. 2.

Herbst a décrit cette espèce, et il la dit du Brésil. Elle a des rapports avec celle qu'il nomme *longimane*, et plus encore avec celle qu'il donne pour le scorpion hottentot de Fabricius, tab. 3, fig. 4, et dont nous avons parlé.

Ce scorpion est long de près de deux pouces et demi, cylindrique, d'un brun grisâtre; le corselet, la queue, les bras ont des lignes élevées, grenues ou finement denticulées; le bord antérieur du corselet est échancré; les yeux sont au nombre de huit; les peignes ont chacun seize dents; les doigts sont très-longs et filiformes. Le dernier anneau n'a pas de dent sous l'aiguillon; c'est par ce caractère qu'il s'éloigne de l'espèce suivante; car d'ailleurs elle n'en différeroit pas essentiellement, d'autant plus que ces scorpions sont propres à l'Amérique méridionale.

9. S. LONGUE QUEUE; *soorpio longicauda*. *Scorpion d'Europe*. De Géer, Mém. ins. tom. VII,

pl. XLI, fig. 5. — *Scorpio europæus?* Lin. — *Scorpio hottentota.* Herbst, tab. 3, fig. 4. — Rœmer, Gesner. insect. tab. 30, fig. 7.

Il est d'un brun très-foncé, presque noir, long d'un peu plus de deux pouces; il a huit yeux; dix-huit dents à chaque peigne; ses serres sont alongées, avec des arêtes; les doigts sont courts et filiformes; la queue est plus longue que le corps, armée d'un fort aiguillon, avec une dent ou pointe en dessous. — Le naturaliste Leblond l'a apporté de Cayenne.

10. S. GRÊLE; *scorpio gracilis.*

Scorpion austral. De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XLI, fig. 5.

De Géer dit qu'il est brun, avec les pattes rousses; qu'il a huit yeux, trente dents aux peignes; que ses serres sont alongées, rousses, avec les doigts filiformes; que sa queue est plus longue que le corps, et que l'aiguillon a une pointe à sa base. Il donne trois pouces quatre lignes de longueur à l'individu femelle qu'il a vu; les mâles sont plus petits. — De Géer fixe la patrie de ce scorpion en Amérique.

11. S. PONCTUÉ; *scorpio punctatus.* De Géer.

De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XLI, fig. 1.

Il a environ un pouce et demi de long; il est d'un brun roussâtre ou jaunâtre, ponctué de brun obscur; il a huit yeux; seize dents à chaque peigne; ses serres sont alongées, avec les doigts filiformes; l'aiguillon a une pointe à sa base; la queue est de la longueur du corps. — Cette espèce se trouve aux Antilles. Maugé en avoit rapporté plusieurs individus.

12. S. AMÉRICAIN; *scorpio americanus*. Lin. Fab.

Roesel. Ins. tom. III, tab. 66, fig. 5. — *Scorpion tacheté.* De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XLI, fig. 9 et 10. — Herbst, tab. 6, fig. 3.

Ce scorpion est grêle, fort alongé, jaunâtre, moucheté de brun; il a huit yeux; dix-huit dents aux peignes; les bras sont longs et menus; les doigts sont filiformes; la longueur de la queue est triple de celle du corps, et l'aiguillon a une pointe en dessous. — Il se trouve en Amérique.

Le scorpion denté, *scorpio dentatus*, d'Herbst, est voisin du précédent. Il est d'un brun jaunâtre et très-menu; sa queue et ses serres sont très-longues, filiformes; l'aiguillon a une pointe à sa base. Herbst ne parle pas des peignes dans sa description latine.

latine. — Cette espèce se trouve à Sierra Leona en Afrique.

13. S. MUCRONÉ; *scorpio mucronatus*. Fab.

Il ressemble au scorpion américain; mais il est moins grêle, et ses bras et sa queue sont proportionnellement moins alongés; il est d'un brun jaunâtre foncé, tacheté ou mélangé de noir; sa queue est d'environ une demi-fois plus longue que le corps; elle a des lignes élevées; son aiguillon a une petite pointe; ses peignes ont vingt dents. — Il se trouve aux Indes orientales. Riche l'en avoit rapporté.

Je ne connois pas le scorpion que Fabricius nomme *tamulus*. Il est des mêmes contrées; sa piquure produit presque les mêmes accidens que ceux de la morsure des serpens; les sueurs les dissipent.

Les scorpions cimicoïde, cancroïde et acaroïde de Fabricius, appartiennent au genre pince.

DEUXIEME GENRE.

Thélyphone; *thelyphonus.*

Gronovius avoit confondu ce genre avec celui des scorpions; Linnæus avec celui des faucheurs, et Fabricius avec celui des tarentules. Mais les thélyphones diffèrent des premiers par leurs pattes antérieures qui sont tentaculaires, l'absence de ces appendices appelées *peignes*, et par la forme de leur queue qui n'est qu'un simple filet composé d'un grand nombre de petits articles et sans aiguillon; cette queue les éloigne des tarentules ou plutôt des phrynes; enfin ils ont des espèces de bras et plus de deux yeux, ce qui ne permet pas de les réunir avec les *phalangium* ou faucheurs.

Ces insectes font évidemment le passage des scorpions aux phrynes. Ils ont le corps cylindrique des premiers, une queue même; mais ils tiennent plus au second par les autres caractères de forme; ainsi leurs pattes antérieures sont beaucoup plus longues que les autres, menues, avancées, avec les tarses composés d'un grand nombre d'articles. Leur

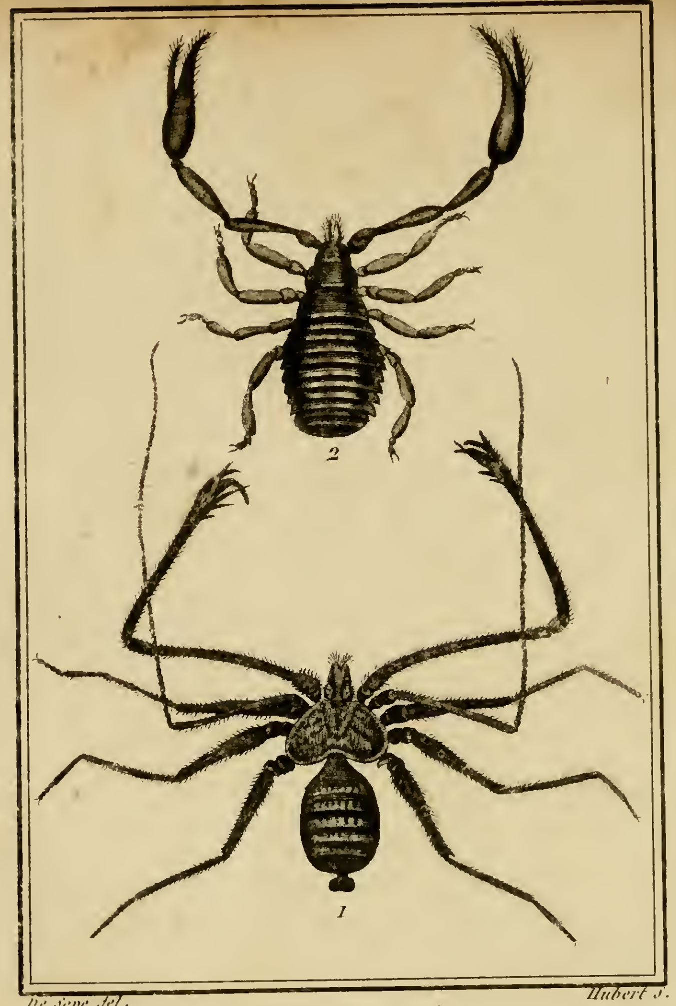
abdomen est ovale-alongé et ne tient pas au corselet par toute sa largeur. Ils ont huit yeux, deux mandibules écailleuses, avec deux serres au bout, et une lèvre inférieure de deux pièces fortement uni-dentées à leur extrémité, ou deux mâchoires conniventes; leurs yeux sont partagés en trois groupes, comme dans les scorpions; mais les deux yeux qui forment le groupe du dos sont placés tout près de l'extrémité du bord antérieur du corselet, et les deux groupes latéraux ont chacun leurs trois yeux disposés en triangle. Les tarses antérieurs ont huit articles, dont le dernier est mutique; les autres en ont quatre, et deux crochets simples à l'extrémité du dernier. On remarque dans l'intervalle des pattes postérieures, à leur naissance, une pièce triangulaire, semblable à celle qui supporte les peignes des scorpions.

Le mot de thélyphone signifie en grec *qui tue*, et paroît avoir été donné aux scorpions par quelques auteurs. Nous ne connoissons qu'une seule espèce de ce genre. Pallas et Herbst l'ont plus particulièrement décrite; mais ils ne nous ont point donné de particularités sur les mœurs de ces insectes.

Le Journal de physique, juin 1777, nous

offre aussi une notice sur ce thélyphone : on y dit que cet insecte vient de la Martinique, où on le nomme *vinaigrier*, parce qu'il répand une odeur acide. On l'y trouve sous les pierres humides. J'avois d'abord cru que l'on s'étoit trompé sur la patrie de cet insecte ; mais je me suis convaincu depuis qu'il se trouvoit dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, aux Antilles, quoiqu'il paroisse qu'il y soit rare.

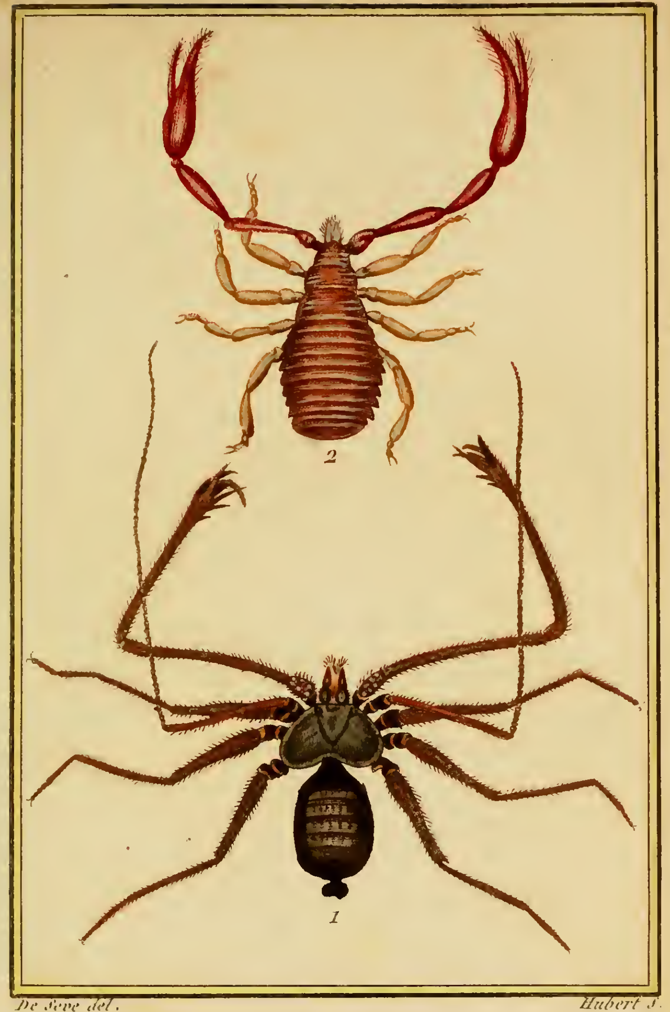
Nous nommerons l'espèce la plus connue, *thélyphone à queue*, *thelyphonus caudatus* ; c'est le *phalangium caudatum* de Linnæus ; la *tarentula caudata* de Linnæus. Seba l'a figurée, tom. I, pl. LXX, fig. 7 et 8. — Pallas l'a décrit. Spicil. zool, fasc. IX, tab. 3, fig. 1 et 2. Voyez aussi la monographie des faucheurs par Herbst, tab. 5, fig. 2.



De Seve del. Hubert s.

1. PHRYNE *Lunulé*.

2. PINCE *Cancroïde, très-grossie*.



De Seve del. Hubert S.

1. PHRYNE *Lunulé.*

2. PINCE *Cancroïde, très-grossie.*

TROISIÈME GENRE.

PHRYNE; *phrynus*.

FABRICIUS a nommé ce genre *tarentule*. Nous n'avons pas adopté cette dénomination pour deux motifs; le premier est que notre collègue Olivier avoit depuis long-tems indiqué ce genre sous le nom de *phryne*; le second est que le mot de *tarentule* suppose que la fameuse araignée de ce nom a été l'objet spécial de ce genre, ce qui est faux. Browne avoit employé, il est vrai, le nom de *tarentule* dans le sens de l'entomologiste de Kiell; mais, comme cela ne détruit pas la force du second motif qui nous a portés à ne pas recevoir ce nom comme générique, nous laisserons toujours subsister celui de *phryne* d'Olivier. Il paroît que cette dénomination avoit été donnée par les grecs à une espèce de grenouille ou de crapaud.

Les phrynes sont distingués des scorpions et des thélyphones, en ce que leur corps n'est pas terminé par une queue, qu'il est ovale-oblong et déprimé, et que leur bouche offre une pièce en forme de dard; leur corselet d'ailleurs est large, et son bord pos-

térieur est échancré vers le milieu. Il a la figure d'un rein ou presque celle d'un croissant : leurs bras ou leurs palpes sont souvent très-grands et fort épineux; ils ne sont pas terminés par une main munie de deux doigts, mais par une ou deux pointes fortes ou un crochet. Leurs mandibules sont à peu près faites comme celles des scorpions, des thélyphones; mais une de leurs serres est déjà beaucoup plus courte que l'autre, ce qui prouve que ces insectes se rapprochent davantage des araignées. Leurs yeux sont au nombre de huit, dont deux sur un tubercule, près du milieu du bord antérieur du corselet, et trois autres de chaque côté, groupés et formant un triangle. La paire de pattes antérieures est très-longue, fort menue et filiforme, sans crochets au bout; les trois autres paires ont leurs tarses courts, de quatre articles et deux crochets à leur extrémité; celles de la seconde et de la troisième paire sont presque égales et un peu plus longues que la dernière. L'abdomen est ovale, a des anneaux distincts et est fixé au corselet par une petite portion de son diamètre transversal. Les phrynes représentent ici, en quelque sorte, les araignées crabes de la famille suivante.

Ces insectes se trouvent dans l'Amérique méridionale. Nous ne savons rien de leur manière de vivre. J'ai seulement appris de feu Maugé, aide naturaliste du museum national d'histoire naturelle, qui avoit pris plusieurs individus du phryne réniforme dans son voyage aux Antilles, avec le capitaine Baudin, que les nègres redoutoient beaucoup cet insecte.

J'avois d'abord soupçonné (nouv. Diction. d'hist. nat.), que l'insecte nhamdiu 2 de Pison étoit un phryne; mais, comme les palpes sont courts et menus dans la figure, semblables en un mot à ceux des araignées, comme les pattes sont fort longues, et que Pison dit que cet insecte a les habitudes des araignées, je pense aujourd'hui que c'en est une, et qu'elle est voisine de l'araignée *venatoria* de Linnæus, si même ce n'est pas elle; tous les phrynes connus sont d'une couleur brune foncée.

ESPECES.

1. Phryne lunulé; *phrynus lunatus.*

Tarentula lunata. Fab. — Seba, tom. IV, pl. xcix, fig. 13. — *Phalangium lunatum.* Pall. Spicil. zool. fasc. 9, tab. 3, fig. 5-6. — *Phalangium lunatum.* Herbst, tab. 3.

Cette espèce est très-distincte par la longueur de ses bras qui est triple de celle du corps, et en ce que leur troisième article et le quatrième, l'extrémité de celui-ci exceptée, n'ont pas d'épines remarquables; ces articles sont fort longs.

2. P. réniforme; *phrynus reniformis.*

Phalangium reniforme. Lin. — *Tarentula reniformis.* Fab. — *Phalangium reniforme.* Pall. Spicil. zool. fasc. 9, tab. 3, fig. 3 et 4. — *Phalangium reniforme.* Herbst, tab. 5, fig. 1.

Ses bras sont très-épineux au côté interne; les troisième et quatrième articles sont alongés; le cinquième ou celui qui répond à la main a quatre épines.

3. P. palmé; *phrynus palmatus.*

Phalangium palmatum. Herbst, tab. 4, fig. 2.

Cette espèce pourroit bien n'être qu'une variété du jeune âge de la précédente. Les

3e, 4e, 5e articles de ses palpes paroissent être plus courts et plus larges, le 4e surtout.

4. P. MOYEN; *phrynus medius.*

Phalangium medium. Herbst, tab. 4; fig. 1.

Ce phryne est très-voisin du n° 1, et n'en diffère que parce que ses bras sont proportionnellement plus courts, qu'ils sont garnis d'épines. La manière dont ils se terminent est presque la même; le cinquième article, celui qui répond à la main, n'a qu'une épine dorsale.

QUATRIÈME GENRE.

PINCE; *chelifer.*

FRISCH avoit désigné l'espèce la plus commune de ce genre sous la dénomination de *scorpion-araignée.* Linnæus, après en avoir d'abord fait une mite, l'a mise ensuite avec les faucheurs (*phalangium*). Geoffroi en a fait avec raison un nouveau genre ; De Géer l'a suivi, et a seulement substitué au mot de *pince*, que lui avoit donné Geoffroi, celui de *faux-scorpion.* Enfin Illiger et Walckenaer ont appelé ce genre *obisium.* Telles sont les variations nominales qu'ont éprouvées ces insectes; on les eût évitées en examinant avec un peu d'attention les caractères de ces petits animaux, et en respectant la dénomination que leur avoit donnée un des premiers entomologistes qui aient existé, Geoffroi.

Les faucheurs et les mites n'ont pas leurs palpes en forme de bras et terminés par une main didactyle; les scorpions ont une queue et des appendices en forme de peigne; voilà des moyens de séparer les pinces de

ces insectes. L'abdomen des pinces est intimement uni au corselet par toute sa largeur ; leurs pattes antérieures ressemblent aux autres, et ne sont pas tentaculaires ; ainsi plus de raison pour les confondre avec les thélyphones et les phrynes qui sont de la même famille. « La pince, dit Geoffroi, est ainsi appelée à cause de la forme de ses antennes qui représentent à leur extrémité une espèce de pince fourchue, semblable aux pinces des crabes et des écrevisses, que l'on connoît en latin sous le nom de *chelæ*. C'est aussi de là que ce genre est nommé en latin *chelifer*, comme qui diroit *porte-pince* ».

Ce célèbre naturaliste s'est mépris à l'égard des antennes : les pinces, comme tous les autres acères, n'en ont pas. Les parties prises pour telles sont des palpes, étant insérées chacune sur une petite pièce terminée en pointe, qui tient lieu de mâchoire et même de lèvre inférieure ; ces deux pièces s'appliquent l'une contre l'autre au côté interne, et forment la bouche.

Ces insectes ont deux mandibules placées de même que celles des scorpions, et ont à peu près la même figure.

Le corps des pinces est plus ou moins ovale, aplati, et distinctement annelé. Les yeux sont ordinairement au nombre de deux, un de chaque côté de la partie antérieure du corselet. J'ai dit ordinairement, parce que je crois en avoir aperçu quatre dans une espèce; ce sont des points lisses et brillans.

Les palpes sont formés de quatre pièces, dont la première est fort courte et arrondie, les deux suivantes alongées, et la dernière en forme de main, terminée par deux doigts connivens, dont l'intérieur est mobile.

Les pattes sont composées d'une hanche de deux articles, d'une cuisse, d'une jambe, d'un article chaque, et d'un tarse alongé, cylindrique, au bout duquel est une très-petite pièce servant de support à deux petits crochets, un peu rejetés en arrière.

Plusieurs de ces insectes habitent les maisons et s'y tiennent entre les vieux papiers, dans les vieux meubles, les fentes des murs. Ils s'y nourrissent d'insectes connus sous le nom de *poux de bois* (*psoque pulsateur*), de substances animales desséchées, quelquefois aussi de mouches sur lesquelles ils vivent parasitement; les autres se cachent

sous les pierres, les écorces des arbres, et rongent les cadavres des autres insectes, etc.

Ce genre est peu nombreux en espèces. La pince rouge de Geoffroi doit en être séparée, ses palpes n'étant pas figurés en forme de bras, sa bouche n'offrant pas de mandibules, et son corps n'étant pas annelé. (Voyez le genre bdelle.)

Ces insectes sont très-petits, ont les allures des crabes, ayant comme eux une marche latérale et rétrograde. Roesel a fait des observations sur la pince cancroïde. Les femelles pondirent chez lui de petits œufs d'un blanc un peu verdâtre, dont elles formèrent un petit tas.

ESPÈCES.

1. Pince cancroide; *chelifer cancroïdes.*

Le scorpion araignée. Geoff. — *Phalangium cancroïdes.* Lin. — *Faux scorpion d'Europe* De Géer, tom. VII, pl. XIX, fig. 14 — Roesel. Ins. tom. III, tab. 64. — Schæff. Elem. entom. tab. 58. — *Scorpio cancroïdes.* Fab. — *Obisie cancroïde.* Walcken.

Son corps est d'un brun rougeâtre, ovale; les bras sont au moins deux fois plus longs

que le corps et leurs articulations sont alongées. C'est l'espèce la plus commune, celle des maisons.

2. P. CIMICOIDE; *chelifer cimicoides.*

Scorpio cimicoïdes. Fab. — *Obisie cimicoïde.* Walck.

Son corps est ovale arrondi; ses bras ne sont pas deux fois aussi longs que le corps, et leurs articulations sont courtes et arrondies. — Elle se trouve sous les écorces des arbres.

3. P. ACAROIDE; *chelifer acaroïdes.*

Chelifer americanus. De Géer, tom. VII, pl. XLII, fig. 1-2. — *Phalangium acaroïdes.* Lin. — *Scorpio acaroïdes.* Fab.

Elle est alongée, presque cylindrique, jaunâtre, avec le corselet et les serres, ou les bras d'une couleur brune-marron. Ces serres ne sont pas deux fois aussi longues que le corps; l'article qui précède immédiatement la main a un petit avancement dentiforme. — Elle se trouve en Amérique.

4. P. TROMBIDIOIDE; *chelifer trombidioïdes.*

Elle est alongée, d'un brun rougeâtre; ses mandibules sont très-saillantes; elle a quatre yeux; ses bras ne sont pas deux fois plus

longs que le corps; mais leurs articulations sont menues; la seconde est très-longue, cylindrique; tandis que celle qui suit ou le carpe est très-courte, conique; la main est ovale et alongée, terminée par deux doigts longs et pointus.

J'ai trouvé cette espèce sous des pierres, aux environs de Paris. Je crois l'avoir vue représentée dans un ouvrage allemand, dont j'ai oublié le nom.

FAMILLE SECONDE.

Arachnides; *arachnides.*

Les insectes de cette famille ont un caractère qui les sépare de tous ceux qui nous sont connus. L'extrémité de leur abdomen offre dans les deux sexes plusieurs mamelons servant de filières. Les arachnides ne sont pas les seuls insectes auxquels la Nature ait donné des vaisseaux propres à secréter une matière soyeuse; les chenilles et un grand nombre de larves partagent avec elles cette propriété; mais ici les filières sont situées à la bouche; les arachnides seules les ont à l'anus. Voilà d'abord une considération frappante qui signale exclusivement ces insectes. Poussons plus loin notre examen.

A l'exception des phrynes et des thélyphones, les arachnides sont les seuls acères dont le corselet soit séparé de l'abdomen par un étranglement marqué; mais cette séparation est bien plus prononcée dans cette famille, puisque l'abdomen n'est fixé au corselet que par un point; les phrynes, les thélyphones ont d'ailleurs leurs palpes en forme

forme de bras ; leurs mandibules sont entièrement écailleuses et armées de deux serres, tandis que celles des arachnides sont cornées et terminées chacune par un seul crochet, qui est très-mobile, percé d'un trou à son extrémité, et qui se couche dans l'inaction sur leur face inférieure. Là, les mâchoires sont presque nulles ou ne sont formées que par les bases, légèrement avancées, des palpes ; ici ce sont des parties très-distinctes par leur saillie et leur étendue ; dans les scorpionides la lèvre inférieure offre le plus souvent des divisions ; ici c'est une pièce entière, carrée, conique, triangulaire ou semi-circulaire. Les scorpionides ont leur abdomen distinctement annelé ; celui des arachnides ne présente, dans le grand nombre, qu'une enveloppe sans plis et sans anneaux apparens.

Les tarses des arachnides n'ont jamais plus de deux articles, et les deux crochets qui sont au bout du dernier ont en dessous, à l'exception de quelques espèces de mygales, de petites dents parallèles, qui les font ressembler à de petits râteaux ou de petits peignes. Leur corselet n'est pas figuré en trapèze ou en carré, ou en croissant, comme les scorpionides ; sa forme est ordinairement celle d'un ovoïde tronqué ou très-obtus en

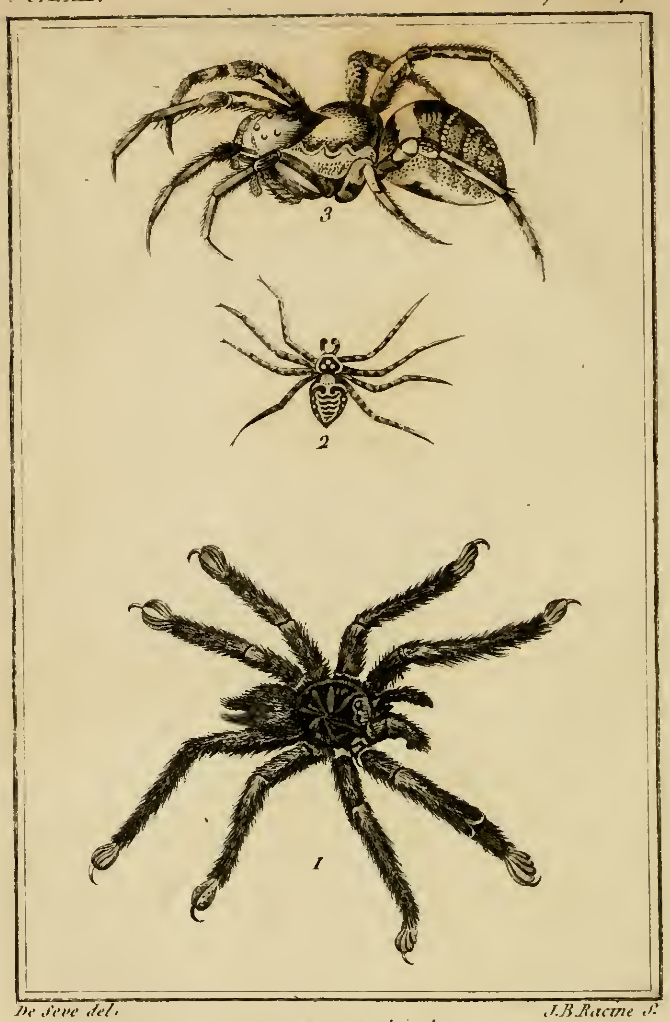
devant. On y voit, de même que dans les grands genres de la famille précédente, huit ou six yeux lisses; les situations respectives de ces yeux sont très-variées, la manière dont les arachnides se placent dans les pièges qu'elles tendent ou dans les lieux où elles se cachent pour se tenir à l'affût, étant très-diversifiée.

Après les abeilles, les guêpes, il n'est pas d'insectes dont l'industrie soit aussi étonnante que celle des araignées; il n'en est même pas, sans exception, dont les mœurs puissent récréer par une variété aussi piquante, et dont l'observation se présente avec autant de facilité et puisse si long-tems se soutenir. « Mais oublierai-je de vous mentionner, vous que les naturalistes ont si peu ou si mal observées, que les poëtes n'ont point chanté, dont le nom seul inspire un injuste dégoût, dont le seul souvenir fait pâlir la beauté, ô industrieuses araignées! Quels prodiges ne m'offrez-vous pas dans les embûches que vous tendez à vos ennemis, et dans le soin de votre propre conservation! Non jamais je ne me lasserai d'admirer vos réseaux de soie contournés en cercles si réguliers, étendus en tapis, suspendus en drapeaux, courbés en dômes, prolongés en longs

tuyaux; ces feuilles, ces fleurs que vous attachez ensemble, que vous ployez avec tant d'art et de tant de manières différentes; ces fils innombrables dont vous couvrez la terre et les plantes dans les derniers jours d'automne; ceux que vous fixez jusqu'au sommet des arbres les plus élevés; ceux qui voltigent dans les airs et auxquels vous vous suspendez pour vous transporter aux terres lointaines; ces galeries souterraines tapissées d'une soie si blanche, dont la porte s'ouvre si facilement et se referme si exactement à votre volonté; enfin ces globes argentés par le moyen desquels vous respirez l'air et voyagez, naïades heureuses, au sein même des eaux. Puissé-je trouver assez de tems, assez de loisir, pour faire connoître les formes, les couleurs si variées, les mœurs et les habitudes si étonnantes du peuple nombreux que vous formez, depuis la gigantesque aviculaire, redoutable, dit-on, aux oiseaux mêmes, qu'enfante la zone torride, jusqu'au petit et foible individu, brillant d'or et d'azur, que foule aux pieds l'habitant des rives de la Seine, et dont la fourmi fait sa proie! » (Walckenaër, Faun. par. tom. I, préface, pag. 70.)

On verra, par les détails que nous allons

exposer aux articles mygale et araignée, que ce tableau est aussi fidèle qu'il est brillant. L'auteur qui l'a tracé avec autant d'élégance nous prépare une histoire de ces insectes : témoin de ses recherches innombrables, de sa constante assiduité à l'observation, je peux assurer d'avance qu'aucune partie de l'entomologie n'aura été traitée avec plus de soin, avec plus de critique. Les vrais amis des lettres savent aussi que Walckenaër a le rare talent de présenter ses observations avec le coloris qui fait chérir l'histoire naturelle; si quelqu'un est propre à détruire ou à diminuer du moins notre aversion contre les araignées, c'est sans doute cet aimable naturaliste.

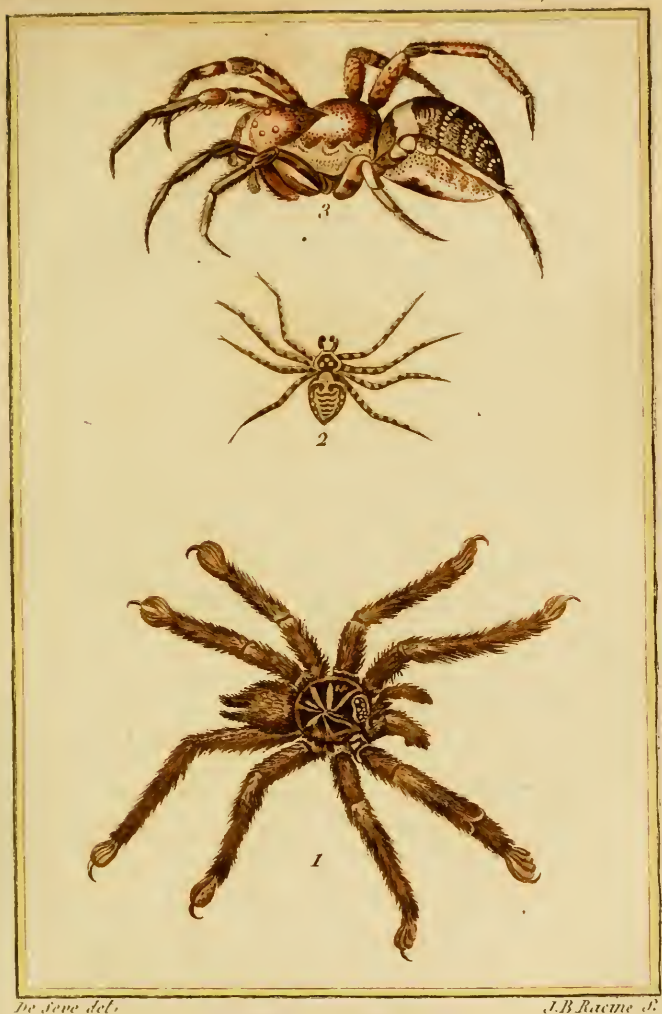


De Seve del. J.B.Racine S.

1. MYGALE *Aviculaire*.

2. ARAIGNÉE *Tigrée*.

3. ARAIGNÉE *Tarentule*.



De Seve del. J.B Racine S.

1. MYGALE *Aviculaire*.

2. ARAIGNÉE *Tigrée*.

3. ARAIGNÉE *Tarentule*



CINQUIÈME GENRE.

Mygale; *mygale*.

L'opinion la plus généralement reçue est que l'animal nommé *mygale* par les grecs, Aristote notamment, est le petit quadrupède connu sous la dénomination de *musaraigne*. Ce seul motif commandoit de ne pas appliquer le mot de *mygale* à un genre d'insectes; mais il en existoit encore un autre: c'est que le professeur Cuvier l'avoit employé pour désigner un genre de quadrupèdes. Mais le mal est presque sans remède; nous avons nous-mêmes souscrit avec une confiance trop aveugle à la fausse application que le naturaliste Walckenaer a faite de ce nom grec. Nous aurions dû, à l'article *mygale* du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, nous élever contre cet abus, et désigner d'une autre manière les insectes dont nous allons traiter. Laissons là cette discussion, et présentons l'histoire de nos mygales, telle à peu près que nous l'avons donnée à l'article précité.

Dorthes, dans un bon Mémoire sur l'araignée aviculaire de Linnæus, sur l'araignée

maçonne de Montpellier, inséré dans les actes de la société linnéenne de Londres, avoit aperçu, le premier, l'organisation particulière de leur bouche, et en avoit pris occasion de faire observer l'éloignement des caractères qu'elle fournit de ceux que Fabricius assigne aux araignées. Dans un Mémoire sur les araignées mineuses, que j'ai publié il y a quelques années, et sans avoir connoissance du travail de Dorthes, puisqu'il avoit été adressé à une société de savans étrangers, et qu'il n'étoit pas encore imprimé, je remarquai aussi des différences entre les palpes, les mandibules, la situation des yeux de ces araignées, et les mêmes parties considérées dans les autres espèces de ce genre. Walckenaer, s'occupant d'une histoire générale de ces insectes avec un zèle et une assiduité qui promettent tout pour la science, a revu, confirmé ces observations; et a, d'après ces bases, proposé l'établissement du genre mygale, qui comprend ainsi l'araignée aviculaire, deux ou trois espèces qui lui sont analogues, et les araignées mineuses d'Olivier.

Les mygales ont de grands rapports, quant à leur forme, avec les araignées tapissières des auteurs; corselet grand, abdomen

ovale, et pourvu de filières saillantes ; des pattes moins alongées que dans les filandières, les tendeuses, mais beaucoup plus grosses et plus robustes, en un mot, plus propres à la course, et retenant avec plus de force les petits animaux dont ces insectes se saisissent pour leur nourriture; des yeux ayant des différences de grandeur assez remarquables, tout nous atteste ces dégrés d'affinité : ils ne sont pas néanmoins tels qu'il faille réunir les mygales aux araignées. La petitesse de la lèvre inférieure, la grandeur des palpes, et leur insertion sur l'extrémité des mâchoires ; la forme de ces mâchoires, qui ressemblent, au premier coup-d'œil, à des hanches ; les yeux placés, le plus souvent, sur un tubercule, groupés et représentant une croix de St.-André ; l'avancement et la courbure trés-marqués des mandibules, la direction parallèle de leurs crochets, la simplicité de ceux des tarses, caractérisent sans équivoque les mygales.

Ce genre peut, d'après les espèces connues jusqu'à ce jour, se partager en deux coupes naturelles : les mygales à brosses et les mygales mineuses. Les premières ont leurs palpes et leurs tarses terminés par une brosse épaisse de poils ; leurs mandibules n'ont

point, immédiatement au dessus de la naissance des griffes ou des crochets qui les terminent, un râteau de dents écailleuses et disposées parallèlement. Les secondes n'ont pas les brosses des précédentes; mais leurs mandibules nous offrent ce peigne ou ce râteau, comme l'on voudra, dont nous venons de parler. La première coupe nous fait voir ces monstrueuses araignées qui peuvent occuper un espace circulaire de sept à huit pouces de diamètre, qui peuvent saisir de petits oiseaux; ces araignées si redoutées aux Antilles, à Cayenne, dans la Guiane, les araignées-crabes à ce qu'il paroît. C'est d'elles que nous allons d'abord parler.

Le mygale aviculaire, *mygale avicularia*; *aranea avicularia*, Lin. Fab., varie pour la grandeur et la couleur; les individus les plus grands ont environ deux pouces de longueur, depuis le bord antérieur du corselet jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; on en trouve qui n'ont que seize lignes de longueur; la couleur change du brun foncé presque noirâtre, au brun tirant sur le roussâtre, ou d'un brun minime; tout le corps est velu, particulièrement les jeunes individus; le corselet est grand, ovale,

tronqué postérieurement, déprimé, marqué vers le milieu d'une petite cavité transversale, et ayant tout autour des enfoncemens disposés en rayons ; l'abdomen est ovale et a des filières longues, cylindriques, tri-articulées; les pattes ont des poils plus longs, et en dessus quelques raies longitudinales plus claires; celles de la première et de la dernière paire sont plus longues; les jointures sont en dessous d'un rouge pâle; les deux derniers articles ont inférieurement une brosse, formée par des poils très-courts et très-pressés; celle de l'article terminal est arrondie au bout, et cache deux crochets petits et n'ayant qu'une ou deux dents presque imperceptibles en dessous ; Linnæus n'en avoit vu qu'un. Les poils qui bordent intérieurement les mâchoires, ceux qui sont à la base des griffes des mandibules sont rougeâtres; ces griffes sont fortes, coniques et très-noires ; leur extrémité a évidemment une petite ouverture longitudinale et latérale près de son extrémité. Le mâle de cette espèce a ses palpes terminées par un bouton écailleux, replié en dessous, et finissant en un crochet long, arqué et très-pointu.

Plusieurs auteurs ont représenté cette espèce ; Clusius, Pison, Seba, Mérian, Roesel, De Géer, etc. ; la meilleure de toutes ces figures est celle de Roesel (t. V, pl. 11 et 12) ; il donne plusieurs détails qui font connoître les yeux, les parties de la bouche et les organes de la génération des mâles de cette espèce. On croiroit que mademoiselle Mérian a représenté un individu du même sexe, à en juger par la figure du bouton terminé en crochet, qui est au bout des palpes; mais les extrémités des pattes y sont figurées de même; ce qui rend la chose douteuse. Plusieurs des autres figures citées par Linnæus, Olivier, doivent probablement se rapporter à la même espèce; mais il est impossible de dire lesquelles, parce que l'espèce suivante, avec la différence remarquable des organes sexuels des mâles, lui ressemble parfaitement, et qu'on l'a confondue avec elle.

Nous n'avons pas encore de notions certaines sur les mœurs de cette mygale; que Pison ait parlé de cette espèce ou de la suivante, il n'en est pas moins vrai que, suivant lui, cet insecte fait son nid dans les creux des arbres des lieux humides; qu'elle file, quoique rarement, une toile

spacieuse, dont la disposition diffère néanmoins de celle des araignées tendeuses. Mademoiselle Mérian nous dit avoir trouvé plusieurs individus de cette mygale, sur l'arbre nommé *guajave*, y faisant leur domicile et se tenant à l'affût dans le cocon que forme, pour se changer en chrysalide, une chenille du même arbre; elle assure formellement que cette mygale ne file point de cocons longs, comme quelques voyageurs ont voulu, suivant elle, nous le faire accroire. La plupart des autres témoignages que nous pourrions alléguer ici, ne nous semblent pas d'une grande autorité, soit parce qu'ils ne sont pas *ex visu*, soit parce qu'il est difficile de savoir à quelle sorte d'araignées il faut les appliquer. L'auteur de l'Histoire naturelle de la France équinoxiale place l'habitation de la mygale aviculaire, ou celle de l'espèce suivante, dans les fentes des rochers. Au rapport du capitaine Stedman, cet insecte est appelé à la Guiane *araignée de buisson*, et sa toile, y est-il dit, de peu d'étendue, mais forte. La mygale aviculaire est pourvue de deux longues filières; ainsi point de doute qu'elle ne puisse filer; mais, lorsqu'on examine la forme des crochets de ses tarses, lorsqu'on

les voit si petits et presque sans dentelures et si différens ainsi de ceux des araignées industrieuses, on seroit tenté de refuser à cette mygale les talens qu'ont les araignées, et de supposer que sa force lui suffit. Elle vit, suivant mademoiselle Mérian, de fourmis, qui échappent difficilement à sa vigilance et à ses poursuites; elle tâche de surprendre dans leurs nids de petits oiseaux, dont elle suce le sang avec avidité. Ce changement de nourriture est un peu différent, mais n'importe. Les fourmis se vengent quelquefois des maux qu'elles éprouvent de la part de cet ennemi, et tombent sur lui en si grande quantité qu'il est hors d'état de se défendre, et finit par être dévoré.

On met en général la mygale aviculaire au nombre des animaux venimeux. La partie du corps qu'elle a piquée s'engourdit, devient livide et noire, s'enfle considérablement ; le mal augmente quelquefois à un tel point, qu'il est, suivant Pison, incurable. Quoiqu'il y ait sans doute ici de l'exagération, nous ne doutons pas que la piquure de cet insecte ne puisse produire des effets à peu près semblables à ceux qui résultent de la piquure de certains scor-

pions; les remèdes doivent être les mêmes. Pison dit qu'il faut scarifier et cicatriser la plaie, mais que le meilleur des remèdes consiste dans la préparation du cancre qu'il nomme *aratu*. Les anciens ont singulièrement vanté les vertus antidotales des crabes. On devroit faire à cet égard des expériences, pour savoir jusqu'à quel point cette opinion est fondée. Les poils de cette mygale font aussi, dit-on, sur la peau la même impression que ceux de quelques chenilles. « Un matin, comme je me levois, un des voyageurs espagnols fit une exclamation, en voyant sur mes habillemens, depuis les pieds jusques vers les épaules, une trace brune, occasionnée par le passage d'une de ces araignées-crabes, et d'une liqueur âcre et caustique, qui distille sans cesse de sa bouche et de ses pattes. Heureusement elle étoit passée innocemment pendant que je dormois profondément, et s'étoit contentée de me laisser ce billet de visite ». (Lescalier, notes sur la traduction française du Voyage du capitaine Stedman, tom. III, pag. 240.)

Artaud qui, suivant la judicieuse remarque de l'auteur de la Zoologie universelle, tout en se plaignant des notions insuffisantes de

Labat et du père Dutertre sur l'araignée-crabe ou la mygale aviculaire, donne lui-même à cet égard des observations obscures et très-incomplettes, dit que cet animal habite des lieux humides; qu'il tue et suce de gros insectes, des kakerlaques ou des blattes, et souvent ses semblables; mais qu'il succombe à son tour sous les coups que lui porte une sorte de taon (un sphex probablement), en lui piquant le ventre. Le seul attouchement de cette mygale fait éprouver, suivant lui, des démangeaisons urticaires. L'observateur lui a fait piquer des poulets, et ils en sont morts; on a prétendu que sa morsure pouvoit faire périr des chevaux et même des bœufs, mais cela est exagéré. Arthaud place les parties de la génération à l'anus; c'est une erreur grossière.

La mygale aviculaire se dépile avec l'âge, au rapport de Pison, et la peau de son ventre est d'un rouge incarnat pâle. Elle a la vie très-dure, et, gardée dans une boîte, elle a passé quelques mois sans manger : les femelles portent leurs œufs sous le ventre. Dutertre rapporte que des curieux forment des cure-dents avec les crochets des mandibules, à raison de leur dureté, de leur poli et de leur luisant, et qu'ils les enchâssent

en or. — Cette mygale se trouve à Cayenne et dans les Antilles, à Saint-Domingue.

Nous nommerons notre seconde espèce de mygale à brosse, *mygale de Leblond, mygale Blondii.* Plusieurs espèces d'araignées portent le nom des hommes qui ont illustré l'histoire naturelle. J'ai cru pouvoir donner aussi à cette mygale le nom d'un zélé voyageur naturaliste qui a parcouru avec une ardeur incroyable une grande partie de l'Amérique méridionale, Leblond. Il a trouvé cette espèce à Cayenne.

Il me paroît, par deux ou trois individus que j'ai vus, qu'elle est encore plus grande que la précédente. La longueur de son corps est de deux pouces et demi; d'ailleurs il ne diffère presque en rien pour la forme et les couleurs de celui de l'aviculaire; et il faut absolument avoir vu le mâle pour être convaincu que ce sont deux espèces différentes. Ici les organes sexuels consistent dans une pièce cornée, avancée, presque cylindrique, ayant une cavité en dessus près de l'extrémité, et terminée un peu et obliquement en pointe.

Les deux yeux du milieu dans cette espèce, comme dans la précédente, sont plus apparens, ronds et rebordés tout autour.

Leblond a tué avec une épée l'individu d'après lequel j'ai décrit cette mygale.

Une troisième espèce, et toujours de la même division, est la mygale fasciée, *mygale fasciata*. Celle-ci est figurée dans Seba, tom. I, pl. LXVII, fig. 7. Elle est de la taille de l'aviculaire, mais bien distincte par une bande grise, large, qui occupe le milieu de la longueur de l'abdomen. — Seba la dit de Ceilan.

Telle est l'histoire des mygales à brosses. Entretenons-nous maintenant des mygales mineuses, de celles qui n'en ont pas, mais qui ont au dessus de la naissance des crochets des mandibules, une suite de dents parallèles en forme de peigne ou de râteau.

Ces mygales vivent dans les terriers qu'elles se sont creusés, et dont elles ont consolidé les parois extérieures avec une toile légère, pour empêcher l'éboulement. Parmi elles, on en distingue trois espèces : une première observée par Browne, une seconde par l'abbé Sauvages, et la troisième par Rossi. Elles pratiquent, comme les précédentes, une galerie souterraine, mais elles la fortifient avec beaucoup d'art et en ferment l'entrée par le moyen d'un opercule.

L'espèce que Sauvages a observée dans

le midi de la France, choisit ordinairement pour faire son nid un endroit où il ne se rencontre aucune herbe, un terrain en pente ou à pic, pour que l'eau de la pluie ne puisse pas s'y arrêter, et une terre forte, exempte de rochers et de petites pierres. Elle y creuse un boyau d'un ou de deux pieds de profondeur, du même diamètre par-tout, et assez large pour qu'elle puisse s'y mouvoir en liberté. Elle le tapisse d'une toile adhérente à la terre, soit pour éviter les éboulemens ou pour avoir de la prise, afin de regrimper plus facilement; soit peut-être encore pour sentir du fond de son trou ce qui se passe à l'entrée.

Mais où l'industrie de cette espèce brille particulièrement, c'est dans la fermeture qu'elle construit à l'entrée de son terrier, auquel elle sert de porte et de couverture; cette porte est formée de plusieurs couches de terre détrempées et liées entre elles par des fils. Son contour est rond, le dessus qui est à fleur de terre est plat et raboteux; le dessous convexe et uni est recouvert d'une toile, dont les fils sont très-forts et le tissu très-serré. Ces fils, prolongés d'un côté du trou, y attachent fortement la porte, et forment une espèce de penture, au moyen

de laquelle elle s'ouvre et se ferme. Cette penture ou charnière est toujours fixée au bord le plus élevé de l'entrée, afin que la porte retombe et se ferme par sa propre pesanteur. L'entrée forme par son évasement une espèce de feuillure contre laquelle la porte vient battre, et n'a que le jeu nécessaire pour y entrer et s'y appliquer exactement. L'extérieur de ce nid, qui ne diffère pas du terrain qui l'environne, fait la sûreté de l'insecte qui l'habite ; mais si la mygale sait tromper l'œil de l'observateur par son industrie, elle sait aussi défendre sa propriété quand elle est attaquée ; retirée dans son habitation, aucun bruit ne l'inquiète, elle reste tranquille tant qu'on ne touche point à sa porte ; dès qu'elle y sent le moindre mouvement, elle quitte le fond de sa retraite et accourt à l'entrée. Là, le corps renversé, accrochée par les pattes, d'un côté aux parois de l'ouverture, de l'autre à la toile qui tapisse le dessous de l'opercule, elle le tire fortement à elle ; si on essaie de la soulever, elle opère une résistance assez forte, pour produire un mouvement alternatif de pulsion et répulsion ; enfin obligée de céder, elle se précipite au fond de son terrier. Si on la fait sortir de son fort, on ne trouve

plus en elle le courage qu'elle a fait voir; il disparoît au grand jour, et si elle fait quelques pas, ce n'est qu'en chancelant; on la croiroit dans un élément étranger. Aussi quelques efforts qu'ait faits Sauvages pour conserver ces insectes vivans, il n'a pu y parvenir.

Ces nids ne servent pas seulement à loger les mygales, ils servent encore aux femelles pour y déposer leurs œufs. Rossi, qui a vu le nid d'une espèce qui se trouve en Corse et qui diffère peu de celui observé par Sauvages, quoique l'insecte qui le construit ne soit pas de la même espèce, a trouvé dans le nid sa nombreuse postérité. Mais ce qu'il a observé de plus remarquable, c'est que, si on détruit l'opercule qui en forme l'entrée, la mygale le reconstruit, et qu'un peu plus d'un jour suffit pour ce travail; la différence qu'il y a de cet opercule au premier, c'est qu'il n'est plus mobile. Alors comment l'insecte peut-il sortir de son nid et y rentrer? C'est ce que Rossi ne dit pas.

Des trois espèces connues pour construire des nids tels que celui que nous venons de décrire, l'une habite l'Amérique méridionale, l'autre se trouve en Corse et dans l'île

de Candie, où on a découvert des nids semblables; la troisième dans le midi de la France, aux environs de Montpellier. C'est là que Sauvages a trouvé l'araignée qu'il a nommée *maçonne*. Rossi, qui a cru que celle qu'il avoit eue de Corse ne pouvoit être que celle dont avoit parlé le naturaliste français, lui a donné le nom de *sauvage*; mais ces deux mygales diffèrent trop pour les confondre, comme on le verra par la description que nous en donnerons.

Olivier a aussi trouvé, aux îles d'Hières et à Saint-Tropez, des nids de mygales vuides dont la porte étoit ouverte. Ces nids diffèrent de ceux qu'a vus Sauvages, en ce qu'ils sont construits dans un terrain horisontal et paroissent appartenir à une espèce autre que celles observées par Sauvages et Rossi.

MYGALE MAÇONNE; *mygale cœmentaria.*

Mémoires de la soc. d'hist. nat. de Paris, an 7, pl. VI, fig. 1, A.

Elle est brune, luisante; les palpes sont hérissés de piquans; au dessus de chaque mandibule sont au moins cinq dents étroites, alongées, presque égales, dont les deux plus éloignées plus courtes; le corselet a un



1. MYGALE *maçonne.- 2. ses yeux grossis.- 3. dents. au dessus des griffes, grossies.- 4. bout d'un de ses tarses grossi. 5. son nid fermé.- 6. son nid ouvert - 7. MYGALE de sauvages. 8. ses yeux grossis.- 9. dents au dessus des griffes, grossies. 10. bout d'un de ses tarses grossi,*



1. MYGALE *maçonne.* - 2. *Ses yeux grossis.* - 3. *dents au dessus des griffes, grossies.* - 4. *bout d'un de ses tarses grossi.* 5. *Son nid fermé.* - 6. *Son nid ouvert* - 7. MYGALE *de sauvages.* 8. *ses yeux grossis.* - 9. *dents au dessus des griffes, grossies.* 10. *bout d'un de ses tarses grossi,*

enfoncement transversal et postérieur ; sa carène, ses bords sont d'un brun plus clair ; l'abdomen est obscur en dessus, moins foncé sur les côtés et en dessous, couvert d'un duvet court ; les pattes et la poitrine sont d'un brun plus clair que le reste du corps. — On la trouve dans le midi de la France, aux environs de Montpellier.

M. de Sauvages; *mygale Sauvagesii.*

Aranea Sauvagesii. Rossi. — Mémoires de la soc. d'hist. nat. de Paris, an 7, p. 125, pl. VI, fig. 2, A.

Cette araignée, d'un quart plus grande que la précédente, en diffère en ce qu'elle a les palpes plus épineux, et que la rangée des dents de l'extrémité de chaque mandibule n'a que quatre pointes aux plus courtes et inégales ; le corps est d'un brun clair ; l'abdomen est duveté, brun foncé, plus clair en dessous et sur les côtés ; l'anus a deux mamelons alongés, de l'extrémité desquels, suivant Rossi, sortent quatre fils séparés ; les pattes sont de la couleur du corps, un peu velues, à poils noirs. On la trouve en Corse.

Je remarque dans Mouffet la figure d'une araignée qu'il avoit reçue de l'île de Candie, et que je crois devoir rapporter à ce genre. Elle est, suivant lui, d'un cendré brun ou

noirâtre, glabre, avec les jambes velues; sa bouche est armée de deux crochets, avec lesquels elle pique. Elle vit, à la façon des araignées, de mouches, de petits lépidoptères, qu'elle saisit dans la toile qu'elle construit pour cela; elle porte ses œufs sous son ventre; les petits y éclosent, s'attachent à leur mère, jusqu'à ce que devenus adultes ils lui donnent la mort. Ces araignées se creusent un trou, de la grandeur de leur corps, qui varie par la grandeur et la teinte. Elles habitent une galerie en terre, de la profondeur de deux pieds, et en bouchent l'ouverture avec de la paille. Cette araignée pourroit bien être de la division que nous indiquerons en finissant cet article.

M. NIDULAIRE; *aranea nidulans*. Fab.

Cette espèce est assez grande, très-noire; elle a les yeux placés sur deux lignes parallèles, mais les deux du milieu sont un peu plus distans que dans les autres espèces; le corselet est assez grand, avec une impression en forme de croissant au milieu; l'abdomen est ovale, renflé d'un noir moins luisant que le corselet; les pattes sont presque d'égale longueur. On la trouve à la Jamaïque, aux Antilles et dans les îles de l'Amérique méridionale.

Browne dit que la piqure de cet insecte cause une douleur très-vive pendant plusieurs heures, accompagnée même quelquefois de la fièvre et du délire; mais on est bientôt soulagé, soit par les sudorifiques ordinaires, soit par les liqueurs spiritueuses, telles que le tafia, le rhum, ainsi que le pratiquent les nègres qui en sont souvent mordus. Ils s'endorment, suent un peu et se trouvent entièrement remis à leur réveil. Selon Badier, retirée de son nid, cette mygale paroît languissante et comme engourdie. Il l'a tenue long-tems dans sa main sans en avoir jamais été mordu.

Ce genre est susceptible d'une troisième division que nous n'avions pas formée dans notre premier travail, n'ayant pas eu occasion d'observer les mygales de cette nouvelle coupe. Ici le tubercule des yeux est peu distinct, ou presque nul. Les tarses n'ont pas de pelottes à leur extrémité, de même que ceux des mygales mineuses; mais leurs crochets sont dentelés en forme de dents de peigne, comme ceux des araignées proprement dites. J'en connois deux espèces; l'une de la Nouvelle Hollande, et l'autre de Gibraltar où elle a été trouvée par Durand, à la généreuse amitié duquel je dois plusieurs

rares et curieux insectes d'Espagne et de Barbarie, contrées qu'il a parcourues avec les yeux d'un observateur aussi zélé qu'instruit. Il s'occupe de la rédaction d'un voyage que les naturalistes et les géographes accueilleront sans doute avec plaisir.

J'ai établi, depuis l'impression du troisième volume de cette Histoire, un nouveau genre d'arachnides, qui doit venir immédiatement après celui des mygales. Je l'appelle *atype*, *atypus* (laid de figure). Les caractères sont : lèvre très-petite, presque cachée par l'insertion des mâchoires; palpes insérés sur les côtés extérieurs des mâchoires, près de leur base; yeux groupés, placés respectivement comme dans les mygales. Ce genre fait évidemment le passage de ces derniers arachnides aux araignées tapissières; la lèvre des atypes ressemble à celle des mygales; mais les palpes ne sont plus insérés à l'extrémité des mâchoires; les yeux imitent par leur ensemble la même figure; mais ils ne sont pas situés sur un tubercule bien distinct. Le corselet des atypes est presque carré, et semble même être plus large postérieurement. La seule espèce de ce genre qui nous soit connue est très-rare. Sulzer l'a figurée le premier; Rœmer l'a redonnée (Gener. insect. tab. 30,

fig. 2.). Il soupçonne que c'est l'araignée aquatique; mais cependant comme ce n'est qu'un doute, il nomme cette araignée, souterraine, *subterranea*. Telle est aussi la dénomination que nous lui conserverons : l'atype souterraine a été trouvée aux environs de Paris, dans la forêt de Montmorenci, par notre ami Bosc. Walckenaer décrira avant peu cet insecte dans son Prodrome des araignées.

SEPTIÈME GENRE.

ARAIGNÉE; *aranea.*

LES mygales ont leurs palpes insérés à l'extrémité supérieure des mâchoires et leur lèvre inférieure très-petite, cachée par la naissance de ces mâchoires. Les araignées ont des caractères opposés : leurs palpes partent de la base des mâchoires, au côté extérieur; leur lèvre inférieure, quoique souvent petite, s'élève cependant assez entre les organes précédens pour qu'elle soit très-apparente et facile à découvrir. Elles ont d'ailleurs, comme les mygales, deux palpes filiformes, alongés, de cinq articles chacun, dont le dernier renflé et contient les organes de la génération dans les mâles; leur bouche est munie de deux mandibules et de deux mâchoires; les mandibules sont épaisses, contiguës longitudinalement à leur base, avancées et composées de deux pièces, dont la dernière est en forme de crochet très-aigu, écailleux, percé d'un trou à son extrémité, se mouvant de haut en bas, et s'appliquant, dans le repos, contre la première

pièce, le plus souvent entre deux rangées de dents; ces crochets rentrent un peu en dedans, caractère qui distingue les araignées des mygales, où ces parties s'avancent parallèlement. Leur tête est totalement confondue avec le corselet qui porte toujours six ou huit yeux; l'abdomen est renflé, souvent orbiculaire, quelquefois ovale, et séparé du corselet par un étranglement très-marqué. Son anus est accompagné de mamelons servant de filières.

Les anciens ne voyoient aucune différence essentielle entre les faucheurs et les araignées, et rapportoient à ces dernières tous les insectes que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *faucheurs*; ils donnoient simplement à ceux-ci le nom d'araignée à longues pattes, *aranea longipes.* Ce rapprochement étoit un peu fondé; car tous ces insectes ont beaucoup de rapports entre eux par leur forme; néanmoins les faucheurs diffèrent essentiellement des araignées par le nombre des yeux qui n'est que de deux, et en ce qu'ils ont en outre la tête, le corselet et l'abdomen entièrement unis ensemble, en sorte que leur corps ne paroît être composé que d'une seule pièce, tandis que dans les araignées l'abdomen, comme nous l'avons

déjà dit plus haut, est séparé du corselet par un étranglement très-prononcé.

Il n'est peut-être pas d'insectes qui mérite plus que les araignées d'attirer l'attention du naturaliste philosophe, par leur forme, leur industrie, leurs travaux et leurs manœuvres; aussi presque tous les auteurs qui ont écrit sur la divine science de la Nature, ont-ils consigné dans leurs ouvrages quelques observations sur ces animaux. Parmi les anciens, Aristote; chez les modernes, Mouffet, Aldrovande, Lister, Albin, Clerck, De Géer, Scopoli, Walckenaer, ont préparé les élémens de leur histoire.

Les araignées ressemblent, quant à leur genre de vie, à beaucoup d'autres animaux, qui ne doivent comme elles leur existence qu'aux fruits de leurs rapines; mais elles en diffèrent singulièrement par la manière dont elles parviennent à leur fin. Les ruses qu'emploient les autres animaux pour se procurer des vivres, n'ont d'autre but que celui de marquer l'arme irrésistible de la force, la supériorité que la Nature leur donne sur d'autres êtres, afin de les surprendre avec plus d'avantage; ces ruses, ces finesses ne supposent que de la patience, ou un simple exercice

des organes du mouvement, dirigé avec plus ou moins d'adresse; on ne voit point sortir de toutes ces combinaisons quelques productions remarquables. Il n'en est pas de même de l'araignée; l'industrie est son caractère distinctif; son corps mal défendu, sa force n'ayant rien d'étonnant, il étoit nécessaire que son génie inventif, ses ruses la missent à couvert, et lui fournissent des moyens d'existence; et comme la Nature a été son maître, qu'elle lui a donné des leçons particulières, ses ressources, ses travaux à cet égard doivent d'autant mieux nous intéresser. Comment en effet ne pas admirer la manière délicate et ingénieuse avec laquelle l'araignée de nos jardins suspend verticalement le filet à l'aide duquel elle s'empare des insectes dont elle fait sa nourriture? comment ne pas être saisi d'étonnement en voyant la régularité de ce grand nombre de cercles concentriques réunis par une infinité de rayons, et qu'un habile géomètre n'eût pas mieux formés? Comment enfin concevoir que les points d'attache de cette toile, si éloignés les uns des autres, aient pu être fixés à une aussi grande distance par un insecte qui paroît aussi petit et aussi lourd? L'espèce qui ha-

bite dans nos greniers et nos appartemens négligés, mérite également d'attirer l'admiration de l'observateur. Celle-ci donne à sa toile un tissu plus serré, plus épais, qui ne laisse pas apperçevoir les mailles, et la dispose horisontalement et non verticalement. Nous avons vu que les mygales surpassent encore ces araignées par leur industrie; qui pourroit croire que de tels animaux fussent capables de former une espèce de porte, de l'attacher par le moyen d'une charnière, et de fermer ou d'ouvrir ainsi à volonté l'entrée de leur terrier?

Ces animaux généralement redoutés à cause de l'idée du danger que l'on attache à leur morsure, ou même à leur attouchement, méritent d'être connus tant à raison de leurs formes que pour leur industrie et leur manière de se propager. Ils diffèrent de presque tous les autres insectes, en ce qu'ils n'ont point d'antennes; mais ces parties sont remplacées par les palpes qui ressemblent à de petites pattes; les palpes des mâles ont le dernier article en massue et renferment les organes de la génération; ils paroissent moins longs que ceux de la femelle; ils se terminent dans tous par un crochet dentelé, et sont toujours dirigés en

avant; l'araignée les remue en marchant comme si elle vouloit s'en servir pour tâter les objets sur lesquels elle marche.

Les mandibules nommées par quelques auteurs *pinces*, *tenailles*, *serres*, *griffes*, sont courtes, grosses, coniques, tronquées et terminées par un ongle mobile, courbé, très-aigu, appliqué dans l'inaction sur la portion inférieure de la mandibule, souvent entre des dents qui servent aux araignées à retenir leur proie; on croit qu'elles la sucent avec les mâchoires qui sont placées en dessous; mais on observera que ces parties n'ayant pas ou que très-peu de mouvement, et par conséquent point de jeu, ne peuvent pas produire un effet aussi prompt que les mâchoires des autres insectes. Il faut bien néanmoins que leur action, celle de la lèvre, soient assez fortes pour exprimer les sucs nourriciers des corps dont ces animaux font leur proie, et quoiqu'on n'aperçoive point d'œsophage, il doit nécessairement en exister un. On pourroit soupçonner, et telle a été mon opinion, que les matières alimentaires enfilent la petite ouverture située au bout des griffes, et que de là elles descendent dans l'estomac; l'exemple que nous fournit

le fourmilion peut autoriser cette idée ; nous ne prononcerons cependant pas à cet égard, d'autant plus que nous avons vu au dessous des mandibules une partie un peu relevée, une espèce de palais ou de langue ; que les mâchoires, notamment dans les araignées loups, sont hérissées de poils, dont quelques-uns semblent être des dents, et que cet appareil paroît dénoter une sorte de mastication et de déglutition.

Les yeux, au nombre de huit, sont placés sur la partie antérieure du corselet ; ils sont lisses, brillans, durs, immobiles, et sont rangés diversement suivant les différentes espèces ; leur disposition varie très-peu dans les araignées, qui ont à peu près la même manière de vivre ; aussi, comme nous le verrons bientôt, s'est-on servi de cette diversité dans la disposition des yeux, pour partager les araignées en familles ; quelques espèces, notamment celle des caves, n'ont que six yeux. Quelques auteurs ont prétendu qu'il en existoit toujours huit, et que la diminution du nombre de ces organes étoit due à la réunion en un des deux yeux de chaque côté ; mais, quoique l'on trouve des araignées où les deux yeux de chaque côté soient en effet

contigus,

contigus, et paroissent n'en former qu'un, l'on ne doit pas en conclure què l'araignée des caves et quelques autres soient dans ce cas, puisque la cornée de ses yeux prétendus doubles est simple comme celle des autres, et que des scorpions n'ont aussi réellement que six yeux, quoique le plus grand nombre en ait huit.

Le corselet est ordinairement convexe, et relevé un peu dans son milieu, ovale obtus ou tronqué en devant, lisse ou velu, selon les espèces, mais moins chargé de poils que l'abdomen ; il est couvert d'une peau crustacée.

L'abdomen ne tient au corselet que par un filet très-mince ; il est toujours plus petit dans les mâles que dans les femelles. La figure varie; il est ovale, globuleux, triangulaire, armé dans quelques-uns d'épines longues et fortes. Il est couvert d'une peau fine, molle, plus ou moins cotonneuse ou velue ; ferme, coriacée dans les tendeuses épineuses. On voit à la partie antérieure et inférieure de l'abdomen, au milieu, et dans les femelles seulement, une fente qui caractérise leur sexe ; c'est aussi là que sont placés de chaque côté les organes de la respiration ; on les distingue ordinairement à deux points

plus pâles, souvent jaunâtres ou blanchâtres et ayant une petite fente transversale.

L'anus dans les deux sexes est situé à l'extrémité de l'abdomen; il est accompagné de quatre petits mamelons, qui sont les pièces d'où les araignées tirent leurs fils avec lesquels elles construisent leurs toiles; ces mamelons portent le nom de *filières*.

Les pattes, au nombre de huit, partent toutes de la poitrine; elles sont composées de sept articulations. Les deux premières sont très-courtes et forment la hanche; la troisième sert de cuisse; les deux suivantes composent la jambe; et les deux dernières le tarse qui est terminé par deux crochets, dentelés en forme de peigne en dessous, servant à l'araignée à se tenir sur sa toile, et un autre au milieu plus bas et simple: on voit même quelquefois, de chaque côté de celui-ci, deux petites épines coniques.

Les araignées sont très-carnassières, et ne vivent que de rapines; elles font une guerre continuelle à presque tous les autres insectes, tout ce qu'elles peuvent attraper leur sert indifféremment de nourriture; quelques-unes se contentent de sucer seulement les insectes pris dans leurs filets, mais d'autres les dévorent totalement, en sorte qu'il n'en

reste aucun vestige. Comme ordinairement elles restent au milieu de leur toile, dès qu'une mouche tombe dans le piège, elles en sont averties par les mouvemens que fait celle-ci pour se débarrasser, et l'araignée se rend aussitôt dans l'endroit où se trouve l'insecte imprudent : quand la mouche est grande, elle l'enveloppe d'une couche assez épaisse de soie qu'elle tire de ses filières, ensuite elle l'emporte dans son trou pour la sucer ou la dévorer à son aise ; mais si la mouche est petite, elle l'emporte sans l'envelopper. Si au contraire l'insecte qui est tombé dans sa toile est plus gros qu'elle, et qu'elle craigne de ne pas pouvoir en venir à bout, elle l'aide à se débarrasser et à se dégager en rompant les fils qui l'arrêtent. Leur cruauté va bien plus loin, elles se dévorent les unes les autres lorsqu'elles en ont l'occasion, ce qui arrive rarement, car elles n'habitent ensemble que les premiers jours de leur vie ; une fois séparées, chacune vit isolée dans sa toile, et ne la quitte pas à moins que ce ne soit pour aller s'établir ailleurs. Les araignées vagabondes, qui courent çà et là pour chercher leur nourriture, se rencontrent plus souvent, mais rarement elles se combattent, car presque

toujours la plus foible prend la fuite avant même que l'autre ait pu l'apercevoir ; lorsqu'il arrive qu'elles s'attaquent, le combat ne finit que par la mort de l'une qui est dévorée ou sucée aussitôt par l'autre. Les araignées sont généralement répandues, et on en trouve par-tout : celles des pays chauds sont plus grosses que celles des pays tempérés.

Les mâles et les femelles vivent séparément ; les premiers ne s'approchent des femelles que dans le tems où le besoin de propager leur espèce se fait sentir ; cependant dans quelques petites espèces les deux sexes habitent la même toile seulement, le mâle se tient à l'écart de la femelle, crainte d'en être dévorée, ce qui arrive fort souvent. Si une araignée tombe dans la toile d'une autre, il s'élève aussitôt entre elles un combat à mort ; lorsque les deux combattantes sont de force égale, elles se blessent réciproquement et toutes les deux meurent de leurs blessures ; on a remarqué que la propriétaire de la toile étoit toujours l'agresseur, et que l'étrangère se tenoit simplement sur la défensive ; mais, lorsque la première est la plus foible, elle fuit et cède sa toile à son ennemie, qui profite alors de son travail et y établit son nouveau domicile.

Quelques observations de Geoffroi tendent à prouver que la Nature n'a accordé à chaque araignée qu'une quantité de matière à soie, propre à construire six ou sept toiles pendant sa vie, et que lorsque cette quantité est employée, il faut qu'elles meurent ou qu'elles s'approprient la toile d'une autre; pour cela elles vont attaquer de jeunes araignées, par conséquent moins fortes, et qui sont obligées de leur céder et d'aller construire une autre habitation.

La structure extérieure des organes propres à former leur toile est très-curieuse et très-singulière; elle consiste en quatre mamelons que l'on nomme *filières* et qui sont placés près de l'anus, ainsi que nous l'avons dit précédemment; chacun de ces mamelons est arrondi et percé d'une multitude de petits trous; c'est par ces ouvertures que sort une quantité prodigieuse de fils si fins et si déliés, que plusieurs centaines de ces fils n'en forment qu'un seul très-délié; entre ces quatre mamelons on en découvre deux autres plus petits, que quelques auteurs ont soupçonnés être les organes extérieurs de la respiration de ces insectes; les espèces qui vivent dans l'eau favorisent ce soupçon; car, pour respirer,

elles mettent seulement la partie postérieure de leur corps à la surface de l'eau.

La forme que reçoivent les toiles des araignées varie selon les espèces ; celles des jardins construisent leurs toiles perpendiculairement et d'un travail extrêmement lâche et délicat; celles qui vivent dans les maisons, au contraire, posent leurs toiles horisontalement et leur donnent un tissu très-serré ; quelques espèces vivent dans les trous, tapissent seulement l'intérieur de leur habitation, et tendent quelques fils à l'extérieur ; les araignées aquatiques forment un entonnoir qu'elles attachent aux plantes; enfin d'autres espèces ne filent pas du tout, quoiqu'elles possèdent tous les organes propres à cet usage.

Toutes les araignées, pour construire leur toile, commencent de la même manière ; elles font d'abord sortir de leurs filières une goutte de liqueur propre à former de la soie ; elles l'appliquent contre un corps solide, dont elles s'éloignent ensuite en filant ; à mesure qu'elles marchent, cette liqueur, qui est d'abord molle, prend alors de la consistance, s'épaissit et forme un fil; elles en collent le bout opposé à quelque autre corps solide; arrivées à ce point,

chaque espèce suit une autre marche pour terminer sa toile; celle des maisons revient sur le premier fil pour en coller un second à côté de l'endroit d'où elle est partie; retourne sur ses pas pour en faire autant à l'autre bout, et continue cette manœuvre jusqu'à ce qu'elle en ait posé une assez grande quantité dans cette direction; après quoi elle en place dans un sens contraire.

Il ne faut pas croire, ainsi que De Géer l'a observé, que les araignées puissent darder comme un trait la matière soyeuse, au sortir des filières. Outre que cette matière est trop molle pour acquérir en un instant cette consistance, cette roideur qui lui seroient nécessaires si cette supposition avoit lieu, les filières n'ont pas des muscles propres à l'éjaculer et à la lancer à quelque distance.

L'araignée des jardins qui fait une toile perpendiculaire et à rayons, dont tous les fils viennent aboutir à un centre commun, s'y prend d'une autre manière; supposons que cette araignée veuille établir son filet entre deux branches ou deux arbres séparés par un ruisseau qu'elle ne peut franchir. Dans un tems calme, placée au bout de quelque branche, elle s'y tient ferme sur ses pattes

de devant, et avec ses pattes postérieures elle tire de ses mamelons un fil assez long qu'elle laisse flotter en l'air; ce fil très-léger est poussé par le moindre vent vers un corps solide contre lequel il se colle de suite à l'aide du gluten naturel dont il est enduit ; pour s'assurer si ce fil est fixé, l'araignée le tire à elle de tems en tems, et lorsqu'elle en est certaine par la résistance qu'elle éprouve, elle le bande et le colle à l'endroit où elle se trouve. Ce premier fil lui sert de pont de communication pour placer les autres; elle lui donne de la solidité; ensuite elle en file d'autres perpendiculaires et obliques, qu'elle attache à différentes branches, et dont tous les bouts viennent aboutir à un centre commun; quand ce travail est achevé, elle en file d'autres qu'elle colle dessus les premiers; elle les écarte les uns des autres, et les place circulairement autour du centre. On prétend que ses seconds fils sont d'une nature différente de celle des premiers; la toile achevée, l'araignée construit souvent à l'une des extrémités supérieures, entre deux feuilles rapprochées, une petite loge qui lui sert de retraite; elle s'y tient ordinairement toute la journée, et n'en sort que le matin et le soir.

Les araignées qu'on nomme *filandières*, attachent sur les arbres, dans les buissons, au coin des murs, dans les greniers, des fils dont la réunion n'a pas de figure déterminée et qui leur servent également à attraper leur proie.

Les araignées vagabondes courent après les insectes qui leur servent ordinairement de nourriture, ou, comme des brigands, se tiennent à l'entrée d'un trou, d'une fente de mur, et s'élancent sur le petit animal qui a le malheur de passer près de l'antre; l'araignée phalange, la plus commune, celle dont l'abdomen a des chevrons blancs sur un fond noir, dès qu'elle aperçoit une mouche à peu de distance d'elle, sur les murs, où elle a coutume de se tenir, s'avance doucement, et saute sur sa proie; vous croiriez voir les manœuvres rusées d'un chat qui veut surprendre une souris. Nous ne pouvons point entrer dans d'autres détails sur l'industrie de ces insectes. L'étude des espèces les fera connoître.

L'accouplement de ces insectes ne se fait pas sans de grandes précautions de la part du mâle, qui a tout à craindre de la femelle, d'autant plus qu'il est forcé de faire les avances. Nous allons décrire la manière dont

se fait cet accouplement dans les araignées tendeuses, parce que ce sont celles que l'on a le plus souvent observées. Dans la saison des amours, qui ordinairement est l'automne, la femelle se tient tranquillement au milieu de la toile, la tête en bas et le ventre en haut; le mâle rôde autour de la toile et ensuite se hasarde à monter dessus; mais il a soin auparavant d'attacher un fil afin de s'en servir pour se sauver si la femelle n'est pas disposée à le recevoir. Dès qu'il est monté, il marche lentement sur la toile, s'approche peu à peu de la femelle; si elle reste tranquille, il la tâte avec une de ses pattes antérieures et recule promptement; peu à peu il se rapproche, la tâte de nouveau, et alors la femelle, si elle est disposée à le bien accueillir, fait quelques légers mouvemens pour le tâtonner à son tour. Pendant ces attouchemens qui paroissent être le prélude de l'accouplement, les palpes du mâle s'entr'ouvrent à leur extrémité; les boutons qui renferment les organes de la génération deviennent humides, et la partie sexuelle de la femelle s'ouvre aussi un peu. Alors, le mâle enhardi, porte avec vivacité un de ces palpes dans cette ouverture et ensuite se retire : un moment après il revient et y

porte son autre palpe ; il touche plusieurs fois de suite sa femelle de la même manière, en se servant alternativement de ces deux organes. Audebert a observé que, dans une des espèces que l'on trouve communément dans les maisons, un seul accouplement suffit pour que tous les œufs que la femelle pond en plusieurs fois soient fécondés. Toutes les araignées sont ovipares et pondent un grand nombre d'œufs. Les fileuses et celles qui ne font pas de toile les enveloppent d'une épaisse couche de soie blanche en forme de coque. Les unes les placent sur un arbre ou sur une muraille. Quelques espèces portent les leurs enveloppés dans une coque ronde, très-serrée, et on les voit souvent traîner cette coque après elles, au moyen d'un fil qui la tient attachée à leur derrière. Le cocon de l'araignée à bandes est remarquable par sa forme qui ressemble à celle d'un ballon, grisâtre, avec des bandes noires longitudinales, dont l'extrémité est tronquée et fermée exactement par un plan uni et soyeux. On en trouve quelquefois dans les maisons qui sont comme de petits globes suspendus par un fil. Les œufs de plusieurs espèces éclosent quinze ou vingt jours après avoir été pondus ; d'autres pas-

sent l'hyver et n'éclosent qu'au printems. Quelques jours avant que la petite araignée en sorte, la pellicule qui l'enveloppe et qui est très-mince, laisse voir toutes les parties de l'insecte.

Dès que les petites araignées des espèces qui doivent construire des toiles, sont sorties de l'œuf, elles se mettent à filer. Dans toutes les espèces de ce genre nombreux, les mères ont beaucoup d'attachement pour leurs petits. Les araignées loups femelles déchirent la coque de l'œuf qui renferme leurs petits, pour leur donner plus de facilité d'en sortir au moment où ils éclosent; ces petits montent aussitôt sur le dos de leur mère, qui les porte avec elle, et lorsqu'elle trouve un insecte, elle le partage entre eux. Toutes les petites araignées vivent, pour ainsi dire, en société jusqu'à la première mue ; ensuite elles se séparent et deviennent mutuellement ennemies. Elles croissent beaucoup dans leur première jeunesse, et en augmentant de volume elles changent de peau. La durée de leur vie est plus ou moins longue.

Les araignées qui détruisent un si grand nombre d'insectes ont aussi de nombreux ennemis. Presque tous les oiseaux insectivores nourrissent leurs petits avec des araignées,

et quelques insectes en alimentent aussi leurs petits; plusieurs espèces de guêpes les enlèvent du milieu de leur toile pour les porter à leurs larves. La plus légère blessure que reçoit une araignée la met hors de combat, et elle meurt peu de tems après l'avoir reçue.

Homberg a observé que les araignées domestiques sont sujettes à une maladie qui les fait paroître hideuses. Leur corps se couvre d'écailles hérissées les unes sur les autres, et parmi lesquelles il se trouve des espèces de mites. L'auteur que nous venons de citer dit ne l'avoir observé que dans celles qui se trouvent dans le royaume de Naples. Cette maladie arrive très-rarement aux araignées des pays froids.

Il n'y a encore rien de certain sur le danger que courent les personnes qui sont mordues par des araignées; des auteurs rapportent que différentes personnes sont mortes après en avoir été mordues; d'autres disent avoir été pincées par des araignées, et assurent n'avoir jamais ressenti d'autre incommodité de leur blessure que celle qu'occasionnent les cousins et quelques autres insectes dont les piqûres produisent sur la peau une petite enflure et de légères démangeaisons. De Géer pense que la mor-

sure des araignées d'Europe n'est redoutable qu'aux mouches et autres insectes. Cependant des faits cités par Olivier prouvent que cette morsure peut être suivie d'accidens plus ou moins fâcheux. Dans la partie méridionale de la Provence, une jeune paysanne assise se sentit piquée à la cuisse droite; en se relevant elle vit tomber une très-grosse araignée que la pression de la main avoit tuée. Elle l'écrasa à l'instant sur la blessure, et n'éprouva qu'une petite enflure autour de l'endroit piqué et de légères crampes dans la cuisse et dans la jambe, que le tems et une boisson sudorifique dissipèrent. Un fermier d'une des îles d'Hières, âgé de plus de soixante années, fut mordu par une grosse araignée, en ramassant une gerbe de blé. Cette morsure n'occasionna qu'une légère inflammation, auquel cet homme fit peu d'attention; mais bientôt l'inflammation augmenta considérablement et se termina quelque tems après par la gangrène et la mort. De ces différens faits on peut conclure qu'il est possible que, dans certaines circonstances, la morsure des araignées soit dangereuse. Les suites plus ou moins graves qui en résultent dépendent aussi de la disposition où se trouve la personne mordue.

A l'égard de la morsure prétendue mortelle de la tarentule, qui se trouve assez communément dans la partie la plus méridionale de la France et en Italie, dont tant d'auteurs ont fait mention, et sur laquelle Baglivi a spécialement écrit, on est bien revenu de la frayeur qu'elle inspiroit de son tems, et l'on ne croit plus qu'elle soit la cause de la maladie qu'on lui attribuoit; selon cet auteur la morsure des trois variétés de tarentules qu'il a décrites occasionnoit des maladies dont les symptômes étoient très-différens. Ceux qui suivoient la morsure de la tarentule uvée étoient très-effrayans, et prenoient quelquefois, selon lui, tous les caractères d'une fièvre maligne; souvent le malade mouroit de cette maladie ou, si les symptômes se calmoient, il tomboit dans une mélancolie d'un genre particulier et de laquelle la musique seule pouvoit le guérir : mais on sait aujourd'hui que la tarentule n'a jamais occasionné cette maladie qui étoit simulée. Les habitans de la Corse redoutent singulièrement la morsure de l'araignée marmignatto.

La meilleure preuve que l'on pourroit donner que du moins toutes les araignées prises intérieurement ne sont pas dange-

reuses, c'est que les oiseaux mangent une grande quantité de ces insectes sans en être incommodés : il arrive aussi quelquefois aux hommes d'avaler de petites araignées en mangeant des fruits, sans qu'ils éprouvent aucun accident; plusieurs personnes en ont avalé pour prouver qu'elles ne sont pas venimeuses, et n'en ont jamais été incommodées. Cependant il est certain que l'extrémité des mandibules de ces insectes est percée d'un trou, et que la moindre blessure qu'ils font aux mouches et aux autres insectes, les font mourir sur le champ. Je pense donc que l'on doit se méfier de la piquure des grosses espèces; et que pour écarter la crédulité il ne faut pas être imprudent.

Au moyen de la filature, on est parvenu à tirer partie de la soie que filent les araignées, et à en faire des bas et des gants aussi forts que ceux que l'on fabrique avec la soie ordinaire. Voici les procédés que Lebon a suivis pour mettre cette soie en état d'être filée; il a profité de l'observation que les naturalistes avoient faite, que quelques espèces filoient deux espèces de soie, l'une très-foible qui leur sert à tendre leurs toiles pour attraper les insectes, et l'autre beaucoup plus forte

forte avec laquelle elles forment une espèce de cocon pour renfermer leurs œufs ; il prit donc treize onces de ces cocons, qui lui donnèrent quatre onces de cire propre à être travaillée. Il fit battre légèrement ces cocons avec la main et un petit bâton, afin d'en chasser la poussière, et ensuite il les lava plusieurs fois dans l'eau tiède ; après ils furent mis dans une eau de savon, dans laquelle on avoit fait dissoudre de la potasse nitratée et de la gomme arabique ; le tout bouillit à petit feu pendant deux ou trois heures, et les cocons, après cette opération, furent lavés dans l'eau tiède jusqu'à ce qu'ils eussent rendu l'eau savonneuse dont ils étoient imprégnés. On les laissa sécher ; on les ramollit un peu avec les doigts pour les faire carder plus facilement. Cette soie cardée fut filée au fuseau avec beaucoup de facilité et donna un fil de soie plus fort que la soie ordinaire.

Avant de passer aux principales méthodes des modernes relatives aux araignées, disons un mot de ce que les anciens ont écrit sur le même sujet. Aristote (1) distingue diffé-

(1) Nous prenons ces détails dans les notes de Camus, trad. franç. de l'Hist. des anim. d'Aristote.

rentes espèces d'araignées : les unes sont *phalanges*, d'autres sont nommées *loups*, et ici se trouve l'araignée des prés ; d'autres enfin, au nombre de trois, n'ont pas de nom, et sont caractérisées par la manière dont elles ourdissent leur toile, et dont elles guettent leur proie.

L'araignée vit habituellement de mouches qu'elle prend dans ses filets ; elle attaque quelquefois de plus grands animaux, de petits lézards même. Si elle chasse, ce n'est que pour se nourrir ; car elle ne prépare point sa nourriture comme les abeilles, et n'emmagasine pas comme le fait la fourmi. Elle suce sa proie, et a des dents outre son dard pour piquer ; elle peut vivre long-tems. Les petites araignées sont à peine formées qu'elles sautent et qu'elles filent.

Des trois espèces d'araignées dont le travail a été décrit par Aristote, la première, pour former sa toile, commence à tendre de tous côtés des fils aux points où la toile doit se terminer ; elle se place au milieu pour faire le guet, et se choisit un autre endroit pour son nid et le dépôt du butin. La proie est-elle dans ses filets, elle la lie, l'enveloppe et s'y transporte. C'est la femelle qui chasse et qui travaille ; le mâle partage son butin.

Les deux autres espèces d'araignées ourdissent une toile serrée ; l'une est grosse, a les jambes longues et se suspend à l'extrémité de son fil, afin d'attendre sa proie ; l'autre se tient en haut, à une petite fenêtre qu'elle s'est préparée dans sa toile.

Ces insectes se reproduisent par la voie ordinaire de la génération. Le mâle est plus petit que la femelle ; il monte sur elle, et celle-ci fait l'intromission. Aristote le dit en parlant des phalanges et de tout ce qui est du même genre ; il observe une variété dans les phalanges qui font des toiles : la femelle tire un des fils tendus ; le mâle après elle en fait autant, et ces manèges ayant été répétés plusieurs fois, les deux sexes s'approchent et s'unissent par leurs pattes postérieures. Aristote donne le nom de *vers* aux œufs que les araignées produisent ; ces vers sont à peu près ronds ; la mère les couve, et au bout de trois jours on distingue leurs membres. Toutes les araignées déposent leurs œufs dans une toile plus ou moins serrée ; celle de l'araignée des prés est moitié pendante et moitié appliquée contre son corps. Telles sont les connoissances que nous a laissées sur ces animaux le père de l'histoire naturelle, le grand Aristote. Pline et la

plupart des auteurs anciens qui ont écrit après lui, n'ont fait que travestir ce qu'il nous avoit appris, et ont défiguré ces premiers élémens de l'histoire des araignées, en y joignant une nomenclature qu'il est impossible de débrouiller.

C'est sur-tout du mot de *phalange* que l'on a étrangement abusé. On n'en avoit d'abord distingué particulièrement que deux espèces : la psylle ou puce, ainsi nommée de ce qu'elle saute (*aranea scenica*), et l'autre plus grande, noire, dont les pattes antérieures sont grandes, et qui marche lentement.

Pline compte plusieurs phalanges, 1° celle qui est semblable à une fourmi, mais qui est beaucoup plus grande ; 2° celle que les grecs nomment *loup*, ou *phalange des champs*, suivant Nicander ; 3° la phalange laineuse, *lanuginosus* ; 4° le rhagion ; 5° l'astérion ; 6° la phalange bleue ; 7° la phalange myrmécion ; 8° les phalanges tétragnathiennes ou à quatre mâchoires, dont il y a deux sortes. Il parle d'une phalange dont la morsure est très-dangereuse, qui se trouve parmi les légumes au tems de la moisson ; d'une autre qui habite les arbres en Perse, et qu'on nomme *cranocolaptes*. Pline assure

formellement que les phalanges, sans exception, sont des araignées dont la morsure est venimeuse, quoique Aristote n'en indiquât que deux de mal-faisantes, et quoique Pline reconnoisse lui-même que l'Italie n'a pas de ces phalanges.

Aetius, médecin né en Mésopotamie, et qui écrivit quelques siècles après, mentionne six espèces de phalanges : rhagion, myrmécion, lycus ou loup, cranocolapte, sclérocéphale et scolécie.

La plupart des grosses araignées, les mygales particulièrement, sont mises par plusieurs voyageurs au nombre des phalanges.

Laissons derrière nous cette longue suite de siècles, dont l'histoire ne nous présente que des guerres, des déchiremens politiques, et les tristes effets de l'ignorance, pour arriver au rétablissement de l'empire des lettres. Mouffet, Aldrovande nous laissent quelques observations. Lister paroît, et cet homme de génie, ce profond scrutateur des secrets de la Nature, établit les bases d'une bonne méthode, et décrit, avec une exactitude étonnante, trente-quatre espèces d'araignées proprement dites, observées en Angleterre. Les travaux de Clerck, de De Géer

ont enrichi cette partie de l'histoire naturelle d'un grand nombre de découvertes, et de la connoissance de plusieurs espèces nouvelles; mais leurs méthodes sont au fond celle de Lister. Olivier a présenté, dans l'Encyclopédie méthodique, un extrait bien rédigé de tout ce qu'on avoit écrit jusqu'à cette époque sur ces insectes. La distribution méthodique qu'il en donne est celle de De Géer perfectionnée. Nous allons la faire connoître, afin qu'on ait par là une idée des divisions des arachnides antérieures à celles que j'ai données, et à celles de Walckenaer.

Olivier divise la totalité des araignées en huit grandes familles qu'il nomme et caractérise ainsi :

PREMIÈRE FAMILLE.

Araignées tendeuses, à toiles circulaires et régulières, en réseau vertical; longueur respective des pattes; premières, secondes, quatrièmes et troisièmes; yeux, quatre au milieu en carré, deux de chaque côté sur une ligne, écartés des précédens:

o ° ° o
o o o o

Les araignées de cette famille que quelques auteurs ont nommées *araignées de jardins*,

s'accouplent vers la fin de l'été ou au commencement de l'automne, enveloppent leurs œufs dans une coque de soie, et les placent le long d'un mur ou d'un arbre. Les petites araignées éclosent le printems suivant, et la mère meurt ordinairement avant l'hyver, ou reste engourdie pendant cette saison dans les trous ou sous l'écorce des arbres.

SECONDE FAMILLE.

A. FILANDIÈRES, à toiles irrégulières et sans figures déterminées; longueur respective des pattes; premières, quatrièmes, secondes et troisièmes; yeux, quatre au milieu en carré, deux de chaque côté, sur une ligne oblique, très-rapprochés l'un de l'autre:

o o
o o
o o
o o

Ces araignées pondent dans la même saison que celles de la famille précédente, enveloppent de même leurs œufs, et attachent leur cocon assez près de leur nid. On les trouve dans les jardins et dans les greniers. On soupçonne qu'elles vivent plus d'une année, car on en trouve de très-grosses au commencement du printems; alors ces insectes passeroient la saison rigoureuse engourdis dans quelques trous.

TROISIÈME FAMILLE.

A. Tapissières, à toile horisontale, régulière, d'un tissu serré; longueur respective des pattes; quatrièmes, premières, secondes et troisièmes; yeux, quatre au milieu en carré inégal, deux de chaque côté sur une ligne oblique, séparés et un peu en arrière:

Les araignées de cette famille construisent leur toile dans les angles des murs des lieux habités; elles se tiennent cachées dans la loge qu'elles font auprès de cette toile; et dès qu'une mouche ou un autre insecte se trouve pris, elles accourent aussitôt pour s'en saisir et l'emporter dans cette loge. L'accouplement se fait en été; la femelle enveloppe ses œufs dans une coque et la place près de son habitation. Au reste cette famille est peu différente des deux précédentes.

QUATRIÈME FAMILLE.

A. Loups, vagabondes, ne filant point, mais attrapant leur proie à la course; pattes grosses; longueur respective; quatrièmes, premières, secondes et troisièmes; yeux, quatre gros en carré à la partie supérieure de la tête,

quatre en ligne transversale à la partie antérieure :

o o
o o
o o o o

Les araignées loups ne filent point de toile ; elles attrapent les insectes à la course, les dévorent presque entièrement et ne les sucent point. Elles s'accouplent vers le milieu de l'été. Les femelles pondent à la fin de cette saison un très-grand nombre d'œufs qu'elles renferment dans une coque ; cette coque est attachée à leur derrière ; elles la traînent par-tout sans jamais l'abandonner. Lorsque les œufs sont éclos, la mère déchire la coque ; les petites araignées en sortent et se placent sur son dos ; elles ne se dispersent qu'après la première mue.

CINQUIÈME FAMILLE.

A. Phalanges, vagabondes, ne filant point de toile, mais sautant sur leur proie, toujours attachées par un fil ; pattes assez grosses, de longueur presque égale entre elles ; yeux, en ligne parabolique.

o o
o o
o o
o o

On trouve ces araignées sur les murailles

exposées au soleil, où elles courent avec beaucoup de vivacité et dans tous les sens; dès qu'elles aperçoivent leur proie, elles s'élancent sur elle, étant toujours tenues par un fil qui est collé à la muraille. Elles s'accouplent dans le courant de l'été. La femelle pond peu de tems après un petit nombre d'œufs qu'elle enveloppe dans une coque, et qu'elle attache contre le tronc d'un arbre ou contre une muraille.

SIXIÈME FAMILLE.

A. CRABES, ne filant point de toile, mais attendant leur proie cachées sous des fleurs ou des feuilles; les quatre pattes antérieures beaucoup plus longues que les autres; yeux en lunule, ou sur deux lignes transversales, dont l'antérieure est plus ou moins courbée:

° ° ° °
° ° ° °

Ces araignées ne marchent jamais droit en avant, mais de côté; elles attrapent hardiment leur proie à la course, et s'élancent sur elle; elles se tiennent sur les troncs d'arbres et sur les feuilles, à l'affût; elles sont soutenues par un fil lorsqu'elles s'élancent sur les insectes, ainsi que nous l'avons vu dans la famille précédente; elles enve-

loppent leurs œufs dans une coque de soie qu'elles placent dans une feuille dont elles plient les bords; elles ne s'éloignent jamais de ce précieux dépôt.

SEPTIÈME FAMILLE.

A. AQUATIQUES, se formant une loge hémisphérique, arrêtée et fixée au milieu des eaux; yeux presque sur deux lignes

parallèles ∘∘∘∘ / ∘∘∘∘ ; longueur respective des pattes premières, quatrièmes, secondes et troisièmes. On ne connoît encore qu'une seule espèce dans cette famille; elle fait la chasse aux insectes aquatiques et les attrape à la nage; elle passe l'hyver enfermée dans sa loge.

HUITIÈME FAMILLE.

A. MINEUSES. Nid cylindrique, creusé dans la terre, tapissé d'une légère toile et fermé par un opercule qui s'ouvre par un des côtés; longueur respective des pattes qui toutes sont très-courtes, quatrièmes, premières, secondes et troisièmes; yeux:

∘∘ ∘∘
∘∘
∘ ∘

Les araignées de cette famille ne filent

point de toile pour attraper leur proie; elles font un nid dans la terre; ce nid est fermé par une espèce de petite porte ronde qui tient au nid par un de ses côtés comme par une charnière. Olivier n'avoit pas indiqué la disposition des yeux, n'ayant vu aucun individu de cette famille.

Walckenaer (Faune parisienne, t. II, pag. 187) divise les araignées en dix-huit familles dont nous allons exposer les caractères. Nous ne figurerons pas ici les groupes formés par les yeux; on consultera à cet égard le parallèle de ces familles d'araignées et des nôtres, que nous avons donné dans le troisième volume de cette histoire, page 60.

PREMIERE FAMILLE.

ORBIFORMES; *orbiculariæ.*

Lèvre plus large que haute, arrondie; mâchoires larges, courtes, arrondies, écartées, plus étroites à leur insertion; toile sur un seul plan, en spirale, croisée par des rayons concentriques.

Obs. Elles agglutinent ensemble leurs œufs, les entourent d'un cocon de soie, qu'elles attachent ou suspendent à un corps quelconque, et l'abandonnent ensuite.

DEUXIEME FAMILLE.

SPIRALIFORMES; *spiralicularice.*

Lèvre inférieure large, arrondie, plus large que haute; mâchoires très-alongées, cylindriques, un peu renflées à leur extrémité et à leur insertion; toile sur un seul plan, en spirale, croisée par des rayons concentriques.

TROISIEME FAMILLE.

RETIFORMES; *retiariæ.*

Lèvre inférieure triangulaire, aussi haute que large; mâchoires alongées, étroites, cylindriques, couchées sur la lèvre, rapprochées à leur extrémité; toile formée par des fils tendus irrégulièrement sur plusieurs plans différens.

Obs. Elles enveloppent leurs œufs dans un cocon, ou les recouvrent de soie; elles demeurent ensuite dessus, et soignent encore leurs petits lorsqu'ils sont éclos.

QUATRIEME FAMILLE.

FILIFORMES; *filatoriæ.*

Lèvre inférieure grande, triangulaire; aussi haute que large; mâchoires alongées, cylindriques, recouvrant la lèvre; toile

composée de fils lâches et écartés, tendus sur plusieurs plans différens.

Obs. Elles n'enveloppent pas leurs œufs dans un cocon serré et ne les recouvrent pas de soie, mais elles les agglutinent ensemble en une masse ronde, et les portent avec elles entre leurs mandibules.

CINQUIEME FAMILLE.

NAPIFORMES; *textoriæ.*

Lèvre large, arrondie à son extrémité; mâchoires droites, alongées, s'élargissant un peu vers leur extrémité; toile grande, en tissu serré, sur un seul plan horisontal, surmontée d'une autre toile formée par des fils tendus en tous sens, et sur plusieurs plans différens.

Obs. Elles réunissent en quelque sorte, dans leurs toiles, celles des rétiformes et des tapiformes, et forment le passage d'une famille à l'autre, non seulement par le caractère de leur bouche, mais encore par leurs mœurs. Elles enveloppent leurs œufs dans un tissu très-mince et peu serré : ces œufs ne sont pas agglutinés ensemble. Elles suspendent leur cocon, ne font point de retraites cylindriques et se tiennent toujours sous leurs toiles en nappes, dans une position renversée, leurs pattes antérieures alongées : leur grandeur surpasse celle des précédentes, et leurs couleurs sont claires et variées.

SIXIEME FAMILLE.

Tapiformes; *vestiariæ.*

Lèvre carrée, aussi haute que large; mâchoires fortes, écartées, plus longues que larges; toile horisontale, très-serrée, à la partie supérieure de laquelle se trouve toujours une retraite cylindrique d'un tissu serré.

Obs. La longueur respective des pattes varie; mais la première et quatrième paires sont toujours les plus longues, la seconde ensuite; la troisième est la plus courte.

SEPTIEME FAMILLE.

Cameriformes; *camerariæ.*

Lèvre en carré alongé; mâchoires droites, alongées, écartées subitement, dilatées à leur extrémité; toile serrée renfermant l'araignée dans son intérieur.

Obs. La plupart des cameriformes se trouvent dans l'intérieur des feuilles des arbres, qu'elles réunissent ensemble et qu'elles enduisent d'une soie blanche, fine et serrée, sous laquelle elles se tiennent. D'autres tapissent les parois des murs de pareille toile et restent cachées dessous pendant le jour : elles sont toutes vagabondes et sortent de leur nid pour chercher leur proie. Elles soignent leurs petits après qu'ils sont éclos.

HUITIEME FAMILLE.

Celluliformes; *cellularicæ.*

Lèvre ovale, alongée; mâchoires alongées, courbées à leur intérieur et entourant la lèvre; toile serrée, formant une cellule où se tient l'araignée.

Obs. Elles se renferment dans des toiles blanches, d'un tissu serré, qu'elles font comme les précédentes, dans l'intérieur des feuilles, sous les pierres et dans les cavités des murs; mais la configuration de leurs mâchoires est très-différente et les fera facilement distinguer.

NEUVIEME FAMILLE.

Tubiformes; *tubularicæ.*

Lèvre alongée, en carré long; mâchoires droites, alongées, un peu plus larges à leur extrémité; toile en tube alongé, renfermant l'araignée dans son intérieur.

Obs. Elles font des tubes alongés, cylindriques, très-étroits, où elles se tiennent; les six pattes antérieures en avant, ramassées et passant par dessus la tête, sortant du tube et se reposant par leurs extrémités sur autant de fils très-fins, détachés du sol, tendus et attachés à une certaine distance du tube, à l'ouverture duquel ils se réunissent comme en un centre, d'où ils s'écartent ensuite par leurs extrémités comme des rayons divergens. Elles renferment leurs œufs dans un cocon de soie qui est rond. Elles portent à volonté leurs mandibules en avant.

DIXIEME

DIXIEME FAMILLE.

Claustraliformes ; *claustrariæ.*

Lèvre très-alongée et échancrée à son extrémité ; mâchoires droites, alongées, dilatées à leur base, diminuant vers leur extrémité ; toile en cellules ovales, renfermant l'araignée dans son intérieur.

Obs. Elles se retirent sous les pierres et se pratiquent une retraite oblongue, où elles pondent leurs œufs qu'elles enveloppent dans un tissu très-blanc et serré.

ONZIEME FAMILLE.

Grottiformes ; *arcellariæ.*

Lèvre courte, plus large que haute ; mâchoires droites, écartées, carrées ; fils tendus pour ployer des feuilles et les façonner en grottes ou en berceaux, où l'araignée se renferme.

Obs. Ces araignées sont vagabondes et courent dans l'herbe ; mais elles se renferment dans des feuilles pour changer de peau et faire leur ponte : leurs œufs sont contenus dans un cocon rond, et ne sont pas agglutinés entre eux.

DOUZIEME FAMILLE.

Cordiformes ; *laqueolariæ.*

Lèvre grande, pointue à son extrémité, plus haute que large ; mâchoires alongées,

cylindriques, couchées sur la lèvre; fils solitaires, tendus en corde, ne formant pas de toile.

Obs. Elles marchent de côté, les pattes toujours étendues; elles tendent des fils en petit nombre pour attraper leur proie : elles sont aussi parasites, s'introduisant dans les toiles abandonnées des autres araignées, pour jouir du fruit de leurs travaux. Elles s'enferment dans les feuilles pour faire leur ponte, et enveloppent leurs œufs dans un cocon de soie blanchâtre, ordinairement aplati, qu'elles gardent assidûment.

TREIZIEME FAMILLE.

NAYADES; *nayades.*

Lèvre plus haute que large, triangulaire, arrondie à son extrémité; mâchoires plus hautes que larges, dilatées au côté interne de leur base; araignées nageant dans l'eau, l'abdomen enveloppé dans une bulle d'air.

Obs. Elles s'accouplent dans l'eau, et les femelles, pour pondre, forment, avec un art admirable, un ballon d'air au milieu de l'eau, qu'elles fixent et attachent avec de la soie. Elles y pondent leurs œufs qu'elles enveloppent d'un cocon du blanc le plus éclatant, fortifient peu à peu leur ballon d'air à l'extérieur avec des fils de soie, et tendent, pour prendre leur proie, des fils en différens sens, qui aboutissent à ce ballon.

QUATORZIÈME FAMILLE.

COUREUSES; *cursatoriæ.*

Lèvre courte, arrondie, plus large que haute ; mâchoires droites, écartées, plus hautes que larges ; araignées courant par terre, sur les arbres et les plantes.

Obs. Elles sont vagabondes et courent avec beaucoup de rapidité; mais, pour pondre leurs œufs, elles entourent les extrémités des branches ou des herbes d'une toile en dôme ouvert par en bas, et placent au milieu leur cocon, qui est rond et enveloppé d'une soie blanche. Les petits éclos, elles ne bougent plus d'auprès de la toile, et se tiennent ordinairement dessus, en sentinelle, au dehors. Les petits restent dans l'intérieur du nid jusqu'à ce qu'ils aient assez de force pour se disperser et courir eux-mêmes après leur proie.

QUINZIÈME FAMILLE.

CHASSEUSES; *venatoriæ.*

Lèvre inférieure carrée, un peu plus haute que large, droite ou échancrée à son extrémité; mâchoires droites, écartées, plus hautes que larges ; araignées courant par terre, et portant leur cocon attaché à l'anus.

Obs. Elles se retirent dans des trous en terre ; elles enveloppent leurs œufs dans un cocon de soie serrée : quand leurs petits sont éclos, elles restent avec eux et les transportent même sur leur dos.

SEIZIEME FAMILLE.

Voyageuses; *viatoricæ.*

Lèvre arrondie, sémi-circulaire, plus haute que large; mâchoires droites, plus hautes que larges, dilatées et arrondies extérieurement à leur extrémité et à leur base; palpes alongés filiformes; araignées marchant sur les plantes, les murs, les troncs d'arbres, etc.

Obs. Elles sautent rarement et mal : pour pondre leurs œufs et changer de peau, elles se renferment dans un cocon de soie blanchâtre, ovoïde, qu'elles font sous les pierres, dans le creux des arbres et dans l'intérieur des feuilles.

DIX-SEPTIEME FAMILLE.

Sauteuses; *saltatoriæ.*

Lèvre arrondie, sémi-circulaire, plus haute que large; mâchoires droites, plus hautes que larges, dilatées et arrondies extérieurement à leur extrémité et à leur base, resserrées dans leur milieu; palpes courts, renflés, plumeux; araignées sautant sur les plantes, les murs, les troncs d'arbres, etc.

Obs. Elles sautent toujours attachées par leur anus à un fil. Elles se retirent dans les trous; elles filent une coque blanche pour changer de peau, et y dépo-

ser leurs œufs; elles relèvent en l'air et exhaussent leur corselet lorsqu'elles veulent regarder à l'entour.

DIX-HUITIEME FAMILLE.

CHERCHEUSES; *erraticæ.*

Lèvre alongée, triangulaire, plus haute que large; mâchoires droites, plus hautes que larges, dilatées à leur extrémité et à leur base; palpes courts, très-velus; araignées sautant et cherchant leur proie dans l'herbe, sur les arbres et les plantes.

Obs. Elles ont les mœurs des précédentes; elles se renferment dans l'intérieur des feuilles pour pondre leurs œufs.

Ce genre est extrêmement nombreux en espèces; nous nous bornerons à indiquer les caractères de celles qui se trouvent en France, et des exotiques les mieux déterminées. L'ouvrage de Walckenaer nous sera sur-tout très-utile par rapport aux espèces des environs de Paris. N'en ayant pas fait une étude aussi particulière que ce savant naturaliste, nous nous en rapporterons avec confiance à ses descriptions pour tous les objets que nous n'aurons pas étudiés. Nous avons eu lieu d'ailleurs de nous convaincre

par nos propres yeux de son exactitude à observer.

Nous suivrons la méthode que nous avons donnée dans le troisième volume. Seulement nous transporterons les araignées loups et les araignées phalanges ou sauteuses à la fin. Nous avons eu occasion de voir, depuis la publication de notre travail, différentes espèces d'araignées qui doivent évidemment être placées entre les mygales et les araignées tapissières. Nous avons cru aussi reconnoître que les araignées crabes nous conduisoient aux araignées loups.

Nous ne répéterons pas ici les caractères des sous-familles du genre, cela devient inutile ; on peut consulter le troisième volume de cette histoire. Nous les donnons ensuite équivalemment, par l'exposition de la méthode de Walckenaer ; nous avons établi la correspondance de son travail avec le nôtre.

1. ARAIGNÉES TAPISSIÈRES.

1. SÉNOCULÉES TUBICOLES.

Division * (Hist. des insect. III[e] vol. pag. 52; les claustraliformes de Walck.)

1. ARAIGNÉE ÉRYTHRINE; *aranea erythrina.* Walckenaer.

La description de l'araignée rufipède de Fabricius a beaucoup de rapports avec celle de cette espèce. Il me semble aussi que Villers l'a connue et figurée sous le nom d'*aranea punctoria*, la dangereuse, t. IV, pl. XI, fig. 9. Je soupçonne même qu'elle a été décrite bien plus anciennement. Il y a, dit Mouffet, deux sortes d'araignées rouges; l'une plus grande, qui ne se trouve que dans les cavités souterraines, dont la poitrine (le corselet) est d'un rouge vermillon, dont les pattes sont d'un rouge jaunâtre, et la queue, ainsi que le ventre, d'un brun tirant sur le jaunâtre; l'autre est bien plus petite que la tique des moutons; elle est d'un beau rouge écarlate. Cette seconde espèce est probablement le *trombidium holosericeum* de Fabricius, et la première, notre araignée, d'au-

tant plus que la figure que Mouffet en donne, toute grossière qu'elle est, représente bien la masse de cet insecte, et que ce qu'il dit de ses habitudes est d'accord avec ce que nous savons de notre araignée.

Elle est d'un rouge assez vif, avec les pattes un peu plus claires, et l'abdomen d'un gris de souris un peu rougeâtre ou jaunâtre, luisant, soyeux, très-mou; les mandibules sont avancées. Cette espèce pique fortement. — On la trouve sous les pierres, aux environs de Paris, dans le midi de la France.

L'araignée de Homberg de Scopoli n'en est peut être qu'une variété; elle est beaucoup plus petite; le rouge tire ici sur le brun.

Division ** (les tubiformes de Walck.)

2. A. Sénoculée; *aranea senoculata.* Lin., Fab.

Lister, Aran. p. 74, fig. 24. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. xv, fig. 5.

Le corselet et les pattes sont bruns ou d'un brun rougeâtre; l'abdomen est ovale-cylindrique, gris, avec une bande longitudinale découpée, noirâtre ou plus obscure.

Elle fait son nid dans les trous des mu-

railles ou à leurs angles. L'organe sexuel du mâle est un corps renflé, sphéroïde, prolongé en une queue déliée, dont le bout est courbé en forme de *S*. Il ressemble à une bouteille dont le cou est long et délié.

3. A. DES CAVES; *aranea cellaria.*

Aranea florentina. Rossi, Faun. etrusc. pl. XIX, fig. 3. — *Araignée perfide.* Walck.

Cette espèce est grosse, d'un noir un peu cendré, avec les mandibules vertes ou bleuâtres; son abdomen offre aussi quelque taches plus foncées, lorsque l'animal est vivant.

C'est la véritable araignée des caves de Homberg, dont il est parlé dans les Mémoires de l'académie des sciences.

J'avois trouvé cette espèce, il y a dix ans, à Bordeaux; je l'ai revue plusieurs fois à Paris, sur de vieilles murailles; elle fait son nid dans leurs fentes; mais son habitation particulière est dans les caves.

2. OCTOCULÉES TUBICOLES AQUATIQUES.

(Les nayades de Walckenaer.)

4. A. AQUATIQUE; *aranea aquatica.* Lin. Fab.

Mémoire pour servir à l'histoire des araignées aquatiques. — *L'araignée brune aquatique.* Geoffroi, Hist. des insect. tom. II, p. 644. — Clerck, Aran.

pl. VI, tab. 8. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XIX, fig. 5.

Le corselet et les pattes sont bruns, luisans; la partie supérieure du corselet a une tache plus foncée; l'abdomen est plus obscur, avec quatre points enfoncés. Le mâle est proportionnellement plus alongé.

Voyez pour ses mœurs l'extrait que nous avons donné du travail de Walckenaer, famille des nayades. — Cette espèce se trouve en Suède et en France. Elle est commune au printems dans les eaux tranquilles du petit Gentilli, près de Paris.

3. Octoculées tubicoles aériennes.

Division * (Partie des cam**é**riformes de Walckenaer.)

5. A. satinée; *aranea holosericea*. Lin. De Géer.

Lister, p. 71, fig. 23. — Clerck, Aran. pl. 2, fig. 7. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XV, fig. 13. — *Araignée soyeuse*. Walck.

Elle est gris de souris, luisant et satiné, alongée, avec le dessus du corselet, les tenailles et les yeux d'un brun foncé; les deux taches jaunâtres qui sont sous le ventre, à sa base, indiquent la place des stigmates. De Géer dit que les deux premières paires

de pattes sont très-égales ; Walckenaer avance que la seconde paire est plus longue d'une ligne que la première, mais que la quatrième paire est la plus longue de toutes.

Cette espèce est très-commune en hyver ; au commencement du printems, sous les écorces des arbres ; elle y est renfermée dans son nid qui est fort blanc et alongé ; pour peu qu'on y touche rudement, elle s'en échappe en sautant à terre. L'accouplement a lieu au commencement de juin ; on trouve toujours la femelle, vers la fin du même mois, renfermée avec son cocon, qu'elle déchire pour en laisser sortir les petits.

De Géer dit qu'on rencontre aussi cette araignée dans les chambres peu fréquentées, et qu'elle y file dans les angles des murs une toile blanche assez épaisse, mais au travers de laquelle on peut voir l'insecte.

La femelle, suivant lui, est un peu plus grande que le mâle, et ses pattes sont aussi plus longues ; mais elle lui ressemble pour le reste.

Lorsque le tems de la ponte approche, la mère choisit une feuille d'arbre, indifféremment d'une espèce ou d'une autre, la plie en deux aux moyens de plusieurs fils

de soie qui en retiennent les bords rapprochés ensemble. Elle file dans ce tuyau, formé par la feuille pliée, une toile ou coque blanche, plate, grosse, dense ou serrée, laissant presque toujours une ouverture pour pouvoir s'échapper au danger. C'est dans ce nid de soie qu'elle pond ses œufs. De Géer, ayant ouvert une de ces toiles à la fin de juillet, y trouva les petites araignées écloses et la mère placée auprès d'elles. Elle s'obstina à rester auprès de ses petits, en sorte que, pour la chasser, il fallut couper en pièces l'ouvrage entier. Ces petits étoient au nombre environ de cinquante à soixante, d'un verd céladon, avec le ventre jaunâtre.

6. A. CORTICALE; *aranea corticalis*. Walck.

Son corselet et les pattes sont rougeâtres. Son abdomen est ovale, alongé, brun, avec une ligne longitudinale de cette couleur, distinguée par ses bords jaunes, et entrecoupée à sa partie postérieure par des chevrons transversaux, alternativement noirs et jaunes.

Sa quatrième paire de pattes est la plus longue, la seconde ensuite; la première est légèrement plus longue que la troisième.

Walckenaer a trouvé deux de ces arai-

gnées, en juillet, derrière l'écorce d'un noyer, renfermées, avec leurs petits vivans, dans un tissu de toile très-blanc et très-serré.

7. A. NOURRICE; *aranea nutrix*. Walck.

Son corselet, ses pattes et ses mandibules, à l'exception de leur extrémité qui est noire, sont rouges. L'abdomen est ovale, alongé, verdâtre. La première paire de pattes est la plus longue, la quatrième ensuite et la seconde après.

Cette espèce fait une coque assez ronde, d'une soie blanche, sur les plantes, particulièrement sur le chardon roland.

Je l'ai trouvée fréquemment cette année, au mois de juillet, aux environs de Sève. Elle renferme ses petits entre des feuilles pliées. Walckenaer en a compté quarante.

La division ** doit être supprimée, l'araignée que j'avois nommée *lapidaire*, et qui étoit l'objet de cette petite coupe, ne différant presque point de l'araignée salinée.

J'ai une araignée très-voisine de l'atroce, dans laquelle la disposition respective des yeux est effectivement telle que je l'ai représentée, tom. III, p. 53 de cette Histoire; mais comme les mandibules tombent brusquement, elle appartient à la division ** des

premières araignées tapissières, octoculées, tisserands, à pattes moyennes, ou la petite famille suivante.

4. OCTOCULÉES TISSERANDS A PATTES MOYENNES.

Division * (celluliformes de Walck.)

Les araignées de cette division et celles de la troisième (***) composent la famille des celluliformes de Walckenaer. Ici la ligne transversale et supérieure des yeux forme une courbe dont la convexité regarde le devant de la tête; c'est l'opposé dans la troisième division.

13. A. MELANOGASTRE; *aranea melanogaster.*

Cette espèce est de la grandeur de la satinée ou même plus forte; son corselet, ses pattes sont d'un brun foncé; ses mandibules sont noirâtres; l'abdomen est d'un noir soyeux.

Je l'ai trouvée sous des pierres, dans le département de la Corrèze. Elle ressemble à l'araignée lucifuge de Walckenaer.

Division ** (majeure partie des araignées camériformes de Walck.).

8. A. ATROCE; *aranea atrox.* De Géer.

Lister, p. 68, fig. 22. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XIV, fig. 24.

Elle est brune, avec le corselet très-bombé en devant; l'abdomen a une grande tache quadrangulaire, noire, bordée de jaune paille. Suivant Walckenaer, la première paire de pattes est la plus longue, ensuite la quatrième, la seconde après; la troisième est la plus courte.

Elle tapisse, dit-il, les murs des caves, des jardins, d'une toile blanche sous laquelle elle se tient, et dont elle se sert pour attraper sa proie. Elle passe l'hyver dans les fentes des murailles; elle erre souvent dans les maisons : elle a les mandibules très-fortes.

9. A. AMARANTHE; *aranea amarantha*. Walck. (1).

Ses mandibules sont noires; son abdomen est ovale, plus renflé en devant, de couleur d'amaranthe. Les longueurs respectives des pattes sont les mêmes que dans la précédente.

---

(1) Walckenaer, à la phrase spécifique de cette espèce et à celles des trois suivantes, ne disant point si les mandibules forment une saillie antérieure ou si elles tombent brusquement, je ne suis pas sûr de la place qu'elles doivent occuper dans ma méthode. Par les pattes elles se rapprochent de l'araignée atroce; mais leur manière de nidifier est semblable à celle de l'araignée satinée, et c'est peut-être à cette division

On la trouve dans les feuilles des arbres ; aux environs de Paris.

10. A. ALÔME; *aranea aloma*. Walck.

Albin, pl. x, fig. 48.

Elle n'est peut-être qu'une variété de la précédente : elle en a la forme et la grandeur : son abdomen est d'un verd sale.

11. A. ERRANTE; *aranea erratica*. Walc.

Albin, pl. XVII, fig. 82.

Son abdomen est aussi d'un verd sale ; mais il a, dans son milieu, une tache oblongue, noire, terminée en pointe à l'anus.

12. A. EPIMELAS; *aranea epimelas*. Walck.

Son abdomen est ovale, alongé et noir. Les longueurs respectives des pattes sont les mêmes que dans les précédentes.

Division *** (Celluliformes de Walckenaer).

12. A. NOCTURNE ; *aranea nocturna*. Lin. Walck.

Elle est noire, avec l'abdomen ovale, alongé,

---

qu'il faudroit rapporter les espèces inconnues pour moi. Au surplus, je pense maintenant que ce caractère, pris de la manière dont tombent les mandibules, ne doit être considéré que spécifiquement. L'araignée atroce et l'araignée satinée peuvent être réunies en une seule division, comme l'a fait Walckenaer.

alongé, marqué de deux taches blanches sur le milieu du dos, et dont leur base est entourée d'une lunule blanche anguleuse. — Walckenaer l'a trouvée, dans les bois, renfermée dans des feuilles qu'elle avoit rapprochées. Linnæus observe qu'elle ne sort que la nuit.

13. A. LUCIFUGE; *aranea lucifuga*. Walck.

Schæff. Icon. insect. ratisb. pl. CI, fig. 7. — *Aranea nigrita?* Fab.

Son abdomen est ovale, alongé, d'un brun de souris velouté et luisant. — Elle se trouve dans les caves, derrière les pierres.

14. A. LAPIDICOLE; *aranea lapidicola*. Walck.

Son abdomen est ovale; les pattes sont rougeâtres. — Elle se trouve sous les pierres.

15. A. RELUISANTE; *aranea relucens*. *Aranea fulgens*. Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, mélangé de bleu, de rouge et de verd, avec des reflets métalliques, et marqué d'une raie transversale au milieu, et d'un arc à sa partie postérieure, jaunes. — On rencontre

cette espèce courant à terre avec une grande vîtesse, dans les chemins, particulièrement au midi de la France, où elle est un peu plus grande.

L'abdomen a quelquefois quatre points dorés entre la raie et l'arc dont nous avons parlé (1).

Division **** (section 2 des tapiformes de Walckenaer.)

16. A. LABYRINTHIQUE ; *aranea labyrinthica*. Lin. Fab.

Lister. Aran. pag. 60, fig. 18. — Clerck, Aran. 79, tab. 2, fig. 8. — Schæff. Icon. ins. pl. XIX, fig. 8.

Son abdomen est ovale, d'un gris foncé, avec une suite de lignes blanches en accent circonflexe, longitudinale ; elle est remarquable par la longueur de deux de ses filières.

Cette espèce est très - commune vers la fin de l'été et en automne, dans les haies, sur les bords des chemins, au pied des arbres ; elle construit une toile grande, formant une sorte de chausse ou de trémie

(1) On placera, dans cette division, l'araignée accentuée de Walckenaer. Son abdomen est ovale, d'un jaune pâle, avec deux accens circonflexes sur le dos.

évasée; c'est dans son extrémité qu'elle se retire.

Walckenaer a observé que sa quatrième paire de pattes étoit plus longue que la première dans les femelles.

5. Octoculées tisserands a pattes longues. (Section 1 des tapiformes de W.)

17. A. domestique; *aranea domestica*. Lin. Fab.

Lister, Aran. p. 59, fig. 17. — Clerck, Aran. p. 76, pl. 11, fig. 9. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. xv, fig. 11.

Son abdomen est ovale, noirâtre, avec deux lignes longitudinales et dorsales de taches brunes, dont les antérieures plus grandes.

Cette espèce est la plus commune de nos maisons, celle qui construit aux angles des murs, des corniches, de grandes toiles horisontales, au fond desquelles est une retraite où elle se tient, soit pour guetter sa proie, soit pour se dérober au danger. Cette araignée acquiert quelquefois une taille considérable; elle est principalement l'objet de notre aversion, de celle du sexe surtout. J'ai vu le célèbre astronome Lalande avaler de suite quatre gros individus de cette espèce.

18. A. PRIVÉE ; *aranea civilis*. Walck.

Son abdomen est ovale, d'un rouge très-pâle, irrégulièrement tacheté de noir. Elle vit dans les maisons, où elle fait une toile semblable à celle de la précédente, mais plus petite.

19. A. AGRESTE ; *aranea agrestis*. Walck.

Son abdomen est ovale, brun, avec une grande tache carrée à sa partie supérieure, et des triangles rangés longitudinalement jusqu'à l'anus.

Walckenaer a pris le mâle et la femelle de cette espèce dans les vignes ; elle y fait une toile très-grande et accompagnée de la retraite cylindrique qui est propre aux toiles des araignées de cette division.

20. A. VELOUTÉE ; *aranea murina*. Walck.

Son abdomen est d'un beau noir, sans taches. Walckenaer a pris cette espèce, deux fois seulement, dans une étable à vache.

Les araignées de cette division ont les deux paires extrêmes de pattes presque égales entre elles dans les femelles.

II. ARAIGNÉES FILANDIÈRES.

Division * (les rétiformes de Walckenaer.)

+ *Corselet très-petit ; abdomen globuleux, renflé à*

sa partie supérieure ; œufs toujours renfermés dans un tissu de soie très-serré.

A. Abdomen tuberculé.

21. A. APHANE ; *aranea aphana*. Walck.

Son abdomen est ovale, quadri-tuberculé en dessus.

Elle est de la grosseur d'une tête d'épingle. Walckenaer a trouvé cette espèce dans le gazon d'un jardin à Paris.

B. Abdomen non tuberculé.

22. A. SISIPHE ; *aranea sisiphia*. Walck.

Lister, p. 53, fig. 14. — Frisch, Insect. tom. XI, pl. XVIII.

Son abdomen est ovoïde, très-renflé à sa partie supérieure, varié de blanc, de rouge et de noir, avec des lignes blanches se croisant en étoile sur l'élévation dorsale.

Le mâle est plus petit. Son corselet et ses pattes sont rouges, et son abdomen est noir.

Cette espèce fait dans les bois, sous les saillies des corniches, une toile assez grande ; pour peu qu'on y touche, elle se laisse tomber de suite à terre. Son nid, d'après Walckenaer, est composé de feuilles sèches, et offre souvent des petits éclats de plâtras et d'autres corps ; c'est là qu'elle se tient

cachée. Elle s'accouple vers la fin de mai et au commencement de juin. Elle fait deux ou trois pontes, et les cocons de ses œufs sont ronds, rougeâtres et d'un tissu serré. L'araignée l'ouvre avec ses mandibules pour faire sortir les petits qui sont éclos ou sur le point de l'être.

23. A. CRYPTICOLE; *aranea crypticola.* Walckenaer.

Son abdomen est globuleux, d'un rouge pâle, avec des lignes noirâtres. — Elle est commune dans les caves.

24. A. TRIANGULIFÈRE; *aranea triangulifera.* Walckenaer.

Son abdomen est globuleux, rougeâtre, avec une suite de triangles jaunes disposés sur une ligne dans le milieu du dos, et deux bandes en zig-zag, de la même couleur, une de chaque côté. — Elle se trouve dans les maisons, et acquiert une grosseur assez remarquable pour une espèce de cette division.

25. A. DÉCOUPÉE; *aranea nervosa.* Walck.

Lister, Aran. p. 51, fig. 13. — Albin, f. 71.

Son abdomen est globuleux, a deux bandes d'un brun rougeâtre entourant le dos, et coupées par des traits blancs, parallèles.

Sa couleur varie ; celle du mâle est verdâtre. La femelle, suivant Walckenaer, fait un nid où elle amasse des provisions pour ses petits qui éclosent en juillet. On la rencontre plus communément sur les branches de chêne. Son cocon est d'un verd sale ; elle le retient toujours entre ses pattes, sans qu'on puisse le lui faire abandonner ; les espèces de cette division témoignent le même attachement pour leur postérité ; il paroît que cette espèce est l'araignée à nervures d'Olivier.

26. A PEINTE ; *aranea picta*. Walck.

Son abdomen est globuleux, avec une bande longitudinale dorsale d'un rouge vif, se terminant en pointe à l'anus, et bordée d'un jaune vif.

Elle vit entre les ronces et les bords boisés des ruisseaux et des petites rivières. Son cocon, qu'elle fait en septembre, est d'une couleur plombée.

27. A. CRÉNELÉE ; *aranea denticulata*. Walck.

Son abdomen est globuleux, d'un gris noirâtre, avec une bande longitudinale, dentée, d'un gris rougeâtre, et de petites lignes noirâtres, transverses.

28. A. TEINTE ; *aranea tincta.* Walck.

Son abdomen est globuleux, avec un demi-cercle noir sur le dos, et le bout blanc, tacheté de rouge.

29. A. GENTILLE ; *aranea pulchella.* Walck.

Son abdomen est globuleux, jaune, avec une raie longitudinale rouge et festonnée dans le milieu.

Cette espèce n'a pas plus d'une ligue de long. Elle pond en juillet; son cocon est très-rond, et d'un blanc très-vif.

30. A. CAROLINE ; *aranea carolina.* Walck.

Son abdomen est globuleux, jaune, avec un cercle rouge.

Cette espèce, très-petite, mais très-distincte et très-jolie, vit dans les bois et porte le nom du fils de Walckenaer qui la lui découvrit n'ayant encore que trois ans. Ce monument de la tendresse paternelle est bien légitime !

31. A. JOLIE ; *aranea lepida.* Walck.

Albin, pl. xx, fig. 99.

Son abdomen est globuleux, jaune, entouré d'une bande rouge, découpée en zigzag sur le dos.

32. A. GRACIEUSE; *aranea venusta.* Walck.

Son abdomen est globuleux, avec un ovale rouge, carmin, et découpé en zig-zag sur les bords.

Walckenaer croit qu'elle n'est qu'une variété de la précédente, à laquelle elle ressemble par la grandeur et la forme.

33. A. BIENFAISANTE; *aranea benigna.* Walckenaer.

Lister, Aran. p. 55, fig. 15.

Son abdomen est ovale, arrondi, un peu déprimé, noir, avec des poils courts, ferrugineux sur le dos, et une figure en carré, noire, proche le corselet.

On voit que cette espèce commence à s'éloigner des précédentes, à raison de la forme de l'abdomen. Le mâle est très-différent de la femelle; son abdomen diminue en grosseur pour acquérir en longueur; il est noir, sans taches; les pattes sont rougeâtres.

Cette espèce est très-commune, et fait dans l'intérieur des feuilles, à l'extrémité des plantes, des rameaux, entre les grappes de raisins, une toile de plusieurs fils tendus irrégulièrement; elle s'accouple vers la fin

de mai, et fait ensuite trois pontes différentes dans le courant de l'été. Le cocon est lenticulaire, d'un blanc très-éclatant et d'un tissu serré.

34. A. OBSCURE; *aranea obscura*. Walck.

Son abdomen est ovale, rond, un peu déprimé, noir; les pattes sont noires. — Elle se trouve sous les pierres, les champignons. Son cocon est rond et très-blanc.

35. A. NOTÉE; *aranea notata* (*aranea signata*. Walckenaer.)

Son abdomen est ovale, rond, un peu déprimé, brun, avec quatre traits jaunes placés sur le haut, le bas et les côtés.

Walckenaer n'a pas vu la toile de cette espèce et de la précédente.

36. A. PONCTUÉE; *aranea punctata*. Walck.

Son abdomen est globuleux, brun, ponctué de jaune, entouré par une bande jaune en zig-zag, avec des lignes noires, transverses à la partie postérieure.

37. A. ORTICOLE; *aranea urtica*. Walck.

Son abdomen est ovale-globuleux, avec des taches blanches tout autour, dont deux plus marquées vers le corselet, et trois

chevrons rouges, obscurs à la partie postérieure.

38. A. MOUCHETÉE; *aranea 13 guttata.* Rossi. Fab.

Elle est noire, avec l'abdomen rond, marqué de treize petites taches d'un rouge de sang. — Elle se trouve dans les champs, en Toscane et dans d'autres parties de l'Italie; elle prend des criquets dans sa toile, et passe pour être très-venimeuse.

On pourra rapporter à cette division les espèces suivantes de Fabricius.

1°. ARAIGNÉE CACHÉE; *aranea latens.*

Elle est noire, avec l'abdomen cendré, ayant sur le dos une ligne très-noire, interrompue. — On la trouve en Angleterre, faisant sa toile sur la surface supérieure des feuilles.

2°. A. MARQUÉE; *aranea signata.*

Elle est verdâtre, avec les côtés du corselet et deux lignes sur l'abdomen, noirs. — Dans les forêts de Kiell.

3°. A. A LIGNE-ROUGE; *aranea mactans.*

Elle est petite, noirâtre, avec l'abdomen très-noir, marqué d'une ligne dorsale d'un

rouge écarlate. — Elle se trouve en Amérique.

4°. A. GLOBULEUSE; *aranea globosa.*

Elle est noire, avec l'abdomen globuleux, rouge sur les côtés, et ayant au milieu du dos une bande blanche interrompue. — Elle se trouve dans les bois de Kiell.

+ + *Abdomen arrondi, ou en ovale alongé; œufs recouverts seulement de soie lâche ou peu serrée.*

39. A. BIPONCTUÉE; *aranea bipunctata.* Lin.

Araignée à points concaves. De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XV, fig. 1.

Son abdomen est sphérique, d'un brun noirâtre luisant, bordé en devant de gris, et marqué de deux, de quatre et même de six points enfoncés.

L'araignée que Linnæus nomme *quadripunctata*, ainsi que Fabricius, est probablement la même. Walckenaer a employé le dernier nom spécifique pour désigner l'espèce ci-dessus; mais il valoit mieux, ce me semble, retenir la dénomination plus certaine, celle de *biponctuée.*

Ces araignées, dit De Géer, se tiennent dans les chambres, et ordinairement dans les fentes des fenêtres qu'elles remplissent de leurs toiles; mais elles ne filent point de

toiles régulières. Elles tendent simplement des fils dans les angles des fenêtres et dans les coins des murs, confusément et sans ordre, de manière que les fils se croisent et ne forment que des toiles lâches et diffuses. Quand quelque insecte vient d'être pris dans leur toile, elles ne l'attaquent pas d'abord à force ouverte, mais elles tâchent premièrement de l'arrêter plus fortement, en filant de nouveaux fils autour et aux environs du captif, pour l'empêcher de se débarrasser de la toile par ses mouvemens, et elles tirent ces fils de leurs mamelons avec leurs pattes postérieures; après s'en être assuré de cette manière, elles commencent tout de bon à l'attaquer et à le tuer par des morsures réitérées. Après quoi elles l'entraînent dans la fente de la fenêtre où elles font leur demeure.

Ses œufs, suivant Walckenaer, sont d'un rouge pâle, légèrement agglutinés ensemble et recouverts seulement d'un peu de soie.

40. A. RAYÉE; *aranea lineata*. Walck.

Clerck, Aran. pl. III, tab. 10.

Son abdomen est alongé, jaune, avec des points noirs très-marqués sur les côtés, et une bande noire, longitudinale, sous le ventre.

L'abdomen varie du jaune au blanc. Le mâle a cette partie du corps et les pattes plus alongées; l'onglet de ses mandibules est très-long et n'est courbé qu'à son extrémité; on ne voit point aux mandibules de sillon, bordé de dentelures, pour le recevoir; près de leur naissance est, au côté interne, une petite épine courbe.

Cette espèce fait sa toile sur les plantes peu élevées, telles que la mille-feuille; mais elle s'enferme dans les feuilles des arbres, afin d'y pondre ses œufs.

41. A. couronnée; *aranea redimita*. Lin. De Géer.

Schæff. Insect. ratisb. pl. lxiv, fig. 8. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. xiv, fig. 4.

Son abdomen est ovale, alongé, jaune, avec des points noirs sur les côtés, et le dos entouré d'un cercle rouge; une raie longitudinale noire, sous le ventre; on voit aussi quelquefois une ligne rouge dans le milieu du cercle dorsal; c'est cette variété qu'a figurée Clerck (Aran. pl. iii, tab. 9.)

Lister a aussi connu cette espèce, et c'est celle qu'il décrit, pag. 51, tit. 11.

« Cette araignée fait sa demeure dans une feuille d'arbre, qu'elle plie au moyen des

fils de soie qui en retiennent les bords rapprochés, et dont elle tapisse la cavité intérieure d'une couche de soie, y laissant à l'un de ses bords une ouverture; et s'il arrive qu'une mouche passe près de cette ouverture, l'araignée en sort promptement, se saisit de la mouche, l'enveloppe d'un peu de soie et se met à la sucer.

» Le nid d'œufs qu'on trouve auprès d'elle est en forme de coque ronde, faite de soie blanche. Elle a tant d'affection pour cette coque et les œufs qu'elle renferme, qu'elle ne les abandonne jamais, aimant mieux de se faire tuer sur la place que de quitter la coque, en sorte que, quand on se saisit de son nid d'œufs, elle se laisse entraîner avec lui, et quand on la chasse hors de la feuille, elle se saisit du sac à œufs avec ses tenailles et s'enfuit avec lui, tant elle paroît avoir de l'attachement pour sa progéniture. Elle sait, par instinct, que les petits qui naîtront de ces œufs auront besoin de son ministère pour pouvoir sortir du nid, ce qu'ils ne peuvent faire sans l'aide de la mère, qui doit faire une ouverture à la coque, en écartant et brisant les fils de soie dont elle est composée, pour donner sortie aux jeunes araignées, à quoi elle ne

manque jamais, quand les œufs commencent à éclore. Il est aisé de se convaincre que les petits sont incapables de percer la coque de soie, en la gardant séparément et éloignée de la mère, puisqu'alors ils n'en sortent jamais, mais y périssent tous.

» Les œufs sont très-petits, d'un jaune pâle et de figure sphérique; j'en ai compté cent huit dans un seul nid, en sorte que cette araignée est très-féconde, et c'est vers la fin d'août qu'ils commencent à éclore, prenant alors une figure alongée, et les petites araignées commençant en même tems à paroître au travers de leurs coques ou de leurs pellicules minces nouvellement nées, et toutes leurs parties sont très-velues, mais enflées et comme engourdies, et leurs pattes, proportion gardée, sont considérablement plus courtes que celles de la mère; mais tout change après la première mue, comme nous l'avons dit en parlant des araignées en général ». De Géer.

42. A. OVALE; *aranea ovata*. Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, jaune, ponctué de noir latéralement, avec un ovale d'un rouge carmin sur le dos, et une ligne noire sous le ventre.

Walckenaer

Walckenaer y rapporte l'araignée à bande rouge de Geoff. tom. II, pag. 648. Albin et Clerck l'ont aussi connue ; le premier la représente pl. XXIV, fig. 116, et le second pl. III, tab. 8.

Cette araignée n'est probablement qu'une variété de la précédente.

43. A. VERTE; *aranea viridissima*. Walck.

Elle a le corselet et les pattes rouges ; son abdomen est ovale, alongé, verd, avec des bandes transversales plus obscures.

Walckenaer pense qu'on doit la placer avec les celluliformes. — Elle se trouve sur les feuilles.

Division ** (Filiformes de Walckenaer).

44. A. PHALANGISTE; *aranea phalangioïdes*. Fourcroi.

L'araignée domestique à longues pattes. Geoff. Hist. des insect. — *Aranea Pluchii*. Scop.

Son corselet et ses pattes sont d'un brun jaunâtre pâle ou livide ; les pattes sont très-longues, très-fines et tombent facilement ; son abdomen est long et très-mou.

Cette araignée fait des toiles lâches et irrégulières dans les endroits inhabités des

maisons, aux angles des murs, aux plafonds. Si on la touche légèrement, on la voit se balancer à la façon de quelques tipules. Elle agglutine ses œufs pour en former une masse ronde, qu'elle porte entre ses mandibules.

Division *** (Les napiformes de Walck.)

45. A. TRIANGULAIRE; *aranea triangularis*. Clerck. Walck.

Araignée renversée sauvage. De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XIV, fig. 13. — Clerck, Aran. pl. III, tab. 2.

Cette espèce se trouve en quantité pendant tout l'été, plus particulièrement en septembre, sur les buissons, les pins, les sapins, entre les genêts, où elle fait une toile horisontale, soutenue par des fils verticaux et obliques, arrangés confusément; elle n'est pas fort grande, son ventre n'étant guère que de la grosseur d'un petit pois.

Son corselet est d'un brun un peu roussâtre, avec une ligne noire longitudinale au milieu du dos, bifide en devant, et une autre également noire, de chaque côté; les yeux sont placés sur cinq taches noires. L'abdomen est sphérique, ovale, tout brun

ou presque noir en dessous, orné en dessus de taches et de bandes brunes et blanches ; le milieu du dos offre une large bande brune découpée et marquée de petites taches blanches ; les côtés de l'abdomen sont blancs, avec des taches irrégulières brunes. Les pattes et les palpes sont d'un gris un peu verdâtre, sans taches, avec des points noirs. Les deux pattes antérieures sont les plus longues, les secondes, les dernières et celles de la troisième paire ensuite.

Le mâle ressemble si peu à la femelle, qu'on ne le croiroit pas de la même espèce si on ne le trouvoit avec elle. Son corselet est à peu près coloré de même ; mais l'abdomen, qui est d'abord beaucoup plus petit, est ovale, alongé, d'un brun obscur, n'ayant de chaque côté qu'une double raie découpée d'un blanc sale. Les pattes sont proportionnellement plus longues que celles de la femelle, et plus brunes. Les palpes sont terminés par un gros bouton brun ; les deux mandibules sont fort longues, et leurs onglets sont presque aussi longs.

Lorsqu'on presse le bouton des palpes avec quelque instrument, on le voit se séparer en deux espèces de coquilles, d'où sortent plusieurs pièces.

« Un mâle et une femelle de cette espèce, dit De Géer, que j'avois enfermés ensemble dans un poudrier, me firent voir leur accouplement. La femelle s'y étoit filé une petite toile horisontale, telle que celle qu'elle fait sur les arbres, et s'y tenoit cramponnée en dessous, ayant le ventre en haut, comme à l'ordinaire. Le mâle s'approchoit ensuite tout doucement par devant et sans marquer de frayeur, en marchant également dans une position renversée sur le dessous de la toile. Il se plaçoit d'abord, mais toujours renversé, sur la femelle, de façon que le dessus de son corselet venoit s'appuyer sur le dessous de celui de la femelle, qui restoit constamment dans une parfaite tranquillité, sans remuer ni bras, ni jambes ; ils se trouvoient alors comme réciproquement entrelacés de leurs pattes. Ce fut alors que le mâle commença à travailler avec ses deux bras et les boutons qui les terminent; je vis distinctement qu'il appliquoit un de ces boutons sur la partie du sexe de sa femelle, et que le bouton s'ouvrit comme par ressort, laissant paroître plusieurs parties très-composées, dont quelques-unes étoient comme enflées, mais que leur petitesse m'empêcha de bien démêler. Tout ce que je pus

voir, et même assez distinctement, c'est qu'une de ces parties, qui me sembloit être placée tout proche de celle qui a la figure d'un court tuyau goudronné, et dont j'ai parlé plus haut, fut introduite dans l'ouverture de la partie sexuelle de la femelle, et qu'alors le mâle se tenoit fort coi pendant une minute ou deux, ensuite de quoi il retiroit cette même partie, et dans l'instant toutes les pièces rentrèrent dans le bouton; mais bientôt après il recommenca le même jeu, tantôt avec l'un des boutons et tantôt avec l'autre, et cela à tant de reprises, qu'enfin je me lassois d'y regarder. Il est certain que dans cette action une certaine partie du bouton fut introduite dans l'ouverture de la femelle, car en voulant la retirer, j'observai qu'il fut obligé de faire un petit effort. La partie rentrante se trouve placée près de la base du bouton, à sa jonction avec la tige du bras; car ce fut par cet endroit que le bouton se trouvoit joint à la partie de la femelle, comme je l'ai vu clairement. Pendant que la jonction duroit, il donna un petit mouvement de vibration à son ventre, et à chaque fois qu'il retiroit le bouton, il ne manquoit jamais de le porter entre les griffes de ses

tenailles et de le presser doucement à quelques reprises; après quoi il recommençoit encore à s'accoupler sur de nouveaux frais. Il étoit surprenant de voir pendant tout ce jeu la tranquillité de la femelle, qui laissoit tout faire à son mâle sans se donner le moindre mouvement, ni sans marquer la moindre impatience, quoiqu'il la heurtoit souvent assez rudement avec ses bras; elle paroît donc bien pacifique, et quand le mâle se trouvoit las, il s'éloignoit tranquillement de sa femelle, sans que celle-ci fît le moindre mouvement pour le poursuivre, restant toujours dans un parfait repos.

» Tout près de cette femelle il s'en trouva une autre dans le même poudrier, à laquelle le mâle fit aussi visite pour s'accoupler avec elle, ce qu'il exécuta de même et à plusieurs reprises. Il passa ensuite encore à la première femelle et recommença à la caresser de nouveau; il se rendit ainsi de l'une à l'autre plusieurs fois de suite, dans le tems de trois heures que je l'observai sans interruption; il paroît donc qu'un seul mâle est capable de féconder plus d'une femelle, et il est incroyable combien il est ardent à réitérer l'action amoureuse. Les mâles de cette espèce sont bien heureux d'oser caresser leurs

femelles débonnaires sans risque de perdre la vie, au lieu que ceux de plusieurs autres espèces sont alors dans de continuelles alarmes d'être dévorés par leurs femelles, quoique pour lors ils ne leur fassent visite que dans un dessein très-pacifique et très-amiable. »

On trouve ces mâles placés auprès des femelles et dans la même toile, quoique toujours à l'écart, vers un des coins, au mois de septembre.

Cette araignée donne à sa toile une grande étendue, selon que les branches où elle l'établit sont plus ou moins écartées. Elle la consolide et l'amplifie en jetant de tous côtés un grand nombre de fils allant et se croisant en divers sens, ce qui fait que le plan supérieur de cette toile, ces fils étant arrêtés, au lieu de paroître concave, devient convexe. L'animal se suspend sous le dessous de cette toile, portant le ventre en haut, et se trouvant dans une position renversée, il y sait courir avec beaucoup de vîtesse, dans une telle attitude; mais quand il est à l'affût de sa proie, il en occupe le centre.

La mouche qui a le malheur de tomber dans le piège, y est facilement arrêtée par

les fils. L'araignée court sus et la perce avec ses tenailles, au travers de la toile, qu'elle déchire ensuite en cet endroit pour faire passer la mouche; elle ne l'enveloppe point de soie; cette précaution n'est pas nécessaire; la mouche meurt au bout de quelques minutes, par l'effet de ses blessures, et l'araignée la suce fort à son aise, restant toujours suspendue contre le dessous de la toile. Lorsqu'on met ensemble dans un vaisseau quelques araignées de cette espèce, elles s'entre-tuent sans miséricorde.

46. A. MONTAGNARDE; *aranea montana.* Clerck. Walk.

Araignée renversée domestique. De Géer, Mém. ins. — Clerck, Aran. pl. III, tab. I.

Cette filandière est brune. Son abdomen est ovale, avec des mouchetures d'un blanc jaunâtre aux côtés, et les pattes tachetées de noir.

Elle file une toile horisontale, suspendue et entourée par un grand nombre de fils perpendiculaires et obliques, arrangés sans ordre, dans les coins des murailles et des fenêtres; elle s'y tient dans une position renversée et y court avec vîtesse.

Le mâle diffère beaucoup de la femelle.

Division ***.

47. A. THORACIQUE; *aranea thoracica.*

Cette espèce est petite, jaunâtre, pâle, finement tachetée de noirâtre; son corselet est très-bombé, d'où je l'ai nommée *thoracique.* Walckenaer m'a dit qu'il n'avoit pu lui découvrir d'onglets aux mandibules.

Elle vit dans les maisons, et porte ses œufs sous son ventre. Je ne l'ai point vue ailleurs qu'à Paris, où même elle est rare.

III. ARAIGNÉES TENDEUSES.

Division *. (Les spiraliformes de Walckenaer.)

48. A. ÉTENDUE; *aranea extensa.* Lin. F.

Lister, Aran. p. 30, fig. 3. — Albin, pl. xxv, fig. 122 et 124. — Schæff. Icon. ins. ratisb. pl. XLIX, fig. 7-8, et pl. CXIII, fig. 9. — *L'araignée à ventre cylindrique et pattes de devant étendues.* Geoff. Hist. des ins. — *Araignée pattes étendues.* De Géer, Mém. ins.

Elle varie beaucoup par les couleurs. Son abdomen est alongé, cylindrique, d'un noir argenté ou d'un brun grisâtre en dessus, noir et bordé par deux lignes jaunes argentées en dessous; ses pattes sont longues, minces et vertes. Le mâle a sur la partie antérieure des mandibules une épine pointue, dont la femelle est dépourvue.

Cette espèce est remarquable par l'attitude

qu'elle prend lorsqu'elle est en repos. Ses deux paires de pattes antérieures sont étendues alors en avant, sur une ligne droite et très-proche les unes des autres; les deux pattes postérieures ont une direction pareille, mais du côté opposé; les seules pattes de la troisième paire sont perpendiculaires au corps.

Elle construit, dit Walckenaer, sur le bord des eaux, dans les bois, les lieux humides, une toile grande, verticale. Suivant Lister, elle enveloppe ses œufs dans un cocon de soie d'un verd bleuâtre, qu'elle recouvre d'une soie plus lâche et d'une couleur plus sombre; elle l'attache ensuite aux joncs et aux autres plantes aquatiques.

Division **. (Les orbiformes de Walckenaer.)

Subdivision +.

— *Abdomen ayant en dessus, à sa partie antérieure, deux tubercules charnus, très-prononcés.*

49. A. ANGULAIRE; *aranea angulata.* Lin. Fab. Walck.

De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XII, fig. 2.

Son abdomen est ovale, alongé, brun dans la femelle, noir dans le mâle, avec deux tubercules élevés, coniques à sa partie antérieure, et deux bandes anguleuses qui

partent de ces tubercules et vont se réunir près de l'anus.

Walckenaer en cite plusieurs variétés.

L'abdomen de la première est d'un bistre clair, sans taches. Celui de la seconde est d'un bistre foncé, noirâtre et sans taches. Clerck représente cette variété (Aran. pl. 1, tab. 1, fig. 2.). Celui de la troisième est de la même couleur, mais il a une tache d'un jaune vif à sa partie supérieure. Clerck figure cette variété (pl. 1, tab. 1, n° 1.). Ces variétés ne sont que des différences d'âge, ou sont dues à des accidens.

Cette araignée fait, dans les bois, une toile grande et verticale, acquiert une taille presque égale à celle de la diadême, et ne se construit pas de nid. Son oviducte fait une saillie remarquable avant la ponte; son cocon consiste en une cinquantaine d'œufs jaunâtres, agglutinés ensemble et recouverts de soie. L'araignée le cache sous les feuilles.

50. A. BICORNE; *aranea bicornis*. Walck.

Le fond de l'abdomen de celle-ci est verd, et les deux bandes que nous avons vues dans la précédente sont noires, foncées; elles partent également de deux tubercules et se rendent à l'anus.

L'abdomen est quelquefois jaunâtre.

Elle est petite. Walckenaer l'a trouvée en novembre sur la mousse d'un arbre. N'est-ce pas une jeune variété de la précédente?

51. A. BOSSUE; *aranea gibbosa*. Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, et a deux tubercules élevés et coniques à sa partie antérieure; ses côtés sont verds; son milieu est rouge et divisé par une large bande d'un noir vif, et longitudinale.

Walckenaer a trouvé cette espèce, au printems, dans un potager.

52. A. CROISÉE; *aranea cruciata*. Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, avec deux tubercules bruns et antérieurs, et une croix d'un jaune rougeâtre, formée par quatre triangles opposés à leur base, et occupant presque tout le dessus du dos. Elle est petite.

53. A. BITUBERCULÉE; *aranea bituberculata*. Walckenaer.

Son abdomen est ovale, large, fauve, avec deux tubercules pointus, mais peu élevés; sa partie antérieure, dit Walckenaer, est séparée de la postérieure par une raie élevée, anguleuse, transverse entre les tubercules,

plus foncée, déprimée, avec des taches jaunes proche le corselet.

Elle fait sa toile dans l'herbe (1).

54. A. DROMADAIRE; *aranea dromadaria.* Walckenaer.

La différence essentielle qu'il y a entre cette espèce et la précédente, c'est que dans celle-ci ou la bi-tuberculée, la partie postérieure de l'abdomen est sans tache et d'un fauve jaunâtre; tandis qu'elle est, dans la dromadaire, d'un fauve rougeâtre avec deux

(1) Près de cette espèce doit être placée l'araignée tuberculée de De Géer, qu'il caractérise ainsi : ventre d'un brun obscur, mêlé de noir et de blanc, et à deux tubercules ou mamelons sur le dos. (Mém. ins. t. VII, p. 226, pl. XIII, fig. 1 et 2.). Ce naturaliste trouva, pendant l'hyver, de petits nids de soie, remplis d'œufs, suspendus à la charpente d'un grenier à four et dans d'autres lieux semblables. Ces cocons sont formés d'une soie d'un blanc sale et fixés aux corps sur lesquels on les trouve par un fil long, délié et composé lui-même de plusieurs autres réunis; au point d'attache, ces fils s'épanouissent et composent un cône. Le nid est couvert d'une bourse de soie lâche; il a la forme d'un œuf de poule; ses parois sont très-minces et laissent voir les œufs qu'ils enveloppent. Ces œufs sont au nombre de neuf à douze, très-petits, sphériques, et de couleur d'agathe ou gris-brun luisant.

lignes festonnées latérales et d'autres lignes transversales, d'un jaune clair.

Rem. L'araignée oculée, *oculata*, de Walckenaer, est de cette division. Son abdomen est irrégulier, avec cinq tubercules dorsaux, deux en devant, trois postérieurs.

— — *Abdomen n'ayant pas, en devant et à sa partie postérieure, de tubercules prononcés.*

55. A. MELLITTAGRE; *aranea mellittagria.* Walckenaer.

Clerck, Aran. pl. 1, tab. 6.

Son ventre est ovale, alongé, avec trois légères bosses peu apparentes à sa partie antérieure, jaune, réticulé de brun, avec une bande très-large, jaune, festonnée sur le dos. — Elle se trouve dans les bois.

56. A. MYAGRIE; *aranea myagria.* Walck.

Clerck, Aran. pl. 1, tab. 5.

Son abdomen est ovale, alongé, avec deux éminences latérales peu ou point marquées; fauve, avec une ligne jaune, longitudinale, au milieu du dos, bornée par des taches

---

Au commencement de mai, les petites araignées sortirent de ces œufs et percèrent leur coque; elles restèrent quelques jours fort tranquilles et sans presque se mouvoir; mais ensuite elles se mirent à marcher avec beaucoup de vivacité, et filèrent sans ordre plusieurs fils de soie, sur lesquels elles se promenoient.



De Seve del. J. B. Racine sc.

1. ARAIGNÉE DIADÈME, *en dessus.-2. La même en dessous. 3. Un de ses tarses très-grossi; a, a, b, ses crochets.-4. Mandibules Et devant du corps de cette Araignée très-grossis, a, b, Mandibules; c, c, c, yeux.-5. Son abdomen très-grossi, vu en dessous; a, filières; b, b, position des organes sexuels de la femelle.*



De Sève del. J.B. Racine s.

1. ARAIGNÉE DIADÊME, *en dessus.-2. La même en dessous. 3 Un de ses tarses très-grossi; a, a, b, ses crochets.-4. Mandibules Et devant du corps de cette Araignée très-grossis, a, b, Mandibules; c, c, c, yeux.-5. Son abdomen très-grossi, vu en dessous; a, filières; b, b, position des organes Sexuels de la femelle.*

ovales, jaunes, détachées; le ventre est fauve. — On la trouve dans les bois.

57. A. DIADÊME; *aranea diadema.* Lin. Fab. Walck.

Roesel. Insect. tom. IV, pl. XXXV et XXXVI. — *L'araignée à croix papale.* Geoff. insect. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XI, fig. 3.

Cette espèce qui est très-commune, surtout en automne, et dont presque tous les auteurs ont parlé, a l'abdomen ovale, alongé, avec deux éminences latérales, peu ou point apparentes en devant, et une rangée longitudinale de points jaunes ou blancs, traversés par trois autres lignes semblables, en croix, et une raie festonnée de chaque côté.

Elle varie beaucoup. Son abdomen est rougeâtre avec des taches jaunes; mélangé de rouge et de brun, avec des taches jaunes dans d'autres; ici il est noir avec des taches jaunes ou des points blancs; les deux dernières variétés sont moins communes. Celles dont l'abdomen est d'un rouge pâle sont quelquefois tellement enflées après la fécondation, que leur peau n'offre plus de dessin prononcé.

Cette araignée s'accouple vers la fin de

l'été et pond en automne. Ses œufs sont d'un beau jaune, enveloppés dans un cocon d'un tissu serré, mais recouvert d'une bourre lâche et jaunâtre. Elle ne construit pas de nid, et se tient à couvert sous les feuilles. Sa toile est très-grande et verticale, comme celles de cette famille. Les petits éclosent au printems; ils sont jaunes à leur naissance, avec une tache noire sur le dessus de l'abdomen.

58. A. ALSINE; *aranea alsine.* Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, d'un jaune orangé, avec des lignes festonnées plus vives, latérales, aboutissant à l'anus; son corselet a deux taches anguleuses, bordées de noir à sa partie antérieure.

59. A. QUADRILLE; *aranea quadrata.* Fab.

Son abdomen est ovale-globuleux, avec quatre taches jaunes ou blanches, ovales, en carré; des points et deux lignes festonnées, allant en pointe à l'anus, de même couleur; le corselet a ses bords et une raie longitudinale au milieu, bruns.

Cette espèce varie beaucoup; mais les quatre taches ovales de l'abdomen sont constantes. Elle devient plus grosse que la diadême. Sa toile est très-grande, verticale,

et

et placée à peu de distance d'un nid en dôme, ouvert inférieurement, où l'araignée se tient. De ce nid part un fil qui se termine au centre de la toile, et qui sert de moyen de communication. Cet insecte pond ses œufs en automne, et les enveloppe de même que le précédent. — On le trouve dans les bois et les lieux humides.

60. A. SCALAIRE; *aranea scalaris*. Fab. Walckenaer.

Albin, pl. XIX, fig. 91.

Son corselet est blanchâtre. Son abdomen est ovale, alongé, d'un jaune citron, avec une figure oblongue, dentée, noire à la partie postérieure, et deux points noirs au dessus.

Cette espèce varie pour le fond de la teinte de l'abdomen. Elle devient aussi grosse que l'araignée diadême. Ses habitudes, son industrie sont les mêmes. — On la trouve dans les bois, et particulièrement sur les bords des étangs, des ruisseaux qui sont garnis d'arbustes ou de haies.

61. A. APOCLISE; *aranea apoclisa*. Walck.

L'araignée à feuille coupée. Geoff. Hist. des insect. tom. II, pl. XXI, fig. 2. — Clerck, pl. 1, tab. 11.

Son abdomen est ovale, alongé, brun;

entouré en dessus, dit Walckenaer, d'une large bande festonnée, blanche, et divisée par deux autres blanches en croix non festonnées; celle en travers très-large, la longitudinale formant un triangle à la partie supérieure, et accompagnée de chaque côté, à sa partie postérieure, de trois à quatre lignes de même couleur.

Walckenaer en a distingué quatre principales variétés : celles dont l'abdomen est brun avec des bandes festonnées, et des bandes en croix, blanches ou d'un rouge ferrugineux, sont les plus communes.

Le mâle est quelquefois si différent, suivant lui, de la femelle, qu'on le prendroit pour une autre espèce; ses pattes sont très-longues; ses bandes, tant festonnées qu'en croix, forment des lignes d'un jaune vif. Cette araignée devient presque aussi grosse que la diadème. Elle habite les bois, près des étangs et des lieux humides; elle se fabrique un nid d'une soie très-serrée, n'ayant qu'une petite ouverture, que l'insecte ferme, lorsqu'on veut le saisir. Ses œufs sont enveloppés avec une industrie étonnante dans un double cocon. Walckenaer, dans lequel nous puisons ces observations, ajoute qu'aux approches de l'hyver

elle attache à l'entour de son nid des grains et des détrimens de végétaux ; que l'ayant fortifié, elle le ferme entièrement, n'en sort qu'au printems suivant, très-maigre et très-affoiblie par un long jeûne. Geoffroi a bien représenté cette espèce ; mais cette figure, dans la réimpression de son excellente histoire des insectes, est mauvaise.

62. A. OMBRATICOLE ; *aranea umbraticola*; Walckenaer.

Aranea umbratica. Villers, Entom. Lin. tom. IV, p. 129. — Clerck, Aran. pl. 1, tab. 7.

Son abdomen est arrondi, aplati, avec le dos d'un brun jaunâtre, ayant un ovale brun ou noirâtre, festonné, et six à dix points enfoncés, ronds, disposés par paire, longitudinalement. Le corselet est plus large que dans les précédentes.

Walckenaer en a observé trois variétés.

Sa toile est verticale. L'araignée s'y tient la nuit ; le jour elle se retire sous l'écorce des arbres, dans les fentes obscures des murs. Quelquefois cependant on la voit occuper sa toile en plein jour, mais ce n'est que dans les lieux ombragés.

Ses œufs sont jaunes, agglutinés, et son cocon est de la grosseur d'un gros pois.

Elle est très-commune dans les environs du Champ-de-Mars, auprès de Paris.

Olivier rapporte à cette espèce l'araignée à feuille coupée de Geoffroi, tom. II, pl. XXI, fig. 2, et Lister, pag. 24, fig. 1. (Voyez araignée apoclise.)

Il me paroît que l'araignée umbraticole est encore l'araignée à cicatrices de De Géer. (Mém. ins. tom. VII, pl. XII, fig. 19.)

63. A. CRATÈRE; *aranea cratera*. Walck.

Schæff. Icon. ins. ratisb. pl. XLIX, fig. 5 et 6.

Son abdomen est globuleux, large, pubescent, rougeâtre, avec des bandes longitudinales plus foncées, bordées de jaune.

Cette espèce varie peu; elle se construit un nid recouvert seulement en dessus de quelques fils, et imitant une coupe ou un nid d'oiseau; suivant Walckenaer, elle s'y tient immobile, les pattes ramassées.

64. A. AGALÈNE, *aranea agalena*. Walck.

Clerck, Aran. pl. 11, tab. 5?

Son abdomen est globuleux, large, d'un brun obscur, pubescent, avec une tache d'un blanc vif, formant un accent circonflexe proche le corselet.

Walckenaer en a vu une variété dont

l'abdomen avoit des lignes brunes bordées de blanc. — Elle se trouve dans les bois.

Olivier donne la description de l'araignée précitée de Clerck, sous le nom d'*araignée alphabétique.*

65. A. MYABORE; *aranea myabora.* Walck.

Son abdomen est ovale, pubescent, large, un peu déprimé, avec quatre points noirs en dessus.

66. A. TRIGUTTÉE; *aranea triguttata.* Walck.

Aranea triguttata? Fab.

Son abdomen est ovale, large, pubescent, d'un roux fauve et uniforme, avec trois taches triangulaires d'un jaune citron, proche le corselet.

Cette jolie espèce présente quelques variétés, et se trouve dans les bois.

67. A. DRYPTE; *aranea drypta.* Walck.

Elle est très-petite; son abdomen est ovale, arrondi, d'un rouge ferrugineux, avec deux taches noires, oblongues, latérales, sur la moitié de la partie postérieure, se réunissant en angle à l'anus. — Elle habite les bois.

68. A. ACALYPHE ; *aranea acalypha.* Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, blanchâtre, luisant, avec trois raies longitudinales de points noirs sur la partie postérieure du dos, et quatre autres également noirs, épars, près du corselet; ces derniers points manquent quelquefois.

Elle est petite et commune dans les prés, les bois et les jardins.

69. A. CÉROPÈGE ; *aranea ceropegia.* Walck.

Schæff. Icon. ins. ratis. pl. CCXXVI, fig. 6.

Son abdomen, selon Walckenaer, est ovale, alongé, roux, divisé longitudinalement par une figure oblongue bordée de jaune, se terminant en pointe à l'anus, et formant deux triangles surmontés l'un par l'autre à la partie supérieure. — Cette jolie espèce habite les bois et varie un peu.

70. A. ADIANTE; *aranea adiantum.* Walck.

Son abdomen est ovale, rougeâtre, divisé dans son milieu par une figure oblongue, bordée d'un jaune vif, festonnée et bordée de noir, et allant en pointe à l'anus.

Elle varie pour le fond de la teinte de

l'abdomen, et la tache dorsale est tantôt entière, tantôt interrompue. — Elle habite dans les bois.

Voyez l'araignée à feuille déchiquetée et coupée de Geoffroi.

71. A. DIODIE; *aranea diodia.* Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, jaunâtre, d'un brillant souvent argenté jaunâtre, avec quatre taches brunes, formant un carré à la partie supérieure, et une tache pyramidale brune à l'extrémité postérieure.

Elle fait une toile verticale au pied des orties et des plantes qui bordent les chemins.

72. A. TUBULEUSE; *aranea tubulosa.* Walck.

Son abdomen est ovale, cylindrique, brun, avec une raie jaune longitudinale au milieu, coupée transversalement par quatre autres raies de la même couleur.

Elle fait sur les buissons et dans les blés une toile verticale, et se pratique à la partie supérieure, sous une feuille, un petit tube assez long, de soie blanche et serrée, où elle est à l'affût de sa proie.

73. A. CALOPHYLLE; *aranea calophylla.* Walck.

Lister, Aran. pag. 47, fig. 10. — *L'araignée porte-feuille?* Geoff. — Schæff. Ins. ratisb. pl. XLII, fig. 13?

Son abdomen est ovale, arrondi, déprimé, avec une tache, en forme de feuille, plus foncée sur les bords et à sa pointe dorsale.

Le fond de la couleur de l'abdomen varie. Cette espèce habite le plus souvent les alentours des maisons, sous les hangards, dans les écuries; elle y fait une toile verticale, dans laquelle elle ne se tient que la nuit; le jour elle se retire dans un tube de soie blanche qu'elle a pratiqué au dessus.

74. A. INCLINÉE; *aranea inclinata.* Walck.

Aranea reticulata. Lin. — Albin, pl. VIII, fig. 56.

Cette espèce varie beaucoup. Son abdomen est ovale, alongé, blanchâtre, ponctué de noir, avec des raies transversales qui sont plus blanches à sa partie postérieure, et un triangle blanc dans son milieu.

Walckenaer a observé que sa toile n'est pas tout à fait verticale, mais qu'elle fait un angle de quarante-cinq dégrés. S'il est vrai que cette espèce soit bien l'araignée

réticulée de Linnæus, il n'auroit pas dû, pour cela, en changer la dénomination.

75. A. ANTRIADE; *aranea antriada.* Walck.

Son abdomen est ovale, alongé, orangé brun, avec une tache plus claire, en fer de lance renversé.

Elle fait une toile inclinée, à l'entrée des soupiraux des caves et des lieux obscurs.

76. A. CUCURBITINE; *aranea cucurbitina.* Lin. Walck.

L'araignée rougeâtre à ventre jaune, ponctué de noir. Geoff. Hist. des ins. — Schæff. Icon. ins. ratisb. pl. CXXIV, fig. 6; et pl. CXCVI, fig. 6. — De Géer, Mém. Insect. tom. VII, pl. XIV, fig. 1 et 2.

Son abdomen est ovale, arrondi, d'un beau verd pistache, avec des points noirs enfoncés; ses yeux intermédiaires et supérieurs sont plus gros et plus rapprochés que dans les autres tendeuses; sa toile est toujours très-petite et horisontale; elle pond, vers la fin de juin, environ quarante œufs; recouvre son cocon d'une bourre jaunâtre, et l'enveloppe dans une feuille qu'elle plie, et auprès de laquelle elle se tient, suivant Walckenaer.

77. A. CONIQUE; *aranea conica.* Walck.

De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XIII, fig 16. — Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, pl. 1. fig. 16.

Son corselet est noir. Son abdomen est irrégulier, terminé en pointe conique, avec une tache noire dentée, à sa partie postérieure. La situation relative des yeux latéraux rapproche cette espèce des araignées épineuses.

Elle fait dans les bois ombragés une toile très-grande et verticale. Elle suspend à des fils les cadavres des insectes qu'elle a sucés.

78. A. DE MÉNARD; *aranea Menardii.*

Nous donnons à cette espèce intéressante d'araignée le nom du naturaliste qui l'a découverte et qui nous l'a communiquée, en accompagnant ce témoignage de son zèle de plusieurs notes curieuses relatives à cette araignée.

Elle est grande, sa longueur étant d'environ sept lignes. Son corselet est ovoïde, déprimé, d'un rougeâtre livide clair très-luisant, avec les côtés, excepté le haut, et une ligne sur le milieu du dos, bifide à son extrémité, noirâtres; le corselet est remarquable par un grand enfoncement situé au

milieu de sa partie postérieure; les deux yeux de chaque côté sont très-rapprochés. L'abdomen est ovale, d'un brun rougeâtre obscur en dessus, avec la partie antérieure plus claire, d'un gris jaunâtre obscur; de chaque côté est sur cet espace une tache arrondie, noirâtre, assez grande; leur entre-deux offre deux points enfoncés; on en voit une autre paire un peu au dessous; ces quatre points forment presque un carré; l'extrémité postérieure de l'abdomen semble offrir quelques apparences d'anneaux, soit par les rides transverses qu'on y remarque, soit à raison des fascies qui la coupent. Ces fascies sont environ au nombre de quatre, et placées les unes sur les autres; ce sont de petites portions d'arcs concentriques, formés alternativement par des traits d'un gris jaunâtre, de brun rougeâtre, entre-mêlés d'autres traits plus obscurs ou noirâtres; ils n'occupent que l'extrémité postérieure et dorsale de l'abdomen; les côtés inférieurs de cette partie du corps sont noirâtres; son dessous est plus clair que le dessus, notamment aux espaces où sont les stigmates. Les mandibules sont d'un brun noir et luisantes; les palpes et les pattes sont fasciés de rou-

geâtre livide clair, et de noirâtre, et un peu velus.

Cette araignée se trouve communément dans toutes les caves de la ville du Mans. Sa toile est formée de fils lâches, croisés irrégulièrement, et placée tantôt verticalement, tantôt horisontalement, quelquefois obliquement, selon les circonstances; néanmoins l'araignée en occupe le centre, comme le font les espèces de cette famille. Sa nourriture principale consiste en cloportes, insectes dont on trouve une grande quantité dans les caves.

Le sac dans lequel cette araignée enferme ses petits, offre un corps à peu près globuleux, ayant près d'un pouce de diamètre, d'une soie d'un blanc sale et terne, ayant la nature d'une laine douce et très-fine; ce cocon sert d'enveloppe à un autre beaucoup plus petit, celui qui réunit les œufs; on l'aperçoit même, à raison de la demi-transparence du premier ou de l'enveloppe extérieure. Un pédicule long au moins d'un pouce, soyeux, filiforme, sert à fixer le tout aux voûtes et aux murs des caves que l'araignée habite. Elle transporte par fois ce cocon, le rattache s'il vient à tomber,

et a soin de veiller à sa conservation. C'est pour les petits qui viennent de naître un berceau, une retraite, où ils se réfugient au besoin, ne se dispersant qu'étant un peu plus forts.

S'il est une araignée dont on pût mettre à profit les travaux industrieux, ce seroit celle-ci. Il seroit bien facile de la multiplier, nous ne manquerions pas de lieu propre à cette éducation, puisque les caves forment son séjour ordinaire. Il suffiroit, pour en peupler les nôtres, d'y placer quelques-uns de ces cocons, dont il seroit même facile de se procurer une assez grande quantité, en les faisant venir du Mans, où cette araignée, ainsi que nous l'avons dit, est très-commune.

79. A. FASCIÉE; *aranea fasciata*. Fab.

Jonston, ins. tab. 18. Aran. Aldrov. n° 7. — *Aranea formosa.* Villers. tom. IV, pl. XI, fig. 10. — *Aranea phragmitis.* Rossi, Faun. etrus. tom. II, pl. III, fig. 13; et pl. IX, fig. 5. — Journ. de phys. août, 1787, p. 114, pl. I, fig. 3. — *Aranea pulchra.* Hist. nat. du Jorat, tom. I, pl. III, fig. 14.

Cette espèce est une des plus belles et des plus grandes connues. Son corselet est couvert d'un beau duvet soyeux argenté;

son abdomen est entre-coupé de bandes jaunes et de bandes d'un noir velouté, transversales; celles-ci sont plus étroites et offrent encore une ligne jaune. Les pattes sont d'un jaune fauve, fasciées de noirâtre. Cette espèce ne se trouve que dans le midi de la France et de l'Europe ; on commence à l'observer vers le 46e dégré de latitude. Elle se tient ordinairement sur les bords des ruisseaux et des fossés garnis de petits arbustes. Sa toile est grande et verticale, mais son cocon, dont on peut voir la figure dans la planche de Villers précitée, est très-curieux par sa forme. Il ressemble à un petit aérostat ; c'est un ovoïde tronqué, grisâtre, chiné longitudinalement de bandes noires, fermé hermétiquement à la troncature. Il renferme un second cocon dont le duvet est beaucoup plus doux et où sont les œufs. C'est aux bruyères, aux joncs, que l'araignée attache le plus souvent ce dépôt renfermant les germes de sa postérité.

80. A. SOYEUSE ; *aranea sericea*. Oliv.

Cette espèce, pour le moins aussi grande que la précédente, est couverte d'un duvet blanchâtre et argenté ; le contour de l'abdomen est festonné, et offre huit élévations

mamelonnées. Les pattes sont annelées de roux livide et de noir.

On la trouve dans les bois de la ci-devant Provence et au Sénégal.

Cette espèce a bien des rapports avec l'araignée lobée de Pallas et de Fabricius. Son abdomen, dit ce dernier, est ové, lobé, blanc, avec des lignes géminées ou doubles à l'extrémité. Voyez la figure de Pallas. (Spicil. zool. fasc. IX, tab. III, fig. 14 et 15.)

81. A. PALE; *aranea pallida*. Oliv.

Elle est d'un fauve clair; l'abdomen a une forme triangulaire; on y aperçoit quatre points enfoncés, formant un carré, et à sa base est une croix composée de points argentés très-brillans.

« Elle file, dit Olivier, une toile verticale, régulière sur les arbres fruitiers, les arbrisseaux, les buissons; elle construit à côté de sa toile, entre deux ou trois feuilles qu'elle rapproche et qu'elle joint ensemble par le moyen de fils assez forts, un logement où elle se tient odinairement cachée; on la voit rarement au milieu de sa toile. »

Elle se trouve dans la ci-devant Provence, dans les jardins, dans les champs.

82. A. MAMELONNÉE ; *aranea mammata.* De Géer. Oliv.

De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXIX, fig. 5. — Sloane, Hist. of Jam. tom. II, p. CCXXXV, fig. 3.

La tête et le corselet sont d'un brun fauve, avec un duvet blanchâtre, argenté ; l'abdomen a sa partie antérieure couverte d'un semblable duvet, et l'autre d'un beau jaune. Il est ovale, grand, avec des rugosités et des élévations irrégulières, et trois mamelons de chaque côté. — Elle se trouve aux Antilles, jusqu'en Pensylvanie.

C'est probablement l'araignée nhamdiu III de Pison, pag. 285.

83. A. FASTUEUSE ; *aranea fastuosa.* Oliv.

Elle a des rapports avec l'araignée fasciée ; son corselet est couvert d'un duvet argenté luisant ; l'abdomen est ovale-oblong, avec dix espèces d'anneaux, dont les quatre premiers sont d'un blanc argenté, dont le cinquième est jaune avec trois petites taches argentées, le sixième argenté et les autres jaunes. — Elle se trouve à la Guadeloupe.

84. A. VARIABLE ; *aranea varia.* Oliv.

Son corselet est roussâtre ; son abdomen est globuleux, brun ou d'un jaune obscur, avec

avec six bandes arquées, d'une couleur noirâtre ou brune, interrompues par une grande tache blanche, quelques traits noirâtres, et quelquefois quatre petits points noirs enfoncés. — Elle se trouve à la Guadeloupe.

+ + 84. A. A BROSSES; *aranea clavipes.* Lin. Fab. Oliv.

Browne, Jam. tab. 44, fig. 4. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXIX, fig. 1. — *Aranea cornuta.* Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, pl. III, fig. 13.

Cette espèce est grande et alongée; son corselet est noir, mais couvert d'un duvet soyeux, argenté, et offrant souvent deux ou trois points noirs, de chaque côté; on y voit, en outre, du moins dans les gros individus, derrière les yeux et près du milieu du corselet, deux petites pointes ou tubercules rapprochés. L'abdomen est d'un jaunâtre obscur, ponctué irrégulièrement de blanc; les pattes sont d'un brun clair, avec les tarses, excepté leur base, noirs; les deux paires de devant et la dernière sont fort longues, et leurs jambes ont leur extrémité très-velue, ou garnie d'une brosse de poils; la bouche et la majeure partie de la poitrine sont d'un brun clair, ce qui distingue encore cette espèce des suivantes. — Elle se trouve

en Amérique, aux Antilles et jusques en Pensylvanie.

85. A. PILIPÈDE; *aranea pilipes*. Fab.

Cette espèce a les formes de la précédente, mais elle est notablement plus grande. Son corselet est noir, avec un duvet soyeux doré en dessus, et deux tubercules plus apparens que dans la précédente. L'abdomen est long, brun, avec deux bandes et une raie dans l'entre-deux, longitudinales, parallèles et blanchâtres, le long du dos; les côtés offrent des traits ou des raies et le dessous des points de la même couleur. Les pattes sont très-noires, excepté les articulations des hanches et des cuisses; elles n'ont pas les brosses que nous avons vues dans l'araignée précédente; mais elles sont hérissées dans leur longueur de petits piquans. La bouche est noire.

L'araignée tachetée de Fabricius n'en est, je crois, qu'une variété. Celle qu'il nomme *longipède* en est encore très-voisine. Son abdomen est noirâtre, avec trois paires de points enfoncés sur le dos. Le reste du corps est très-noir; les palpes sont rougeâtres à leur base. Cette dernière est de l'Australasie; les deux autres se trouvent aux Indes orientales; l'individu qui m'a servi pour la description venoit du Bengale.

86. A. PLUMIPÈDE ; *aranea plumipes.*

Cette espèce, qui paroît être celle dont Labillardière a parlé dans son voyage, et que les habitans de la Nouvelle Hollande mangent, est voisine de l'araignée longipède de Linnæus : elle est noire, avec des taches, ou des points soyeux et argentés sur le corselet. Le milieu du dos de cette partie du corps a deux tubercules ou deux dents, bien plus saillans que dans les espèces de cette division. L'abdomen est proportionnellement moins alongé que celui de ces araignées, d'un jaunâtre brun, avec des points enfoncés. Les pattes sont brunes, avec les tarses noirs ; l'extrémité des quatre jambes antérieures et celle des postérieures a une plus grande abondance de poils, une sorte de brosse. Le dessous du corps est noir : les bords seuls des mâchoires sont d'un brun rougeâtre. On voit une pointe ou petite dent à la poitrine, sous la lèvre inférieure.

Cette espèce a été rapportée, par feu Riche, des îles de la mer du Sud.

††† 87. A. MILITAIRE ; *aranea militaris.* Fab.

Elle est brune, avec l'abdomen fauve, armé de quatre épines ou pointes, dont

deux verticales et deux horisontales. — Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

88. A. ÉPINEUSE; *aranea spinosa*. Lin. Fab.

De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XXXIX, fig. 9 et 10.

Elle est brune; l'abdomen est triangulaire, et armé de huit épines, dont deux antérieures horisontales et avancées, et deux postérieures longues et divergentes.

89. FOURCHUE; *aranea armata*. Oliv.

Aranea taurus. Fab.

Elle est brune; l'abdomen est aplati, bordé, ponctué, avec quatre épines, dont deux latérales très-courtes, et deux postérieures très-longues, arquées. — Elle est de Saint-Domingue.

90. A. CANCRE; *aranea cancriformis*. Lin.

Aranea cancriformis, hexacantha. Fab. — Browne, Jam. tab. 44, fig. 5. — Sloan. Micros. tab. 1.

Elle est d'un brun fauve; l'abdomen est large, presque globuleux, armé de six épines horisontales. — Elle se trouve aux Antilles.

91. A. ARMÉE; *aranea aculeata*. Fab.

De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XXXIX, fig. 9 et 10.

Elle est brune, avec l'abdomen presque

triangulaire, armé de six, huit ou dix épines, dont les deux postérieures grandes, horisontales et divergentes. — Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

92. A. A QUATRE ÉPINES; *aranea tetracantha.* Lin. Fab.

Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, tab. 3, fig. 16 et 17.

Elle est ferrugineuse; l'abdomen est plat en dessus, presque lunulé, marqué de points noirs enfoncés, avec quatre épines sur ses bords, dont les deux latérales plus grandes. Les pattes sont de couleur de sang. — Elle se trouve à l'île Saint-Thomas.

93. A. VOUTÉE; *aranea fornicata.* Fab.

La tête et le corselet sont noirs; l'abdomen est briqueté; ses côtés sont dilatés, en voûte, armés chacun de deux épines, dont la postérieure très-forte et avancée; le bord postérieur en a deux autres qui sont égales et ferrugineuses. — Elle se trouve dans la nouvelle Hollande.

94. A. ARQUÉE; *aranea arcuata.* Fab.

Elle est noirâtre. Son abdomen a six épines, dont celle du milieu de chaque côté surpasse plusieurs fois la longueur du corps, et est arquée. — Elle se trouve aux Indes orientales.

V. Araignées crabes ou latérigrades.

Division * (les grottiformes de Walck.)

95. A. Émeraudine; *aranea smaragdula.* Fab. Walck.

Clerck, Aran. pl vi, tab. 4. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. xviii, fig. 6.

Elle est d'un beau verd de gramen; les côtés du corselet sont bordés de jaune clair; l'abdomen est ovale, alongé, d'un jaune verdâtre, avec une raie longitudinale verte, en dessus, et une grande plaque écailleuse, noire en dessous, à sa naissance; les yeux sont noirs et entourés de poils blancs.

Son cocon est rond, blanc, attaché par des fils de soie aux feuilles, et d'un tissu foible, qui permet de voir les œufs. Ces œufs y roulent de côté et d'autre; ils sont sphériques, très-lisses, d'un verd clair et luisant.

A leur naissance, les petits sont d'un verd pâle et jaunâtre, avec les pattes blanches. Peu de tems après, ces organes et le corselet deviennent bleuâtres.

Cette espèce est commune dans les bois. Elle se tient sur les feuilles qu'elle lie ensemble avec des fils de soie, et y garde ses œufs.

Olivier (Encycl. méth.) rapporte cette espèce à celle que Linnæus nomme *verdâtre* (*virescens*); mais je doute que ce soit elle. Le naturaliste suédois cite, pour synonymie de l'araignée verdâtre, la figure 13 de la planche III, du tome XII[e] de Frisch. Je vois ici une araignée loup de la division de celles dont les yeux de la seconde ligne transversale rentrent en dedans, telles que celle que Clerck nomme *mirabilis*; je croirois même que Frisch en représente le mâle.

96. A. ORNÉE; *aranea ornata.* Walck.

Son abdomen est ovale, verdâtre, ponctué de rose, avec deux lignes jaunes sur le dos. — On la trouve dans les bois.

97. A. ROSE; *aranea rosea.* Walck.

Clerck, Aran. pl. VI, tab. 7.

Son abdomen est ovale, d'un jaune verdâtre, avec trois lignes longitudinales d'un rouge très-vif. Il est probable que c'est le mâle de l'araignée émeraudine.

Les araignées crabes nous fournissent des exemples d'une telle disparité dans les deux sexes.

Division **.

†

98. A. HÉTÉROPHTHALME; *aranea heterophthalma.*

J'ai trouvé cette espèce dans le Limousin, sur une fleur sèche de carline; mais ayant négligé de la mettre dans de l'esprit de vin, la dessication l'a rendue méconnoissable. Je ne puis donc en donner qu'une idée très-imparfaite, telle que la mémoire me la fournit. Son corselet et ses pattes sont d'un beau clair ou pâle; son abdomen est d'un cendré mélangé de noirâtre. Son corps n'a environ que quatre lignes de longueur; elle se tient sur son cocon, qui est aplati et a une forme lenticulaire, de même que ceux des araignées crabes.

Mon ami Dargelas m'en a envoyé de Bordeaux une seconde espèce que j'ai donnée à Walckenaer.

99. A. OBLONGUE; *aranea oblonga.* Walck.

Aranea trilineata. Muller, Zool. dan. prod. n° 2306.

Son abdomen est alongé, d'un jaune pâle, avec trois raies brunes longitudinales, et deux points de la même couleur vers sa partie postérieure.

100. A. ARGENTÉE; *aranea argentata.* Walck.

L'abdomen est alongé, avec des taches argentées brillantes; le corselet et les pattes sont rougeâtres.

101. A. RHOMBIFÈRE; *aranea rhomboica.* Walck.

Son abdomen est ovale, rougeâtre ou noirâtre, avec une tache rhomboïdale à sa partie supérieure.

Observ. Ces trois araignées sont très-voisines, quant aux formes, et même aux caractères pris de la bouche, de l'araignée émeraudine, et peut-être feroit-on bien de les placer auprès d'elle. La seconde paire des pattes est plus longue, la première et la quatrième ensuite.

102. A. TIGRÉE; *aranea tigrina.* Walck.

Clerck, Aran. pl. VI, tab. 3.

Son abdomen est très-large, aplati, rhomboïdal, mélangé de noirâtre et de blanc; les pattes sont annelées de ces deux couleurs; la troisième paire est plus longue que la quatrième.

Cette espèce paroît être l'*aranea lævipes* de Linnæus. Voyez De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XVIII, fig. 25. — Frisch, ins. tom. X, fig. XIV. — Rœmer, Gener. ins. tab. 30, fig. 5.

103. A. CESPITICOLE; *aranea cæspitum*. Walck.

Son abdomen est ovale, jaunâtre, avec une tache rouge, triangulaire, sur le milieu du dos, en devant, et des lignes transversales de la même couleur à la partie postérieure ; la troisième paire de pattes est plus longue que la quatrième.

104. A. FLAMBOYANTE ; *aranea aureola*. Walck.

Clerck, Aran. pl. 1, tab. 9.

Son abdomen est en forme de poire alongée, verdâtre, avec des taches rougeâtres en forme de flammes; la troisième paire de pattes est plus longue que la quatrième. — Elle se trouve sur les groseillers, en automne.

105. A. CHASSEUSE; *aranea venatoria*. Lin.

Nhamdiu II. Pison, p. 285. — Merian, Surin. tab. 18, figure d'en haut. — Sloane, Jamaïc. tab. 235, fig. 1 et 2. — Gronov. Zooph. p. 217, n° 938. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, tab. 39, fig. 6.

Cette espèce est très-commune dans l'Amérique méridionale, et y habite les maisons. Elle est grande, roussâtre, avec des taches noires sur les pattes.

Cette espèce est l'araignée rousse d'Olivier ; mais il n'y rapporte pas l'araignée chasseuse de Linnæus.

++ 107. A. PARESSEUSE; *aranea pigra.* Walck.

Sa première paire de pattes est plus longue que la seconde; l'abdomen est alongé, plus gros à sa partie postérieure, rouge sur le dos, entouré de noir.

107. A. BILINÉE; *aranea bilineata.* Walck.

Sa première paire de pattes est plus longue que la seconde; l'abdomen est alongé, plus gros à sa partie postérieure, avec trois sillons transversaux sur le dos, et deux bandes noires, lavées de gris, longitudinales et latérales.

108. A. TRONQUÉE; *aranea truncata.* Walck.

Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, pl. 1, fig. 15. — *Aranea horrida.* Fab.

Ici et dans les espèces qui vont suivre, la seconde paire de pattes est plus longue que la première ; l'abdomen est en pyramide triangulaire d'un jaune brun.

Je soupçonne que c'est l'araignée rurale. Voyez cette espèce.

109. A. ARRONDIE; *aranea rotundata.* Walck.

Panz. Faun. Germ. fasc. 74, n° 20.

La situation respective des yeux diffère de celle qu'ont ces organes dans cette famille, et, sous ce rapport, cette espèce a de l'affinité avec les araignées n°s 99, 100 et 101. Walckenaer, qui m'a communiqué cette observation, se propose de former, pour cette espèce, une petite section qui fera la seconde des cordiformes. L'abdomen de cette araignée est orbiculé, noir, entouré d'un cercle rouge ou orangé, quelquefois jaune, souvent interrompu.

110. A. ÉCHANCRÉE; *aranea emarginata.* W.

Son abdomen est en cœur, brun, mêlé de taches vertes.

111. A. FLORICOLE; *aranea floricola.* W.

Panz. Faun. Germ. fasc. 71, n° 21. — *Aranea dorsata.* Fab.

Son corselet et ses pattes sont verds; son abdomen est ovale, alongé, plus large à sa partie postérieure, d'un rose couleur de chair en dessous et sur les côtés, avec un ovale brun sur le dos.

112. A. VIOLETTE; *aranea violacea*. Walck.

Elle est violette, avec l'abdomen ovale oblong, marquée de taches argentées sur les côtés. L'individu décrit par Walckenaer étoit un mâle.

113. A. CITRON; *aranea citrea*. De Géer.

L'araignée citron. Geoff. — Schæff. Icon. ins. ratisb. pl. XIX, fig. 13. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XVIII, fig. 17.

Elle est d'un jaune citron; son abdomen est aplati, large à sa partie postérieure, avec deux taches rousses, alongées, formant deux bandes.

Le mâle, suivant De Géer, est très-différent de la femelle. Il est beaucoup plus petit; son corselet est brun, avec une tache d'un verd jaunâtre sur le dos; l'abdomen est de cette couleur-ci, avec deux raies longitudinales au milieu, et les côtés bruns. Les deux pattes antérieures ont leurs cuisses brunes, et le reste entre-coupé de cette couleur et de jaunâtre pâle; les deux paires de pattes postérieures sont d'un verd jaunâtre clair.

Lorsque l'insecte est effrayé, il replie ses pattes, en les rapprochant du corps, et se mettant en peloton.

On trouve cette espèce sur les arbres et sur les plantes. Elle varie, n'ayant quelquefois que des points rouges, ou même étant souvent blanche. Son cocon contient environ cinquante œufs.

113. A. CALYCINE; *aranea calycina*. Lin.

Schæff. Icon. ratisb. pl. CXII, fig. 8.

Elle est presque entièrement jaune; cette couleur se change en verd ou en blanc, suivant qu'elle se concentre ou qu'elle s'affoiblit.

114. A. CRÊTÉE; *aranea cristata*. Clerck. Oliv. Walck.

Clerck, Aran. pl. VI, tab. 6.

Son abdomen est brun, avec une tache dorsale plus claire, imitant une crête. Deux des yeux latéraux sont beaucoup plus gros. Le mâle, suivant Walckenaer, est noir et a l'abdomen plus alongé; cette espèce est commune en tout tems, même en hyver; on la trouve alors dans les trous en terre. Elle fait, ainsi que les araignées crabes, son cocon dans les feuilles.

115. A. ENFUMÉE; *aranea fucata*. Walck.

Elle est de la forme et de la taille de la

précédente, brune, avec une tache moins obscure sur le dos.

116. A. OMBELLICOLE; *aranea Dauci*. W.

Elle est petite. Son abdomen est verd ou jaune, avec deux lignes longitudinales et parallèles sur le milieu de la partie postérieure du dos, et des taches latérales d'un rouge violet.

Elle a bien des rapports avec le mâle de l'araignée citron. — On la trouve sous la partie inférieure de l'Ombelle des Carottes sauvages.

117. A. DIANE; *aranea diana*. Walck.

Elle est jaune, avec un croissant rouge à la partie postérieure de l'abdomen et une tache concolore en devant.

118. A. MIGNARDE; *aranea delicatula*. W.

L'abdomen est d'un verd clair et brillant sur le dos, rougeâtre sur les côtés et en dessous.

Elle est petite. — On la trouve sur les haies.

119. A. ARLEQUINE; *aranea variegata*. Oliv.

L'araignée à ventre roux rayé de noir et pattes arlequinées. Geoff. Hist. des ins.

Son corselet est noir. Son abdomen est

d'un roux mêlé de jaune, avec des bandes noires transverses, très-rapprochées. Ses pattes sont entre-coupées d'anneaux bruns et rougeâtres. — Cette espèce est très-commune dans les champs.

120. A. JARDINIÈRE; *aranea horticola*. Oliv.

L'araignée brune à trois raies transversales, blanches, sur le ventre. Geoff. Hist. des ins.

Son corps est brun et un peu velu; son corselet a quatre lignes plus foncées, dont les deux du milieu divergent proche la tête; l'abdomen a, depuis son milieu jusqu'à sa pointe, trois lignes blanches; il est presque sphérique; les quatre pattes postérieures sont un peu plus claires.

121. A. RURALE; *aranea viatica*. Lin. Fab.

L'araignée à pattes de devant longues et arlequinées. Geoff. Hist. des ins. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XVIII, fig. 23.

Cette espèce est d'un brun rougeâtre, plus foncé sur le corselet, plus clair sur l'abdomen. Cette partie du corps a de chaque côté, vers le haut, une ligne noirâtre, ou une tache brune; les deux paires de pattes antérieures ont des anneaux noirâtres.

Cette espèce est très-commune sur les plantes; elle ressemble beaucoup à un petit crabe

crabe par sa figure et par sa démarche. Elle porte ses œufs enveloppés dans un petit sac de soie blanche.

122. A. DORÉE; *aranea inaurata.* Oliv.

Lister, Aran p. 85, fig. 30.

Elle est d'un roux foncé, avec un reflet doré, luisant; l'anus est noirâtre.

VI. ARAIGNÉES LOUPS.

Division * (Les chasseuses de Walck.)

123. A. TARENTULE; *aranea tarentula.* Lin. Fab.

Albin, Aran. 64, tab. 38.

« Cette araignée, dit Olivier (Encycl. méth.), est une des plus grosses d'Europe; on lui a donné le nom de *tarentule*, du mot Tarente, ville d'Italie, dans la Pouille, où elle est plus commune, et où on la croyoit plus venimeuse qu'ailleurs. Ses yeux sont au nombre de huit, dont quatre petits placés antérieurement sur une ligne transversale, et quatre beaucoup plus gros formant un carré parfait, au dessus de la tête, vers le corselet. Lorsque l'insecte est vivant, ces derniers brillent et paroissent rougeâtres; les tenailles sont fauves, très-grosses et ter-

minées par une pointe longue, un peu crochue, noire et très-forte; le corselet est grand, convexe, d'une couleur obscure, avec les bords et une ligne longitudinale au milieu, d'un gris cendré; l'abdomen est ovale, de grandeur moyenne, grisâtre, avec quelques taches obscures, triangulaires et contiguës, qui partent de la base, et descendent tout le long du dos jusques vers la pointe; la poitrine, le ventre en dessous, et la première pièce des pattes, sont d'un très-beau noir; le noir du ventre seulement est bordé de fauve, les pattes sont grosses, de largeur moyenne, d'un gris nébuleux à leur partie supérieure, avec quelques poils roides, d'un gris clair en dessous, avec des bandes noires ».

Le caractère qui me paroît le mieux distinguer cette espèce est que son ventre est d'un rouge vermillon clair en dessous, avec une bande très-noire, transverse, au milieu.

La tarentule est généralement répandue dans le midi de l'Europe; on commence à la trouver dans le ci-devant Languedoc, dans l'ancienne Provence; mais elle y est plus petite. Bosc l'a vue dans la Caroline.

Cette araignée ne file point de toile; elle creuse dans les terrains secs et incultes un

trou perpendiculaire, cylindrique, de quatre à dix lignes de diamètre, sur quelques pouces de profondeur, suivant qu'elle est plus ou moins âgée, et plus ou moins grande. Les parties intérieures de cette habitation sont consolidées avec des fils soyeux qu'elle tire de son derrière. L'araignée se tient à l'affût à l'entrée de son nid, et s'élance sur l'insecte qui est à sa portée, avec une vîtesse prodigieuse; elle l'emporte avec ses tenailles dans son trou et l'y dévore, ne laissant que les parties les plus solides et les moins substantielles; elle va souvent courir dans les champs, pour y chercher sa proie, mais elle regagne toujours sa demeure. Son accouplement a lieu dans les fortes chaleurs; la femelle pond, vers la fin d'août, un très-grand nombre d'œufs, qui sont parfaitement semblables aux graines de pavot blanc; elle les enveloppe d'une coque de soie blanche et serrée, qu'elle tient sous le ventre et emporte toujours avec elle. Lorsque les petits sont éclos, la mère déchire l'enveloppe, et les porte sur son dos, jusqu'après la première mue; ces petites araignées sont alors assez fortes pour aller elles-mêmes chercher leur nourriture. La tarentule meurt à la fin de l'été, ou elle passe l'hyver

enfermée dans sa cellule qu'elle a bouchée exactement, et engourdie. Les chaleurs du printems la raniment et la font sortir.

Cette araignée est fameuse par les effets que l'on a attribués à son venin, cette maladie singulière appelée *tarentisme*, et dont la curation ne s'obtenoit que par le secours de la musique. Différentes expériences ont prouvé que la tarentule n'est que peu ou point venimeuse pour nous, ou qu'il est très-facile de dissiper les symptômes peu dangereux que sa morsure peut quelquefois produire.

On trouve dans les contrées méridionales de la France, je crois même, aux environs de Paris, une araignée très-voisine de la tarentule, mais plus petite d'un tiers. Son corps est d'un brun roussâtre, taché d'ailleurs en dessus, de même que celui de la tarentule ; le dessous de son abdomen dans les individus âgés est entièrement noir.

124. A. ALLODRÔME ; *aranea allodroma.* Walck.

Clerck, Aran. pl. V, tab. 2?

Son corselet et son abdomen sont d'un rouge mélangé de gris et de noir ; les pattes sont annelées de rouge et de noir.

Parmi les espèces de cette division qui se trouvent aux environs de Paris, celle-ci est une des plus grandes.

125. A. AGRÉTYQUE; *aranea agretyca.* Walck.

Clerck, Aran. pl. IV, *tab.* 2.

Elle est d'un brun verdâtre, avec trois lignes blanches sur le corselet; une ligne de la même couleur, entourée de noir, au devant de l'adomen, et deux rangées de points obscurs à sa partie postérieure; ses pattes sont très-fortes, et elle est presque de la taille de la précédente.

126. A. VORACE; *aranea vorax.* Walck.

Albin, pl. IV, tab. 17.

Son corselet a deux lignes longitudinales brunes et trois autres blanchâtres; l'abdomen a les côtés bruns, et une tache oblongue, brune, entourée de deux lignes fauves; elle varie : on rencontre des mâles dont les côtés sont fauves, et qui ont seulement des points noirs.

127 A. AGILE; *aranea agilis.* Walck.

Son corselet a trois lignes longitudinales fauves et deux bandes brunes; son abdomen est mélangé de fauve et de noir.

128. A. A SAC; *aranea saccata*. Lin. Fab.

Son corselet est brun, avec une bande longitudinale fauve dans son milieu; l'abdomen est brun avec deux rangées de points noirs et de fauve obscur à sa partie postérieure. Les pattes sont annelées de noir et de fauve.

Son cocon est verdâtre et aplati; elle le porte toujours avec elle, et les petits, pendant un certain tems, se tiennent sur son dos.

129. A. PROMPTE; *aranea velox*. Walck.

Clerck, Aran. pl. IV, tab. 2.

Le corselet est fauve, tacheté de noir latéralement; l'abdomen est ovale, très-convexe, fauve au milieu, noir sur les côtés, avec deux taches d'un fauve clair en devant; les pattes sont annelées de noir et de fauve.

130. A. CORSAIRE; *aranea piratica*. Walck.

Clerck, Aran. pl. IV, tab. 5.

Son corselet est verdâtre, bordé d'un blanc très-vif; l'abdomen est ovale, noirâtre, entouré de chaque côté d'une ligne blanche, et a six points blancs dorsaux.

Elle court sur la surface des eaux sans

se mouiller. Son cocon est très-blanc et parfaitement rond.

On avoit rapporté, jusqu'à Walckenaer, la figure de Clerck à l'araignée à sac.

131. A. LUGUBRE; *aranea lugubris*. Walck.

Albin, pl. IV, fig. 19.

Elle est noire, avec le corselet recouvert en dessus de poils blancs.

Parmi les autres espèces d'araignées loups, on peut remarquer; 1° l'araignée littorale de De Géer et d'Olivier. Son corselet est obscur, avec trois raies longitudinales cendrées; son abdomen est noirâtre avec des taches moins obscures, peu marquées. Elle vient dans les lieux humides et marécageux (comparez-la avec l'araignée corsaire).

2°. L'araignée campagnarde des mêmes; le corps est d'un brun grisâtre, avec une bande longitudinale feuille-morte sur le corselet et la moitié du ventre.

3°. L'araignée enfumée (*fumigata*, Lin.). Le corselet est noirâtre; l'abdomen est plus foncé, avec deux points blancs à sa base; elle établit sa demeure à portée d'un nid de chenilles vivant en société, pour en faire sa pâture.

4°. L'araignée vagabonde d'Oliv., l'arai-

gnée loup de Geoffroi; tout son corps est d'un brun de suie.

5°. L'araignée alongée d'Olivier (Lister. Aran., pag. 80, fig. 27.) Elle est entièrement jaunâtre; l'abdomen est alongé et rétréci à son extrémité.

6°. L'araignée cendrée de Fabricius. Elle est cendrée; le dessus de l'abdomen est obscur, avec quatre paires de petits points cendrés. (Voyez l'araignée corsaire).

J'ai décrit, sous le nom d'*araignée habile* (*aranea perita*), une espèce de cette famille qui élève au dessus du trou qu'elle habite un petit tuyau cylindrique, formé de terre. Cette araignée est voisine du n° 128.

Division ** (les araignées coureuses de Walckenaer.)

132. A. ADMIRABLE; *aranea mirabilis*. Clerck.

Clerck, Aran. pl. 5, tab. 10. — Schæff. Icon. insect. ratisb tab. 172, fig. 6. — De Géer, Mém. ins. t. VII, pl. XVI, fig. 1. — *Aranea agraria*. Olivier.

Elle est d'un brun grisâtre; son abdomen est alongé, terminé en cône, d'un brun carmelite sur le dos, avec deux bandes longitudinales festonnées, blanches sur les côtés. Ses pattes sont longues. Elle varie beaucoup. — On la trouve dans les bois.

133. A. BORDÉE; *aranea marginata*. De G.

De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XVI, fig. 13 et 14. — Clerck, Aran. pl. V, tab. 1. — Panz. Faun. ins. Germ. fasc. 71, fig. 2.

Elle est brune, avec les pattes vertes; le corselet et l'abdomen sont bordés d'une bande blanche.

134. A. FRANGÉE; *aranea fimbriata*. Lin. Fab.

Clerck, Aran. pl. V, tab. 9. — *L'araignée cendrée à trois lignes blanches sur le corselet*. Geoff. Hist. des insect. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XVI, fig. 9 et 10.

Cette espèce a de grands rapports avec la précédente; la bande blanche qui borde de chaque côté l'abdomen, est dentelée, avec une teinte plus foncée au bord interne. — Elle se trouve parmi les plantes aquatiques.

VII. ARAIGNÉES SAUTEUSES.

Division * (les chercheuses de Walck.)

135. A. ROUGE; *aranea cinnaberina*. Oliv.

Schæff. Icon. in. ratisb. pl. XXXII, fig. 20. — Villers, Entom. tom. IV, pl. XI, fig. 8. — Rossi, Faun. etrusc. pl. I, fig. 8 et 9.

Elle est noire, avec l'abdomen rouge, ayant en dessus quatre points noirs en carré,

quelquefois six; les pattes sont noires, avec des anneaux blancs; les postérieures sont lavées de rouge.

Cette espèce se trouve dans le midi de l'Europe; elle est rare aux environs de Paris; elle y a été découverte par Brard; mon ami, Antoine Coquebert, l'a observée aux environs de Rheims.

Division ** (les sauteuses de Walck.)

136. A. TARDIGRADE; *aranea tardigrada*. Walckenaer.

Aranea Rumphii. Scop. — *Aranea pugnax*. Rossi. — Clerck, Aran. pl. XII, tab. 12.

L'abdomen de cette espèce et de la suivante est deux fois au moins plus long que le corselet, ce qui les éloigne des autres espèces. Dans celle-ci, il offre une bande longitudinale blanche et dentée sur les côtés. — J'ai trouvée fréquemment cette espèce sur les peupliers qui bordent la rivière des Gobelins, au petit Gentilli.

137. A. JARDINIÈRE; *aranea pomatia*. Walckenaer.

L'abdomen est verd, entouré de rouge, ainsi que le corselet.

138. A. CHEVRONNÉE ; *aranea scenica.* Lin. Fab.

Clerck, Aran. pl. v, tab. 13. — *Araignée sauteuse à trois chevrons blancs.* Geoff. Hist. des ins. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, pl. XVII, fig. 8 et 9.

Elle est noire, avec trois chevrons blancs et transversaux sur l'abdomen.

139. A. PSYLLE ; *aranea psylla.* Walck.

Albin, fig. 12 et 14. — Panz. Faun. insect. Germ. fasc. 40, fig. 22, var.

Elle est brune, avec trois chevrons blancs sur le dos, entourés par une ligne blanche et coupés par une autre longitudinale, également blanche.

A. ENTOURÉE ; *aranea coronata.* Walck.

Albin, pl. XIV, fig. 66. — *Aranea Blancardii.* Scop. Entom. carn.

Son abdomen est ovale, avec un point noir entouré d'une ligne d'un blanc très-vif, et deux petites lignes blanches transversales vers l'anus.

141. A. VIRGULÉE ; *aranea virgulata.* Walck.

Lister, Aran. p. 90, fig. 33.

Son abdomen est ovale, noir, avec trois petites virgules blanches sur le dos.

142. A. PUBESCENTE; *aranea pubescens*. Fab.

Albin, fig. 62. — Schæff. Icon. ins. ratisb. pl. XLIX, fig. 9?

Son abdomen est ovale, mélangé de gris et de noir, avec quatre taches blanches et formant un carré sur le dos.

143. A. LETTRÉE; *aranea litterata*. Walck.

Albin, pl. XXIX, fig. 144. — Clerck, Aran. pl. V, tab. 17. — Schæff. Icon. ins. ratisb. pl. XXXVII, fig. 6, et pl. CCXXVI, fig. 5.

Le milieu de son corselet a un ou deux *v* ou accens circonflexes l'un dans l'autre, et l'abdomen a une rangée longitudinale de points noirs et blancs.

Cette espèce est l'araignée ponctuée d'Olivier.

144. A. TRIPONCTUÉE; *aranea tripunctata*. Walck.

Son abdomen est noir, avec des poils rougeâtres sur les côtés et à l'anus, près duquel sont encore trois points ronds, formés par des touffes de poils d'un blanc très-vif.

145. A. NOIRE; *aranea nigra*. Walck.

Le corps est noir, avec le pédicule de l'abdomen et l'extrémité des pattes gris.

146. A. CHALYBEYENNE; *aranea chalybeia.* Walck.

Elle est de couleur d'acier.

147. A. CUIVRÉE; *aranea cuprea.* Walck.

Albin, pl. XIX, fig. 69.

Son abdomen est cuivreux, avec un croissant et deux raies tranverses, jaunes ou blancs; les pattes et les palpes sont jaunes.

148. A. NIDICOLE; *aranea nidicolens.* Walck.

L'abdomen est d'un fauve doré, avec une tache pyramidale et noire en devant, et des bandes noires sur les côtés.

Walckenaer l'a trouvée en août, dans une feuille sèche, renfermée dans un cocon, avec un grand nombre de ses petits.

149. A. FRONTALE; *aranea frontalis.* Walck.

Ses yeux sont cerclés de jaune et entourés de poils orangés. L'abdomen est fauve, avec des bandes transversales brunes.

150. A. LUNULÉE; *aranea lunata.* Walck.

Le corselet et l'abdomen sont fauves, avec deux croissans opposés, peu marqués vers l'anus.

151. A. BICOLOR; *aranea bicolor.* Walck.

Le corselet et les pattes sont noirs; l'abdomen est d'un rouge de brique, formé par un duvet, en dessus.

Cette espèce est des plus grandes dans cette coupe. — Je l'ai trouvée fréquemment à S. Germain-en-Laye, sur les charmilles.

152. A. RUSÉE; *aranea callida.* Walck.

Le corselet a une bande transverse plus claire vers sa partie postérieure; l'abdomen est bistre, avec des triangles rougeâtres sur le dos.

Elle varie; l'abdomen est quelquefois presque d'un noir uniforme.

153. A. DES MOUSSES; *aranea muscorum.* Walck.

Son corps est d'un verd bouteille; le corselet a trois points enfoncés; l'abdomen en a deux, et des bandes transversales blanches en devant.

Walckenaer l'a trouvée en février, dans les mousses.

154. A. SANGUINOLENTE; *aranea sanguinolenta.* Lin.

Cette espèce est remarquable par la couleur de son abdomen, qui est d'un rouge

de cinabre, avec une ligne noire sur le milieu et dans la longueur de sa partie supérieure. — Elle se trouve dans le midi de la France et en Espagne.

L'araignée du pin, de De Géer, est d'un noir grisâtre, avec deux points blancs sur le ventre, et les pattes brunes, tachetées de noir.

Elle se fait une grande coque de soie blanche, qu'elle place autour des branches du pin, et qu'elle entrelace de feuilles; on y voit une ouverture cylindrique, servant de porte; l'insecte s'y tient à l'affût. La mère nourrit ses petits pendant un certain tems.

L'araignée grosse-patte du même est noire, avec les pattes antérieures grosses, et des lignes transversales et blanches au devant de la tête.

L'araignée des troncs, de Linnæus, est noire, avec des points blancs, peu marqués, sur le dos.

Son araignée des rochers est d'un cendré obscur; son abdomen a une tache noire, bordée de rouge.

L'araignée demi-circulaire, de Fabricius, est noire, avec le contour du corselet et trois arcs sur le ventre, fauves. — Cette espèce est de Cayenne.

Division *** (Les voyageuses de Walck.)

155. A. FOURMI; *aranea formicaria.*

De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. XVIII, fig. 1 et 2.

Elle est alongée, noirâtre; l'abdomen est oblong, avec une tache blanche de chaque côté; les pattes sont brunes; les antérieures sont plus grosses.

Le mâle a l'abdomen conique, sans taches; les côtés et l'extrémité postérieure du corselet, et les pattes, d'un rouge fauve; les mandibules sont plates et avancées.

156. A. FESTONNÉE; *aranea encarpata.* Walck.

Elle est alongée, noire; son abdomen a une bande festonnée blanche; les pattes antérieures sont plus grosses.

L'individu décrit par Walckenaer étoit un mâle. Ce naturaliste observe que cette araignée, lorsqu'elle marche, porte en avant, lève et baisse alternativement ses pattes antérieures, tâtonne avec le terrain, soulevant et agitant en même tems son abdomen. De Géer a fait les mêmes remarques sur l'espèce précédente.

157. A. APLATIE; *aranea depressa.* Walck.

Son abdomen, selon Walckenaer, est

ovale;

ovale, aplati, plus gros vers l'anus, coupé en ligne droite vers le corselet, d'un brun rougeâtre, avec deux lignes brunes, opposées à sa partie supérieure, formant un crochet à leur extrémité ; pattes antérieures plus grosses.

Elle ressemble, à raison de son aplatissement, à une petite punaise de bois. — Elle a été trouvée dans l'intérieur d'une feuille et dans le réceptacle d'une noisette.

Remarq. Les observations de Lister, d'Albin, de Clerck, de De Géer, de Scopoli et Schranck, sur les araignées, auroient pu nous fournir les moyens d'étendre cette nomenclature des espèces ; mais cette accumulation de matériaux auroit peut-être produit une plus grande confusion. Walckenaer publiera avant peu une Monographie de ce genre. Je renvoie ceux qui voudront s'occuper en détail des araignées, à cet ouvrage pour lequel l'auteur a fait des recherches incroyables.

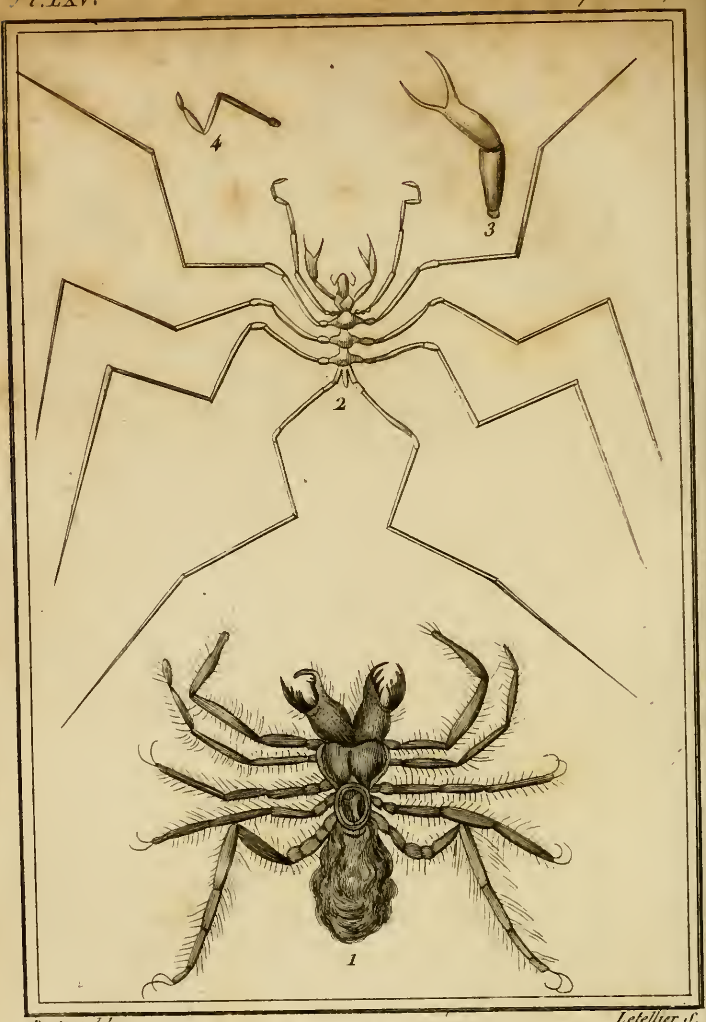
Je viens aussi d'étendre et de simplifier ma méthode dans le dernier volume du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle.

FAMILLE TROISIÈME.

Phalangiens; *phalangita.*

Cette famille a pour caractères distinctifs: abdomen tenant au corselet par la majeure partie de sa largeur, annelé ou plissé, du moins en dessous; palpes simples; mandibules terminées par deux serres. Le corps de ces insectes est le plus souvent ovale ou rond; leurs yeux sont au nombre de deux et situés ordinairement sur un tubercule dorsal; leurs pattes sont très-longues et leurs tarses composés de plusieurs articles, ordinairement d'un très-grand nombre.

Ces acères courent avec rapidité et vivent de rapines; mais ils ne filent point de toile, comme les arachnides, pour mieux surprendre les autres insectes dont ils font leur proie; toute leur industrie consiste à courir après eux, ou à les saisir lorsqu'ils sont à leur portée. Cette famille est composée des genres galéode, faucheur, trogule et ciron.



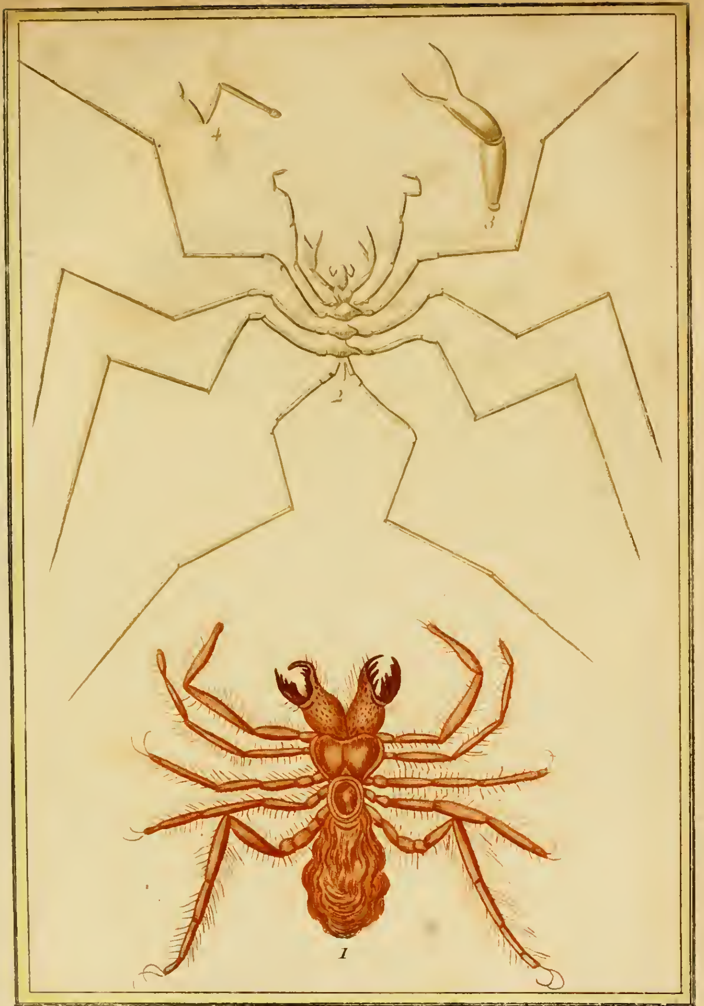
De Seve del. Letellier S.

1. GALEODE *Aranéoïde*.

2. NYMPHON *Grossipéde*.

3. *Une de ses mandibules, grossie.*

4. *Un de ses palpes grossi.*



De Sève del. Le Tellier s.

1. GALEODE *Aranéoïde.*

2. NYMPHON *Grossipède.*

3 Une de ses mandibules, grossie.

4. Un de ses palpes, grossi.

SEPTIÈME GENRE.

GALÉODE; *galeodes.*

OLIVIER a décrit ce genre, en 1791, dans l'Encyclopédie méthodique; par une suite des préventions que les savans étrangers ont eues long-tems contre cet ouvrage, on a publié, six ans après, ce genre comme inédit, sous le nom de *solpuga.* Fabricius, en adoptant cette dernière dénomination, a montré une partialité d'autant plus condamnable, que les travaux d'Olivier lui étoient plus connus. La justice nous commande de rejeter les solpuges et de conserver les galéodes.

Nous avons assigné aux insectes de ce genre les caractères suivans : mandibules très-grandes, avancées, ayant deux fortes tenailles; lèvre inférieure (1) avancée, subulée; palpes longs, et réunis avec les premières pattes à leur base.

Mais ces premières pattes ne sont-elles

(1) Cette lèvre inférieure consiste en une petite languette, avec deux soies ou deux filets au bout.

pas aussi des palpes? Voilà une question que l'on pourroit d'autant mieux me faire, que ces prétendues premières pattes ne diffèrent absolument point, si ce n'est qu'elles sont plus petites, des vrais palpes, et qu'elles paroissent destinées aux mêmes fonctions. Mais si nous avons recours à l'analogie, si nous jetons les yeux sur des organes semblables qui se voient dans les phrynes, les thélyphones, nous ne pourrons refuser le nom de pattes à ces parties. Dans les phrynes, les thélyphones, ces organes sont également tentaculaires; mais leur situation, la forme respective de leurs articles indiquent toujours le type primitif de pattes.

Pallas a, le premier, décrit avec beaucoup de détail l'espèce la plus commune: le galéode aranéoïde. C'est dans ses Spicilèges de zoologie, fascicule 9, et dans la Monographie des solpuges d'Herbst, que se trouve le développement des caractères de ces insectes. Le voyage en Grèce de Sonnini peut encore offrir des connoissances sur cet objet, et sur-tout de bonnes figures dessinées par Maréchal, peintre du museum d'histoire naturelle de Paris. Olivier, qui a rapporté plusieurs espèces du Levant, nous donnera sans doute un jour des observations qui

completteront l'histoire de ces singuliers animaux.

Les galéodes ont le corps oblong, recouvert en général d'une peau d'une foible consistance, ou légèrement écailleuse, brune ou jaunâtre, souvent hérissée de poils longs, et dont quelques-uns de ceux des mandibules paroissent très-distinctement tubulaires; la partie antérieure présente deux mandibules énormes, d'une forme à peu près conique, contiguës tout le long de leur côté interne, et terminées en pointe; chaque mandibule est armée, à son extrémité, de deux serres écailleuses, verticales, croisées l'une sur l'autre, dentées intérieurement, et finissant en pointe crochue. Dans quelques espèces, plutôt peut-être des individus de différens sexes, on remarque une petite appendice écailleuse, brune, presque filiforme, dessus chaque mandibule, et contre la partie postérieure de laquelle elle est rejetée. Cette appendice part de la base de l'entre-deux des tenailles; on ignore son usage.

Les palpes sont très-grands dans ce genre; ils surpassent les pattes en grosseur, et sont plus longs que les deux ou trois paires antérieures; ils sont avancés, filiformes, de cinq articles, dont le dernier est très-court, et

forme un petit bouton. On a dit qu'il étoit pourvu d'un petit ongle dans l'un des sexes. Je crois que c'est plutôt une induction d'analogie qu'un fait bien constaté. Les mâchoires de ces insectes sont formées, ainsi que dans plusieurs arachnides, par la dilatation de la base des palpes. Nous avons examiné les parties de la bouche avec assez d'attention, et nous n'avons rien aperçu qui nous indiquât un conduit servant de passage à un venin.

Le corselet est d'une forme presque triangulaire; la partie la plus large est en devant; au milieu du bord antérieur est une petite élévation qui a de chaque côté un œil lisse et placé obliquement; l'abdomen est ovale ou oblong, couvert d'une peau molle, et qui n'a probablement pas d'anneaux réels, mais de simples plis.

Les pattes sont presque filiformes, assez alongées, mais pas autant que celles des faucheurs; celles de la dernière paire sont les plus grandes; celles de la troisième ensuite, et successivement; les deux premières doivent sur-tout fixer nos regards; elles ne diffèrent des palpes, comme nous l'avons dit, qu'en ce qu'elles sont plus petites; elles sont également mutiques et articulées de

même; leur première articulation, celle de leur base, est étroitement unie aux mâchoires, qui ne sont elles-mêmes que le premier article des palpes dilaté; l'intervalle qui sépare les mâchoires se prolonge, du moins en partie, entre les deux bases des deux premières pattes, tandis que les autres organes du mouvement sont réunis à leur naissance; le tarse qui termine ces autres pattes est composé de quatre pièces, dont la première fort longue, et la dernière armée de deux longs crochets, remarquables en ce qu'ils sont composés chacun d'une tige moins dure, velue; et d'une petite dent écailleuse, crochue, implantée au bout.

Sous le dessous des hanches des pattes postérieures, est une suite de petites appendices d'une substance très-mince et demi-transparente, qui représentent en quelque sorte un petit demi-entonnoir pédiculé; ces appendices nous offrent une preuve de l'analogie qu'ont ces insectes avec les scorpions.

Les galéodes sont propres aux pays chauds de l'ancien continent, tandis que les phrynes habitent spécialement les contrées équatoriales du nouveau. Les habitans de la Russie méridionale, ceux du Levant, redoutent

singulièrement les galéodes, et croient que leur morsure est mortelle, ou du moins très-dangereuse. Ces animaux courent très-vîte. On n'a point d'ailleurs d'instructions sur leur manière de vivre ; elles n'auront peut-être pas échappé à un de ces zélés zoologistes, qui a étudie au péril de sa vie, et avec des fatigues incroyables, les insectes de l'Egypte et des pays adjacens, M. Savigni.

Quelques passages de Pline nous font soupçonner que les galéodes étoient connues de son tems (1) ; mais l'espèce qu'on avoit pu observer devoit être l'aranéoïde qui se trouve dans le Levant, et non une espèce du Bengale, ainsi qu'on le voit dans Herbst.

Les distinctions spécifiques qu'on a données sont presque toutes fondées sur la direction des pinces des mandibules, et sur la forme de l'abdomen; mais a-t-on pu bien en juger d'après des individus dont le corps mou a dû naturellement se déformer, ou d'après des figures inexactes?

Fabricius fait l'énumération de trois espèces

(1) On en trouve une espèce assez grande en Espagne ; il est probable que l'Italie méridionale l'offre également.

de galéodes, sous le nom de *solpuge*; il appelle la première *fatale* (*fatalis*); ses pinces sont horisontales; son abdomen est déprimé, très-velu. — Elle se trouve au Bengale.

L'insecte qu'Herbst figure sous ce nom, tab. 1, fig. 1, ne me paroît pas différer essentiellement de l'espèce suivante. La seconde solpuge de Fabricius est la plus connue, celle que Pallas a décrite; les pinces, suivant l'illustre entomologiste de Kiell, sont verticales, et l'abdomen est cylindracé et presque nu. Herbst l'a représentée, t. 1, fig. 2; Seba aussi, t. IV, pl. XCIX, fig. 14. Cette espèce est pour nous le galeode aranéoïde, *galeodes araneoïdes*.

La troisième espèce de solpuge de Fabricius est la chélicorne, *chelicornis*. Ses pinces sont verticales, sétigères; son abdomen est lancéolé et très-velu. Olivier l'avoit nommée *galéode sétifère*.

HUITIÈME GENRE.

Faucheur ; *phalangium.*

Les faucheurs sont très-remarquables par la longueur de leurs organes du mouvement. Les premiers naturalistes qui ont écrit sur ces insectes les ont nommés *araignées à longues pattes*, ou *araignées binocles*; mais les faucheurs diffèrent des araignées, soit par les parties de la bouche, soit encore par la forme du corps. On les rencontre par-tout. Ils se prennent dans les campagnes, sur les plantes; on les trouve aussi dans les maisons, sur les murailles enduites de plâtre, où ils aiment à s'accrocher.

Leur corps est ovoïde ou arrondi, souvent déprimé, rebordé, renfermé sous une peau foiblement coriace; sa partie antérieure offre les organes de la manducation, qui consistent : 1° en deux mandibules avancées et appliquées parallèlement l'une contre l'autre, coudées, formées de deux articles, dont le dernier est terminé par deux doigts ou deux serres, dont l'extérieur est mobile; 2° en deux palpes distincts, filiformes, longs, de

cinq articles; 3° en une petite pièce triangulaire et un peu cuspidée à la pointe, située au dessus des mâchoires, au milieu de l'intervalle qui les sépare; 4° en deux mâchoires courtes, arrondies, membraneuses et dilatables, transverses; 5° en quatre petites pièces semblables à des mâchoires, disposées sur deux rangs, dont les deux premières ressemblent beaucoup aux mâchoires proprement dites, et dont les deux dernières ont chacune la forme d'une languette, et sont coniques, couchées obliquement en dessous des précédentes. Sous ces dernières appendices est une petite pièce plate, carrée, arrondie et échancrée au bord supérieur, ayant un support; en dessous est la pièce répondant à la lèvre inférieure. Leur corselet, dont le contour est anguleux, et qui a environ un tiers et demi de la longueur du corps, n'est séparé de l'abdomen que par une ligne transversale; il est pourvu de deux stigmates situés, un de chaque côté, au dessous de la naissance des deux pattes antérieures, et porte un tubercule sur lequel sont deux yeux. Leur abdomen est recouvert d'une peau d'une seule pièce, formant plusieurs plis qui en marquent les anneaux; de même que le corselet, il a un stigmate

de chaque côté, près l'origine des pattes postérieures : ces stigmates sont cachés par les hanches.

Les pattes, au nombre de huit, sont très-longues et très-déliées, cylindriques, composées de la hanche, de la cuisse, de la jambe formée de deux articles, et du tarse; la longueur de ce tarse égale au moins celle de la jambe et de la cuisse prises ensemble, et il est composé d'un grand nombre d'articles, dont le premier est très-long, et le dernier muni d'un petit crochet qui paroît simple et arqué.

Tous les naturalistes qui ont écrit sur les faucheurs, à l'exception de Lister, n'ont point connu les organes sexuels de ces insectes; tous ont regardé, comme une espèce distincte, le faucheur cornu (1), que des observations répétées m'ont fait connoître pour le mâle du faucheur des murailles. (Phal. opilio. Lin.)

Les parties sexuelles dans ces insectes ont une forme singulière, sur-tout celles des mâles, et dans les deux sexes leur position

---

(1) Geoffroi cependant paroît avoir bien connu les deux sexes. Il figure le mâle, tom. II, pl. xx, fig. 6, *n, o*; et la femelle, *p*.

est bizarre. La partie du mâle est une espèce de dard alongé, composé de deux pièces, dont la première, qui forme la base, est courte, grosse, d'une consistance molle; elle sert d'étui à la seconde, qui est un peu plus longue, plus étroite, presque écailleuse, terminée dans le faucheur cornu par une pièce triangulaire, membraneuse, crochue au côté interne, avec une petite pointe sétacée, noire et arquée, qui part de l'angle supérieur de cette pièce; hors de l'action, cette partie est cachée dans une gaîne située immédiatement au dessous de la bouche. La partie sexuelle de la femelle est placée comme celle du mâle; on y découvre un tuyau membraneux, comprimé, très-flexible, qui sert d'oviducte. En pressant une petite éminence appelée *lèvre*, qui se trouve entre les deux dernières pattes, à la base de l'abdomen, on fait sortir ces parties dans les deux sexes.

Les faucheurs ne filent point, comme quelques auteurs l'ont prétendu; plusieurs espèces ont une odeur très-forte de feuilles de noyer, et tous sont carnassiers. Ils se nourrissent de petits insectes qu'ils saisissent avec leurs mandibules; ils les percent avec les crochets dont elles sont armées, et les

sucent. Ils se livrent aussi entre eux des combats à mort, et s'entre-dévorent, à ce que l'on assure.

Les longues pattes dont la Nature les a pourvus, leur servent, non seulement à marcher avec beaucoup de facilité, mais encore à échapper à la poursuite de leurs ennemis et à les avertir de leur présence. Dans le repos, posé sur une muraille ou sur le tronc d'un arbre, le faucheur étend circulairement ses pattes autour de son corps. Comme elles occupent un espace assez considérable, si un animal touche à une de ses parties, le faucheur se met aussitôt sur ses pattes, qui forment autant d'arcades, sous lesquelles l'animal passe, s'il est petit; cette ruse ne lui réussit-elle pas, il saute à terre et s'éloigne promptement. Souvent aussi il s'échappe des mains de l'observateur, mais en laissant ordinairement entre les doigts qui l'ont saisi une ou plusieurs de ses pattes, qui conservent encore du mouvement pendant des heures entières, en se pliant et se dépliant alternativement. Ce phénomène a lieu, parce que chaque patte est un tuyau creux, qui contient, dans toute la longueur de sa cavité, une espèce de filet tendineux très-délié, sur lequel l'air agit, quand la

patte est détachée du tronc. Le célèbre naturaliste Geoffroi, qui a trouvé un faucheur ayant une des pattes de la troisième paire beaucoup plus courte que les autres, présume que cette patte avoit remplacé celle que l'insecte avoit perdue, ainsi que cela arrive aux crabes et aux écrevisses qui perdent les leurs. Mais cette conjecture ne me paroît pas assez fondée, attendu que les faucheurs ont une vie très-courte.

On ne trouve ordinairement au printems que de petits faucheurs qui proviennent des œufs déposés l'automne précédent. Ce n'est guère que vers la fin de l'été qu'ils ont pris tout leur accroissement, et c'est alors qu'ils s'accouplent. L'accouplement n'a pas lieu quelquefois, sur-tout dans l'espèce la plus commune aux environs de Paris, le faucheur des murailles, sans un combat entre les mâles, et sans un peu de résistance de la part des femelles. Quand celle-ci se rend aux desirs du mâle, ce dernier se place de manière que sa partie antérieure est contiguë à celle de la femelle, face contre face; il saisit les mandibules avec ses pinces ; le plan inférieur des deux corps est sur une même ligne; alors l'organe du mâle atteint celui de la femelle, et l'accouplement a lieu ; il

dure trois ou quatre secondes; après l'accouplement, la femelle dépose dans la terre, à une certaine distance de sa surface, des œufs de la grosseur d'un grain de sable, de couleur blanche, entassés les uns auprès des autres.

Quoique ces insectes soient très-voisins des araignées, ils ne vivent cependant point, comme elles, pendant plusieurs années; presque tous périssent à la fin de l'automne. Un de leurs ennemis, et qui se fixe sur leur corps pour les sucer, est une espèce de mite (voyez *lepte*); cet insecte ne tient quelquefois au faucheur que par son bec; le reste de son corps semble suspendu en l'air. Un *gordius*, semblable à celui qu'on trouve souvent dans l'intérieur des sauterelles, et dont on forme aujourd'hui un genre sous le nom de *filiaire*, trouvé dans l'abdomen du faucheur cornu, peut faire croire que ces insectes sont sujets à nourrir de ces vers. Celui qui a été observé étoit très-lisse, un peu transparent, rempli d'une matière laiteuse; il avoit environ sept pouces quatre lignes de longueur, et deux dixièmes de ligne de largeur.

On connoît douze à quatorze espèces de ces insectes, qui se trouvent presque toutes

en

en Europe. Voyez ma Monographie et celle d'Herbst.

ESPÈCES.

1. Faucheur des murailles; *phalangium opilio* (fem.) *phalangium cornutum* (mâle) Lin. Fab.

Lister, Aran. pag. 94, fig. 35. — *Le faucheur.* Geoff. Hist. des insect. tom. II, pl. xx, fig 6. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, tab. 10, fig. 1, la femelle; *ibid.* fig. 12, le mâle. — Herbst, Monog. des opilio. tab. 1, fig. 1, 2. la femelle; *ibid* fig. 5, le mâle.

Le mâle (*phalangium cornutum*) a le dessus du corps d'un gris roussâtre, un peu plus foncé au milieu; les mandibules, les antennules et le dessous du corps blanchâtres, les pattes grisâtres; les mandibules s'élèvent en pointe.

La femelle a tout le dessus du corps d'un brun grisâtre, marqué de traits obscurs, et de quelques points blanchâtres; le dessous est d'un blanc gris, avec quelques nuances obscures vers les côtés de l'abdomen; les mandibules et les antennules sont grisâtres, tachetées de brun; les yeux sont placés de chaque côté sur un tubercule lisse. — On le trouve dans presque toute l'Europe, dans

les champs, le plus ordinairement sur les murailles et sur le tronc des arbres.

2. F. A QUATRE DENTS; *phalangium quadridentatum.* Cuv. Fab.

Il a le corps arrondi, très-plat, d'un gris cendré, quelquefois jaunâtre en dessous; une pointe conique sur le milieu du bord antérieur du corselet; un tubercule oculifère, presque lisse; deux rangs de tubercules sur l'abdomen; quatre pointes dont les latérales plus petites postérieurement; les hanches et les cuisses épineuses. — On le trouve à Paris, à Bordeaux, à Brives, sous les pierres. Je l'avois d'abord décrit sous le nom de *faucheur épineux.*

3. F. DES MOUSSES; *phalangium muscorum.*

Il a le corps ovale, d'un cendré jaunâtre, tacheté d'obscur en dessus, pâle en dessous; un tubercule oculifère, dentelé; une bande dorsale, longitudinale, noirâtre; les cuisses anguleuses. — Je l'ai trouvé dans le midi de la France.

4. F. A CRÊTE; *phalangium cristatum.* Oliv.

Il est de la grandeur du précédent; son corps est ovale, obscur en dessus, cendré

en dessous; la partie antérieure du corselet est épineuse, et on y remarque un avancement tranchant, échancré, recevant un tubercule oculifère. Les pattes, d'un gris obscur, offrent quelques pointes très-courtes sur les cuisses. — Il se trouve dans les champs aux environs de Paris.

5. F. PORC-ÉPIC; *phalangium histrix.*

Son corps est ovale dans les mâles, arrondi, déprimé dans les femelles, cendré en dessus et d'un blanc jaunâtre en dessous. Les bords du corselet sont épineux, et les épines sont disposées en rayons vers le milieu du bord antérieur qui est avancé, et offre un tubercule oculifère et lisse. Une tache noirâtre, carrée, se remarque sur le dos de la femelle seulement. Les pattes sont pâles avec quelques petits piquans sur les cuisses. — J'ai trouvé cette espèce dans les champs, aux environs de Brives. Elle égale les précédentes en grandeur.

6. F. BIMACULÉ; *phalangium bimaculatum.* Fab.

Herbst, Monogr. des opil. tab. 3, fig. 3 et 4.

Il est presque globuleux, d'un noir mat et d'une grandeur moitié moindre que celle

des précédens. Les mandibules sont un peu cornues, les palpes luisans, avec le pénultième article courbe; le tubercule oculifère est légèrement dentelé. On voit une tache blanche, oblongue de chaque côté de la base de l'abdomen, et une petite ligne marginale plus bas. Les hanches sont crénelées latéralement; les tarses noirâtres, avec le premier article fort long, contourné. — On le rencontre sous les pierres aux environs de Paris et ailleurs.

7. F. MANTELÉ; *phalangium palliatum.*

Phalangium morio? Fab.

Son corps est ovale, un peu déprimé, d'un blanc jaunâtre, notamment à la base de l'abdomen. Une grande bande en carré long, d'un noir mat, occupe tout le dos. Les palpes sont courts, pâles; le tubercule oculifère est granulé; les pattes sont longues, les cuisses et les jambes anguleuses, légèrement armées de piquans; les trois paires antérieures ont une petite pointe sur les hanches. — J'ai trouvé cette espèce vers le milieu du mois d'août, au sommet du Puy-Mari, une des montagnes les plus élevées de la chaîne du Cantal.

8. F. ANNELÉ; *phalangium annulatum.* Oliv.

Phalangium bicolor? Fab.

Il est arrondi, d'un noir mat en dessus, pâle en dessous, glabre, lisse. Les palpes sont blancs; les serres noires à leur pointe; le tubercule oculifère lisse; les pattes sont menues, cylindriques, très-longues, noires, avec un anneau blanc au bout des cuisses et des jambes, et les tarses noirâtres à articles très-nombreux. — Il habite les Alpes et les Pyrénées. Bosc en possède une espèce dans son cabinet.

9. F. ROND; *phalangium rotundum.*

Lister, Aran. p. 95, fig. 36. — Herbst, Monogr. des opilio. tab. 10; la femelle.

Son corps est rond, presque globuleux, roussâtre en dessus, pâle jaunâtre, et nuancé souvent de rouge en dessous. Le tubercule oculifère est lisse; les pattes sont longues, déliées, cylindriques, glabres, noires ou noirâtres, avec l'extrémité des cuisses et des articles de la jambe, blanche. — Je l'ai trouvé dans les lieux couverts à Brives, et aussi très-communément dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

10. F. d'Helwig; *phalangium Helwigii.*

Herbst, Monogr. des opil. tab. 1, fig. 4.

Il est très-noir, ovale, avec le corselet tuberculé, dilaté et lobé latéralement; l'abdomen uni, et la première articulation des mandibules épineuse. — Il se trouve en Allemagne.

11. F. hispide; *phalangium hispidum.*

Herbst; Monogr. des opil. tab. 3, fig. 2.

Il est d'un brun grisâtre obscur, avec trois pointes ou épines à la partie antérieure et supérieure du corps, un grand nombre d'autres épines disposées en lignes transversales sur l'abdomen, et les pattes hérissées de poils. (Voyez le *phalangium horridum* de Panzer). — Il se trouve en Allemagne.

12. F. uni-épineux; *phalangium monocanta.*

Herbst. Monogr. des opil. tab. 2, fig. 1.

Il est d'un jaunâtre roussâtre obscur, et porte sur son dos une forte épine. — Il se trouve aux Indes orientales.

Je ne connois pas les autres espèces de Fabricius et d'Herbst.

NEUVIÈME GENRE.

TROGULE; *trogulus.*

PAR ce mot on a désigné un coqueluchon. Les insectes de ce genre ont en effet les parties de leur bouche situées dans un enfoncement, que recouvre le prolongement antérieur de l'enveloppe du corps. Ce caractère sépare très-bien les trogules des autres phalangiens. Leur corps est en outre fort aplati, dur; leurs yeux sont écartés l'un de l'autre et peu sensibles; leurs pattes sont proportionnellement plus courtes que celles des faucheurs, et leurs tarses n'ont pas au delà de six articles. — On trouve ces insectes sous les pierres.

La seule espèce connue a été décrite par Scopoli sous le nom d'*acarus nepiformis*, par Linnæus et Fabricius sous celui de *phalangium carinatum.*

Le corps de cet insecte est ellipsoïde, d'un cendré terreux, chagriné, long d'environ quatre lignes; l'avancement antérieur formant le coqueluchon est triangulaire; les

palpes sont fort petits ; on ne distingue pas d'anneaux à sa partie inférieure; ses tarses sont de quatre articles, dont le premier un peu renflé à son extrémité , avec l'angle extérieur prolongé en forme d'épine.

Je nommerai cette espèce *trogule népiforme* (*trogulus nepiformis*). Elle est sous la dénomination de *faucheur à bec*, dans ma Monographie des insectes de ce genre. La trogule népiforme se trouve en France, particulièrement dans la partie méridionale.

DIXIÈME GENRE.

CIRON; *siro.*

La longueur et la saillie des mandibules, l'isolement des yeux éloignent ce genre des autres de la même famille. La seule espèce qui me soit connue se trouve sous les pierres, au bas des arbres, et ressemble, au premier aspect, à la pince de Geoffroi, n° 1 ; le scorpion cancroïde de Fabricius.

Cet insecte n'a guère plus d'une ligne de longueur ; son corps est ovale et rougeâtre. Je le nommerai *ciron rougeâtre* (*siro rubens*). Je ne crois pas qu'il ait été décrit.

Je l'ai trouvé deux ou trois fois dans le Limousin.

FAMILLE QUATRIÈME.

PYCNOGONIDES; *pycnogonides.*

Les insectes de cette famille avoient été mis par Linnæus avec les faucheurs, *phalangium.* Brunnich a formé le genre *pycnogonum*, avec l'espèce que le naturaliste précédent avoit nommée *faucheur des baleines.* Fabricius a établi un autre genre à côté de celui-ci, savoir celui de nymphon, et il a pris pour type le *pycnogonum grossipes* d'Othon Fabricius, auteur de l'excellent ouvrage ayant pour titre *Faune du Groenland.* Ces deux genres font partie de l'ordre des ryngotes, du système de l'entomologiste de Kiell. Ces insectes manquent dans toutes nos collections; je ne puis donc rien statuer sur la formation de ces coupes, faute d'examen. Si les pycnogonons n'ont pas de mandibules, ils ne doivent plus rester dans cet ordre; il faudra les placer avec les solénostomes.

Les pycnogonides se tiennent sur les bords de la mer, parmi les varecs, les conferves,

s'y nourrissent de petits animaux marins, marchent très-lentement et s'accrochent par leurs ongles aux corps qu'ils rencontrent.

Le nymphon grossipède porte en octobre ses œufs renfermés dans un sac ou ovaire très-mince, et fortement collé aux fausses pattes qui sont situées au devant. Ces œufs sont beaucoup plus grands et plus distincts en décembre, et c'est alors qu'ils éclosent.

ONZIÈME GENRE.

PYCNOGONON; *pyonogonum.*

FABRICIUS assigne pour caractère à ce genre d'avoir un suçoir tubuleux, conique, sans soie, et deux palpes insérés à sa base.

On n'en connoît qu'une espèce; le pycnogonon des baleines, *phalangium balænarum*, Lin. On peut voir sa figure dans Brunnich, Ins. tab. 1, fig. 17; dans Baster, Opus. subs. 2, tab. 3; 146, tab. 12, fig. 3. Fabricius cite encore Pennant, Zool. brit. 4, tab. 18, fig. 7.

Le corps des pycnogonons est plus court, plus large que celui des nymphons, et les pattes sont aussi moins longues. — Le pycnogonon des baleines se trouve dans l'Océan.

DOUZIÈME GENRE.

Nymphon; *nymphon.*

Ses caractères essentiels sont, suivant Fabricius : un suçoir tubuleux, cylindrique, obtus; quatre palpes insérés à sa base; les supérieurs en pince.

Le corps de ces insectes est très-étroit, linéaire, de cinq à six articles, dont chacun, à l'exception du premier, porte une paire de pattes ; ces pattes sont très - longues, d'environ huit articles.

Fabricius en indique deux espèces; 1° le nymphon grossipède, *nymphon grossipes*, qui s'insinue, suivant lui, entre les valves des coquilles des moules, et épuise l'animal à force de le sucer. Son corps est glabre; 2° le nymphon hérissé, *nymphon hirtum.* Son corps est herissé de poils ou d'aspérités, ce qui distingue cette espèce de la précédente. — On trouve ces insectes dans les mers Arctiques.

Nous renvoyons à Muller et à Othon Fabricius, pour d'autres détails.

SECTION SECONDE.

FAMILLE CINQUIÈME.

ACARIDIES; *acaridiæ.*

CETTE famille et les deux qui vont suivre répondent au genre *acarus* de Linnæus et de Geoffroi, ou sont formées des insectes appelées *mites*, *cirons*, *tiques*. Leur caractère distinctif, parmi les acères, est d'avoir le corps formé d'une masse qui n'offre aucune distinction de corselet et d'anneaux. Les acaridies ont des mandibules; les hydracnelles n'en ont pas, et leur bouche est un simple suçoir; leurs pattes sont natatoires. Les tiques sont semblables aux hydracnelles quant aux organes de la manducation; mais elles vivent hors de l'eau. Nous allons présenter ici les observations de De Géer sur les première et troisième familles, ces observations étant les plus complettes.

Les mites sont des insectes très-petits dont on ne peut distinguer les différentes parties qu'à l'aide d'un microscope. On les rencontre presque par-tout, et leur exa-

men offre beaucoup d'intérêt sous plusieurs rapports.

Leur tête est petite, pointue en devant, et presque toujours de figure conique; elle est garnie d'une courte trompe, de deux yeux placés vers les côtés, et de deux bras articulés près de la tête, qui ressemblent à de petites pattes. Elle est attachée immédiatement au corps et confondue avec le corselet, de sorte que ces deux parties ne font qu'une même masse, ce qui distingue les mites des araignées qui ont toujours un corselet bien marqué; quelques mites cependant ont une espèce de corselet, mais il est toujours moins distinctement séparé du ventre que dans les araignées; elles ont à la tête une trompe, ou un aiguillon très-délié, à l'aide duquel elles sucent leur nourriture. Cette trompe ou cet aiguillon varie en figure et en accompagnemens dans les différentes espèces. Dans quelques-unes les yeux sont assez distincts; dans d'autres ils sont presque imperceptibles.

La figure des deux petits bras qui tiennent à la tête offre aussi quelques différences: dans diverses espèces ils sont longs, divisés en articles mobiles comme de petites pattes; dans d'autres au contraire, ils sont courts

et n'excèdent guère la longueur de la tête. Les mites se servent de leurs bras pour tâter et fixer les matières dont elles se nourrissent.

Elles ont huit pattes. Ces pattes sont ordinairement longues, divisées en plusieurs articulations et terminées par des crochets. Elles ont leur attache en dessous du corps, le long de chaque côté où elles sont placées par paires. Plusieurs espèces de mites ont le bout des pieds garni d'une petite vessie aplatie que l'insecte peut enfler ou contracter plus ou moins, et qu'il fixe en marchant sur le plan de position. Cette vessie est ordinairement garnie de petites crochets presque imperceptibles à cause de leur extrême ténuité.

Semblables sous ce rapport aux araignées, les mites n'ont point d'antennes, car les deux petits bras articulés, étant près de leur tête, ne sont point des antennes et ont une analogie complette avec les bras des araignées qui manquent aussi d'antennes. On voit cependant, suivant De Géer, sur la tête de quelques espèces de mites, deux longs filets en forme de poils, qui peut-être sont des antennes.

Leur corps est ordinairement gros et ovale,

plus

plus ou moins alongé et quelquefois presque arrondi ; dans d'autres il est aplati ; dans d'autres au contraire, il est lisse, et l'on n'y remarque aucuns poils sensibles. Les mites n'ont point de filières en forme de mamelons au derrière, de même que les araignées; et cependant il en est quelques espèces, mais en petit nombre, qui filent.

Toutes les mites sont ovipares : les femelles pondent des œufs après avoir eu la compagnie du mâle; elles sont d'une fécondité extrême. Il est à remarquer que les jeunes mites qui éclosent de ces œufs n'ont à leur naissance que six pattes; ce sont pour lors celles de la troisième paire qui leur manquent et qui poussent lorsqu'elles ont mué ou changé de peau : plusieurs mites marchent toujours lentement; d'autres au contraire courent avec une grande vîtesse.

On les rencontre dispersées presque partout, et quoique fort petites, elles font souvent plus de mal que tous les autres insectes, car on a prétendu qu'elles sont la cause de plusieurs des maladies épidémiques qui affligent les hommes ou les animaux. Si la dyssenterie, la petite vérole, et peut-être même celle qui occasionne le plus de ravages, la peste, ne leur doivent point être attribuées,

du moins est-il constant que la gale est favorisée par les mites, puisqu'elles fourmillent dans les plaies et les ulcères causées par ce mal. On en trouve en Amérique une espèce assez grande et extrêmement féconde; elle habite les bois, et s'introduisant dans la peau des hommes et des bêtes, elle y cause des ulcères très-dangereux, qui même pourroient occasionner la mort, si ces insectes s'y étoient attachés en quantité.

D'autres mites se tiennent sur les bêtes à quatre pieds, comme la tique des chiens, *ricinus*, et sur les oiseaux, dont elles sucent incessamment la peau à la façon des poux; plusieurs espèces même se cramponnent sur le corps de différens insectes plus grands, comme des scarabées, abeilles, fourmis, mouches et même des limaçons de jardin; et elles vivent des sucs qu'elles pompent de la peau de ces animaux à l'aide de leur suçoir. D'autres habitent les feuilles des arbres et des plantes, et aussi le dessous de l'écorce des vieux troncs d'arbres; d'autres se trouvent dans la farine, sur le fromage, sur le lard et la viande sèche, comme aussi sur les vieilles confitures sèches, où elles multiplient prodigieusement. De Géer déclare avoir remarqué, à l'aide d'une loupe,

des milliers de petites mites blanches qui fourmilloient sur de vieilles brignoles confites. Il est donc essentiel de ne point faire usage de vieilles confitures sèches sans les avoir attentivement examinées à la loupe, de peur d'avaler ces petits insectes qui pourroient occasionner des maux d'estomac ou d'autres incommodités. Enfin on en trouve encore d'autres dans les tonneaux ou futailles où l'on garde de la bierre qui commence à s'aigrir; aussi croit-on que ce sont elles qui occasionnent la dyssenterie chez ceux qui boivent d'une telle bierre. Toutes ces sortes de mites sont encore connues sous le nom de *cirons*, *acarus*.

Plusieurs mites demeurent dans et sur la terre; d'autres vivent dans les eaux des lacs et des marais. Ces dernières, très-remarquables en ce qu'elles attachent leurs œufs aux corps et aux pattes de différens autres insectes aquatiques plus grands, comme les ditiques, les punaises d'eau et autres, et que ces œufs grandissent de jour en jour sur ces mêmes insectes, ce qui est une marque certaine qu'ils en tirent leur nourriture jusqu'au moment où les petits éclosent; ces dernières, disons-nous, font un objet particulier de nos recherches et de nos obser-

vations, etc. On trouve encore des œufs à peu près semblables, et qui pour l'ordinaire sont d'un rouge de sang sur le corps de plusieurs insectes terrestres, comme des demoiselles, des mouches, des cousins, des tipules, etc.... et d'où sortent de petites mites qui continuent à sucer ces mêmes insectes.

Il est difficile de trouver des caractères assez généraux et assez bien déterminés pour diviser les mites en différentes familles; il seroit néanmoins nécessaire de les distinguer à cause du grand nombre de leurs espèces. La figure de leurs pattes offre bien quelque différence, puisque dans certaines espèces elles sont presque toutes de longueur et de grosseur égales; au lieu que dans d'autres telles paires de pattes sont plus longues ou plus grosses que telles autres; mais les limites de ces différences étant peu distinctes, il est difficile de les employer à diviser ces insectes en familles; et pour ce qui concerne les autres parties, elles sont trop petites et trop variées pour pouvoir offrir des caractères généraux. Nous suivrons donc leurs différentes espèces selon qu'elles se rencontrent, et les classerons en familles ou en sections, selon les lieux où elles se rencontrent ordi-

nairement et les différentes matières dont elles font leur nourriture.

Celles que l'on trouve sur les vivres ou provisions de bouche ; celles qui attaquent les hommes, ou se fixent sur les animaux quadrupèdes ; celles qui s'attachent aux oiseaux ; celles qui vivent sur les autres insectes ; celles qui se plaisent sur les arbres et les plantes ; celles qui sont vagabondes et errent par-tout sans se fixer à quelque objet déterminé, formeront autant de familles ou sections ; celles enfin qui vivent dans les eaux des lacs et marais, et que nous nommons à cet effet aquatiques, feront un objet spécial de descriptions et de remarques (1).

1°. Les mites qui se trouvent sur les vivres ou provisions de bouche sont les plus communes de toutes; nous les appellerons *domestiques*, parce qu'on les trouve sur les différentes provisions qu'on garde dans les maisons ; elles fourmillent sur le vieux fromage ; elles abondent sur la viande sèche ou fumée des garde-mangers, sur les oiseaux et les insectes desséchés des cabinets des

(1) Nous donnerons l'extrait des observations de De Géer sur ces mites, en traitant des hydrachnes.

naturalistes, sur le vieux pain, les confitures sèches gardées depuis trop long-tems, et se multiplient extrêmement sur toutes ces denrées; elles sont si petites qu'à peine elles égalent la grosseur d'un grain de sable fin; aussi échappent-elles par leur ténuité à la vue simple, et a-t-on besoin d'un bon microscope pour les observer. Leeuwenhoeck nous fournit plusieurs observations intéressantes sur ces insectes, et particulièrement sur leur génération.

Ces mites sont très-agiles et courent avec beaucoup de vîtesse. A l'aide d'une loupe, on voit d'abord qu'elles sont toutes velues, ou garnies de beaucoup de poils, mais c'est au microscope que l'on doit examiner leur véritable figure; leur couleur est d'un blanc sale un peu rembruni, et leur peau est très-luisante. On remarque sur le corps de presque toutes ces mites deux taches circulaires brunes, produites par des parties internes qui paroissent à travers la transparence de leur peau. Leur corps est ovale, gros, un peu rétréci au milieu, ayant là de chaque côté comme un enfoncement; la peau qui couvre tout le corps est lisse, très-tendue, et ne forme aucuns plis ni rides; sa partie antérieure est terminée en cône

ou en espèce de museau assez pointu, qui est la tête de l'animal, laquelle est confondue avec le corps même dont elle fait le prolongement; la mite peut la courber en dessous et lui donner plusieurs autres inflexions. Elle a en devant une petite partie pointue, divisée longitudinalement en deux pièces, que la mite peut écarter et rapprocher l'une de l'autre; ces pièces ont de petites pointes en forme de dentelures : ce sont sans doute les instrumens avec lesquels elle ronge ses alimens. Leur tête est encore garnie aux côtés de deux autres parties alongées et mobiles, terminées en pointes et hérissées de poils; ce sont sans doute les bras de l'insecte.

Les huit pattes sont assez longues et égales; la mite les tient toujours courbées vers le plan de position; celles des deux premières paires, qui ont leur direction vers la tête, sont beaucoup plus grosses que celles des deux paires postérieures, qui sont dirigées vers le derrière; elles sont terminées par une petite partie ovale, transparente et enflée comme une petite vessie à long cou, ayant en devant une espèce de petite fente ou de séparation; la mite peut donner à cette vessie toutes sortes d'inflexions, et sou-

vent, la mettant dans une position perpendiculaire à la patte, elle lui fait former un angle droit avec cette patte ; elle peut encore enfler et contracter cette espèce d'empâtement, qui, quand il est posé sur le plan ou la mite marche, s'élargit et se gonfle; mais lorsque la patte se trouve levée, et qu'elle ne touche point à ce plan, la vessie disparoît presque entièrement.

Leeuwenhoeck ayant dit positivement que les mites de cette espèce ont à chaque patte deux petits crochets ou ongles courbés, et qu'il avoit vu une de ces mites saisir, avec l'un de ces crochets, un des poils d'une autre mite et la soulever en l'air, De Géer s'est appliqué à chercher ces mêmes crochets, et dit aussi les avoir découverts, quoiqu'avec assez de peine. La mite peut plier en deux la petite vessie dont nous avons parlé, et cela suivant sa longueur ou dans sa direction ; en dessous de chacune de ces moitiés, De Géer a découvert un petit crochet, mais qui ne se montre que difficilement, parce qu'il est caché sous la vessie ; ces crochets, très-difficiles à apercevoir, ont été par lui indubitablement reconnus à l'aide de certain mouvement que la mite donnoit à sa patte; c'est au moyen de ces crochets

que la mite se fixe sur les objets où elle marche.

Toutes les femelles de ces mites, qui sont toujours plus grandes que les mâles, sont garnies au derrière d'une petite partie cylindrique et creuse en dedans, comme un petit tuyau, qui donne peut-être passage aux œufs qu'elles pondent, puisqu'on ne la trouve jamais sur les mâles; l'on distingue aisément ceux-ci des femelles lorsqu'on les voit accouplées, étant alors unis par le derrière; en dessous de ce petit tuyau on remarque une petite éminence, où peut-être se trouve l'ouverture de l'anus.

Ces mites vues au microscope paroissent toutes hérissées de poils longs et nombreux, et ces poils ont en quelque manière la figure de longs piquans courbés, qui ont des deux côtés un grand nombre de barbes en forme de poils très-courts, de sorte qu'ils ressemblent aux poils des chenilles velues. Par une singnlarité très-remarquable, ces poils de la mite sont mobiles, et elle peut les mouvoir de côté et d'autre; d'où il suit que chaque poil tient ou communique à un muscle qui lui donne le mouvement; enfin quelques-uns de ces poils, semblables en quelque façon aux piquans du porc-épic,

paroissent être placés sur le corps en ordre régulier; il s'en trouve toujours deux d'égale longueur sur le dessus de la tête, qui figurent deux petites antennes, et au derrière deux autres poils placés régulièrement l'un à côté de l'autre; l'on n'aperçoit point de barbes sur les poils des pattes, lesquels sont encore plus fins que ceux du corps.

Les femelles, après l'accouplement, pondent des œufs ovales, transparens et d'une petitesse extrême. Leeuwenhoeck prétend qu'ils ont de petites taches sur leur surface, et Blanckaert dit y avoir vu des traits qui se croisent comme un réseau. Huit jours après que ces œufs ont été pondus, il en sort, au rapport de Leeuwenhoeck, de très-petites mites, lesquelles naissent uniquement avec six pattes. De Géer a fait la même observation sur plusieurs jeunes mites de cette espèce nouvellement écloses, et qui n'avoient encore que la grandeur des œufs mêmes; elles n'avoient constamment, selon cet auteur, que six pattes, et c'étoit toujours celles de la troisième paire qui leur manquoient, mais celles-ci poussent ensuite quand la mite avance en âge. Cette singularité est digne d'attention, et il seroit infiniment curieux aussi d'observer à quel

âge ordinairement ces deux nouvelles pattes leur viennent.

Les mites pondent et multiplient non seulement en été, mais encore en hyver; elles sont même assez agiles en cette saison, pourvu que le froid ne soit pas trop vif; mais comme elles ont l'avantage de n'être exposées, dans les maisons où elles vivent, qu'à un froid modéré, elles se propagent à leur aise malgré cette saison, ce que ne font point d'autres insectes qui passent l'hyver en plein air.

2°. Les mites qui attaquent les hommes et les quadrupèdes, sont d'abord de petits insectes bien connus des naturalistes, et lesquels se trouvent dans les ulcères produits par la gale sur les mains et les autres parties du corps humain (1), et sont même l'unique cause de cette affreuse maladie. « Cette mite, dit Linnæus, habite sous la peau humaine, où elle cause la gale; elle y produit une petite vésicule, d'où elle ne s'éloigne guère; après avoir suivi les rides de la peau, elle se repose et excite une démangaison. Celui qui y est accoutumé peut aisément la

---

(1) Mite de la gale. De Géer. — *Acarus exulcerans.* Lin.

voir à l'œil simple en dessous de la peau ou de l'épiderme, et il est facile de l'ôter avec la pointe d'une épingle; quand on la place sur l'ongle, elle ne se remue presque point d'abord, mais en l'échauffant par l'haleine, elle se met à courir sur l'ongle avec vîtesse; elle est très-petite, à peine de la grandeur d'une lente, de forme arrondie, et sa tête n'est presque pas visible; la bouche et les pattes sont rousses ou jaunâtres; le ventre est ovale, de couleur aqueuse, garni sur le dos d'une double ligne courbée, ou de deux lignes courbes, brunes ».

Les mites qui séjournent dans les plaies galeuses sont très-petites et n'excèdent pas la grandeur d'un grain de sable ordinaire. Leur corps, qui est de couleur blanche et et transparente, est de figure arrondie et presque circulaire, et sa surface est raboteuse, ayant comme des inégalités et par-ci par-là quelques poils, mais en petite quantité; la tête est en forme de museau court, cylindrique, arrondi au bout, et armé de quelques poils: leurs parties et leur véritable construction ne peuvent guère être démêlées à cause de leur extrême ténuité.

Les huit pattes de cette mite, qui ont une légère teinte de roux ou de jaunâtre,

sont en général assez courtes; les quatre postérieures le sont encore plus que les autres, en sorte qu'on n'en aperçoit qu'à peine une partie quand on regarde l'insecte en dessus; et elles sont placées à une certaine distance de celles de la seconde paire. Ces quatre pattes antérieures sont aussi assez courtes, mais grosses et de figure conique; elles paroissent être divisées en quelques articulations, ayant des poils dont quelques-uns sont assez longs: ce qui les rend sur-tout remarquables, c'est qu'elles sont garnies au bout d'une longue partie déliée, droite et cylindrique, en forme de tuyau, terminée par une petite boule, en forme de vessie arrondie, que la mite pose et appuie sur le plan où elle marche. Cette partie déliée et filiforme, que l'on doit regarder comme le pied ou le tarse, parce qu'elle en fait les fonctions, est mobile sur le reste de la patte avec laquelle elle fait des angles différens, selon le mouvement que la mite lui donne. Les quatre pattes postérieures sont aussi terminées par une partie déliée et alongée, de couleur brune. Chacune de ces pattes postérieures a un poil très-long, et qui surpasse de beaucoup en longueur tous les autres poils qui se trouvent sur cette mite.

Les mites, que j'appellerai *mites de la farine*, n'ont aucune conformité avec celles dites *domestiques*. Elles diffèrent aussi des mites qui vivent ordinairement dans la farine. Celles dont je parle ici sont très-petites, et même plus que celles de la gale, ayant le corps blanc, mais la tête et les pattes un peu roussâtres; leur corps n'est point arrondi, mais ovale et alongé, et la tête qui s'avance en forme de museau est grosse et conique, se terminant en pointe mousse; les huit pattes, celles sur-tout des deux premières paires, sont grosses. Leur volume diminue peu à peu, et elles se terminent en pointe mousse; l'on ne remarque point à leur extrémité cette petite partie, en forme de vessie, transparente, que l'on voit à celles des mites de la gale et des domestiques. Au reste, elles sont divisées en articulations et garnies de poils, dont il y en a un qui surpasse les autres en longueur. La tête et le corps ont aussi des poils, dont ceux du derrière sont très-longs : ces mites marchent assez vîte et aiment à s'enfoncer dans la farine. Comme elles sont imperceptibles à la vue, il doit en entrer infiniment dans le pain que l'on mange, sur-tout dans celui fait de vieille farine.

Il est une autre espèce de mites (mite ricinoïde), rangée de même dans la seconde famille ; elle est connue sous le nom de *ricinus*. Ces mites, appelées ordinairement *tiques*, sont de la grandeur d'une graine de navet ; elles se trouvent très-souvent sur les chiens, et particulièrement sur ceux de chasse qui les gagnent dans les bois où ces insectes font leur demeure ; elles s'attachent fortement par la trompe à la peau de l'animal, qu'elles percent avec cette même trompe pour en tirer le sang dont elles sont très-avides, et elles y tiennent souvent si fort qu'on ne peut les en arracher sans les blesser. Les auteurs qui ont parlé de ces mites prétendent qu'à force de sucer le sang, leur ventre enfle et augmente si considérablement qu'il égale la grosseur d'une lentille. Quelquefois aussi elles s'attachent à la peau des hommes en la perçant et y introduisant presque toute la tête, et à force de la sucer elles y produisent des taches rouges ; on les trouve souvent aussi sur les bœufs.

Ces mites sont entièrement rases, n'ayant que quelques poils très-courts sur les pattes et les bras ; elles sont d'un noir un peu violet quand elles se sont bien gorgées de sang ; mais les pattes, les bras et la trompe sont de couleur brune.

Leur corps est couvert d'une peau dure et comme coriace, et n'est proprement qu'un gros ventre de figure ovale, convexe et renflée, en forme de boule alongée, le tout sans distinction de corselet et d'une même pièce; on remarque cependant en devant et en dessus, tout près de la tête, une petite plaque arrondie, écailleuse, brune et luisante, qui a l'air d'un corselet, et que les auteurs appellent une tache, qui est arrondie ou ovale et brune.

La tête de cette espèce de mite est séparée du corps par un étranglement ou une incision; elle est mobile, en sorte que l'insecte peut la courber en dessous, ce qu'il fait souvent en marchant. Elle se prolonge en devant en une trompe écailleuse, roide et très-remarquable, accompagnée de chaque côté d'une partie alongée en forme de masse aplatie, placée parallèlement avec la trompe et attachée à la tête par un petit article arrondi : ces deux parties, qui sont de la même longueur que la trompe, répondent aux bras des autres espèces de mites; et comme elles sont mobiles, elles peuvent s'écarter plus ou moins de la trompe.

Cette trompe, qui est de la forme d'un stilet cylindrique, un peu pointu au bout

et

et beaucoup plus long que la tête, est garnie le long de chaque côté, mais un peu en dessous, de deux rangs de dentelures en forme de dents de scie assez grandes, dirigées par leurs pointes en arrière ou vers la tête, et très-visibles à l'aide d'un bon microscope. C'est par l'effet de ces dentelures que la mite, qui a introduit sa trompe dans la peau de l'animal, y tient si fortement et se laisse si difficilement arracher de la plaie, parce que ces pointes par leur direction résistent à la sortie de la trompe.

Cette mite est garnie de huit pattes très-mobiles, assez longues, divisées chacune en six articles, et attachées au devant du corps, ou en dessous de la plaque du corselet, proche les unes des autres; elles sont toutes à peu près de longueur égale, et la mite les tient toujours courbées en avant ou du côté de la tête. Il est à remarquer qu'elles sont terminées par une petite pièce circulaire, aplatie et transparente, semblable à une petite vessie membraneuse et très-flexible, et attachée au pied par un court filet cylindrique et mobile, auquel la mite donne toute sorte de direction et d'inflexion en la posant sur le plan où elle marche. La vessie qui termine les deux pattes antérieures est du

double plus grande que les autres et de figure presque triangulaire; en dessous de cette vessie sont attachés deux crochets assez longs qui la débordent de chaque côté, et qui sont plus grands que dans aucune autre mite. Si elle rapproche les deux crochets l'un de l'autre, la membrane alors se plie toujours en deux, parce que ces crochets y sont intimement unis et comme incorporés.

On trouve en été, sur les bœufs, les moutons et les chiens, des mites anciennement connues sous le nom de *reduvius* (mite réduve); elles sont les plus grandes de leur genre, mais elles ne le sont pas également. Il en est de deux couleurs différentes; les unes, et ce sont les plus grandes, ont le corps d'un gris ardoisé, et sont plus grosses que les punaises des lits; celui des autres est d'un rouge pâle tirant sur le jaune; les unes et les autres ont les pattes noires; et sur le devant du corps en dessus, tout près de la tête, on remarque une assez grande tache noire ou plaque circulaire écailleuse, d'un noir luisant, qui figure un petit corselet. Ces deux sortes de mites se ressemblent parfaitement: les grises se trouvent ordinairement sur les bœufs et les chiens, et les rouges sur les moutons.

Le corps de ces mites est ovale, mais aplati en dessus comme en dessous, et le ventre se rétrécit un peu de chaque côté vers le milieu de son étendue, ayant en dessus trois incisions longitudinales en forme de rides concaves, et deux en dessous vers les côtés. Encore en dessous, et à quelque distance de son extrémité qui est arrondie, paroît une grande cavité dans la peau, où se trouve un petit point ou tubercule, qui vraisemblablement est l'anus; et entre ses deux pattes postérieures il y a une petite éminence. On aperçoit encore de chaque côté du ventre un point en forme de très-petite plaque concave, ronde, au milieu de laquelle se trouve un petit tubercule qui paroît être un stigmate, ou une ouverture de la respiration. La peau qui couvre le ventre, tant en dessus qu'en dessous, est épaisse et coriace, mais la plaque arrondie, noire, du devant du corps, est écailleuse et un peu chagrinée. On n'aperçoit de poils ni sur le ventre, ni sur cette plaque noire.

La tête, qui est séparée de cette plaque écailleuse par une incision, est mobile et petite, ayant en devant une longue pointe écailleuse, arrondie au bout, qui est la trompe avec laquelle la mite s'attache à la peau de

l'animal quadrupède en s'y enfonçant. Cette trompe est garnie de dentelures dont les pointes sont dirigées en arrière, et qui par conséquent la retiennent fortement dans la peau où elle s'est introduite. Elle est accompagnée de chaque côté, et à demi-couverte, d'une pièce aplatie et alongée, large au milieu et arrondie au bout, garnie de quelques poils courts, et unie à la tête par un article arrondi sur lequel elle se meut. Ces deux pièces, qui sont noires et écailleuses comme la tête, répondent aux bras des autres espèces de mites.

Les pattes, dont les deux antérieures et les deux postérieures sont plus longues que les quatre intermédiaires, sont divisées en six articles, dont le premier, qui tient au corps, est immobile et comme incorporé dans la peau. Elles sont attachées au devant du corps, un peu en dessous des deux côtés, tout près les unes des autres, et sont terminées par une petite membrane arrondie, transparente, qui est armée de deux crochets, et unie à une espèce de filet cylindrique, court et mobile. Ces pattes, qui sont garnies de plusieurs petits poils, sont noires et écailleuses comme la tête, ayant à chaque articulation un anneau d'un blanc sale, et la

vessie ou membrane qui termine les deux antérieures est triangulaire. Lorsque la mite lève les pattes, elle plie en même tems cette membrane en deux; mais, dès qu'elle pose les pieds sur le plan de position, la membrane se déploie.

Ces mites marchent ou plutôt se traînent avec pesanteur et lentement; mais elles ont beaucoup de facilité pour s'attacher avec leurs pattes à tous les objets qu'elles rencontrent, même au verre le plus póli.

De Géer a fait sur ces mites une observation des plus curieuses : c'est qu'en dessous du ventre de plusieurs d'entre elles, se trouve attachée une autre mite toute noire et luisante, et beaucoup plus petite, n'ayant guère que la grandeur d'une graine de navet, et qui leur embrasse le ventre avec ses pattes, se tenant là dans un profond repos. Cette petite mite est ovale et aplatie en dessus comme en dessous, couverte d'une peau écailleuse et chagrinée; son corps est bordé des deux côtés et par derrière d'une marge relevée, transparente d'un brun clair. Les huit pattes sont fort longues, et les deux antérieures, beaucoup plus grosses que les autres, sont aussi plus longues, de même que les deux postérieures; elles sont toutes

terminées par une petite vessie ou membrane accompagnée de crochets comme dans la grande mite. La tête est semblable à celle de cette dernière, ayant sur le devant une trompe assez grosse, garnie de dentelures, et accompagnée des deux côtés de petits bras larges, aplatis et mobiles, qui couvrent la trompe entièrement quand elle est dans l'inaction, mais qui s'écartent vers les côtés quand la mite veut faire usage de sa trompe. Cette trompe et les bras sont plus courts et plus gros que ceux de la grande mite, proportion gardée, et les bras sont attachés à la tête par une articulation mobile. De Géer a observé que cette petite mite se tient constamment attachée au ventre de la grande dans une position renversée, exactement entre les deux pattes postérieures et jamais plus haut ni plus bas, la tête se trouvant toujours placée dans l'endroit où se voit une petite partie relevée, et la trompe de cette petite mite étant enfoncée dans une éminence à laquelle se trouve une ouverture; alors ses bras en masse sont considérablement écartés vers les côtés et appliqués sur la peau de la grande mite. Elle garde cette position plusieurs jours de suite, et reste ainsi immobile et en repos, tandis que

la grande mite se promène ainsi par-tout chargée de la petite qui ne l'abandonne pas.

De Géer, examinant pourquoi et dans quelle intention cette petite mite écailleuse se tient ainsi attachée à la grande, écartant l'opinion par laquelle on la considéreroit comme une ennemie occupée à sucer cette dernière, pense qu'il y a tout lieu de croire que l'union intime de ces mites est un vrai accouplement, semblable en quelque sorte à celui des araignées, dont la femelle a également la partie du sexe placée en dessous du ventre; qu'ainsi la petite mite, qui d'ailleurs ressemble, quant à la conformation des principales parties, à la grande, en est le mâle, à l'instar des araignées dont le mâle est de même beaucoup plus petit que sa femelle. Ainsi, dans la supposition très-probable que l'union de ces mites soit leur véritable accouplement, il faut regarder la partie relevée du ventre de la grande mite ou de la femelle, et qui est toujours placée à la hauteur des pattes postérieures, pour celle qui caractérise son sexe, puisque c'est cette éminence que le mâle recherche pour s'y accrocher en y introduisant sa trompe, et appliquant en même tems ses deux bras horisontalement sur le ventre. Cet accou-

plement, qui a beaucoup de ressemblance avec celui des araignées, est très-singulier, et peut être regardé comme une opération très-difficile à démêler; et peut-être dans ce cas ce sont les bras qui contribuent dans ces mites à la fécondation, de même que dans les araignées.

On trouve dans l'Amérique, tant septentrionale que méridionale, mais plus particulièrement encore dans les provinces du midi, une quantité de mites assez grandes (mite pique, *acarus americanus*, Lin.) qui habitent les bois et les forêts, et qui y sont le fléau des hommes et des bête s.

Kalm et Ulloa, auteurs modernes, qui en ont donné les relations les plus circonstanciées, diffèrent dans leur description.

Suivant le premier, ces mites sont de grandeurs très-différentes, les unes étant si petites qu'elles sont presque imperceptibles, et les autres, qui ont eu occasion de se gorger de sang en suçant les hommes ou les animaux, étant grandes comme le bout du doigt. Cette mite, que les habitans de Pensylvanie et de la nouvelle Jersey appellent *pou des bois*, est d'un rouge foncé et luisant, avec une tache arrondie, très-blanche, environ au milieu du dos ou un peu plus

proche de la tête que du derrière. Quand elle a eu occasion de se remplir de beaucoup de sang, sa peau, se dilatant considérablement, devient de la longueur de cinq ou six lignes, de quatre de largeur, et aussi de près de quatre de grosseur. Dans cet état elle n'est point rouge, mais grise, avec quelques points rougeâtres. Les huit pattes et les deux bras sont roux ou d'un jaune un peu roussâtre, et conservent cette couleur malgré l'état de gonflement de cet insecte. Ces mites américaines se trouvent pendant tout l'été dans les bois, sur les buissons et les plantes, mais plus particulièrement sur les feuilles sèches; elles y sont en telle abondance que, dès qu'on s'avise de s'asseoir par terre ou sur quelque tronc d'arbre abattu, on en a bientôt les habits et même le corps tout couverts. Elles grimpent d'abord, quoique lentement, sur les habits, cherchant quelqu'endroit nu du corps, pour s'y fixer en introduisant leur trompe dans la peau. Ceux qui marchent pieds nus dans les bois en ont bientôt les jambes et les pieds couverts. Elles ne s'attachent pas seulement aux hommes, mais aussi aux animaux, comme aux chevaux et aux bêtes à cornes, dont elles sucent le sang, en se fixant sur leur

corps en si grand nombre qu'elles les font souvent périr. On ne les rencontre jamais dans les champs cultivés, les plaines ou les prairies, mais seulement dans les lieux où croissent des arbres. Ces mites percent si subtilement la peau, que les personnes attaquées ne sentent pas d'abord leur piquure, et ne s'en aperçoivent que quand elles se sont introduites si avant dans la chair que la moitié de leur corps s'y trouve engagée. Alors on commence par sentir une forte démangeaison, puis une douleur assez vive à l'endroit attaqué, où s'élève une enflure assez forte, de la grosseur d'un pois gris ou même plus grande. L'on ne parvient alors que très-difficilement à s'en débarrasser, car en voulant retirer la mite, elle se rompt plutôt que de lâcher prise, de façon que la tête et la trompe restent ordinairement dans la plaie, ce qui y produit bientôt une inflammation, ensuite une suppuration, occasionne une démangeaison insupportable, et enfin rend souvent la plaie profonde et très-dangereuse. Il est donc nécessaire, pour réussir à ôter la mite toute entière, de scarifier la chair tout autour de l'endroit où elle s'est logée, ou bien de se servir d'une petite pince, ainsi que Kalm dit l'avoir fait avec

succès; mais elle se tient si fortement cramponnée qu'on risque souvent d'enlever dans cette opération une portion de la peau. Cet auteur raconte avoir vu des chevaux dont le dessous du ventre et les autres parties du corps étoient si couverts de ces mites, qu'à peine pouvoit-on introduire entre elles la pointe d'un couteau, et elles s'étoient si profondément enfoncées dans les chairs, que l'animal, continuellement sucé, torturé et affoibli, mourut dans de grandes douleurs. Le même auteur a observé enfin que ces mites, après qu'elles se sont bien rassasiées de sang, tombent d'elles-mêmes de l'endroit où elles s'étoient fixées; et ayant pris deux de celles qui s'étoient ainsi détachées, il les a enfermées dans une boîte le 12 avril; les ayant ensuite examinées le 18 mai, il a trouvé que chaque mite avoit pondu un gros tas d'œufs ronds, bruns, luisans et si petits qu'il lui fut impossible de les compter exactement; mais il a jugé que dans chaque monceau il pouvoit bien y en avoir près de mille; et cependant les mites continuèrent encore d'en pondre davantage. Il a enfin remarqué que l'endroit d'où sortoit cette prodigieuse quantité d'œufs étoit précisé-

ment cette petite tache blanche que la mite a sur le dos, au bout du corselet. Suivant cette observation, si elle est juste, les mites, par une singularité très-remarquable, pondroient leurs œufs par le dos; enfin, de tous ces œufs sortirent ensuite autant de petites mites qui furent trouvées mortes dans la boîte vers la fin de l'année.

Suivant Ulloa, second auteur moderne précité, cette mite est nommée *nigua* à Carthagène, et *pique* au Pérou. Elle pond, selon lui, ses œufs d'une façon toute différente; il dit qu'elle se fabrique, sous la peau qu'elle vient de percer, un nid d'une tunique blanche et déliée, qui a la figure d'une perle plate, et dans laquelle elle dépose ses œufs; il ajoute qu'à mesure qu'elle en pond davantage, la petite porte s'élargit jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à avoir une ligne et demie ou deux lignes de diamètre, ce qui arrive au bout de quatre ou cinq jours, et qu'ensuite elle crève d'elle-même, et répand une infinité de germes semblables à des lentes, d'où il se forme autant de niguas. De Géer est porté à croire qu'Ulloa a pris la mite même considérablement renflée et agrandie par l'abondance du sang

qu'elle avoit sucé, pour la perle plate ou le nid dont il parle, et il semble accorder plus de confiance à l'observation de Kalm.

Par tout ce que les auteurs nous transmettent sur ces mites, on aperçoit qu'elles ont beaucoup de conformité avec celles qui en Europe s'attachent aux chiens et aux moutons, et dont nous avons parlé.

Il est une autre espèce de ces insectes assez rare, trouvée par le docteur Sparrman au cap de Bonne-Espérance sur le rhinocéros (mite du rhinocéros), dont elle suce le sang; elle est la plus grande de toutes les mites connues; son corps est circulaire; sa couleur est d'un brun de marron, mais en dessous le corps est orné de plusieurs taches plus ou moins grandes, d'un jaune fauve, avec un grand nombre de points bruns; les plus grandes de ces taches sont au milieu du dos, et le bord postérieur du corps est marqué d'une suite de dix taches rondes, de même arrangées en demi-cercle; les huit pattes sont longues, assez grosses, du même brun obscur que le corps, et ressemblent presque à celles des araignées.

Leur tête, qui tient à une petite plaque en forme de corselet semblable à celle de la mite pique, porte en devant une longue

trompe, cylindrique, arrondie par le bout et courbée en dessous, qu'elle enfonce dans la peau du rhinocéros pour en sucer le sang; cette trompe est accompagnée de deux petits bras cylindriques, arrondis au bout et de même longueur qu'elle; sous le ventre, à quelque distance du derrière, se trouve un point élevé en forme de stigmate, qui sans doute est l'anus, et entre les pattes de la troisième paire un tubercule de même que sur les autres mites. Le même auteur, qui a pris plusieurs de ces mites sur le corps de trois rhinocéros nouvellement tués, où elles se tenoient ordinairement aux environs des parties naturelles de l'animal, parce que la peau y est plus mince et plus aisée à percer que par-tout ailleurs, prétend que, quand elles sont gorgées de sang, leur corps s'enfle prodigieusement et devient quatre fois plus gros qu'auparavant.

Le même docteur Sparrman a pris encore au cap de Bonne-Espérance, sur une tortue terrestre, une autre mite de la grandeur d'un petit pois; elle se trouve sur les arbres et les buissons, d'où elle gagne, quand elle en trouve occasion, le corps des hommes et des animaux, où elle s'attache fortement à l'aide de sa trompe pour sucer leur sang

de la même manière que les autres mites ; la tête de cette mite est bien separée du corselet ; l'une et l'autre sont d'un jaune pâle un peu blanchâtre ; sur la tête sont deux points noirs qui représentent les yeux ; le corselet est presque circulaire et bien distingué du ventre par une incision, ayant en dessus deux raies ondées, longitudinales, noires, et une raie semblable de chaque côté qui en est bordé ; entre ces dernières raies et celles du milieu, on voit de chaque côté une petite tache noire, et le fond jaune de cette partie est parsemé de points noirs ; le ventre est entièrement de couleur rousse, tant en dessus qu'en dessous, ayant plusieurs rides et enfoncemens dans la peau ; et les huit pattes sont d'un brun obscur.

On trouve encore au Cap d'autres mites (mite des buissons) beaucoup plus petites que cette dernière, et n'ayant à peine que la moitié de sa grandeur. Elles sont entièrement d'un brun marron, foncé et luisant, mais elles sont d'ailleurs de même figure ; elles s'attachent aussi à la peau des animaux pour sucer leur sang ; et elles ressemblent beaucoup à celles qu'on trouve en Europe sur les bœufs et sur les moutons.

3°. Une troisième famille de mites se com-

pose de celles qui vivent sur les oiseaux (mite des petits oiseaux). On trouve quelquefois au mois de mars sur la mésange commune, entre les plumes du cou et de la tête, un grand nombre de mites extrêmement petites, et qui ne se font remarquer à l'œil simple que par leur couleur blanche mêlée d'un peu de brun. Elles semblent être composées de trois parties; la tête, le corselet et le ventre, mais dont cependant les séparations sont foiblement marquées, en sorte que ces trois parties sont confondues ensemble. La tête est en forme de museau conique, recourbé en dessous, et le ventre, qui est moins gros que le corselet, dont il n'est séparé que par une incision légère, est ovale, et a quatre tubérosités irrégulières au derrière; cette partie est garnie de quatre poils très-longs, placés deux à deux et horisontalement, outre plusieurs autres poils dispersés sur le corps, lequel est alongé, aplati et beaucoup plus long que large. La transparence de la peau de la mite permet de voir, dans son intérieur, des matières brunes, qui probablement sont ses alimens.

Les huit pattes, qui sont garnies de poils et qui ont leur attache aux deux bords du corselet, n'y sont point placées à distance

égale;

égale ; celles de la troisième paire sont très-éloignées de celles de la seconde. Les pattes des deux premières paires, qui sont beaucoup plus grosses que les autres, ont leur attache tout près de la tête et très-près les unes des autres ; mais celles de la troisième et de la quatrième paires, également rapprochées, sont situées près de l'origine du ventre ; les quatre pattes antérieures paroissent être divisées en six articles, sans compter celui qui les unit au corps. Le second de ces articles est garni, au côté extérieur, d'une espèce de crochet recourbé en arrière ; le quatrième, d'une pointe roide perpendiculaire droite ; et enfin le cinquième, d'une appendice conique, pointue, assez grande : c'est sans doute au moyen de ces pointes et de ce crochet que la mite se tient fixée aux plumes de l'oiseau ; le sixième et dernier article est long et délié, et se termine de même que dans les quatre pattes postérieures ; ces pattes finissent sans pointe et par un petit empâtement en forme de vessie transparente, que la mite gonfle et contracte à volonté quand elle s'appuie sur le plan de position, et qui sans doute a des crochets comme dans la mite domestique. Parmi ces mites, De Géer dit en avoir trouvé une de la même espèce et

de la même figure, mais moitié plus petite et à qui manquoient les deux pattes de la troisième paire; en sorte qu'elle n'en avoit en tout que six; observation qui vient à l'appui de celle que le même auteur avoit faite au sujet des mites domestiques, qu'elles naissent pourvues uniquement de trois paires de pattes, et que la quatrième leur vient ensuite à mesure qu'elles avancent en âge. Cette jeune mite de la mésange ne portoit aussi au derrière que deux longs poils, au lieu que les vieilles en ont toujours quatre. Pour trouver en quantité ces mites qui marchent assez vîte, il faut les chercher sur l'oiseau mort depuis deux ou trois jours, parce qu'alors abandonnant le corps de l'oiseau, de même que les poux abandonnent le corps mort de l'homme et des animaux, elles ne manquent point de grimper sur les plumes.

Une autre espèce de mites (mite des moineaux, *acarus passerinus*, Lin.), qui n'est pas plus grande qu'un point, mais qui est d'une figure tout à fait extraordinaire, et telle qu'on n'en voit dans aucun autre insecte, se trouve sur les moineaux et les pinsons, et se tient accrochée à leurs plumes. Leur couleur est d'un blanc sale tirant un peu sur le brun; elles ont sur le corps et

les pattes plusieurs poils, dont quelques-uns sont très-longs et roides. La tête de ces mites singulières est de figure conique, mais arrondie au bout et confondue avec le corps sans qu'on aperçoive de séparation entre eux. Le devant du corps est presque triangulaire, formant comme un angle de chaque côté vers le derrière; mais la moitié postérieure, qui est moins large, est conique ou en forme de pain de sucre, ayant à la pointe une articulation garnie de deux petites parties cylindriques et un peu courbées. Au milieu de la partie postérieure du corps on voit une tache ovale brune; les pattes des deux premières paires sont assez grosses, divisées en articulations et terminées par une petite vessie transparente, attachée à une espèce de pédicule délié, mobile, long, et uni au dernier article de la patte; on remarque à cet article deux grosses pointes qui aident peut-être l'insecte à se tenir fixé aux plumes de l'oiseau. Les pattes de la quatrième paire sont assez semblables aux premières et ont aussi au bout des vessies, mais qui ne sont pas accompagnées de pointes. Quand la mite pose les vessies de toutes ses pattes sur le plan de position, elles s'aplatissent en s'élargissant; mais les deux pattes

de la troisième paire, les parties du corps qui rendent cette mite si extraordinaire, sont monstrueuses par leur longueur et sur-tout par leur grosseur, n'ayant aucune proportion avec les autres pattes, ni avec le corps, auquel elles sont attachées dans l'endroit où leur première moitié forme l'angle. Elles sont divisées en quelques articles, dont le premier sur-tout, qui est la cuisse, est d'une grosseur énorme; le second l'égale en largeur; mais les articles suivans diminuent peu à peu. Celui qui précède immédiatement le dernier est courbé en dedans, et l'extrémité de la patte n'est pas terminée par une vessie, mais par deux ongles ou crochets dont l'un est court et l'autre long. Ces deux grandes pattes, quoique mobiles, le sont cependant moins que les autres, la mite ne paroissant les remuer qu'avec peine et ne s'en servant guère en marchant; elles traînent alors comme des queues sur le plan de position, quoique d'ailleurs l'insecte courre avec assez d'agilité. Il paroît que c'est principalement avec ces deux grosses pattes et au moyen de deux crochets dont elles sont terminées, que la mite se tient fixée aux plumes de l'oiseau, et que c'est leur unique usage.

Une autre mite (mite de la poule), plus grande que les précédentes, et par conséquent très-visible à l'œil simple, se trouve en grand nombre sur les poules. Elle est de figure ovale, ayant vers le milieu du corps une inflexion ou un enfoncement qui le divise en deux portions. Le corps, les pattes, les bras sont de couleur grisâtre ; mais le corps est bordé, tant en dessus qu'en dessous, d'une large marge violette, foncée, et en dessus on voit encore des taches de la même couleur. Les deux petits bras de la tête sont courbés en dessous, divisés en articulations, et ont de la ressemblance avec de petites pattes ; dans leur entre-deux se trouve une longue pointe conique, qui est la trompe. Les huit pattes sont transparentes, longues, assez grosses et articulées ; mais les deux antérieures sont plus longues que les autres, et la mite, en marchant, les remue comme des antennes ; chaque patte est terminée par un petit filet très-délié et transparent, au bout duquel est une petite vessie claire et flexible, que la mite pose, en marchant, sur le plan de position, et qui est armée en dessous de deux petits crochets extrêmement fins. Ces mites sont rases ou n'ont que quelques poils très-courts sur le corps et les

pattes. Elles sont très-vives et marchent avec beaucoup d'agilité.

4°. Parmi les mites qui vivent sur d'autres insectes, on en distingue particulièrement une espèce (mite des bourdons, *acarus coleoptratorum*, Lin.), qui est environ de la grandeur d'une graine de pavot, et qui s'attache particulièrement, et en très-grand nombre, au corps des bourdons, des scarabées fouille-merdes, des boucliers fossoyeurs et d'autres insectes. Elles se tiennent ordinairement autour du cou des bourdons et en dessous du corps, entre les pattes des scarabées et des boucliers; souvent même on les voit parcourir le corps de ces insectes avec une extrême vîtesse. Ces mites, bien connues de plusieurs naturalistes, sont d'un brun clair et jaunâtre, ayant sur le dos, vers le derrière, une grande tache triangulaire, plus brune que le reste. Leur corps est ovale et arrondi par derrière; il est couvert d'une peau dure, écailleuse et luisante, et divisé transversalement en deux portions, dont l'antérieure est de la même couleur que la tache triangulaire de l'autre portion. Leur tête est petite et munie d'une trompe conique. De Géer rapporte avoir vu, au microscope, la mite pousser de tems en

tems, avec beaucoup de vîtesse, deux parties déliées, ayant de petites dentelures vers leur extrémité, et avec lesquelles elle suçoit sans doute le corps du bourdon sur lequel elle se trouvoit placée. Les huit pattes sont longues et hérissées de poils; les deux antérieures sont beaucoup plus longues que les autres : la mite les élève souvent et les porte comme des antennes, leur donnant toute sorte de mouvement en tâtant avec elles les objets qu'elle rencontre en marchant; les deux pattes postérieures sont un peu plus courtes que les antérieures; et celles des deux paires intermédiaires le sont encore davantage. Chaque patte se termine par une petite boule, ovale, membraneuse et flexible, en forme de petite vessie, que la mite peut gonfler et contracter, et qu'elle fixe en marchant sur le plan de position; ces vessies sont sans doute, ainsi que dans les autres mites, armées de crochets. Au devant du corps, vers les côtés de la tête, sont deux espèces de petits bras mobiles, divisés en articulations et semblables à ceux des araignées. De Géer n'est point du sentiment de quelques auteurs qui regardent ces espèces de petits bras comme des antennes. Réaumur semble douter si ces mites ou ces poux,

comme il les appelle, tirent leur nourriture du corps, même du bourdon, et il croit plutôt qu'elles ne cherchent qu'à nettoyer, pour ainsi dire, les parties du bourdon de la liqueur miellée dont elles sont souvent mouillées; c'est-à-dire, qu'elles aiment cette liqueur et qu'elles s'en nourrissent; mais De Géer affirme qu'elles sucent le bourdon même, et ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que les mites de cette même espèce se tiennent encore en grand nombre sur le corps écailleux des scarabées, où assurément elles ne rencontrent point de liqueur miellée; ainsi elles s'y attachent et y demeurent sans doute pour tirer, au moyen de leur trompe, leur nourriture de la peau même des scarabées.

On trouve aussi quelquefois des mouches communes des appartemens dont le cou, le dos et le dessous des ailes sont tout couverts de très-petites mites (*acarus muscarum*, Lin.) semblables à de très-petits points. Leur couleur est rougeâtre; leur corps est ovale, un peu alongé et arrondi au derrière; leur tête est munie d'une petite trompe déliée, au devant de laquelle on voit deux poils assez longs. Les pattes des deux premières paires, qui sont assez grosses, sont divisées

en quatre articles, mais celles de la troisième paire sont beaucoup plus courtes, et les deux postérieures sont au contraire très-longues, et déliées ou filiformes; enfin elles sont toutes garnies de poils assez longs; elles se tiennent sur les mouches dans un profond repos; mais, dès qu'on les touche, elles se mettent à courir avec beaucoup de vîtesse.

De Géer rapporte avoir trouvé un grand nombre de mites (mite à écailles) attachées sous le corps d'une punaise très-aplatie, qui vit sur l'agaric du bouleau. Elles sont extrêmement petites, et semblables aux plus petits points qu'on puisse faire avec la plume, en sorte qu'il faut un bon microscope pour les reconnoître. Elles sont d'un rouge pâle; leur corps est ovale et un peu aplati. La tête, qui est très-bien distinguée du corps par un étranglement, a en devant et vers les côtés quatre petites parties pointues, courbées en dedans, qui ressemblent beaucoup à des dents, et que la mite remue; mais ce qui rend cette petite mite remarquable, ce sont des parties aplaties, blanches, dont le corps et les pattes sont toutes hérissées, et que De Géer compare aux écailles qu'on voit sur les ailes des cousins :

ces écailles sont grandes en proportion du volume des pattes; la plupart sont aplaties; mais il y en a qui ressemblent à des poils; quelques-unes sont pédiculées; du nombre de celles-ci, il y en a six de plus remarquables par leur grandeur, dont deux proche de la tête, deux vers le milieu du corps et les deux autres vers sa partie postérieure; les huit pattes sont à peu près de la même grandeur.

Les faucheurs nourrissent une autre espèce de mite rouge, qui se tient fortement attachée à leur corps. Elle est ovale, comme enflée; sa partie antérieure représente une sorte de tête, ayant de chaque côté un point noir, les yeux probablement, et au devant de cette apparence de tête une trompe avancée, conique, avec laquelle la mite se fixe à la peau du faucheur; cette trompe est accompagnée de deux petits bras mobiles (des palpes), semblables à de petites pattes. La peau du corps est ordinairement bien tendue; mais l'animal la fronce quelquefois; elle offre plusieurs poils mousses; les bras et les pattes en ont aussi, et qui sont également arrondis au bout; mais ceux-ci sont barbus. Cet insecte n'a que six pattes, et n'en acquiert

pas davantage, quoique De Géer pense le contraire. Ces pattes sont égales, deliées et d'un rouge plus pâle que le corps.

Le corps et les pattes de plusieurs mouches offrent de petites boules alongées, pas plus grandes que des graines de pavot, et d'un rouge de sang très-vif. Ces corps sont de petites mites ovales ou oblongues, arrondies aux deux bouts; l'extrémité antérieure est presque aussi grosse que l'opposée. La trompe avec laquelle l'animal se tient au corps de la mouche est placée sous le corps, et très-courte; à la partie postérieure, en dessous, est une tache ronde ou jaunâtre, l'anus sans doute; les pattes sont au nombre de six, garnies de poils, et si courtes, qu'elles ne peuvent atteindre le plan de position lorsque l'insecte est renversé. Cette mite rend par fois inégale sa peau, qui d'ordinaire est lisse et tendue.

Sur les libellules sont d'autres mites, plus petites qu'un grain de pavot, parfaitement sphériques, lisses, d'un rouge vif, et luisantes; leur dos offre dans un enfoncement une petite élévation, fendue au milieu, et semblable à une espèce de stigmate. La trompe est courte, avancée, avec deux renflemens. De Géer ne leur a compté que

quatre pattes; mais il en a vu six dans d'autres individus plus âgés. A peine ces mites se donnent-elles le plus léger mouvement; qu'on les mette sur le côté, sur le dos, leur position reste toujours la même. Elles meurent avec l'animal sur lequel elles vivent.

L'espèce la plus commune des cousins est sucée par une mite ronde, rouge, qui n'est pas plus grande qu'un très-petit grain de sable, et qui est hexapode. Le devant du corps de cette mite est comme coupé carrément, et offre un avancement en forme de petite tète, renflé de chaque côté, avec une petite pointe au bout; c'est sa trompe; l'insecte meut, alonge, raccourcit à volonté cet instrument; de chaque côté est une petite pièce déliée, les palpes probablement. Sur le dessus du devant du corps sont deux points noirs, les yeux, à ce que l'on peut croire. Les six pattes sont assez longues, légèrement teintes de rouge, velues, transparentes. De Géer soupçonne qu'il en pousse deux autres.

Les pucerons, malgré leur petitesse, sont néanmoins sujets à être attaqués par une mite, moins grande que le plus petit grain de sable, en forme de boule alongée, d'un rouge très-vif; son corps a une petite saillie

en devant, et de chaque côté de cette espèce de tête se voient deux tubercules noirâtres, très-rapprochés l'un de l'autre, qui ont l'air d'être des yeux; la trompe est presque toujours inclinée, et De Géer n'a pu bien l'observer. L'insecte n'avoit que six pattes, dont les antérieures étoient un peu plus longues et plus grosses à leur extrémité qu'ailleurs, tandis que les autres finissent en pointe déliée. La mite marche assez vîte. De Géer l'avoit trouvée sur le puceron de la campanule.

Mais une des mites les plus singulières est celle que l'illustre Réaumur suédois nomme *végétative*, qu'il a observée sur le staphylin rufipède et la lepture rouge de Linnæus, et dont Frisch avoit déjà parlé. De Géer remarque que ce staphylin avoit en dessous et vers les côtés du corps de petites masses ovales, dont il paroissoit extrêmement tourmenté, et qui l'empêchoient de marcher. La loupe lui fit découvrir que ces petites masses étoient des insectes plein de vie, du genre des mites. Ces mites, pas plus grandes qu'un point, tenoient au corps du staphylin par un long filet, une espèce de pédicule, qui partoit de leur derrière. L'assemblage de ces mites forme ces petites masses. Le

pédicule par lequel la mite est fixée au staphylin se dilate au point où il s'implante, et y forme une espèce de pied; ce filet présente l'idée d'un cordon ombilical. Son autre extrémité se dilate aussi en entonnoir ou en un empâtement conique; quelquefois ces filets offrent un renflement dans leur longueur, un peu au dessus de leur base. Ce qu'il y a encore de plus extraordinaire, c'est que ces mites ne sont pas unies séparément au corps du staphylin, par leur espèce de queue; mais qu'elles sont attachées à la file les unes des autres, et forment ainsi une petite chaîne. De Géer ne doute pas que le suc nourricier ne coule dans ces petits tuyaux; ce qui étonnera davantage, est que ces mites se sucent les unes les autres; on peut les comparer à des fœtus communiquant ensemble par autant de cordons ombilicaux. On ne voit point d'exemple, parmi les animaux, d'une semblable manière de se nourrir.

Ces mites cependant, en s'accrochant avec leurs pattes antérieures et faisant quelques efforts, viennent à bout de détacher le pédicule de leur corps par le point où il y prend naissance, et s'en débarrasser totalement. Libres, elles se mettent à marcher,

Ces insectes sont ovales, pointus vers la tête, d'un brun roux; leur corps en dessus est convexe, recouvert d'une écaille unie, luisante, qui déborde un peu tout autour, et assez dure pour résister à différentes impressions ; le dessous est aplati ; ses huit pattes sont courtes, garnies de petits poils, et terminées par une petite vessie; les deux antérieures sont un peu plus grandes, et l'on voit entre elles deux petits bras courts que l'insecte remue en marchant, et dans leur entre-deux une petite partie conique, la trompe.

De Géer a vu une lepture rouge qui étoit tellement couverte de ces mites, qu'elle en étoit difforme et qu'elle pouvoit à peine se remuer; l'ayant mise dans un poudrier, ces mites l'abandonnèrent peu à peu et périrent. De Géer en plongea quelques-unes dans de l'esprit de vin; cette liqueur ne les empêcha pas d'y vivre assez long-tems. On trouve quelquefois sur les ditiques, les punaises d'eau, des petits œufs rouges qui se nourrissent de même par un conduit ou un pédicule.

5°. La cinquième famille des mites nous présente les espèces qui habitent les végétaux.

La première espèce est la mite fileuse, l'*acarus telarius* de Linnæus; on la trouve

en très-grande quantité, au mois d'août, sous les feuilles de plusieurs végétaux, sur celles particulièrement du tilleul; elle nuit beaucoup aux plantes que l'on cultive dans les serres.

Ces mites sont à peine visibles, de figure ovale, alongée, d'un blanc verdâtre ou jaunâtre, avec les pattes blanches et transparentes ; les deux extrémités de leur corps se terminent en cône; les deux palpes sont tellement appliqués sur la partie antérieure, qu'il est difficile de démêler leur véritable figure; le corps a des poils, ainsi que les pattes, qui sont à peu près d'une grandeur égale ; les quatre postérieures sont placées à une grande distance des autres. De Géer a cru observer que toutes les pattes avoient à leur extrémité une vessie flexible.

Ces mites vivent en grande société et sucent les feuilles avec leur trompe; elles tapissent d'une sorte de soie fort mince la surface inférieure de ces feuilles, et les font périr ; De Géer n'a pu voir l'animal filer. Il n'est pas du sentiment de Geoffroi, qui attribuoit à ces mites ces flocons soyeux que l'on voit voltiger vers la fin de l'automne, et qu'on nomme *fils de la vierge*; ces flocons sont trop grands pour être leur ouvrage;

et

et De Géer y a observé en outre de petites araignées, dont il y en avoit quelques-unes qui devidoient de nouveaux fils, tout en voltigeant.

De Géer a trouvé en hyver, à Utrecht, il y a plusieurs années, sous l'écorce un peu détachée d'un tronc de vieux poirier, sur des branches et sur de petits morceaux de bois qui avoient séjourné long-tems sur le terrain, de très-petites mites, un peu plus grandes que la mite domestique blanche, d'un brun de marron foncé et luisant, ressemblant à de petites araignées, ayant une espèce de corselet distingué du ventre et portant les pattes; leur corps semble offrir trois divisions; la tête, le corselet et l'abdomen; la tête est séparée du corselet par une légère incision; elle est conique, pointue, et a toujours en dessus deux pièces en forme de soies ou de poils, un peu courbées l'une vers l'autre; le corselet est transversal; l'abdomen fait la plus grosse partie du corps de la mite, et ressemble à une boule ovale, presque arrondie. L'insecte est recouvert d'une peau assez dure, presque écailleuse, et garnie de petits poils courts et très-fins.

Les huit pattes sont d'un brun plus clair, assez longues, parsemées de plusieurs poils,

dont quelques-uns beaucoup plus longs; une des articulations inférieures, celle qui répond à la cuisse, est bien plus grosse; le dernier article, celui qui termine le tarse, est très-mobile, et a au bout trois ongles ou trois crochets remarquables.

Les bras ou les palpes sont ordinairement cachés sous la tête, et on ne les aperçoit qu'avec peine; ils sont très-courts, articulés, garnis de poils, et un peu courbés; l'insecte s'en sert peut-être pour saisir les matières qui lui servent de nourriture, et les porter à sa bouche. De Géer n'a pu découvrir si les bras avoient un crochet au bout.

Ce naturaliste a vu encore, sous les lichens dont les branches de poirier étoient couvertes, d'autres mites semblables, mais d'un beau rouge; il les regarde comme de jeunes individus.

Ces mites sont fort tranquilles en hyver; mais lorsque le tems est doux et que le soleil brille, elles sortent de leur retraite, et se promènent, quoique très-lentement, sur les corps qui leur servoient d'abri.

Sous l'écorce des arbres, sous les lichens, De Géer a observé, en hyver et en été, une mite (mite à rebords), qui a la même forme et la même couleur que la précé-

dente, mais dont le corps est ovale, plus aplati, et distingué par un rebord déprimé, qui forme, de chaque côté en devant, une pointe angulaire; les bords du ventre ont une rainure ou un repli tout à l'entour.

6°. La sixième famille comprend les mites vagabondes. La mite faucheur a le volume d'un pou ordinaire, mais elle a de très-longues pattes; ce qui lui donne des rapports avec les faucheurs. Sa couleur est d'un rouge tirant sur le brun; son dos a une longue tache longitudinale, orangée et ondée sur les côtés; le corps est ovale, un peu aplati en dessus, ridé, couvert d'un petit duvet qui le rend velouté, et a, de chaque côté, une éminence en forme de renflement; le derrière est arrondi; les pattes de la dernière paire sont très-longues et déliées; viennent ensuite pour la longueur, dans une série décroissante, la première paire, la troisième et la seconde; celles de la première paire sont plus grosses. Chaque patte est de six articles; le dernier a deux petits crochets unis à une petite tige qui lui sert comme de manche.

De chaque côté de la tête on remarque une petite éminence noire, qui est apparemment un œil, et en devant un petit

mamelon immobile, garni de longs poils noirs; au dessous de la tête sont les deux palpes qui sont formés de quatre articles, dont les trois premiers renflés, et dont le dernier se termine en pointe fixe, et a une appendice alongée, terminée en boule; sa trompe est conique, mobile et terminée par une petite touffe de poils.

Cette mite court très-vîte, et De Géer ne l'a rencontrée qu'une fois.

La seconde espèce de mite vagabonde est très-connue des gens de la campagne, parce qu'on la trouve fréquemment sur l'herbe, dans les jardins et les prés, et que sa couleur, d'un beau rouge écarlate, velouté, la rend très-remarquable. Des personnes même sont dans l'opinion que c'est un poison pour les vaches qui l'ont avalée.

Cette mite ressemble au premier coup-d'œil à une autre espèce qui vient dans l'eau; mais elle diffère essentiellement de celle-ci, ne pouvant vivre dans cet élément. Son corps est plus long que large, aplati en dessus, ovale-carré, un peu rétréci vers le milieu de ses côtés et arrondi postérieurement. Sa peau est couverte d'un duvet semblable à du velours couleur de feu, et offre des plis, des rides, et divers enfoncemens,

ce qui la rend chiffonnée. La tête est conique en devant, difficile à distinguer; elle a, de chaque côté, un petit corps cylindrique, avec un petit bouton noir au bout; ce sont des yeux pédiculés. Les bras sont au devant de la tête, assez longs, semblables à ceux des araignées; ils sont courbés en dessous, articulés, et ont au bout une partie écailleuse, noirâtre, en forme d'ongle, avec une appendice alongée et arrondie au bout, en dessous, à quelque distance de l'extrémité. L'insecte remue ces bras. Les pattes sont au nombre de huit, et presque de la même grandeur; les deux antérieures seules paroissent être un peu plus longues; il y a une grande distance entre les deux paires de devant et les deux paires postérieures. Ces organes sont composés de six pièces, avec deux crochets fins, mobiles, à ce qu'il a paru à De Géer, et rétractiles. Entre les deux pattes postérieures est une petite partie ovale, relevée, avec une fente au milieu, du moins à ce que l'on croit apercevoir. Les poils qui couvrent le corps ressemblent à de petits cylindres arrondis au bout, et paroissent eux-mêmes velus; ceux des pattes ressemblent à des barbes ou à de petites plumes. Telles sont les observations de De Géer.

Quoique je n'aie pu examiner ces insectes si incommodes, et même si dangereux pour les habitans des tropiques, les chiques, j'ai tout lieu de penser qu'ils appartiennent au genre *acarus* de Linnæus. Ces petits animaux sont très-communs aux Antilles et dans l'Amérique méridionale. Ils sont d'une petitesse extrême, ce qui leur donne plus de facilité pour s'introduire dans la chair sans être aperçus. Ils s'attachent d'ordinaire aux pieds, s'insinuant sous les ongles des doigts; produisent dans la partie où ils sont une démangeaison assez légère, à laquelle succède une inflammation, un ulcère malin ensuite, et quelquefois la gangrène. Il faut donc se hâter de tirer de la plaie ces parasites. Les nègres ont à cet égard une grande dextérité. La place où est la chique est très-reconnoissable à la noirceur de l'insecte qui paroît à travers la peau sous laquelle elle est logée. On faisoit sortir la chique de la même manière que l'on extrait de la chair un petit corps qui y seroit entré, c'est-à-dire, qu'on met à découvert l'animal avec la pointe d'une épingle ou un corps menu et pointu. La chique, qui d'abord n'est pas plus grosse qu'un ciron, devient en peu de tems de la grosseur d'un pois, et produit

un grand nombre de petits qui se nichent dans la plaie autour d'elle. Il faut donc prendre garde de ne pas laisser d'œufs ni de petits de cet insecte dans la chair, de peur que ces œufs n'y éclosent, et que les petits n'y multiplient.

Les personnes qui vont pieds nus, ou qui sont négligentes, en sont particulièrement incommodées. Les singes, les chiens et les chats y sont aussi exposés. Les indiens attribuent au roucou la propriété de chasser ces pernicieux insectes. Ils emploient aussi à cet effet du tabac broyé, des herbes amères. On fait passer la démangeaison excitée par les chiques, en arrosant les parties du corps où elles se sont nichées, avec du jus de citron ou du vinaigre. Les personnes qui ont des ulcères provenus de ces chiques, s'appellent dans le pays, au rapport de quelques voyageurs, *malingres*. On appréhende davantage les ulcères qui sont ronds, parce qu'il faut absolument couper la chair pour détruire le mal.

Marcgrave dit que les portugais nomment cette chique *bicho*, et les brasiliens *tunga*. Ils se servent contre elle d'huile d'amandes d'acajou, extraite avant que le fruit en soit

mûr. Cet insecte acquiert, suivant lui, au bout de deux ou trois jours, la grandeur dont il est susceptible, et il est facile de la tirer de la chair lorsqu'il est arrivé à ce point. Marcgrave suppose que la chique est enfermée dans une petite coque transparente et ronde; il recommande également qu'on ait soin de la faire sortir de la chair toute entière, et sans qu'elle laisse d'œufs.

L'insecte dont parle Marcgrave est peut-être la puce pénétrante de Linnæus. Du nombre de ces animaux parasites est encore l'*iatebuca*. Le petit insecte connu des chasseurs, sous le nom de *louvette*, est encore un *acarus* (*ricinus*). Il arrive souvent, même parmi nous, que des personnes qui se promènent quelque tems, en automne, dans les parties négligées des jardins où croissent différentes plantes, des graminées sur-tout, éprouvent aux jambes des démangaisons assez vives. Cette incommodité est produite par les mêmes causes; une mite extrêmement petite, rouge, qui n'a que six pattes, s'est introduite dans la chair. Un zélé naturaliste, qui s'occupe dans ce moment d'un beau travail sur les coquilles fossiles de Grignon, a eu occasion d'étudier ce petit

animal, et l'a soumis à mon examen. Il se place ordinairement à la racine des poils des jambes, et on l'en extrait vivant, avec un peu d'adresse.

Cet insecte est encore plus commun dans le midi, et j'en ai été quelquefois aussi tourmenté que si j'avois eu la gale. Il se trouve aussi en Angleterre; Shaw l'a décrit et figuré dans ses Mélanges d'histoire naturelle, tom. II, pl. XLII; il le désigne sous la dénomination de *mite d'automne* (*acarus autumnalis*).

Je dois rapporter ici un autre fait de cette nature, dont j'ai été le témoin. Parmi les belles richesses zoologiques arrivées depuis peu au museum d'histoire naturelle de Paris, et venant de la nouvelle Hollande, étoient trois petits quadrupèdes vivans, du genre des phascolomes du professeur Geoffroi. Un de ces individus est mort peu de tems après son arrivée, soit de fatigue, soit par l'effet d'une maladie cutanée qu'avoit produite une quantité prodigieuse des petites mites dont l'animal étoit couvert. Les personnes qui ont préparé sa dépouille n'ont pas tardé à voir leurs mains et leurs bras couverts de petits boutons irritans, occasionnés par l'introduc-

tion de ces mites dans la peau, et ce n'est qu'au bout de plusieurs jours, qu'elles n'ont plus rien ressenti.

Ces mites sont presque invisibles à la vue simple, ayant à peine un vingtième de ligne dans leur plus grand diamètre. Examinées au microscope, ces mites m'ont paru être de diverses grandeurs; les plus petites, et probablement les plus jeunes, avoient beaucoup de rapports avec la mite de la gale de De Géer; les autres, ou les individus les plus grands, avec la mite des moineaux, *acarus passerinus*, Lin. Leur corps est presque rond, d'un blanc un peu transparent, avec quelques jointures de leurs pattes d'un brun rougeâtre; la partie antérieure du corps forme un petit museau conique; les deux paires de pattes antérieures sont courtes, grosses, égales et coniques; la troisième paire est écartée des précédentes, rejetée en arrière; ces pattes-ci sont très-grosses, particulièrement à leur base, et ont des poils, dont quelques-uns fort longs; les dernières pattes, ou celles de la quatrième paire, sont petites, cachées presque par les précédentes et dirigées dans le même sens; l'extrémité postérieure du corps m'a paru arrondie, et

avoir quatre petites appendices ou pointes mobiles, ayant au bout une longue soie; les deux appendices du milieu étoient plus petites. Je place cette mite dans le genre sarcopte.

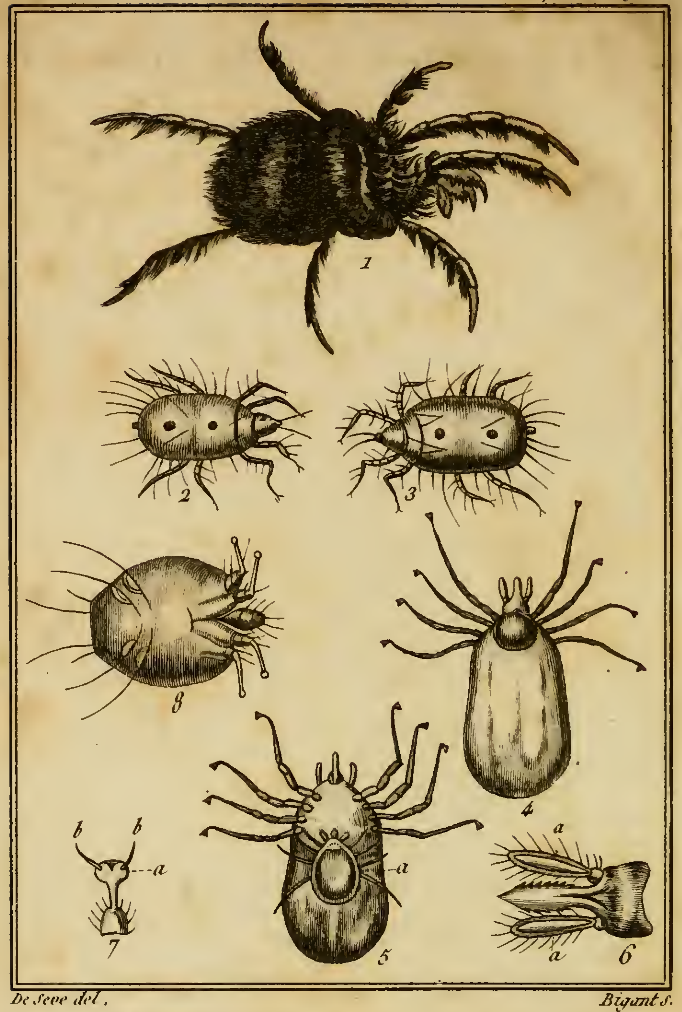
Voilà ce que l'histoire des insectes des familles acaridies et des tiques nous offre de plus digne de notre attention. Passons à la nomenclature des principales espèces.

TREIZIÈME GENRE.

Trombidion; *trombidium.*

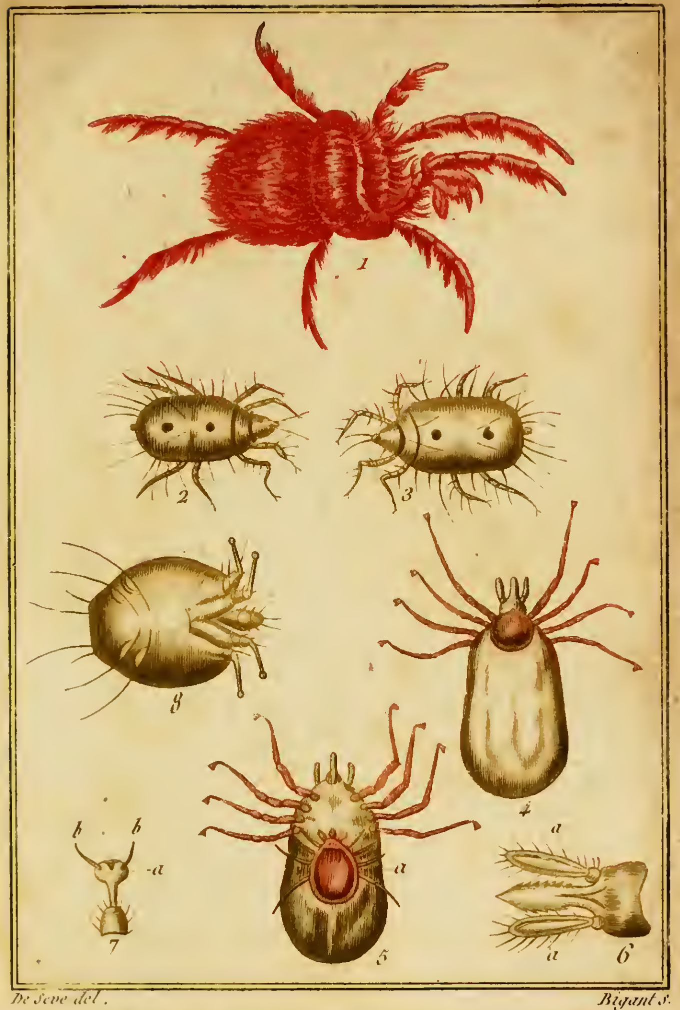
Les entomologistes qui ont précédé Fabricius n'ont pas distingué ces insectes des mites (*acarus*). De Géer seulement en a fait une division particulière, la famille des mites vagabondes. Fabricius place les trombidions dans son ordre des unogates, et leur donne pour caractères ; deux palpes recourbés, très-pointus ; lèvre inférieure concave, recevant les mâchoires ; antennes sétacées. Ce dernier caractère est faux, les trombidions, ainsi que tous les acères, n'ayant pas d'antennes. L'entomologiste de Kiel avoit mieux vu dans ses premiers ouvrages (*antennæ quantum video nullæ*). Il range dans ce genre les hydrachnes de Muller, dont nous formons une famille, à raison de leurs pattes natatoires et de leur manière de vivre.

Nous avons donné dans les généralités de la famille des acaridies la description de l'espèce de trombidion la plus commune



De Seve del. Bigant s.

1. TROMBIDION *Colorant, très-grossi.* – 2. *et* – 3. MITE *Domestique, très-grossie.* – 4. IXODE *Réduve très-amplifié, Vu en dessus.* – 5. *Le même, en dessous; a, le mâle.* – 6. *Sa trompe, Fort grossie; a, a, palpes servant de gaine; b, suçoir.* 7. *Extrémité d'un de ses tarses, grossi; a, pelote; b, b, crochets.* 8. SARCOPTE *De la gale, très-grossi.*



De Seve del. Bigant s.

I. TROMBIDION *Colorant, très-grossi.*–2. *et*–3. MITE *Domestique, très-grossie.*–4. IXODE *Réduve très-amplifié, Vu en dessus.*–5. *Le même, en dessous; a, le mâle.*–6. *Sa trompe, Fort grossie; a, a, palpes servant de gaine; b, suçoir.* 7. *Extrémité d'un de ses tarses, grossi; a, pelote; b, b, crochets.* 8. SARCOPTE *De la gale, très-grossi.*

le trombidion satiné, *trombidium holosericeum*; *acarus holosoriceus*, Lin; la tique rouge satinée terrestre, de Geoffroi; la mite satinée terrestre, de De Géer, tom. VII, pl. VIII, fig. 12-13.

On reçoit de Surinam, et de quelques autres parties de l'Amérique méridionale, un trombidion beaucoup plus grand, le trombidion colorant, *trombidium tinctorium*, Fab.; *acarus tinctorius*, Lin.; *acarus araneoïdes*, Pall. Spicil. zool. fasc. 9, tab. 3, fig. 11. Cette espèce est aussi d'un beau rouge écarlate, couverte d'un duvet épais et soyeux, avec les jambes antérieures plus pâles, suivant Linnæus. On s'en sert pour teindre en rouge.

On rangera dans le même genre la mite faucheuse de De Géer, dont nous avons parlé dans l'historique de la famille. Ce trombidion est figuré dans cet auteur, tom. VII, pl. VIII, fig. 7 et 8. Nous nommerons cette espèce *trombidion faucheur*, (*trombidium phalangioïdes.*)

On pourra aussi rapporter provisoirement à ce genre les mites suivantes de Linnæus et de Fabricius.

1°. TROMBIDION MOUVANT; *acarus motatorius*. Lin.

Il est blanchâtre ou jaunâtre, avec les pattes antérieures fort longues, et que l'insecte remue comme des antennes. — Il se trouve sur les champignons.

2°. T. TISSERAND; *acarus telarius*. Lin.

Le tisserand d'automne. Geoff. — *La mite fileuse*. De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. VII, fig. 20 - 23.

Il est verdâtre ou jaunâtre, avec un point brun de chaque côté de l'abdomen.

Nous en avons parlé dans les généralités de la famille.

3°. T. DES BAIES; *acarus baccarum*. Lin.

Le corps est renflé, uni, rouge, avec un point obscur et d'où partent quelques poils de chaque côté. — Il se trouve dans les graines de groseiller.

4°. T. DES ROCHERS; *acarus rupestris*. Lin.

Son corps est brun, avec une ligne blanche ou rouge ou mi-partie de ces deux couleurs. — Il se trouve en Europe, sur les pierres et les rochers. Cette espèce est voisine du trombidion faucheur.

5°. T. DU SAULE; *acarus salicinus*. Lin.

Il est rouge, avec une petite bande longitudinale brune et bifurquée en devant. Il court très-vîte.

Nous pourrions étendre considérablement cette nomenclature; mais sans grands avantages pour l'étude des espèces, puisqu'elles n'ont été que très-peu et souvent mal observées.

Des genres EYLAÏS, GAMASE, MITE et ORIBATE. (Genres XIV — XVII).

Il nous semble inutile, d'après les motifs que nous allons exposer, de traiter particulièrement les genres ci-dessus. L'impossibilité où nous sommes de rapporter les différentes espèces de mites aquatiques ou d'hydrachnes décrites par Muller aux trois genres que nous y avons formés, EYLAÏS, LIMNOCHARE, HYDRACHNE, nous oblige à présenter encore ici provisoirement ce dernier genre de Muller, tel qu'il l'a lui-même donné; ainsi les eylaïs s'y trouveront sous leurs dénominations primitives.

Le genre gamase a pour type la mite des coléoptères de Geoffroi, *acarus coleoptra-*

torum, Lin. Fab. Nous avons donné la description de cet insecte dans la généralité de sa famille, en rapportant les observations de De Géer qui nomme cet insecte : *mite des bourdons*, tom. VII, pl. vi, fig. 15. Nous ne connoissons pas d'autres espèces du même genre.

Le genre des mites proprement dites est dans le même cas. Les deux espèces principales, dont il est formé, sont : 1° la mite domestique, de De Géer, tom. VII, pl. v, fig. 1, 2, 3 et 4; le ciron du fromage de Geoffroi, *acarus siro*, Lin.; 2° la mite de la farine, de De Géer, tom. VII, pl. v, fig. 15.

Nous avons aussi fait connoître les insectes du genre oribate, en décrivant la mite de l'écorce des arbres, de De Géer, tom. VII, pl. viii, fig. 1, et qui est l'*acarus geniculatus* de Linnæus, et la tique noire et lisse de Geoffroi.

Il faut placer également dans cette coupe la mite à rebord, de De Géer, ou la tique noire, à ventre anguleux en devant, de Geoffroi, l'*acarus coleoptratus* de Linnæus. La mite aquatique à ailerons, de De Géer, tom. VII, pl. xi, fig. 1, y entrera aussi.

ORDRE

ORDRE SECOND.

SOLÉNOSTOMES ; *solenostoma.*

Les acères de cet ordre n'ont point de mandibules, et leur bouche ne consiste que dans un simple tube, servant de suçoir, d'où vient le mot de *solénostome*, bouche en tuyau. Les autres caractères et les habitudes sont d'ailleurs ici les mêmes que dans les acaridies.

Fin du septième Volume.

TABLE

Des matières contenues dans ce septième Volume.

---

(1) Le N° V doit être IV, et ainsi de suite.

Fin de la Table.

